INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE - CNRS UMR 7320 - NICE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE

LES « FRANCOPHONIES » AFRICAINES BILANS ET PERSPECTIVES

Sous la direction de Valentin Feussi

INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE - CNRS UMR 7320 - NICE

LE FRANÇAIS EN AFRIQUE

Responsable de la publication

Carole de Féral

Comité scientifique

Michelle AUZANNEAU (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Fouzia BENZAKOUR (U. de Rabat), Ahmed BRAHIM (U. de Tunis I), Yasmina CHERRAD-BENCHEFRA (U. de Constantine), Claude FREY (U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3), Moussa DAFF (U. de Dakar), Alpha Mamadou DIALLO (U. de Conakry), Françoise GADET (U. Paris Ouest Nanterre La Défense), Gisèle HOLTER (U. de Franche-Comté), Rabah KAHLOUCHE (U. de Tizi Ouzou), Alou KEITA (U. de Ouagadougou), Foued LAROUSSI (U. de Rouen), Gervais MENDO-ZÉ (U. de Yaoundé I), Mary-Annick MOREL (U. de Paris III), Papa Alioune NDAO (U. de Dakar), Mwatha NGALASSO (U. de Bordeaux), Bah OULD ZEIN (U. de Nouakchott), Gisèle PRIGNITZ (U. de Bayonne), Patrick RENAUD (U. Paris III), Ingse SKATTUM (U. d'Oslo), Jean TABI-MANGA (U. de Yaoundé), André THIBAULT (U. Paris-Sorbonne).

UMR 7320 - Bases, Corpus, Langage Campus Saint Jean d'Angély SJA3/MSHS 24, Av. des Diables Bleus 06357 Nice Cedex 4 Tél. 0033 4 89 88 14 46

Adresse électronique de la Revue : www.unice.fr/bcl/ofcaf/

N°ISSN: 1157-1454

SOMMAIRE

Introduction	
Valentin FEUSSI	. 7
Articles	
Valentin FEUSSI et Didier de ROBILLARD	
« La francophonie » : prolégomènes à une perspective de la réception 1	15
Venant ELOUNDOU ELOUNDOU Les recherches sur le français au Cameroun : bilan critique et perspectives analytiques	43
Rada TIRVASSEN	
Les français régionaux et les world englishes : une sociolinguistique du locuteur natif ?	63
Ali BECETTI	
Hétérogénéités linguistiques et expériences de francophonies en Algérie : faut-il (encore) continuer de « croire » à l'alternance codique ? (Pour) un point de vue phénoménologique-éthique	79
Marie-Laure TENDING « Je ne suis pas francophone ! Je suis Sénégalais ». De quoi « francophone » est-il donc le nom et « francophonie » le dénominateur commun ?	03
Téclaire Félicité EPONGO Plurilinguisme et enseignement du français : réflexions sur la place du pidgin-english dans la zone anglophone au Cameroun	25
Cristina SCHIAVONE Les mots du patrimoine au Sénégal. Une perspective lexiculturelle pour une francophonie africaine diversitaire <i>de facto</i> et <i>de jure</i>	47
Camille Roger ABOLOU	
Les marqueurs discursifs en français populaires africains : complexité syntaxique, complicité situationnelle et cognition	61
Valentin FEUSSI	
Penser autrement les francophonies : articuler histoires et expériences dans la compréhension des langues	75
Résumés de thèses	99
Résumés des articles 20	03

INTRODUCTION

Valentin Feussi EA 4428 DYNADIV Université François-Rabelais de Tours

1. Pourquoi un volume sur les francophonies africaines ?

Le choix de consacrer une partie importante du Rapport 2014 la langue française dans le monde à la description de situations africaines traduit l'intérêt que la francophonie institutionnelle trouve à prendre appui sur l'Afrique pour projeter une compréhension des situations de francophonies¹. Avec le Canada francophone en effet, les anciennes colonies françaises d'Afrique traduisent le mieux les évolutions qui permettraient d'appréhender les dynamiques francophones, quel que soit l'angle d'interprétation considérée. Ces régions sont les seules dans lesquelles les expériences d'institutions et de personnes reposent sur une tradition coloniale forte. Cette histoire particulière explique alors que ces dernières se situent dans le monde, construisent des relations sur le plan à la fois sociétal et existentiel, en faisant du français un enjeu prioritaire : elles ne peuvent envisager de quotidien sans un parler qu'on pourrait identifier comme du français, qu'il soit pratiqué ou non. Sous une forme plurielle et changeante, le français devient de facto un des repères pertinents de projection dans des rencontres avec d'autres personnes ayant développé des rapports à lui et à d'autres « langues ». Dans ces situations, la diversité sociolinguistique ou mieux le plurilinguisme, sous l'angle de l'expérienciation, devient un mode de vie tout à fait ordinaire. S'interroger sur les situations africaines de francophonies c'est travailler notamment à comprendre les différents phénomènes qui expliquent ces modes d'être qui, sur le plan des rapports aux langues, peuvent être considérés, par anticipation, comme une esquisse de francophonies en devenir, centrées sur les projets et histoires de personnes pour qui la catégorie « francophone » représente un enjeu.

Le projet de ce volume fait suite à un précédent travail de Batiana et Prignitz (1998) intitulé « francophonies africaines », dont un des objectifs était de montrer qu'en Afrique, le français n'est pas uniquement un produit de consommation. Les deux auteurs tablent alors sur une approche empirique et épilinguistique des francophonies pour mettre en évidence d'autres usages de ce parler. C'est ainsi que les répertoires de locuteurs du français, leurs compétences en français, leurs représentations de même que les enjeux liés à l'enseignement du français constituent des phénomènes particulièrement affichés. L'autre élément qui me semble important de souligner dans ce volume c'est le choix d'utiliser le terme « francophonies » sous

¹ Dans le *Rapport d'information* « la Francophonie : action culturelle, éducative et économique » de l'Assemblée nationale française (du le 22 janvier 2014), on peut également lire que « potentiellement, le centre de gravité de la francophonie se déplace vers l'Afrique ». Cet argument reprend le discours optimiste et discutable de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) qui envisage le développement de la francophonie sur une base statistique et démographique, en considérant le continent africain comme l'avenir de la francophonie.

la forme plurielle. Batiana et Prignitz (1998 : 5) peuvent ainsi rendre compte, à la fois, de la diversité des situations nationales (dans lesquelles « le » français est parlé), de la pluralité des compétences en français, des noms (pour en traduire les « qualités »), et des différentes identités et « représentations attachées à cet objetlangue ».

Dans le présent volume, si le pluriel utilisé n'exclut pas ces phénomènes, il postule également une posture autre. Le pluriel traduit la diversité en tant que démarche de compréhension, point de vue qui part de l'idée que même des usages portant sur une seule langue sont pluriels. En ce sens, il ne s'agit pas uniquement de thématiser la diversité, mais il est question de la considérer comme un principe épistémologique. Dans cette logique, on pourrait alors ouvrir un pan peu discuté du travail du chercheur en situations de francophonies africaines afin de réfléchir aux expériences de recherches d'universitaires telles qu'elles (n') apparaissent (pas) dans leurs travaux et pour essayer d'en comprendre les fondements (pourquoi une ou l'autre approche de compréhension des situations concernées?). La notion de diversité ouvre donc des perspectives différentes pour la recherche. Elle fournit des repères pour explorer, à partir d'un point de vue critique (Traverso, 2016), différentes expériences de personnes considérées comme (non-)francophones, qui seront autant de phénomènes éclairants dans la conceptualisation des francophonies. C'est aussi pour cela qu'il a été demandé aux différents contributeurs de ce volume de réfléchir aux enjeux politiques des postures et approches privilégiées / à privilégier, et donc de traduire, dans leurs réflexions, les sens que chacun se fait des situations présentées, que ce soit sous l'angle bilan ou perspectives. Cela revenait, en d'autres termes, à considérer le chercheur comme un acteur central dans l'élaboration de sa recherche. Sachant quelle a été la place des universitaires dans la construction de l'idée « francophonie » et des savoirs qui l'ont instituée, cette explicitation constituerait un moment de réflexion sur leurs influences variées dans les configurations changeantes des francophonies (africaines).

Si ce volume s'inscrit dans une perspective plurielle, il vise surtout à faire le point sur les approches régulièrement convoquées dans les travaux sur les langues et les conceptions de la diversité en francophonies africaines, afin de proposer des pistes susceptibles de faire réfléchir autrement, d'ouvrir la voie à des discussions sur les enjeux qui fondent les conceptualisations de ces diversités. Adopter l'axe épistémologique comme angle de lecture permet alors de situer les différentes perspectives d'interprétation des francophonies africaines dans un panorama global qui leur donne sens et cohérence. On fera ainsi des constats concernant les domaines bien couverts ou peu couverts ; on distinguera également des thématiques émergents méritants développements, en fonction d'enjeux pour l'interprète également ; puis on réfléchira simultanément aux conséquences politiques / idéologiques des choix effectués jusque-là, et à des perspectives à dessiner pour l'avenir. Pour y arriver, il convient de sortir des discours convenus, pour réfléchir notamment aux dimensions politiques des démarches d'interprétation rencontrées. Ce travail est indispensable, si on veut continuer de présenter les situations africaines comme fondatrices de la francophonie, et la diversité linguistique comme un des principaux enjeux pertinent pour cet ensemble. Par la même occasion, on précisera quelques arguments en faveur d'une valorisation des aspects expérientiels et historiques, peu en vue dans les travaux actuels par rapport aux dimensions rationnelles² et institutionnelles dominantes depuis le début des années 1970³. Cela reviendra à considérer que la conception institutionnelle de la francophonie n'est pas la seule susceptible de reconnaissance.

2. Deux conceptions différentes de « diversité », « langues », « francophonie » ?

Cette question – titre peut surprendre vu que dans l'espace francophone, le monolinguisme est plutôt une exception comme on peut le constater à la lecture de Kilanga *et al.* (2014) ou bien de L'Estrac (2016). Comment alors comprendre l'unanimisme dans la conception de « diversité », de « langue » et donc de « francophonie » que critique Klinkenberg (2016) ? Est-ce cohérent que les discours sur les rapports aux langues en francophonie soient adossés à une dimension unipolaire dominante ? Ces questions laissent entrevoir implicitement au moins deux conceptions des notions évoquées, qu'on peut résumer en deux catégories : l'analytique et l'historique.

Les démarches analytiques concernent les contributions qui se focalisent sur la description des pratiques linguistiques. Elles ne revendiquent ni leur caractère plurilingue, ni ne soulèvent de questionnements épistémologiques. C'est ce qu'on peut comprendre des approches typologisantes des francophonies (dans la tentative de bilan que j'effectue avec Robillard dans notre contribution), qui s'appuient exclusivement sur des traces et autres éléments matériels pour élaborer les dispositifs explicatifs d'appréhension de la francophonie. En prenant l'exemple des recherches sur « le » français au Cameroun, Venant Eloundou Eloundou se situe dans la même optique quand il explicite clairement un des grands principes de l'approche unipolaire de la pluralité : les réflexions (sociolinguistiques, didactiques ou littéraires) qui choisissent cette logique reposent sur des démarches technolinguistiques (Robillard, 2008) et n'ont des langues qu'une lecture systémique et techniciste. Rada Tirvassen développe un raisonnement similaire à travers une comparaison entre les français régionaux et les Englishes studies. Il interroge les approches de la variation dans ces deux champs et arrive à la conclusion qu'elles reposent, toutes, sur les mêmes repères théoriques et implicitement sur les mêmes épistémologies : le rationalisme et l'objectivité (qui se situent dans le prolongement des perspectives dialectologiques renforçant l'idéologie de l'État-nation)⁴. Eloundou

² Malgré les discours de sociolinguistes portant sur la prise en compte des expériences de locuteurs, les travaux dominants en francophonie restent sous l'empreinte de la communauté organique pensée par Senghor (1993), et privilégient une approche rationnelle des langues. Cette perspective considère l'histoire comme un récit chronologique dont la pertinence se limite à l'explication causale des situations (perçues comme des faits) rencontrées.

³ 1970 correspond à l'année de création de l'ACCT (l'Agence de coopération culturelle et technique), forme première de la francophonie institutionnelle, sous l'impulsion de Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Hamani Diori (Niger), Habib Bourguiba (Tunisie) et Norodom Sihanouk (Cambodge).

⁴ La référence à la philologie allemande (via Aarseleff) aurait pu conduire l'auteur vers d'autres développements s'il avait choisi de s'y attarder plus, ce qui aurait probablement permis de transcender des réflexions aux élans culturalistes caractéristiques des approches systémiques et analytiques.

Eloundou pense alors qu'il faudrait désormais explorer d'autres « approches innovantes », qui valorisent la place réservée au chercheur.

Ce souhait n'est pas nouveau en sciences humaines. Mais, il s'est presque toujours inscrit sous l'angle du progrès. Dans nos champs disciplinaires en effet, les approches individuelles, qui ouvrent la voie à des démarches discursives par exemple, sont souvent proposées en contrepoids à la mondialisation galopante. Si elles constituent des moments importants dans les problématisations des situations de francophonies comme nous l'explicite de façon critique la contribution d'Eloundou Eloundou, celle d'Abolou en constitue une illustration car elle montre que la complexité des situations ne peut être envisagée qu'à travers des signes (ici, « marqueurs »). Le propos de Schiavone peut se comprendre dans le même sens : les éléments matériels (écrits, affiches, etc.) situés dans une démarche différentielle laissent percevoir ce que pourrait apporter une approche lexiculturelle à la compréhension de pratiques francophones et sénégalaises. Dans l'ensemble, ces réflexions sont faites en opposition aux conceptions structurales qui n'ont de la langue qu'une conception strictement systémique. Pourtant et malgré leurs apports méthodologiques, elles reposent encore sur le même arrière-plan cartésien qui, depuis Aristote, fonde la notion de « langue » sur le système et les structures et laisse supposer qu'en affinant les procédures d'analyse, on pourrait mieux traduire « le » sens du monde.

À l'opposé de cette option analytique, une autre conception de « langue » et de « diversité » se veut historique. Elle offre ainsi à la réflexion des éléments peu habituels et entrevoit la diversité sous l'angle des expériences et de la sensibilité. Le texte proposé par Feussi et Robillard met en relief un point de vue contraire aux approches structurales et diffusionnistes plus fréquentes en francophonie, en explorant un point de vue de la « réception ». La notion d'histoire prend alors une orientation non-linéaire. Elle repose sur le processus du comprendre qui englobe simultanément des éléments socio-biographiques de l'historien-interprète. En étant articulé en tant que démarche de compréhension des langues et des expériences (francophones), l'histoire et la diversité sont alors identifiées comme des ressources théoriques et épistémologiques susceptibles de permettre une problématisation moins lisse de « la francophonie ». Une illustration de cette conception de la francophonie peut s'observer dans la contribution d'Ali Becetti. Ce dernier se demande s'il faut continuer de « croire » aux approches descriptives habituelles en sociolinguistique. À partir de l'exemple de l'alternance codique dans les usages de français en Algérie, il refait en partie une archéologie du terme « code » (très productif en sociolinguistique), pour montrer qu'une de ses origines c'est l'usage qu'en font les sciences de l'information (qui en ont une interprétation particulièrement structurale). Cela explique alors la vision atomiste des langues qui, privilégiant la conception saussurienne, n'envisage la communication qu'à partir de signes, éléments formels qui rendent possibles les processus de décodage et d'encodage. Il s'agit alors d'une conception technicisante des interprétations et des langues, qui, privilégiant alors les approches interaction-nelles/nistes, aura servi comme un des repères fondateurs à la sociolinguistique francophone. Réfléchir à la pluralité des situations de francophonie, c'est donc aussi et surtout comprendre que

les formes convoquées dans les approches sémiotiques et cartésiennes traduisent des expériences élaborées à partir d'un passé qui n'a plus de sens que par rapport à un futur dans lequel il projette. Autrement dit, adopter une approche historique et compréhensive des francophonies laisse entendre que l'idée du sens objectif et de l'unique interprétation est un leurre.

Dans l'ensemble, les contributions à ce volume vont s'inscrire dans l'une de ces deux approches qui, à bien réfléchir, ne sont perçues comme opposées que si on adopte un point de rationaliste.

3. Diversité linguistique et appropriation des langues

Il découle de ces deux grandes catégories, deux conceptions différentes de l'appropriation des langues.

La plus répandue, analytique, considère qu'apprendre c'est surtout avoir affaire à des dispositifs et à des méthodologies. Ce point de vue illustre à mon sens la conception institutionnelle de l'appropriation des langues actuellement dominante comme on peut l'observer dans le projet IFADEM (*Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres*) élaboré pour l'Afrique francophone et soutenu par les institutions francophones. Un de ses objectifs est d'« assurer une éducation de base équitable, inclusive et de qualité pour tous »⁵. La méthodologie d'élaboration du Livret 1 (« Tenir compte des variations linguistiques et culturelles : repérer les erreurs phonétiques et grammaticales, et y remédier ») pour la RDC/Kinshasa ne laisse pas de doute quant à la démarche et à la posture des descripteurs :

« Pour *minimiser le caractère subjectif de nos descriptions*, nous avons essayé, lorsque des choix se présentaient, de *ne pas laisser la personnalité de chacun dicter la décision*, mais de prendre des décisions concertées et cohérentes » (Nzumba Nteba Luvefu et *al*, 2013 : 5).

« Dans le présent livret, nous avons cherché à *minimiser les différences observables* à l'intérieur du kiswahili, du lingala, du ciluba et du kikongo. Cela ne veut évidemment pas dire que nous avons voulu nier les variétés régionales et locales de ces langues. Cela veut simplement dire que nous avons essayé de *sélectionner des exemples illustratifs* en espérant qu'ils sont partagés par le plus grand nombre, mais tout en sachant que localement certains de ces exemples peuvent ne pas être représentatifs ou être tout simplement absents... l'objectif est de donner au maître une méthode de travail, pour lui comme pour ses élèves, non de l'enfermer dans des modèles et des théories qui risqueraient de l'éloigner de la réalité de la classe et de l'école » (Nzumba Nteba Luvefu et *al*, 2013 : 5).

(l'italique dans ces deux extraits est de mon fait).

Les séquences surlignées sont assez éloquentes pour traduire la démarche objectivante qui préside les travaux de ce projet avec, en plus, une posture qui privilégie le point de vue du chercheur-expert, doublé d'une volonté d'imposition et de généralisation. Dans la conception de cet ouvrage, les chercheurs à l'œuvre se proposent en effet de « donner » *l'outil* de travail aux différents maîtres. Cette démarche rappelle la posture paternaliste et misérabiliste associée aux conceptions institutionnelles de la francophonie (voir Provenzano, 2011); et repose sur une

-

⁵ https://www.ifadem.org/fr

approche technicisante de la langue et objectivante des phénomènes rencontrés. Dans les projets portant sur l'appropriation formelle des langues, cela conduit à une représentation de la didactique des langues orientée par un seul objectif : conduire les apprenants à la maîtrise de structures et de systèmes linguistiques. Pourtant, à y réfléchir, s'approprier une langue c'est aussi mobiliser des phénomènes expérientiels, c'est se transformer et donc se construire autrement.

Cette conception est très peu développée sur le plan institutionnel. Elle se veut fondamentalement diversitaire comme nous le laisse entendre Félicité Epongo, qui s'intéresse au rôle que pourrait apporter le pidgin dans la didactique du français en contextes (non)francophones au Cameroun. Sa réflexion montre que le caractère non standardisé du pidgin constitue un élément pertinent pour désormais envisager autrement la didactique des langues dans les situations anglophones du Cameroun, en partant d'une perspective de l'appropriation. Ce dernier présente l'avantage d'envisager les langues non pas comme de simples outils formels, mais comme des phénomènes élaborés expérientiellement, articulés à une démarche altéritaire et réflexive. F. Epongo s'inspire en fait de Castellotti (2017 : 52) qui traduit la notion de langue à l'aune d'une compréhension historicisée de la diversité, en rapport avec les projets de « personnes concernées » par les situations envisagées. Ce point de vue, qui n'homogénéise pas la diversité humaine conduit à un renversement des démarches habituelles. Elle ouvre ainsi la voie à l'option de la réceptionappropriation : la réflexion ne vise ni à imposer une conception du monde, ni à expliquer causalement la façon d'enseigner ou d'apprendre. Son objectif c'est de (faire) réfléchir aux dimensions processuelles qui permettent de comprendre, à chaque fois, le parcours d'enseignement / apprentissage des différents participants (dont les institutions) aux situations éducatives.

4. Envisager les francophonies (africaines) sous des perspectives différentes ?

À la différence des approches objectivantes qui mettent en lumière un seul point de vue à chaque fois, ce changement de regard laisse penser qu'il faudrait valoriser les points de vue de tous les (non-)francophones qui participent du dynamisme des francophonies. Comment procéder alors ? Une des pistes consisterait à partir du principe que la diversité des francophonies (africaines) repose sur des différences et conflits que les consensus entre universitaires et institutions ne peuvent que voiler. Cette diversité ne comporte pas que des éléments descriptibles et des expériences empiriques. À partir d'expériences de la migrance articulant l'Afrique et l'Acadie, Marie-Laure Tending explique que cela peut également consister à traduire des représentations variées du monde, empreintes d'imaginaires et d'idéologies produits d'expériences développées le long d'un parcours particulier (comprenant des positionnements évolutifs) qui (re)constitue l'histoire (changeante) de chacun. Adopter ce point de vue pourrait aider au renouvellement de réflexions sur les plans universitaires et institutionnels, à condition que cessent les discours d'essentialisation de la diversité qui la traduisent sous l'angle de l'amélioration des procédures de compréhension. Comme on le comprend dans le texte qui clôt ce volume, les perspectives phénoménologiques et herméneutiques (PH) rendent encore mieux compte de ces processus en les positionnant plutôt sous l'angle de *Introduction* 13

l'expérienciation (centrée sur l'investissement de l'interprète). Démarche originale qui mérite d'être explorée après des siècles de réflexions dominées par les démarches analytiques, le point de vue PH permet d'envisager des changements sans les inscrire sous l'angle du progrès et sans nécessairement rechercher de précision méthodologique. Mais comme l'esquissent les perspectives PH, suffira-t-il de traduire les langues sous un angle historique? Quel que soit le cas, il conviendrait de dépasser les discours habituels de construction de la francophonie, qui s'en tiennent très souvent aux déclarations intentions avec pour but implicite, de reproduire les catégories établies et de pérenniser la conception rationaliste dominante.

À partir d'une réflexion d'ordre épistémologique, on pourrait s'intéresser aux dimensions critiques qui, seules, permettraient d'appréhender la myriade des sinuosités expérientielles qui autorise une compréhension de la francophonie sous l'angle véritablement diversitaire. Je veux ici faire écho à un leitmotiv qui revient régulièrement dans les discours d'universitaires proches de la pensée postcoloniale : décoloniser les francophonies et les savoirs produits dans ces situations qui ne seraient plus a priori impériales ou dominées (Dorlin, 2007). Bien que je ne partage pas toutes les thèses de ces approches (leurs fondements sémiotiques par exemple), elles ont eu le mérite de poser clairement des bases d'un débat autour de la domination qui peut être investi autrement en francophonie, pour considérer les savoirs francophones et les francophonies dans une perspective expérientielle, avec comme axe de réflexion le sens et la pertinence. Les francophonies (africaines) prendraient alors plus au sérieux la notion de diversité car elles mettraient en débat les intérêts et les points de vue de toutes les personnes concernées par les situations perçues comme francophones, et traduiraient des situations où le sens légitime serait celui pertinent pour ceux qui s'investissent dans le processus interprétatif. Il s'agirait donc d'une francophonie axée sur la pensée comme je l'explicite à la fin du volume : elle articulerait histoires et parcours de vie et permettrait en ce sens de réconcilier, en les situant par rapport à des projets, différentes approches des langues et de la diversité. Voilà une démarche qui pourrait, à mon avis, sortir « la » francophonie du flou (Baggioni, 1996) actuellement caractéristique de son histoire.

Bibliographie

- ASSEMBLEE NATIONALE (2014). «La Francophonie: action culturelle, éducative et économique », *Rapport d'information* déposé par la Commission des affaires étrangères en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 14 novembre 2012 François Rochebloine (Président) et Pouria Amirshahi (Rapporteur). URL. http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1723.asp.
- BAGGIONI, D. (1996). « Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions) », in Robillard D. de et M. Beniamino, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 789-803.
- BATIANA, A. et G. PRIGNITZ (éd.). (1998) Francophonies africaines, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

- CASTELLOTTI, V. (2017). Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation, Paris, Didier.
- DORLIN, E. (2007). « Décoloniser les structures psychiques du pouvoir. Érotisme raciste et postcolonie dans la pensée d'Achille Mbembe », *Mouvements* 2007/3, n° 51, pp. 142-151.
- KILANGA, J. et al. (2014). « Le français, en contact avec les autres langues, un atout pour la francophonie? », in François Argot-Dutard (dir.), Le Français, une langue pour réussir, Acte des Sixièmes rencontres de Liré, 2012, Rennes, PUR.
- L'ESTRAC, J.-C. de (2016). Francophonie De Hanoï à Dakar. Le pacte brisé, Paris, Le Cherche Midi.
- NZUMBA NTEBA LUVEFU A.-M. et al. (2013). Livret 1 Tenir compte des variations linguistiques et culturelles: repérer les erreurs phonétiques et grammaticales, et y remédier, IFADEM, MEPSP.
- OIF (2014). Le Rapport sur la langue française dans le monde de l'Observatoire de la langue française http://www.francophonie.org/Langue-Française-2014/.
- ROBILLARD, D. de (2008). Perspectives alterlinguistiques. Volume 1 : Démons, Paris, l'Harmattan.
- SENGHOR, L.-S. (1962). « Le français langue de culture », *L'Esprit* « Le français langue vivante », novembre 1962, pp. 837-844.
- SENGHOR, L.-S. (1993). Liberté 5 : le dialogue des cultures, Paris, Seuil.
- TRAVERSO, E. (2016) Mélancolie de gauche. La force d'une tradition cachée (XIX^e-XXI^e siècle), Paris, La Découverte.

« LA FRANCOPHONIE » : PROLÉGOMÈNES À UNE PERSPECTIVE DE LA RÉCEPTION

Valentin FEUSSI et Didier de ROBILLARD

EA 4428 DYNADIV - Université François Rabelais de Tours avec la collaboration de Marie Laure TENDING EA 2661 - CREN-Le Mans - Université du Maine

Cette contribution vise à considérer le concept de francophonie du point de vue de la réception des différents acteurs sociaux et institutionnels entre autres, en adoptant un autre point de vue que celui qui a prédominé jusqu'ici (Brunot, 1905; Bruneau, 1969, Coste, 1984; Chaurand, 1999; Picoche/Marchello-Nizia, 1999; Antoine/Cerquiglini, 2000), à savoir celui de l'*appropriation*, et pas uniquement pour diversifier les perspectives diffusionnistes habituelles. Nous nous revendiquons d'une perspective « herméneutique » en ce sens que cette réflexion consistera à mettre en perspective la francophonie autrement afin d'en proposer un regard peu habituel, imprégné d'expériencialité.

Nous argumenterons dans un premier temps pourquoi adopter une perspective de la réception, en insistant sur le caractère polycentrique (voir note 7 *infra*) du français qui conduit à une possibilité peu explorée jusqu'ici suggérée par la tentative d'« histoire à parts égales » (Bertrand, 2011). Nous continuerons ensuite en revenant sur les principales typologies de la francophonie avec les histoires qui les sous-tendent, globalement dominées par un point de vue, celui de l' « exportation » de la langue française qui rappelle une des conséquences saillantes de la francophonie : l'universalisme francophone. Dans un troisième temps, nous nous décentrerons pour présenter quelques situations de francophonies qui relèvent de catégorisations peu habituelles du point de vue de la réception avant d'en tirer, en dernière articulation, une conséquence : comprendre la francophonie selon une perspective diversitaire et historicisée.

1. Pourquoi une perspective de la réception ?

L'histoire circulante de la francophonie équivaut à des narrations de rencontres et de projets organisés dans une perspective qui privilégie les liens politiques et économiques renforcés par des hypothèses qui, sur le plan scientifique, consistent à faire fi des expériences des premiers intéressés (sauf quelques rares exemples : Boudreau et Dubois, 1993 ; Daigle, 1993) pour raconter, d'un point de vue qui n'est pas le leur. La naissance et l'histoire de la francophonie ont pourtant donné lieu à des rencontres entre des peuples, de continents différents, d'un type analogue à ce qui a pu être raconté par l'historien Romain Bertrand qui revendique la possibilité de proposer un autre point de vue que celui du vainqueur de la rencontre. Il propose alors de mettre un terme à l'européocentrisme, à cette asymétrie de l'ignorance / connaissance qui conduit non pas seulement au mépris de l'autre, auquel cas il existe encore, mais surtout à son oubli pur et simple.

1.1 Une histoire ni « symétrique » ni « à parts égales » ?

Dans son ouvrage *L'histoire à parts égales* en effet, Romain Bertrand tente d'écrire l'histoire commune des Hollandais et Malais/Javanais, en inversant la problématique habituelle, qui a consisté, jusqu'ici, pour les Hollandais à présenter cette histoire, en se focalisant sur le « *gentlemen's club* européen » (Bertrand, 2011 : 13) qui propose l'histoire du monde d'un point de vue ethnocentrique focalisé sur l'Europe et son expansion dans le monde. Il s'agit alors de la raconter du point de vue des Javanais et Malais, d'inquiéter des certitudes en prenant en compte des archives de contacts de part et d'autre, à considérer « d'étranges dissemblances et de troublantes similitudes » (Bertrand, 2011 : 22). Bien entendu cette entreprise se heurte à nombre d'obstacles : disponibilité documentaire, difficulté à inverser le point de vue (Bertrand n'est pas Javanais ou Malais), altérité historique (il ne vit pas au XVI^e siècle).

Dans l'espace francophone, ce qui s'écrit sur la francophonie se fait rarement d'un point de vue explicitement revendiqué comme d'«ici». Il faut bien sûr exclure nombre d'auteurs du « nord » (Canadiens, notamment Québécois, Belges, Suisses) de cette perspective, lorsqu'ils ne parlent pas des autres, puisqu'ils font partie des rares qui écrivent de leur point de vue. La plupart des autres auteurs écrivent dans une posture complexe, difficile à cerner, à plusieurs voix. Leur formation, souvent en France, ou dans une université du « nord », fait qu'ils écrivent probablement d'un point de vue « septentrional », en greffant sur ce point de vue une expérience et des compétences « méridionales ». La question, que nous ne trancherons pas, est de savoir si ces travaux sont superficiellement « habillés » à l'occidental pour être validés dans le « nord », mais avec une cohérence et un ancrage foncièrement « méridionaux », ou si, le point de vue créant l'objet, le point de vue « nord » trie, sélectionne, hiérarchise, selon une cohérence du « nord », des expériences du « sud »? Un exemple de ces situations serait le cas des méthodologies « IFA » qui préconisaient qu'une sélection d'unités lexicales recueillies par un lexicographe du « nord » soient soumises pour validation à un jury « local » considéré comme « représentatif » (Bal, 1988 : XIV). Cependant ce jury ne pouvait que valider une « présélection soumise », ² et ne pouvait pas en proposer l'élargissement, si bien que l'on peut sans doute admettre que la logique qui prédominait, dans ce cas, est celle sous-tendue par un point de vue du « nord ». ³

Notre objectif ici est moins d'« équilibrer » ou d' « inverser » mécaniquement les points de vue comme semble le vouloir Bertrand, que de les « diversifier », parce que la francophonie ne peut pas se projeter dans un avenir que l'on dit

¹ Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire.

² Le jury est composé de « personnes ayant effectué au moins le premier cycle du secondaire » (Lafage, 1993 : 33) ou bien « d'étudiants autochtones, originaires de régions différentes » (Bal, 1988 : XX). En ce sens, ce sont les normes scolaires qui constituent le mètre étalon au moyen duquel toutes ces pratiques sont appréhendées avec, en arrière-plan, toute la puissance symbolique de l'école productrice de la classe des élites qui ont tendance, devant un universitaire (européen de surcroit), à dévaloriser les pratiques locales.

³ Il ne s'agit pas d'affirmer que l'on doit être « natif » d'une situation pour en parler, tous les discours étant légitimes, à condition qu'ils soient suffisamment réflexifs et explicites (Bayoux, 2008 : 342).

fréquemment « pluriel », en ne reconnaissant qu'une seule façon de raconter l'histoire et de vivre la francophonie, la proposition / imposition / « naturalisation » d'une histoire unique étant peut-être le début de l'imposition de l'unimodalité à la pluralité : une histoire, un projet politique, une langue, une littérature, une langue et probablement... un avenir.

Cette démarche consisterait à réfléchir dans de nouvelles perspectives qui se développent de plus en plus (voir par exemple Klinkenberg, 2015; Moura, 1999) et qui sont centrées sur la diversité. Cette histoire consisterait à considérer qu'il faut être au moins deux pour faire une histoire, voire que l'histoire d'un point de vue expérientiel est inévitablement altéritaire puisqu'on raconte toujours à quelqu'un d'autre. Il s'agirait alors, nécessairement, d'un croisement d'interprétations qui suppose des expériences singulières. Le point de vue présenté le serait alors avec différents enjeux de pouvoir. D'où la question : *qui écrit l'histoire, quand, pour qui, pour quoi ?*

Pour ce qui concerne cette contribution, des éléments de réponse au premier pan de la question permettraient de mieux situer notre réflexion, en particulier des narrations d'expériences diverses (*infra*) qui correspondent à des esquisses de description des situations de francophonies. Venant d'horizons assez contrastés (Cameroun, Ile Maurice, Sénégal) les auteur(e)s diffèrent également par l'âge (entre la cinquantaine et la trentaine), les parcours scolaires (effectués dans ces pays d'origines, avec des scolarisations souvent bilingues). Ils sont originaires de groupes socio-ethniques variés, tantôt majoritaires, tantôt majorisés, diversement intégrés aux sociétés d'origine, le hasard des parcours académiques produisant une rencontre fort improbable à Tours. Ces éléments permettront des réceptions situées de nos discours qui doivent être perçus comme des traductions de nos projections respectives dans des relations, des récits partiels de nos histoires respectives. Nous sommes en effet d'avis que la compréhension est étroitement liée à l'histoire du scripteur et/ou de l'interprète. Pour plus d'explicitation, essayons d'interroger le rapport entre l'historien et son histoire en prenant appui sur l'épistémologie de l'histoire.

1.2 L'épistémologie de l'histoire et l'interprétation des autres

L'épistémologie des sciences humaines permet de problématiser ces questions, notamment les réflexions menées par certains historiens et anthropologues. Pour en prendre un bon exemple, on pourrait considérer cela avec le regard de l'inclassable M. de Certeau, épistémologue, historien, sociologue. Il considère en effet qu'« une autorité se met à sa véritable place lorsqu'elle se reconnaît comme l'un des termes d'une combinaison plurielle » (Certeau, 1987 : 123), ce qui, déjà postule que plusieurs sources d'histoire est préférable à une seule.

« Chaque innovation culturelle ou scientifique implique ce rapport – énigmatique mais inéliminable – entre une *situation* (ou un « choix » de civilisation) et une *raison* (qui la « vérifie »). Chaque science se réfère à un mouvement historique. Elle en explicite les possibilités, sur un mode discursif qui lui est propre. Elle implique un « autre » qu'elle-même : l'histoire qui l'a permise et reste l'a *priori* de toute rationalité. Tout langage cohérent fonctionne grâce à des préalables qu'il suppose sans les fonder. » (Certeau, 1987 : 208).

⁴ Au sens de *présenter comme inévitable, objective, naturelle.*

À partir de ce lien établi par Certeau entre l'histoire et les différentes possibilités d'interprétation, il nous semble donc indispensable, sans pouvoir traiter l'intégralité de ces questions ardues ici, d'amorcer cette perspective nouvelle, sans avoir les moyens de la poursuivre à terme ne serait-ce que faute de place. De ce point de vue, cet article a tenté de réunir des « ressortissants » de francophonies (africaines) à divers titres, en faisant varier quelques dimensions pertinentes : nationalités d'origine, pays de résidence, âges, positions sociales, genre, bref, d'expériences différentes. Certes, ils n'épuisent pas la complexité de ces francophonies. Il s'agit d'écrire une histoire tout en revendiquant son caractère situé, à la différence de pratiques habituelles en francophonies qui, bien que se revendiquant parfois de la diversité, privilégient un point de vue monolithique et partiel sans véritable explicitation. M. de Certeau problématise pourtant le processus historique dans une altérité radicale :

« Dans cette perspective, « comprendre » [...] c'est chaque fois leur demander [aux textes] autre chose que ce qu'ils ont voulu dire; [en histoire religieuse] c'est les interroger sur ce qu'ils nous apprennent d'un statut social à travers les formes collectives ou personnelles de la vie spirituelle; c'est entendre comme une représentation de la société ce qui, de leur point de vue, fondait la société. [...] Cela même qu'ils avaient à expliquer par une vérité (Dieu, la providence, etc.) est devenu ce qui nous rend intelligibles leurs explications. D'eux à nous, le signifiant et le signifié ont roqué. Nous postulons un codage qui inverse celui du temps que nous étudions. » (Certeau, 1975 : 148).

Il s'agit, pour l'historien, de partir non pas de directives institutionnelles figeantes, mais de ce qui ferait sens pour lui. On peut donc émettre l'hypothèse que l'histoire serait une construction liée à des arrière-pensées. De la même façon, l'interprétation du monde implique également ce qui fait monde pour l'interprète, ses expériences et ses projets. Cela conduit à penser que le rôle de l'interprète est central dans la production du monde qui l'entoure, ce dernier étant une projection d'expériences. C'est d'ailleurs en ce sens qu'on peut comprendre l'historien Marrou (cité dans Feldman, 2002 : 103) qui affirme que « l'histoire est inséparable de l'historien » car elle renvoie à « une aventure spirituelle où la personnalité de l'historien s'engage tout entière ». Les différentes interprétations en francophonies résonnent ainsi en contrepoint avec des contextes marqués par des tensions, conflits et différentes rencontres, une articulation de la conscience d'identités et de l'appel de l'altérité. En fait, l'altérité est constitutive du discours historique et de l'historien, du chercheur comme de tout interprète. À la différence des historiens implicitement objectivants (puisque leurs récits sont présentés comme unique ou principale possibilité) qui cherchent surtout à reconstituer le passé (par des tentatives de reproduction d'événements passés dans le but d'en rétablir les formes originales), il s'agit, dans cette perspective, de réinterpréter le passé, de le remuer en effectuant des allers-retours avec le présent⁵, de mettre ainsi incessamment en tension absence et projets. Cela permet en même temps de faire place à l'autre et de se situer dans un entre-deux toujours en déséquilibre. Cette modalité de compréhension du monde

⁵ « Aucune existence du présent sans présence du passé, et donc aucune lucidité du présent sans conscience du passé. Dans la vie du temps, le passé est à coup sûr la présence la plus lourde, donc possiblement la plus riche, celle en tout cas dont il faut à la fois se nourrir et se distinguer. » (M. de Certeau cité par Dosse, 2003).

n'est que rarement revendiquée sur le plan de la recherche, sinon par des perspectives phénoménologiques et herméneutiques (désormais PH) dont la contribution de V. Feussi (dans ce volume) en esquisse quelques articulations susceptibles d'éclairer notre propos.

Dans l'ensemble, cette perspective consiste à prendre le contre-pied des démarches à base universalistes, qui situent leur valeur dans leur capacité à généraliser. L'herméneutique, en montrant au contraire combien chaque compréhension est particulière, essaie de mettre d'autres en mesure de comprendre ces expériences particulières de compréhension. Malheureusement, dans l'espace restreint de ce texte, il n'est pas possible à chacun de ses auteurs de faire ce travail, effectué dans d'autres textes plus longs (Robillard, 2008; Feussi, 2006, Tending, 2014) auxquels le lecteur pourra se référer. L'exercice, on le comprend donc, ne peut pas se faire dans toute son ampleur ici, et ne l'est qu'à titre expérimental et indicatif, tout comme il n'est pas possible ici d'exposer l'ensemble des éléments saillants des perspectives PH. Il s'agit donc d'amorcer ici une tentative, pas d'en épuiser toutes les possibilités. Après cet éclairage sur le lien entre histoire et historien-interprète, revenons vers des façons de raconter l'histoire en rapport avec la notion de francophonie dont les liens avec la diversité sont régulièrement revendiqués.

2. La francophonie : appropriation, pluralité

Sur la base de cette diversité / pluralité, la francophonie ne peut qu'être polycentrique, polynomique⁶ (Marcellesi, 2003; Laroussi et Babault (éd.), 2001) puisqu'une des caractéristiques centrales de la francophonie est d'être un lieu de rencontres entre langues et cultures (ce qui ne doit pas laisser oublier que ces rencontres sont structurées par des rapports de force). En effet, si les sociolinguistes montrent aisément l'hétérogénéité du français dans des « descriptions » de la variation du français (Robillard et Beniamino (éd.), 1993/1996; Gadet, Ludwig et Pfänder, 2008), il n'est pas si facile de montrer que ces variations sont prises en charge soit par les populations concernées, soit par des institutions dans la francophonie, les déclarations d'intention d'institutions internationales comme l'AUF et l'OIF⁷ demeurant souvent sans effets. Cela est sans aucun doute lié à la démographie de la francophonie (une partie importante des francophones est de nationalité française, une autre importante au Québec, en Belgique...) en sachant que de nombreux Français ne se revendiquent pas de la francophonie, considérant que cette notion est réservée aux francophones « hors de France ». Un autre facteur est évidemment lié aux forces économiques et politiques en présence, qui favorisent

⁶ Pour notre propos, il conviendrait de rappeler que les usages de « pluricentrique » de « polycentrique » sont synonymiques et indiquent l'idée d'une pluralité de centres, de normes dynamiques, contrairement à Pöll (2005) pour qui ces centres constituent des pôles stables. Dans la même lancée, la polynomie nous permet particulièrement de discuter de l'acceptation mutuelle, en ce sens que chacun peut parler une variété / un pôle de langue sans que la communication en souffre, ce qui suppose implicitement une interconnaissance et une acceptation des différences : on n'est pas hostile à l'hétérogénéité, on peut d'ailleurs s'en servir comme modalité de projection de soi.

⁷ AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) / OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).

les pays dits du « Nord », même si, en leur sein, fait parfois rage un débat sur le choix de la norme, comme c'est le cas au Québec (Meney, 2005 par exemple).

Si on fait un bilan des différentes façons de raconter l'histoire de la francophonie (Valantin, 2010; Guillou et Tang Phan, 2011; Tréan, 2006; Ntole, 2004; Tétu, 1992), on peut avoir l'impression qu'elle est variée. Si on s'intéresse à ce titre aux principales typologies de la francophonie, dans la mesure où elles constituent des condensés d'histoire, on constatera que celle de Bal s'assume explicitement diffusionniste. Les réflexions de Chaudenson (1989, 1991) et Manessy sur les typologies en revanche, sans renoncer totalement à la logique diffusionniste, amorcent un tournant vers la réception comme on le verra, puisque Manessy se pose la question de la structure et de la complexité sociolinguistiques des pays où arrive le français, quand Chaudenson se contente d'adapter le propos de ses prédécesseurs aux situations créoles.

2.1 Les principales typologies existantes

Bien que la francophonie se revendique d'une perspective qui considère la diversité, on a l'impression que ce concept n'est ni explicité, ni problématisé en fonction des histoires particulières (parfois étranges) à partir desquelles cet ensemble de solidarités et de conflictualités a pu être mis en place. Elle priorise sans explicitation une diversité considérée comme le « ciment » d'un « universalisme francophone » postulé (Guillou, 2005). Pourtant, d'un point de vue local, les situations de francophonie dépendent de rapports de personnes vivant d'un point de vue local au français, ce qui suppose le questionnement d'expériences sociétales, les typologies de la francophonie pouvant nous aider à imaginer ces expériences diverses, raison pour laquelle nous nous y appesantissons.

À notre sens, les typologies du français et de francophonies réfèrent nécessairement à des projets articulés à des imaginaires de la diversité. Cela suppose une valorisation de l'activité de l'interprète qui oriente et sémantise son expérience du monde. On pourrait donc logiquement penser que les typologies de francophonies connues à l'heure actuelle renvoient à des usages et à des histoires de francophones et révèlent différentes façons d'expériencer « le » français. Une conséquence de ce postulat c'est non seulement l'hétérogénéité des francophonies, mais leurs projections altéritaires.

De ce point de vue, raconter l'histoire des francophonies de cette façon induit nécessairement une critique des approches habituelles. Si nous prenons par exemple la typologie élaborée par Valdman (1979), le regard qui la sous-tend se veut plus synchronique et soulève des problématiques d'ordre systémique ne cadrant pas avec les préoccupations sociohistoriques qui sont les nôtres. Nous envisageons de raconter les histoires des francophonies autrement, en investissant partiellement les modèles que présentent Bal (1977) et particulièrement Manessy (1979) et Chaudenson (1989) qui s'intéressent, chacun à sa façon, au point de vue local. Ils surfent également sur la posture de l'imposition (les deux derniers intègrent également la réception du français), mais présentent des arguments que déclinera, presque une quinzaine d'années plus tard, la représentation de Klinkenberg (2001 et 2015) – malheureusement moins évoquée dans les travaux en francophonie. Pour

mieux clarifier cette posture de la réception, repartons de la notion d'expansion clairement définie par Bal (1977).

2.2 L'expansion du français : importation ou imposition ?

Le modèle de Bal (1977) est le premier à articuler les zones de français selon des processus historiques que sont la « tradition » (francophonies de longue date, considérées comme berceaux du français) et l' « expansion », en sachant que cette dernière se décline selon des modalités d'« importation », de « superposition », d'« implantation » et de « rayonnement culturel ». Le terme « importation » est particulièrement critiquable de notre point de vue : tout en semblant adopter un point de vue de la réception, il attribue à des populations, considérées comme demandeuses, une volonté d'appropriation du français, une action consciente et volontaire, alors qu'elles se l'ont vu imposer. L'introduction du français dans les pays francophones n'a jamais relevé d'un choix délibéré de populations. Il serait au fait plus pertinent de présenter l'entrée du français en Afrique sous l'angle de l'imposition menée grâce à des institutions comme l'armée, l'école et l'église déterminantes dans la diffusion des langues. Pourquoi cette priorisation d'un point de vue diffusionniste qui caractérise en partie ou totalement les modèles proposés ?

Pour répondre à cette question, il faut se tourner vers les fonts baptismaux de la Francophonie, avec la création de l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique) lors du sommet de Niamey en 1970. Regroupement de « vingt-six pays partiellement ou entièrement de langue française »¹³, la priorité n'est pas linguistique, puisqu'il est surtout question de « *compléter et [...] diversifier la coopération existante* » (Tétu, 1992 : 113) qui a débuté avec l'OCAM, ¹⁴ « dans le respect absolu de la souveraineté des États, des langues et des cultures »¹⁵. Dans cette logique, l'ACCT devient demandeuse de réflexions liées à son développement et au renforcement d'une coopération multilatérale entre ses membres. Cinq ans après sa création, elle comprend l'importance du facteur « langues » et s'ouvre de ce fait aux milieux non institutionnels à la quête d'« avis extérieurs » (Chaudenson, 2012). Cela

⁸ « Liée à des déplacements de population ».

^{9 «} Lorsque, généralement pour des raisons politiques, une langue en vient à assumer partiellement ou exclusivement dans un territoire alloglotte des fonctions sociales considérées comme supérieures ».

^{10 «} Une langue étrangère devient langue maternelle d'un grand nombre d'habitants d'un territoire donné ».

¹¹ « Une langue, le plus souvent sous sa forme littéraire, est étudiée en dehors de son domaine et qu'en tant que langue étrangère, elle est pratiquée par des alloglottes d'un certain niveau socio-culturel ».

¹² Dans ces pays qui n'existaient d'ailleurs pas pour plusieurs sous la forme politique étatique actuelle, le français, considéré sous l'angle de la superposition ou de l'importation, est une conséquence de l'imposition.
¹³ Il s'agissait « de créer un instrument souple et efficace de coopération, grâce à la langue

¹³ Il s'agissait « de créer un instrument souple et efficace de coopération, grâce à la langue française considérée comme un facteur de rapprochement de nos peuples, de communion des cultures et de progrès commun » (Léger, J.-M. in Trang Phan et Michel Guillou, 2011 : 197).

¹⁴ Organisation commune africaine et malgache.

¹⁵ Article 1^{er} de la Charte de l'ACCT (1970).

conduit dès lors, vers la première décennie de son existence, ¹⁶ à des réflexions dans le but de proposer des schémas / hypothèses dont l'objectif serait de dégager des « propositions en faveur de la convivialité des langues du monde francophone » (Chaudenson, 2012). Or cette « convivialité » s'établit en partie par le partage d'un élément commun, LE français qui devient une ressource institutionnelle imposée.

Sans récuser cette posture diffusionniste, Chaudenson (1989, 1991) va continuer la réflexion sur ces schémas organisationnels des langues en francophonie. C'est ainsi qu'il mobilise les notions de « corpus » et de « status » non pas pour dresser un état de situations de français comme Bal et Valdman, mais pour interroger, à la suite de Manessy, les modes d'appropriation du français ainsi que des situations de productions langagières en francophonie. Cela le conduit, dans une tonalité ironique, à concevoir une typologie de locuteurs du français fondée notamment sur le contraste entre compétences et déclarations de politiques linguistiques officielles, ¹⁷ au moins pour l'Afrique. Ce modèle articule alors deux points de vue contradictoires (mais non présentés comme tels par l'auteur) sous l'angle de l'expansion du français : la diffusion/imposition et l'appropriation qui suppose des choix expérientiels des populations et leurs positionnements face à des enjeux en français qui glosent leurs représentations et les valeurs sociales ¹⁸ du français (promotion, positionnement social, etc.).

2.3 De l'imposition à l'appropriation

Avant Chaudenson, Manessy (1979) s'était déjà inspiré de situations africaines pour proposer un modèle mettant en lien deux éléments importants : le cadre micro-sociolinguistique (le locuteur) et le cadre macro-sociolinguistique (le pays).

Sur un plan macro-sociolinguistique, il aborde la problématisation par les pays africains ¹⁹ nouvellement indépendants des rapports entre « le » français et la /

.

¹⁶ Selon Tétu (1992 : 117), il a fallu une « une quinzaine d'années à l'Agence pour se définir ».
¹⁷ Les « francophones » sont soit des locuteurs parfaits du français, soit des locuteurs qui possèdent une compétence minimale - les « francophonoïdes » possèdent par contre, à des degrés divers, certains éléments de compétence. Enfin les « franco-aphones » sans compétence linguistique en français. Ces catégorisations nous laissent tout de même dans un flou car on ne voit aucun élément concret pour distinguer clairement « francophone » et « francophonoïde ».
¹⁸ Il est important de préciser ici que dans cette réflexion, le terme « social » doit être compris comme l'expression d'une solidarité qui permet l'épanouissement impliqué de chacun dans un ensemble plus vaste, ce qui rapproche plus de « socialité » : nous considérons en effet que l'homme est un « être ensemble » qui ne se comprend que dans la recherche de l'humain en autrui, ce qui lui permet en même temps de se comprendre grâce au processus d'altérisation et de réflexivation. Il ne s'agit pas d'une solidarité bienfaisante, mais de la connaissance (en tant qu'acte de pensée) du fait qu'on n'existe que dans la relation, dans ses rapports au monde (Blanquet, 2012).

¹⁹ Comme le rappelle Chaudenson (2012), les raisons des choix de politiques linguistiques peuvent être critiquables : elles sont politiques (assurer l'unité nationale des jeunes États nouvellement indépendants) ; culturelles (le modèle éducatif occidental est par exemple imposé en Afrique par les nouveaux cadres car il s'agit des modèles dans lesquels ils ont été formés). Nourris de bonnes intentions, les dirigeants locaux du moment ont probablement considéré ces décisions comme pertinentes, l'idée sous-jacente étant entre autres que le français étant une langue scientifique, l'éducation par le français permettrait aux pays du Sud de se rapprocher de ceux du Nord pour ce qui concerne le développement économique.

les langue(s) locales. Il en découle trois catégories d'États qui sont ainsi : 1) linguistiquement homogènes (Rwanda, Burundi) ; 2) hétérogènes mais possédant une langue dominante (généralement celle de la capitale) au niveau national à la fois vernaculaire (bambara, wolof, ewe, fon) et véhiculaire ou seulement véhiculaire (sango et lingala) ; et hétérogènes sans langue dominante (Cameroun, Cote d'Ivoire, Tchad, Guinée, Congo, Burkina Faso, etc.).

Un affinement de ces points de vue autour de l'interprète nous orientera vers un cadre sociolinguistique et expérientiel. C'est de ce point de vue que Manessy (1993, 1994) conceptualise les rapports au français à travers le terme vernacularisation, processus qui rendrait explicitement compte du travail d'appropriation des langues (voir le texte de V. Feussi, ici-même). Cette posture révèle ainsi différents enjeux, en lien avec « le » français, que révèlent les activités de locuteurs-interprètes dans des relations à l'altérité, et implique une ouverture à l'altérité tout en impliquant un point de vue partagé par toute personne concernée par la situation : « que je reconnaisse la nécessité de laisser s'imposer en moi quelque chose qui s'oppose à moi, même quand il n'y a personne d'autre pour le faire valoir contre moi » (Gadamer, 1976: 384). Il s'agit alors d'admettre l'expérience herméneutique comme fondamentale dans la construction de soi en ce sens qu'elle met en rapport une expérience du passé non pas comme une simple reconnaissance, mais dans la perspective d'un questionnement critique de son influence. Cela équivaut nécessairement à rechercher ce qu'elle a à dire pour le présent, ce qui suppose alors une forme d'ouverture qui conduit au développement de ressources relationnelles, sociétales, culturelles, linguistiques et identitaires qui conduisent ainsi à la vernacularisation.

On peut en déduire que les caractérisations des situations de francophonies dépendent d'au moins deux éléments qui méritent d'être mis en relief :

- Une interprétation d'un point de vue qui, implicitement, ne peut qu'être local de l'histoire coloniale et des rapports avec un des instruments de domination, la langue. Cela nous conduit dès lors à interroger les modalités d'appropriation du français, ce qui ne saurait faire l'économie des enjeux liés localement à cette langue.
- Les conditions sociohistoriques : elles vont parfois au-delà de la période strictement coloniale et expliquent en partie certaines particularités dans les situations sociolinguistiques actuelles en francophonies.

Une réappropriation synthétique de ces réflexions conduirait vers l'idée que dans le fond, les notions d'hétérogénéité et de diversité linguistique mobilisent des perspectives expérientielles et historiques, et que la conceptualisation de la diversité s'effectue nécessairement avec l'altérité.

C'est dans cette logique qu'on pourrait comprendre la dernière typologie qui nous interpelle, celle de Klinkenberg (2001 : 75-76) qui propose une « autre politique de la francophonie » en considérant un modèle d'appropriation / réception du français, articulée à des considérations sociologiques. Les francophonies comprendraient alors :

 « les usagers qui ont le français pour langue maternelle et ont la chance de pouvoir faire tout ou presque tout dans cette langue »

- « ceux qui l'ont pour langue maternelle mais qui doivent se battre pour qu'elle soit autre chose que la langue de la maison »
- « ceux qui l'ont momentanément choisie parce qu'elle est intéressante pour eux, mais qui pourraient s'en détacher si cet intérêt venait à baisser ou si le français devait devenir moins rentable »
- « ceux enfin à qui elle s'est imposée et qui rêvent peut-être de s'en débarrasser ».

Le développement de compétences en français et probablement en d'autres langues est donc un produit d'expériences vécues ou à vivre. C'est dire qu'au-delà des conditions sociohistoriques, il faudrait par ailleurs interroger les projets à une échelle inférieure, des choix délibérés qui ne peuvent se comprendre que si on problématise autrement les rapports aux langues, que si on interroge les situations de francophonies dans une dynamique structurée par des relations qui ne font l'économie d'aucun processus humain.

Cette perspective, qui relève globalement de postures herméneutiques (Gadamer, 1976; Robillard, 2009, 2012, 2016), articule histoire, diversité et altérité, pour un travail d'appropriation par lequel l'interprète transforme et fait siennes les pratiques sociolinguistiques qu'il expérience. Pour revenir à la vernacularisation, elle ne peut avoir lieu que si les locuteurs sont passés par des processus de transformation de soi, par un travail de production ontologique de sens et de langues, et par une forme de réflexivation. L'histoire coloniale, les valeurs sociales des formes du français, leur catégorisation en variétés, et des autres langues de situations de francophonies, voilà autant d'éléments à partir desquels on appréhenderait pertinemment les francophonies actuelles.

Il s'agit, globalement, de reconsidérer l'expansion du français en francophonies (une partie de la France incluse) sous l'angle exclusif de l'imposition, pour se tourner vers l'angle d'observation des stratégies développées par les dominés, lesquelles peuvent se décliner selon une posture de la réception. Or comme nous allons le voir, il n'est pas du tout facile de rendre compte de ce pôle de la rencontre.

3. Entreprise malaisée de l'histoire de la réception du français

La présence du terme « malaisée » dans ce titre révèle en partie ces difficultés que l'on peut éprouver à s'émanciper des discours historiques institués, parce que cette entreprise de réécriture de l'histoire (qui est la nôtre) se heurte, dès son début, à la rareté des sources écrites. Expliquons-nous davantage.

Pour le premier point, il est important de comprendre que le chercheur est également le produit d'une société marquée par des décennies et parfois des siècles d'une histoire structurée par des conflits de formes diverses soldées par des victoires et des échecs, que ces formes de tensions ont également une importance indéniable dans sa construction identitaire et professionnelle. Affronter les (auto)censures issues de ces conflits n'est jamais chose aisée. Voilà pourquoi il a fallu, par moments, nous faire violence pour mobiliser certaines ressources habituellement tues car politiquement déconsidérées (la question ethnique au Cameroun par exemple). Bien entendu, les sources secondaires immédiatement disponibles d'histoire de la francophonie ne correspondent pas au point de vue que nous

souhaitons adopter, et les documents primaires inaccessibles dans le temps imparti pour la réalisation de cette recherche.

Notre malaise s'est en outre affiché devant la qualité de ressources documentaires à notre disposition, lesquelles partagent le même point de vue implicite même si elles ne retracent pas la même histoire pour comprendre la francophonie. Afin d'amorcer la construction de cette histoire « autre », pas nécessairement « à parts égales », ²⁰ nous avons dû procéder par réinterprétations de certaines ressources existantes, voire à l'exploitation de nos connaissances de situations pour les avoir expériencées. Nous avons de ce fait, et comme le propose Bertrand (2011 : 16), franchi « les murailles de papier de l'archive européenne ». Cette démarche a conduit à un décentrement qui a rendu *de facto* pertinentes certaines catégories de l'histoire du français et de la francophonie. Cette posture permet de comprendre, comme le propose Ngozi Adichie (2009), « the danger of the single story » que sont les stéréotypes et autres images figées qui finissent par faire d'une histoire, la seule histoire en radicalisant les différences avec ses conséquences : hiérarchisations, discriminations, réification.

Pour mieux argumenter cette posture de la réception que nous proposons, il serait pertinent de présenter quelques situations prises au hasard de nos trajectoires de vie. Mais avant d'y arriver, repartons des premiers foyers du français.

3.1 Les premiers foyers du français et les réceptions du français en francophonie

Un regard critique laisse voir que l'imposition a été la forme d'expansion la plus fréquemment investie dans l'histoire du français. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 par laquelle François I^{er} impose le français comme langue administrative et juridique, le point de vue politique et institutionnel a presque toujours régi la diffusion du français²¹.

Mais quels liens avec les francophonies (africaines) actuelles ? Restons dans une trame historique pour comprendre que sous l'influence des franciques, le galloroman va déboucher sur des parlers d'oïl qu'on localise habituellement au nord de la France, dans la Belgique romane et dans les Iles Anglo-Normandes si on se fie aux dialectologues (voir Bec, 1971). C'est de cet ensemble de variétés que s'inspireront clercs et moines pour la fabrication du français qui a été, à l'origine, une langue écrite (Cerquiglini, 2007). Cela nous conduit à penser que les premiers foyers du français dépassent le cadre hexagonal, et correspondent à ce que Bal (1977) appelle une francophonie de «tradition». Dans l'ensemble, il s'agit de régions qui

²⁰ La perspective herméneutique qui est la nôtre ne permet d'ailleurs pas cette hypothèse, sinon pour des constructions théoriques. Notre idée c'est que tout produit résulte d'un croisement d'expériences, ce qui suppose dès lors des rencontres sans hiérarchisations préalables, puisque la diversité est constitutive de l'humain : de ce point de vue, deux interprètes ne peuvent être égaux objectivement.
²¹ Si on en croit Cerquiglini (2007), c'est d'ailleurs d'une volonté de domination par le

figement que naît le français. Les processus utilisés ont consisté à forger le français écrit sur la base de parlers du domaine d'oïl avec par la suite une relatinisation puis sélection de formes les moins partagées par les variétés d'oïl populaires, ce qui permet ainsi de marquer les contours aristocratiques de cette langue.

correspondent à la Belgique francophone, à la Suisse romande, au Val d'Aoste et à la partie nord de la France. Les pratiques au sud de la France comme dans les autres espaces francophones relèveraient d'expansion.

Or jusqu'aujourd'hui, ce modèle (l'expansion) reste la principale entrée de description du français en francophonie, présentée quant à elle comme une entité ayant à son centre cette zone de tradition à partir de laquelle s'effectue l'imposition. Comme on le constate, le schéma proposé est étrangement similaire à celui des pratiques coloniales. Pourtant, même si on ne peut nier ce schéma qui a marqué les débuts de la présence du français dans le monde actuellement francophone, elle n'explique pas seule le dynamisme qu'on observe en francophonies, lesquelles dépendent de conditions historiques particulières. À titre d'exemple, nous allons nous interroger sur les modalités de réception du français afin d'en comprendre l'importance sur la vitalité de ces situations, en nous inspirant de pays pour lesquels nous sommes, pour l'instant, familiers.

À défaut de pouvoir faire autant d'histoires de la réception qu'il le faudrait, nous nous contentons d'amorcer ce travail, avec quelques exemples très synthétiques, choisis pour leur diversité: le Sénégal, pour sa relation ancienne avec le français, le Cameroun, pour sa francophonie « africaine » récente, une situation créole, différente par le défaut de langues autochtones avant la colonisation. On aurait pu y associer un pays tel l'Algérie, avec une forte présence de l'arabe ou bien de Madagascar qui comporte une langue locale co-officielle (le malgache), concurrent important du français dans les usages. Mais pour l'instant, nous nous contentons de regards des contributeurs à ce texte qui sont des conséquences d'histoires singulières de chacun, non pas uniquement imposées mais vécues également, ce qui explique par ailleurs qu'ils mobilisent des catégories peu investies habituellement.

3.2 Au Sénégal

Une entrée pratique pour aborder la question de la réception du français en Afrique et dans ce cas précis au Sénégal, est de retracer les conditions de l'institution des rapports particuliers (ainsi que leur évolution – dans un sens comme dans un autre) de la langue coloniale aux langues autochtones. Par extrapolation (puisqu'une langue n'existe qu'au travers des locuteurs qui lui donnent consistance par leurs pratiques et représentations) cela revient également à retracer les conditions de l'instauration de ces rapports des colonisés et anciens colonisés, au colon et ancien colonisateur, rapports qui se sont construits pour une grande partie sous le couvert de ce *prétexte* bien connu que constitue la langue, accompagnée de ses comparses conjoncturelles, la religion et la « civilisation ». Le Sénégal apparaît de ce point de vue et sur ce sujet particulier – alliant de fait « introduction » du français et « réception » du français ²² – comme un support de réflexion particulièrement intéressant en tant que premier point d'entrée et d'écriture de cette histoire en Afrique.

²² La seconde supposant nécessairement la première et la première impliquant la seconde, mais sans que ce questionnement spécifique ne se pose de façon évidente, comme l'histoire dominante, qui s'est écrite jusqu'alors à ce sujet, a pu le montrer.

3.2.1 Premiers contacts

« Aux origines de la pénétration du français en Afrique : Saint-Louis du Sénégal ». Ainsi commence en effet Louis-Jean Calvet (2010 : 15) son *Histoire du français en Afrique*. Il y explique que les premiers contacts entre l'Europe et le continent noir ont débuté avec le cabotage des marins explorateurs sur les côtes de l'Ouest Africain, mais se limitent dans un premier temps à l'implantation (dans le sens de l'occupation) de bases fortifiées et de comptoirs. La présence française au Sénégal sera effective dès 1659, date qui marque l'installation militaire et commerciale des Français à St Louis (île de Ndar), située à l'embouchure du fleuve Sénégal et ouvrant la voie à l'exploration des terres. C'est ainsi sur ces terres sénégalaises, et à Saint-Louis même, que fut fondée en 1817 la toute première école occidentale en Afrique par l'instituteur Jean Dard.²³

3.2.2 Une réception « forcée » ? Imposition du français par le système colonial

L'écrivain Amadou Hampâté Bâ souligne, dans sa description biographiée de la vie de toute une classe d'âge sous l'époque coloniale,

« [qu']une entreprise de colonisation n'est jamais une entreprise philanthropique, sinon en paroles. L'un des buts de toute colonisation, sous quelques cieux et en quelque époque que ce soit, a toujours été de commencer par défricher le terrain conquis, car on ne sème bien ni dans un terrain planté, ni dans la jachère. Il faut d'abord arracher des esprits, comme de mauvaises herbes, les valeurs, coutumes et cultures locales pour pouvoir y semer à leur place les valeurs, les coutumes et la culture du colonisateur, considérées comme supérieures et seules valables. Et quel meilleur moyen d'y parvenir que l'école ? » (Hampâté Bâ, 1991 : 382).

La réception du français au Sénégal se fait en effet principalement par la voie de l'enseignement. Mais une réception quelque peu forcée, les fils de chefs et de notables étant réquisitionnés et envoyés de force dans ce qui sera dans un premier temps nommé « école des otages », puis de façon bien plus explicite « école des fils de chefs et des interprètes ». Ces écoles, dont la première a été créée à Saint-Louis en 1855, ont en effet été mises en place par le gouverneur Faidherbe (Gouverneur général entre 1854-1861 et 1863-1865), afin de surveiller et former ces fils de chefs pour en faire des auxiliaires du pouvoir colonial; mais surtout pour s'assurer de la collaboration de leurs pères en les dissuadant ainsi de toute velléité de rébellion.

L'imposition du français en Afrique au travers de l'enseignement colonial, tant administratif que confessionnel, prendra résolument au Sénégal, comme dans toutes les colonies françaises, la voie de la méthode directe assimilationniste, ce dont témoigne de façon explicite cet extrait de la circulaire du gouverneur Carde: ²⁴

« Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain français. Son étude est rendue

²⁴ Cette circulaire respecte des principes édictées probablement depuis Paris car dans une autre circulaire du Général Gallieni (voir *infra*), on remarque la même volonté, assimiler les populations nouvellement dominées par les pratiques coloniales.

²³ Cette première école, nommée « école *wolof-française* », consistait à apprendre aux enfants d'abord à lire et à écrire en wolof par la méthode de l'école mutuelle, avant de passer à l'apprentissage du français par la méthode de traduction (Makouta-Mboukou, 1973 : 18).

obligatoire pour les futurs chefs, et cette mesure constitue une innovation de l'arrêté. ²⁵ Il n'est pas admissible, après quarante ans d'occupation, que tous les chefs sans exception, avec lesquels nos relations de service sont journalières, ne puissent entrer en conversation directe avec nous » (Carde, 1924 : 115).

3.2.3 Un héritage colonial « insidieux » ? De la réception élitiste du français à la réception mitigée et ambivalente des logiques de promotion des langues nationales

Mais actuellement, et bien des années après les indépendances, les marques du passé colonial transparaissent de la façon la plus visible à travers l'adoption du français comme langue officielle. Avec, en prime de cet héritage, le statut particulier d'une langue qui s'est imposée, depuis la colonisation, comme principale langue de scolarisation et qui représente un des vecteurs incontournables de la réussite sociale en tant que médium par excellence d'ascension sociale et d'accession au pouvoir.

Ce « statut » (Chaudenson, 1989) privilégié du français, apanage des élites, face à l'ensemble des langues « nationales » et vernaculaires du pays, ²⁶ constitue une des principales clés de lecture du contexte sociolinguistique sénégalais, produit et marqué par le choc d'une rencontre entre une pluralité linguistique historique datant de plusieurs siècles et l'introduction d'une nouvelle langue qui s'est imposée, dans les représentations, par son pouvoir économique, politique et social.

Mais il ne faut pas perdre de vue la spécificité d'une situation comme celle présentée par le Sénégal, bénéficiant d'un véhiculaire national majeur (le wolof), compris et parlé par plus de 900 %²⁷ de sa population (toutes origines ethniques confondues) et semblant fonctionner comme un véritable facteur d'identification nationale. Ce qui permet d'interroger la prédominance symbolique du français, maintenue notamment d'un point de vue institutionnel par son statut de seule et unique langue officielle, en dépit d'un paysage sociolinguistique²⁸ qui pourrait (théoriquement) être favorable à une promotion autre des langues nationales et notamment de la langue de communication quotidienne, le wolof, qui gagne des secteurs de plus en plus nombreux, autrefois réservés au français.

Le point de vue développé ici participe d'une réception élitaire du français car il émane d'une frange de la population sénégalaise, par définition, parmi la plus lettrée. Ce qui le rend certainement peu ou pas représentatif de ce que les personnes rejetées par le système éducatif pourraient percevoir. La présentation ici faite de la réception du français au Sénégal entre de fait dans ce cadre de figure, accentuée peut-être par un parcours personnel qui permet plus difficilement un positionnement prenant en compte ces points de vue autres, envers du décor construit par les discours politiques et institutionnels, seuls donnés ici à voir.

Quelle serait la réponse apportée à la même question par une personne ayant une expérience différente voire plus proche des usages des quartiers de Dakar ? Les

²⁶ Les principales langues parlées au Sénégal sont le diola, le malinké, le poular, le sérère, le soninké, le wolof.

²⁵ Arrêté du 1^{er} mai 1924, commenté par la circulaire de Carde.

²⁷ Cf. Site de Jacques Leclerc, *L'aménagement linguistique dans le monde*: http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/senegal.htm, consulté le 18 août 2014.

²⁸ Cf. typologies (Valdman (1978), Manessy (1994) ou Calvet (2010)) des situations sociolinguistiques africaines montrant que le rôle et la perception du français, varie selon la présence ou non dans les pays, de véhiculaires nationaux ou régionaux importants.

Sénégalais sont-ils prêts à accepter qu'une de leurs langues nationales endosse les attributs actuels du français, langue étrangère imposée devenue langue officielle, appropriée diversement par diverses couches de la société, mais surtout langue dont on accepte la domination peut-être parce que justement elle est historiquement une langue venue d'ailleurs? Manessy (1994 : 18) soulignait pour sa part à propos de cet héritage de la colonisation (le français) que « le fait remarquable est qu'il ait survécu à l'abolition de celle-ci et qu'il ne paraisse être nulle part effectivement remis en question, en dépit de la variété des structures socio-économiques et des orientations politiques. Cela donne à penser que le mince vernis linguistique dont les autorités [...] avaient couvert leur édifice colonial pour lui donner l'apparence de la cohésion a pénétré, plus ou moins profondément, les couches sous-jacentes ».

Il semblerait en tout cas qu'au-delà du simple legs formel d'une langue introduite et imposée aux Africains durant la colonisation, la part la plus importante de cette réception et qui continue jusqu'aujourd'hui de se manifester, de diverses manières, dans ces situations se situe sur le plan symbolique des représentations et imaginaires sociolinguistiques qui la confortent de façon plus ou moins claire ou ambiguë dans son statut de langue dominante socialement, bien que minoritaire en termes de locuteurs la pratiquant quotidiennement.

3.3 Au Cameroun²⁹

Continuons de poser la question de la réception du français dans une configuration africaine mais cette fois-ci dans un pays sans grand véhiculaire, le Cameroun. Pour y questionner les modalités de réception du français, il faudrait s'intéresser à des processus historiques à l'origine de la flexibilité (voir *infra*) développée du fait de rencontres entre locuteurs, souplesse qui, actuellement, jouent un rôle dans la dynamique sociolinguistique francophone. Si on veut s'intéresser au début du processus qui conduit à l'émergence de cette compétence, il faudrait revisiter des phénomènes migratoires qui s'accentuent particulièrement avec les expériences coloniales³⁰ dont un des impacts marquants a été la création de l'entité politique « Kamerun » avec comme première langue officielle, l'allemand³¹. Et la présence du français donc ?

3.3.1 Une « importation » du français?

L'arrivée du français au Cameroun est une conséquence de la défaite de l'Allemagne à la fin de la première guerre mondiale. Le pays est placé sous mandat

²⁹ Sans vouloir présenter ce discours comme militant, certains éléments de la vie de V. Feussi paraissent importants à mettre en évidence pour légitimer le point de vue qui est adopté dans la présentation de cette réception du français au Cameroun. Il faut en effet le comprendre comme le discours d'un Bamiléké d'origine ayant vécu longtemps à Douala (appartenant à ce qui correspondrait à la troisième génération de migrants, depuis l'époque coloniale) et installé en France depuis quelques années.
³⁰ Mais il ne faut pas oublier le commerce sur la côte qui permet à des explorateurs /

³⁰ Mais il ne faut pas oublier le commerce sur la côte qui permet à des explorateurs / commerçants européens d'échanger avec les populations locales. Les sociolinguistes situent à cette époque l'émergence du pidgin au Cameroun (Féral, 1989).

³¹ Entre 1884 et la fin de la première guerre mondiale, l'Allemagne est en effet la puissance administratrice du Kamerunstadt.

de la SDN³² qui en confie la tutelle à la France et à l'Angleterre. La première décision des nouvelles autorités sera une dégermanisation généralisée du pays dont les populations revivent une fois encore, l'histoire douloureuse de l'imposition d'une nouvelle langue étrangère, le français³³.

Dans un premier temps, les populations locales³⁴ se soumettent à la volonté des puissances colonisatrices en pratiquant le français. Comme dans le cas du Sénégal *supra*, cette politique permet de fournir des cadres autochtones pour la gestion de la colonie³⁵ et ouvre une possibilité de promotion sociale à travers l'administration coloniale, pour les Camerounais, qui doivent en payer le prix en apprenant le français et en se positionnant très explicitement en rapport avec plus d'une langue³⁶.

De ce point de vue, l'expansion du français relève d'une action doublement violente. D'une part parce que le français ne répond pas à un besoin ressenti antérieurement par les populations « camerounaises » qui n'avaient pas besoin d'un grand véhiculaire écrit avant la colonisation³⁷. C'est celle-ci qui vient créer le besoin (en mettant sous un contrôle politique commun des populations naguère indépendantes les unes des autres) ou du moins apporte à la fois le problème (nécessité d'un grand véhiculaire écrit), la solution (le français) et la seule façon d'y parvenir : l'imposition. D'autre part parce que la *fonction officielle* des langues naît du besoin de puissances coloniales d'imposer, en Afrique, un modèle sociolinguistique qui vise une assimilation complète des indigènes. C'est d'ailleurs l'objectif qui transparaît dans des textes officiels signés par le Général Gallieni³⁸ qui s'inscrit dans la même logique assimilationniste que le texte de Carde *supra*.

³² Société des Nations.

³³ Dans cette réflexion, nous nous intéresserons essentiellement au Cameroun francophone qui correspond à la partie administrée par la France pour le compte de la SDN.

³⁴ Ces groupes locaux parlent au moins une des 230 langues identifiées par l'ALCAM (1983) - avec en prime 6 langues véhiculaires dans le pays (arabe-choa, ewondo, fulfuldé, mudumba, fe'efe'e, duala) et/ou le pidgin.

³⁵ Cette politique entraîne un recul des langues locales (par rapport à la période coloniale allemande) malgré l'argumentation des missionnaires qui continuent de souligner leur efficacité dans l'évangélisation. Contrairement à l'allemand qui s'éteint presque complètement au profit du français ou de l'anglais, le pidgin et d'autres langues locales vont résister à cette éradication. Malgré sa stigmatisation, le pidgin devient le principal véhiculaire dans les principales villes de la partie sud du Cameroun français (Douala, Nkongsamba, Bafoussam, Dschang).

³⁶ Ceci vaut particulièrement pour le sud du pays car dans le nord, le français est concurrent au fulfuldé (grand véhiculaire) local parlé par les Peuhl (grands nomades pratiquant des échanges lors de leurs déplacements qui voient leur avancée vers le sud stoppée avec la colonisation allemande) répandue dans la région avec l'islamisation (depuis le XV^e siècle).

³⁷ Les formes de véhicularité existantes (notamment le pidgin) répondaient aux besoins de communication existants.

³⁸ « Vous ne devez jamais perdre de vue que la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie, par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation que nous ayons à notre disposition et que tous nos efforts doivent être dirigés dans ce but (circulaire du 5 octobre 1896) » (http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/ madagas.htm). Gallieni était alors Résident général de France à Madagascar (1896-1905), mais il avait déjà occupé des fonctions similaires au Soudan français entre 1886-1893. On dirait en tout cas que cet esprit d'imposition/assimilation est typique de l'administration coloniale sur l'ensemble du continent africain).

Cette imposition conduit à positionner le français, devenu langue officielle, comme une des principales ressources du pouvoir, d'où le développement de stratégies pour se l'approprier au Cameroun. Ces manœuvres seront habilement développés par un groupe ethnique en particulier, les Bamiléké.

3.3.2 « Fait ethnique » et appropriation du français

Focalisons-nous sur Douala, première ville historiquement « camerounaise ». La réception du français dans la ville dépend en grande partie des processus / configurations ethniques liés à sa situation socio-économique mais également aux membres d'un groupe, les Bamiléké³⁹. Deuxième groupe ethnique le plus nombreux au Cameroun⁴⁰, et à Douala dès 1937 (Mainet, 1989), les Bamiléké ont élaboré un système social fondé sur l'« individu », que le sociologue Warnier⁴¹ (1993) appelle « solidarité au mérite ». Pour lui, ce principe expliquerait la réussite économique des membres de ce groupe. Le rayonnement sociétal dépendrait ainsi de la capacité de l'« individu » à rendre service au groupe tout en transformant pour soi, les ressources sociales d'inscription dans la société. Cela a conduit à des processus de production de la société qui impactent les modalités d'appropriation du français. Mais comment les comprendre ?

Repartons de la fin du XIX^e siècle avec la création du port de Douala par l'administration coloniale allemande. Les premières industries du pays voient alors le jour dans cette zone, ce qui attire des groupes de migrants (du groupe ethnique bamiléké pour la majorité, déjà salariés / propriétaires dans les fermes agricoles de la région voisine du Mungo, zone de première migration). Ceux-ci trouvent sur place d'autres peuples (les Duala) moins entreprenants mais ayant développé des compétences en français depuis le premier contact avec l'administration coloniale⁴². Dans un contexte de subsistance de plusieurs langues (duala, allemand, pidgin, basaa et français) et se sentant en situation de dominés, les bamiléké néo-migrants vont développer des stratégies d'appropriation de la seule langue qui apparaît à leurs yeux comme une ressource du pouvoir, le français : ils parviennent ainsi au pouvoir sans le duala et sans pactiser avec les Dualas. Ce choix aura des conséquences notoires dans les réceptions du français, qui se présentent ainsi sous deux formes différentes.

1. Une première qui correspond à la réception faite par les Dualas. Cette dernière consiste à reproduire des schèmes considérés comme « français », et qui conduisent à « whitiser » (« blanchir superficiellement ») et à produire un discours en français le plus proche de ce qui est localement considéré comme français standard. Les locuteurs développent une conscience importante des formes linguistiques et essaient, dans la mesure du possible, de construire des énoncés proches de la

³⁹ Mainet (1989 : 338) organise la population de Douala en deux grands groupes : les citadins non-bamiléké (attirés principalement à des formes de salariat) et les citadins bamiléké qui privilégient « techniques de survie et « débrouilles » multiformes ... avec efficacité ».
⁴⁰ Les Bamiléké-Bamoun constituent 18,5 % de la population du Cameroun derrière les Beti-

⁴⁰ Les Bamiléké-Bamoun constituent 18,5 % de la population du Cameroun derrière les Beti-Fang (19,6%), http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00280-FR.pdf). ⁴¹ Cet anthropologue a longtemps effectué des recherches chez les Mankon, groupe ethnique

⁴¹ Cet anthropologue a longtemps effectué des recherches chez les Mankon, groupe ethnique de la zone Grassfield qui partage, avec les Bamiléké, des ancêtres communs (les Tikar).

⁴² Cet argument explique d'ailleurs qu'actuellement, les Bamilékés valorisent encore l'accent duala en français (qui, il faut le dire, n'a jamais été décrit sinon par une reconnaissance tacite de son caractère valorisé par tous les autres groupes ethniques de la ville).

norme scolaire et française : les premiers Camerounais qui prennent le chemin de l'Europe pour la poursuite des études sont ainsi originaires de ce groupe ethnique (Abwa, 2005), leurs objectifs étant de devenir des salariés de l'administration locale, une fois leurs études terminées.

2. Une deuxième forme de réception, celle des Bamiléké, dont l'objectif prioritaire est d'amasser les richesses de la ville qui seront mises au service de la famille. Dans cette perspective, la « qualité » du français pratiqué n'est pas essentielle; seule compte l'image projetée à la société par le fait de parler français, laquelle valorise le locuteur et le rapproche des ressources du pouvoir : des terres, entre autres biens matériels. Dès lors, le choix de parler ou non le français devient porteur d'enjeux multiples.

3.3.3 Une centration sur l'interprète

La centration sur l'interprète se décline assez explicitement dans les pratiques qui élaborent ce que Warnier (1993) nomme « solidarité ethnique » ⁴³. Elle correspond à une réponse sociétale à des mécanismes égalisateurs⁴⁴ et rime avec un parti pris moralisateur qui exige des efforts de l'individu dont le moyen d'accès au pouvoir est un capital matériel et symbolique construit par son habileté à amasser des biens et les services rendus au groupe et à la société. Cet esprit d'accumulation est paradoxalement doublé d'un esprit d'austérité (Kamdem et Fouda Ongoto, 2004), ce qui peut faire penser à une relation ascétique d'inspiration calviniste qui fonde l'esprit capitaliste dans un processus que décrit Weber (1904-1905). Est-ce une raison pour laquelle le protestantisme s'est particulièrement enraciné dans les régions camerounaises à forte dominance bamiléké ? Ou bien est-ce le protestantisme qui aurait apporté ce mode vie chez les Bamiléké? Des réponses à cette question ne constituent pas une priorité pour l'instant mais cette lecture révèle une valorisation d'une éthique de la responsabilité individuelle, une mise en relief de l'individualisme comme socle de réussite sociale. Cela conduit en même temps à une valorisation de l'altérité comme fondement du renouvellement de soi et du groupe, ne serait-ce que par sa capacité critique et la nécessité de fonder le développement social non pas sur des croyances en des dogmes, mais sur la valorisation de compétences élaborées prioritairement d'un point de vue expérientiel. Cette perspective, qui viendrait donc en partie de la tradition « commerçante » des Bamilékés, les rend de ce fait plus facilement adaptables aux sociabilités urbaines dans lesquelles le français est devenu une des principales clés de réussite. Est-ce

⁴³ Une lecture rapide pourrait assimiler notre posture, sur certains aspects, à l'individualisme méthodologique (Laurent, 1994) puisqu'elle suppose que l'accès aux phénomènes *collectifs* dépendrait de propriétés et actions des *individus*, de leurs relations communes. Cela n'est pourtant pas le cas. Pour nous, la connaissance de phénomènes sociaux ne peut s'enfermer dans des spécialisations qui se présentent comme uniques. Nos postures épistémologiques (voir *supra*) sont plutôt centrées sur des perspectives phénoménologiques et herméneutiques qui mettent en avant l'interprète en tant qu'être au monde.

⁴⁴ Elle est différente de la solidarité égalitaire comme c'est le cas pour tous les autres groupes ethniques, du moins dans le sud du Cameroun. Pour prendre l'exemple de la tontine, « ne participent aux réseaux de solidarité que les parents qui ont fourni les preuves de leurs mérites. Les parents se soutiennent mutuellement. Mais ceux qui, par leur faute, n'ont pas honoré l'aide reçue sont marginalisés » (Warnier, 1993 : 75).

cette tradition de « solidarité » doublée de l'esprit d'accumulation qui explique que les formes identifiées comme français qui se répandent plus largement au Cameroun depuis les années 1970 soient très fortement influencées, du moins dans les situations urbaines, par les Bamilékés ?

Bien que sa forme dite « standard » continue d'être valorisée, le français est très différemment reçu au Cameroun actuellement. Cette diversité de perceptions dépend de l'appréciation particulière de l'interprète, qui laisse ouvertes de multiples possibilités, puisque la signification rattachée ponctuellement au français (et à chacune des langues envisageables) dépend de sa capacité à servir au mieux des projets prédéfinis par son utilisateur, qui peuvent être symboliques, matériels ou expérientiels. Le plus souvent, ces projets permettent d'occuper une place parmi les autres dans la société, et motivent dès lors les dynamiques sociolinguistiques ⁴⁵. Si le phénomène ethnique explique les configurations actuelles du français dans le sud-Cameroun et surtout à Douala, il est important de comprendre que cet angle d'interprétation ne vaut ni pour l'ensemble du pays, ni pour toutes les situations.

3.4 La réception du français dans les aires franco-créoles

Par contraste, voyons maintenant un cas très différent, celui de l'Île de France (1721-1810) et par la suite Mauritius, qui ne représente absolument pas toutes les situations franco-créoles, mais permet de montrer en quoi ces situations diffèrent des situations africaines. Le cas de l'Île Maurice a été choisi parce qu'il est assez exemplaire, par le maintien des différenciations ethniques (plus que dans les zones totalement françaises) jusqu'à nos jours.

3.4.1 Avant l'arrivée dans les colonies

Il faut sans doute commencer l'histoire de cette réception du français au moment où un candidat à l'émigration dans les colonies qui vont devenir créoles prend la route vers un port d'embarquement (Bordeaux, Nantes, Lorient...). En effet, il arrive dans ces ports dialectophone (du français d'oïl le plus souvent) et / ou parlant une autre langue (breton...). Pendant le séjour d'attente dans les ports d'embarquement, puis pendant le long voyage vers les îles (plus long dans le cas de l'Océan Indien), il est en contact avec d'autres variétés de français : celle de la région d'embarquement, celle, urbaine, de la ville portuaire, celle de ses compagnons de voyage, un peu de français maritime (souquer, dalot⁴⁶... termes qui sont restés dans les français de ces régions). Ce français est sans doute pour lui à la fois, utile à son projet, et prestigieux.

⁴⁵ La référence aux expériences mises en place par les Bamiléké a en effet fait tache d'huile dans le pays. Certains Camerounais d'autres groupes ethniques ou bien qui s'identifient par rapport à la ville tout simplement se sont approprié ces pratiques qu'ils développent à leur tour. En même temps, les Bamiléké ne font plus qu'accumuler. Certains Bamiléké développé une tendance à la jouissance qui se renforce avec la corruption généralisée qui caractérise le fonctionnement de l'administration camerounaise actuellement. Mais là c'est une autre question sans rapport pertinent avec cette réflexion.

question sans rapport pertinent avec cette réflexion.

46 Respectivement, dans ces français : saisir avec force (originairement : serrer un nœud), système d'évacuation des eaux pluviales des toitures (ouvertures permettant l'évacuation des paquets de mer tombés sur le pont des navires).

3.4.2 La société d'habitation

Une fois à destination, selon les situations géographiques et périodes historiques, les débuts peuvent varier sensiblement. Dans l'Océan Indien (ces îles sont toujours désertes à l'arrivée des colons), la colonisation de Bourbon (la Réunion actuellement) est, au début, une « robinsonnade » selon Chaudenson ; les témoignages sur l'Île de France (actuelle île Maurice) indiquent que cette colonisation a été mieux organisée et encadrée, notamment par la marine et l'armée. Sociolinguistiquement, alors que, à la Réunion, les contacts de langues se font directement entre français et langues africaines et malgaches, à L'Ile de France, un apport d'esclaves déjà « créolisés » 47 sert probablement à faciliter la créolisation des nouveaux-venus d'Afrique et de Madagascar. Quoi qu'il en soit, tout indique que, aux débuts des situations qui vont devenir créoles, le français est la langue véhiculaire entre colons et esclaves, les premiers prenant soin de mélanger des esclaves d'origines ethnolinguistiques variées pour limiter les velléités de rébellion. Le cas extrême est sans doute celui de Bourbon, où de nombreux maîtres blancs épousent des esclaves, ce qui ne peut qu'influencer la réception du français par celles-ci. Le français est d'autant plus accessible aux premiers temps de l'économie d'habitation⁴⁸ que maîtres et esclaves vivent selon des modes de vie très proches : ils cultivent la terre ensemble, le nombre de blancs est à peu près égal à celui des noirs, et le rapport social extrêmement et inhumainement inégalitaire. Il est institué par les versions du «Code Noir», situation qui rend improbable l'apprentissage des langues serviles par les colons. L'apprentissage du français se fait d'ailleurs si vite que cela impressionne les missionnaires de passage, dont l'un d'entre eux considère que beaucoup de Français de l'hexagone pratiquent moins bien le français que nombre d'esclaves. Le français est donc « reçu » parce que cela était une simple question de survie, mais également parce que tout le dispositif colonial y poussait, et sans doute aussi parce qu'il constituait une langue de « promotion » et d'intégration à la société coloniale, et cela d'autant plus que les esclaves étaient choisis jeunes (adolescents souvent), sans que leur identité ethnique ait été consolidée par les cérémonies d'initiation, là où cela se pratiquait en Afrique. Cela se marque dans la structure des créoles, qui comportent peu de formes que l'on peut indubitablement attribuer à des origines africaines ou malgaches.

3.4.3 La société de plantation

Les sociétés créoles à agriculture vivrière se transforment brutalement en sociétés de plantation (en termes romanesques: on passe de *Robinson Crusoë* à *Autant en emporte le vent*) misant sur les cultures commerciales à forte valeur ajoutée (épices, coton, tabac, indigo, sucre...), intensives en main-d'œuvre. Les sociétés coloniales sont transfigurées par les apports, massifs cette fois, d'esclaves. Les sociétés coloniales créoles, de binaires (blancs, noirs créolisés progressivement) deviennent ternaires. Une strate intermédiaire de commandeurs créoles encadre les

⁴⁷ Sur les processus, impossibles à décrire ici, de créolisation, lire Chaudenson.

⁴⁸ Petite exploitation agricole vivrière familiale autarcique.

bossales⁴⁹, pour qui le maître francophone devient une silhouette lointaine, avec laquelle il n'a aucune chance d'échanger en français, sauf à devenir *esclave à talent*⁵⁰. Le créole devient donc langue de promotion des bossales, et langue véhiculaire. Le français est alors interprété comme une langue de très grande altitude sociale, quasi inaccessible, cela d'autant plus qu'on peut penser que le créole s'étant installé, une diglossie s'en était suivie, les maîtres enrichis parlant entre eux en français, et parlant en créole aux subalternes⁵¹ pour marquer les différences statutaires.

Le phénomène est sans doute analogue au moment de l'abolition de l'esclavage : les affranchis fuient les plantations pour être massivement remplacés par de la main-d'œuvre d'origine asiatique (Inde, Chine, selon les réseaux coloniaux). Le créole semble si fortement implanté qu'il porte très peu de traces d'éventuels apports de ces langues, mis à part des domaines où cela était prévisible tels que les ethnonymes, noms de castes, gastronymes, termes religieux, etc. Les conditions créées par l'engagisme colonial britannique, adepte du « divide and rule » sont plus propices au maintien des langues des engagés qui, de plus, vivent en camps à base ethnique, ce qui est propice au maintien de ces langues. Le colonisateur britannique tardera à imposer l'anglais, et ne le fera qu'assez mollement au début, si bien que le français, associé à une élite d'origine française qui demeure dans l'île après la prise de possession par les Britanniques en 1814, et qui se bat pour garder les rênes de l'économie conserve son image de langue de promotion sociale et de prestige, ce qui maintient l'attractivité sociolinguistique du français, paradoxalement, sous régime britannique (l'Ile Maurice, en ce sens, est le cas inverse de celui de l'Acadie du Nouveau-Brunswick).

3.4.4 La société moderne

Lorsque la société coloniale commence à se disloquer, selon les situations, avec la départementalisation⁵² (1946, dans les colonies françaises) ou l'indépendance (1968 pour l'Île Maurice, 1976 pour les Seychelles), les clivages sociolinguistiques se fluidifient, et, de manière générale, le français change d'image. Les effets des indépendances ou de la départementalisation approfondissent la démocratie dans ces sociétés, le développement de classes moyennes les rend demandeuses d'attributs, notamment linguistiques, marquant leur changement de statut social, le développement des économies rend possible l'extension de la scolarisation, les mutations technologiques rendent de plus en plus accessibles des modèles de français (radio, cinéma, télévision, vidéo, puis internet), en même temps que l'accessibilité à d'autres langues, telle l'anglais, rendue possible par des systèmes éducatifs s'améliorant

⁴⁹ Nouveaux venus non intégrés. Significativement, une des étymologies plausible (portugaise) du terme signifierait « muselés » (ceux qui ne parlent pas... créole).

⁵⁰ Ceux qui, montrant des compétences particulière (cuisiniers, nourrices, jardiniers, musiciens) approchaient quotidiennement le maître.

ciens) approchaient quotidiennement le maître.

51 Les jeunes enfants, élevés par les nourrices créoles, pouvaient avoir le créole comme langue première, et cela jusqu'aux débuts du XX^e siècle.

52 Les anciennes colonies accèdent au plein statut de « Département » français, avec toute une

⁵² Les anciennes colonies accèdent au plein statut de « Département » français, avec toute une série de conséquences politiques (suffrage universel), économiques, éducatives (scolarisation gratuite et obligatoire de masse), démographiques (échanges de population entre les nouveaux département d'outre-mer et la France hexagonale).

(Maurice, Seychelles). Des processus d'appropriation stratificatoires rivalisent avec les logiques ethniques plus anciennes et complexifient la situation (Robillard, 1993).

La réception du français dans ces sociétés a donc connu des transformations importantes et assez radicales au fil d'histoires pourtant assez courtes. Quelques constantes demeurent cependant: le français a toujours coiffé les structures diglossiques-interlectales, et fait l'objet, au sein même des sociétés concernées, de réceptions sensiblement différentes, que le propos généralisant ci-dessus ne doit pas masquer: les degrés de sécurité linguistique et les compétences dans diverses formes de français (standard, local) marquent toujours ces sociétés, dont l'organisation en dégradés et continuum apparemment « lissés » ne doit pas dissimuler que ces proximités peuvent aussi aviver les rivalités socio-ethniques. Une caractéristique de ces sociétés est donc sans doute que le français y est à la fois un fort facteur d'unification⁵³ et un puissant ferment de rivalités. Le français y a en effet toujours été à la fois une force fondatrice et structurante, et un inaccessible graal: cette signature historique est encore indélébile et les marque peut-être encore durablement.

4. Pour des francophonies qui articulent historicité et diversité ?

Au regard de la complexité des processus d'élaboration des francophonies telle qu'on peut le constater dans les trois exemples qui viennent d'être présentés, deux éléments nous semblent importants pour mettre en lien ces situations en partie incontrôlables et instables : ce sont d'une part le rôle de l'histoire et d'autre part la compréhension de la diversité. Quelles conséquences théoriques en déduire ?

4.1 Une francophonie historique

La francophonie se construit, nous espérons l'avoir argumenté et illustré, significativement si on l'articule autour de l'histoire pour marquer par un terme une perspective différente. Il n'est pas question d'une histoire qui vise l'objectivation et la neutralité, qui homogénéise comme on le voit dans les différentes publications qui se réfèrent au projet IFA par exemple, mais d'une histoire dans laquelle le narrateur s'inclut, en prenant en charge ce récit, et en reconnaissant explicitement sa responsabilité pour ce que cette façon de raconter l'histoire porte, implique, en ce qui concerne les façons d'envisager l'avenir. Dans des situations aussi diversitaires, il serait par ailleurs étonnant qu'on élabore une seule histoire, sans en expliciter les arrières plans et même pas les enjeux. De ce point de vue, l'histoire permettrait de problématiser différentes formes de diversités en allant à une de leurs sources, pour en comprendre les raisons en les restituant, en faisant réfléchir aux modalités de prise en compte par tout interprète de sa diversité axée sur des expériences et une trajectoire de vie. Considérer ainsi la francophonie dans sa profondeur et sa complexité historique impose une posture, celle d'une explicitation des enjeux pluriels (qui sont notamment identitaires, économiques, politiques) liées à toute interprétation. Cela conduit par ailleurs à considérer que travailler la diversité c'est se connaître, s'assumer, tendre vers une conscience des adaptations, rajustements,

⁵³ Dans une situation telle que celle de l'Ile Maurice, le français est la seule langue (variablement plausible) plausible quels que soient la situation sociale et le registre.

bref des transformations par configurations-reconfigurations que révèlent les différentes projections rencontrées et interprétations de l'histoire. Pour interpréter ces diversités, un élément à mettre en perspective est que politiquement, toutes les personnes concernées n'ont / ne peuvent avoir ni la même histoire, ni les mêmes intérêts dans la francophonie qui, au final, se présente comme un espace de contradictions. Voilà pourquoi il nous semble cohérent de proposer que des situations aussi diverses induisent des formes différentes de réceptions et en conséquence plusieurs formes de francophonies.

4.2 Une francophonie diversitaire

La francophonie ne peut dès lors qu'être diversitaire. Il ne s'agit pas de se contenter d'une diversité construite sur la multiplicité quantitative des langues, mais d'une diversité qualitative constitutive de l'humain en tant qu'être d'enjeux avec les autres. Si on se focalise sur les façons de parler français, on comprend donc que le francophone navigue avec plusieurs langues, qu'il se projette et change parfois rapidement sans rationaliser *a priori* les différentes modalités de transformation. Cela vient de son caractère humain et révèle cette inconstance caractéristique de l'homme. Il convient donc de le revendiquer en reconnaissant que ce n'est que par là qu'on peut être humain, puisqu'un être humain totalement prédictible ne serait donc plus humain.

De ce point de vue, la francophonie devrait prendre en charge de manière historique sa propre diversité. Sans vouloir mettre en perspective les investissements variés qui caractérisent les situations de francophonie, il conviendrait de prendre appui sur l'origine de la diversité qui vient de la tension, humainement constitutive de l'humain, de la projection qu'on a du monde, de soi, dans la connaissance qu'on ne peut tout contrôler. Toutes les analyses sociolinguistiques en francophonie se comprennent ainsi à partir de projections situées historiquement, vu qu'on n'a pas tous les mêmes intérêts dans / pour la francophonie.

Sur un plan sociolinguistique, ce qui paraît significatif à problématiser ce sont finalement des modalités qui montrent que la francophonie s'élabore globalement comme une façon d'être au monde. Si on choisit d'adopter le point de vue de la réception, il deviendra évident que le seul modèle diffusionniste, réminiscent du point de vue colonial, ne peut être l'unique modalité de construction de la francophonie. La perspective PH laisse entrevoir que les différents critères de catégorisation des francophonies/francophones devraient, en toute logique, se construire à partir d'enjeux et d'expériences, motifs et projets (de la diffusion / réception d'une langue). Voilà un élément qui aiderait à mieux s'interroger, sur les intentions, préjugés et désirs des francophones, et qui permettrait de proposer un schéma qui laisse entrevoir le caractère diversitaire et surtout altéritaire des français en francophonies. Dans cette logique, il serait incohérent de continuer d'aborder les projets dits francophones seulement avec des techniques et/ou méthodologies qui les homogénéisent au contraire.

Pour en revenir au point de départ, typologique, après ce détour par la PH qui nous a conduits au cœur de la francophonie, revisitons la perspective typologique, de ce nouveau point de vue, qui implique donc la considération des modalités d'appropriation.

4.3 Reconsidérer les typologisations de francophonies

Nous proposons d'introduire la perspective de la réception dans les typologies *supra*, ce qui reviendrait à considérer l'évolution, du point de vue qualitatif, du français qui part de l'idée que le développement de la francophonie dépendra de l'intérêt que chacun (personnes, groupes, institutions, etc.) aura, dans chaque situation.

Repartons des différentes typologies évoquées ci-dessus : on s'aperçoit qu'elles évoluent dans le sens de la prise en compte accrue des sentiments des personnes concernées, au fil du temps. La typologie de Bal est très macrosociolinguistique et déterministe. Celle de Manessy tient compte des horizons « objectifs » de réception du français, en fonction de la complexité des situations sociolinguistiques. Celle de Valdman inclut la dimension des politiques linguistiques (donc de la volonté des groupes d'agir sur leur avenir), alors que celle de Klinkenberg repose à la fois sur la prise en compte des sentiments des groupes et personnes concernant leur situation face au français (modalités d'héritage, d'appropriation), et, implicitement, il prend en compte leur projection dans l'avenir, puisqu'il considère qu'un locuteur peut rejeter une langue, qu'il a pourtant « reçue » d'une manière ou d'une autre.

Cela suggère, à défaut de typologies, qui, dans leurs modalités fixistes et catégorisantes, conviennent mal aux perspectives PH, de dessiner des tonalités⁵⁴ dans lesquelles on peut *recevoir* et par ailleurs *vivre* en français. Ces perspectives tiennent à la fois compte du français, et des autres langues des personnes et groupes concernés, la qualité du plurilinguisme d'un individu ou groupe pouvant expliquer certaines attitudes. Ainsi par exemple, un francophone est sans doute d'autant plus attaché au français qu'il n'est pas compétent dans une autre langue véhiculaire internationale : un Camerounais Anglophone bilingue français-anglais, pour des raisons instrumentales en tout cas, est sans doute moins attaché au français que son concitoyen Francophone bilingue français-anglais. Cette mise en perspective, en s'organisant à partir de l'axe historique tient donc compte à la fois de la façon dont une personne ou un groupe se raconte son histoire et de la façon dont il se projette dans l'avenir.

L'intérêt de cette mise en perspective est de tenter de conjoindre dans l'analyse, à la fois la dimension historique sinon « objectivante », du moins « transsubjective » (Bal) qu'individuelle (jusqu'à un certain point, Klinkenberg), grâce à l'histoire. Elle a par ailleurs le mérite de tenter de ne pas dissocier l'histoire de la projection dans l'avenir, qui explique le sens qu'une personne investit dans ses comportements, y compris les plus quotidiens et minimes. Elle associe également les dimensions identitaires et instrumentales et tente, en un mot, de mobiliser les possibilités fournies par l'épistémologie PH pour capitaliser sur les savoirs historiquement construits dans le domaine de la francophonie, afin de leur donner de nouvelles perspectives, en évitant le caractère figé des typologies, sans enlever l'utilité qu'il y a à se donner des repères pour réfléchir, ce que permet l'élégance d'une notion PH comme la tonalité.

⁵⁴ On pense évidemment à la tonalité qui organise les horizons de réception, héritée du romantisme allemand, et remise en perspective par les courants PH.

En attendant d'aller plus loin...

Réfléchir à la réception du français en francophonie met donc en tension différents processus historiques dans la problématisation du ressenti de populations face aux rencontres dont certaines conséquences peuvent s'afficher à travers des pratiques sociolinguistiques et cultures. Mais en même temps, cela révèle les valeurs de cette langue dans des projets particuliers. Il en ressort qu'une réflexion pertinente sur la francophonie conduira également à la mise en discussion de modalités d'appropriation des langues non pas suivant des schèmes proposés de l'extérieur, mais selon des axes qui permettent finalement à chaque francophone de se donner de la consistance en revendiquant en toute légitimité sa place dans le partage des ressources du monde francophone. Cet effort de projection de soi contribue à donner sens à la francophonie selon des contours mouvants, des tonalités qui articulent différences, similitudes, tensions, sous des formes diverses, et qui montrent que la francophonie de l'un n'est pas nécessairement la francophonie de l'autre, en ce sens que tous les francophones n'ont pas les mêmes intérêts dans la francophonie.

Éléments de bibliographie

- BAL, W. (1977). « Unité et diversité de la langue française », in A. Reboullet et M. Tétu (dir.), *Guide culturel : civilisations et littératures d'expression française*, Paris, Hachette, pp. 5-28.
- BAL, W. (1988). « Introduction. Genèse et travaux de base », in IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF/AUPELF, pp. IX-XXII.
- BARAQUIN, N. et J. LAFFITE (2007). *Dictionnaire des philosophes*, Armand Colin, article « Weber, Max ».
- BAVOUX, C. (2000). Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales, Bruxelles, Duculot.
- BAVOUX, C. (2008). « Pour ne pas conclure », in C. Bavoux, *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck Supérieur Champs linguistiques, pp. 337-351.
- BEC, P. (1971). Manuel pratique de philologie romane, vol. 2, Paris, Picard.
- BERTRAND, R. (2011). L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre orientoccident, XVI^e-XVII^e siècle, Paris, Seuil.
- BLANQUET, E. (2012). *Apprendre à Philosopher avec Heidegger*, Ellipses Marketing, coll. Apprendre à philosopher avec.
- BOUDREAU, A. et L. DUBOIS (1993). « J"parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil; J"ai ma own p"tite langue », in Francard, M. (éd.), L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve du 10-12 novembre 1993, tome 1, Louvain-la-Neuve, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, vol. 19, no 3-4, pp. 147-168.
- BRUNEAU, C. (1969). Petite histoire de la langue française, volume 1, Paris, Armand Colin.

- CALVET, L.-J. (2010). Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété?, Paris, Éditions Écriture.
- CARDE, J. (1924). La réorganisation de l'enseignement en Afrique occidentale française, R.I, n° 185-186, mai-juin 1924.
- CERQUIGLINI, B. (2007). Une langue orpheline, Paris, les Éditions de Minuit.
- CERTEAU, M. de (1975). L'écriture de l'histoire, Paris, Gallimard.
- CERTEAU, M. de (1987). La faiblesse de croire, Paris, Seuil.
- CHAUDENSON, R. (1989). Vers une révolution francophone?, Paris, L'Harmattan. CHAUDENSON, Robert et al. (1991), La Francophonie: représentations, réalités,
- perspectives, Paris, Didier Érudition.

 CHAUDENSON, R. (2012). « Prolégomènes à une approche de la francophonie
- africaine », Repères DoRiF n° 2, Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française. http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php? id=35.
- CHAURAND, J. (dir.) (1999). *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil. CISSÉ, M. (2005). « Langues, État et société au Sénégal », *SudLangues*, revue internationale électronique de sciences du langage, n° 5, pp. 99-133. http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-109.pdf.
- COSTE, D. (coord.) (1984). Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire, Paris, Hatier.
- DAIGLE, J. (dir.) (1993). L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- DOSSE, F. (2003). « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire, Vingtième Siècle », *Revue d'histoire*, / 2 no 78, 145 à 156 Presses de Sciences Po, http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2003-2-page-145.htm.
- FELDMAN, J. (2002). « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus », Revue européenne des sciences sociales, XL-124. URL: http://ress.revues. org/577.
- FÉRAL, C. de (1989). Pidgin-english du Cameroun, Peeters/Selaf.
- FEUSSI, V. (2006). *Une construction du français à Douala-Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université François Rabelais de Tours.
- FEUSSI, V. (2007). « Le français et les pratiques linguistiques en contexte urbain : une dynamique interactionnelle », *Le Français en Afrique* n° 22, pp. 232-252.
- FEUSSI, V. et J.-B. TSOFACK (2012). « Sérieux s'abstenir! Enfin... quoique!. Comment construire francanglais et camerounité par des pratiques électroniques? », in T. Bulot et V. Feussi, Normes, urbanités et émergences Plurilingues parlers (de) jeunes francophones, Paris, L'Harmattan, pp. 201-218.
- FOUCAULT, M. (2001). L'herméneutique du sujet. Cours au Collège de France. 1981-1982, Paris, Gallimard, Seuil.
- GADAMER, H.-G. (1976). Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, Paris, Seuil.
- GADET, F., R. LUDWIG et S. PFÄNDER (2009). « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de Linguistique*, 34/1, pp. 143-162.
- GERALD, A. et B. CERQUIGLINI (éd.) (2000). *Histoire de la langue française* 1945-2000, Paris, CNRS Editons.
- GOFFMAN, E. (1975). Les usages sociaux des handicaps, Paris, Minuit.
- GRONDIN, J. (2006). L'Herméneutique, Paris, PUF.

- GUILLOU, M. (2005). « La Francophonie dans la mondialisation », communication présentée aux "*Dix-huitièmes Entretiens*" du Centre Jacques Cartier Rhône-Alpes, 2 au 7 décembre 2005. http://www.diversite-culturelle.qc.ca/fileadmin/documents/pdf/miche guillou.pdf.
- GUILLOU, M. et Trang Phan (2011). Francophonie et mondialisation Histoire et institutions des origines à nos jours (tome 1), Paris, Belin.
- HAMPATE BA, A. (1991). Amkoullel l'enfant peul. Mémoires, Arles, Actes sud.
- HEIDEGGER, M. (1983). Lettre sur l'humanisme, Paris, Aubier.
- KAMDEM, E. et M. FOUDA ENGODO (2004). « Faits et méfaits de l'ethnicité dans les pratiques managériales au Cameroun », communication présentée au colloque *Le management face à l'environnement socioculturel* du réseau de recherche en sciences de gestion de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Beyrouth, octobre 2004. www.cidegef.refer.org/beyrouth/Kamdem.doc.
- KAZADI, N. (2004). L'Afrique afro-francophone, Paris, L'Harmattan.
- KLINKENBERG, J.-M. (2001). La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française, Paris, Presses universitaires de France.
- KLINKENBERG, J.-M. (2013). « La francophonie : pour qui ? pour quoi ? », in V. Castellotti, *Les français dans la mondialisation*, Bruxelles, Fernelmont, EME, pp. 17-38.
- KLINKENBERG, J.-M. (2015). La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- LAFAGE, S. (1993). « Approches de la variation lexicale en francophonie africaine dans une perspective pré-dictionnairique », in Latin, D., J. Tabi-Manga, A. Queffélec, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Premières Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche Étude du français en francophonie de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991, Paris, John Libbey / AUPELF, Actualité Scientifique, pp. 25-39.
- LAROUSSI, F. et S. BABAULT (dir.) (2001). Variations et dynamisme du français. Une approche polynomique de l'espace francophone, Paris, L'Harmattan.
- LAURENT, A. (1994). L'individualisme méthodologique, Paris, PUF.
- M'BOKOLO, E., P. SAINTENY et A. FERRARI (2008-2010). Afrique(s). Une autre histoire du XX^e siècle, Temps noir, Paris.
- MAINET G. (1989). « Douala : flux ethniques, création urbaine et dynamisme régional », in Antheaume B. et al. (éd.), Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter, Paris, ORSTOM, pp. 335-340.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P. (1973). Le français en Afrique noire. Paris, Bordas.
- MANESSY, G. (1979). « Le français en Afrique Noire : faits et hypothèses », in A. Valdman, *Le français hors de France*, Paris, Champion, pp. 333-362.
- MANESSY, G. (1993). « Vernacularité, vernacularisation », in D. de Robillard et M. Beniamino, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 407-417.
- MANESSY, G. (1994). Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques, Paris, l'Harmattan.
- MARCELLESI, J.-B. et al. (2003). Sociolinguistique Epistémologie, Langues régionales, Polynomie, Paris, L'Harmattan.

- MENEY, L. (2005). « Un autre dictionnaire québécois, pourquoi ? », *Le Devoir* du 7 janvier 2005, http://www.ledevoir.com/non-classe/72023/un-autre-dictionnaire-quebecois-pourquoi
- MOURA, J.-M. (1999), Littératures francophones et théorie postcoloniale, Paris, PUF.
- NGOZI ADICHIE, C. (2009), *The danger of a single story*, TED Talks. URL http://www.ted.com/talks/chimamanda_adichie_the_danger_of_a_single_story. html.
- PICOCHE, J. et C. MARCHELLO-NIZIA (1989). *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- PÖLL, B. (2005). Le français, langue pluricentrique? Études sur la variation diatopique d'une langue standard, Bern, Peter Lang.
- RACELLE-LATIN, D. (1988). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », in IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF/EDICEF, pp. XXIII-XXXII.
- ROBILLARD, D. (1993). Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice, EDICEF/AUPELF.
- ROBILLARD, D. de (2009). « Réflexivité : sémiotique ou herméneutique. Comprendre ou donner signification ? Une approche profondément anthropolinguistique ? », *Cahiers de Sociolinguistique* n° 14, pp. 153-175.
- ROBILLARD, D. de (2012). « Diversité, sens : enjeux », in Debono, M. et Goï, C. (éd.), Regards interdisciplinaires sur l'épistémologie du divers. Interculturel, herméneutique et interventions didactiques, Fernelmont, EME, pp. 195-216.
- ROBILLARD, D. de (2016). « Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort », *GLOTTOPOL* n° 28, pp. 121-189.
- ROBILLARD, D. de et M. BENIAMINO (éd.) (1993 et 1996). Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie, 2 tomes, Paris, Champion.
- ROMANO, C. (2010). Au cœur la de la raison, la phénoménologie, Paris, Gallimard. TENDING, M.-L. (2014). Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus d'intégration de migrants Africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick, Thèse de Doctorat, Université François Rabelais de Tours.
- TETU, M. (1992). La francophonie. Histoire, problématiques, perspectives, Montréal, Guerin universitaire.
- TREAN, C. (2006). La Francophonie, Paris, Le cavalier bleu.
- TSOFACK, J.-B. et V. ELOUNDOU ELOUNDOU (2012). « Parler (des) jeunes et scripturalité : de quelques scénographies en milieux estudiantins au Cameroun », in Bulot, T. et V. Feussi (Dirs.), *Normes, urbanités et émergences plurilingues* (Parlers (de) jeunes francophones), Paris, L'Harmattan, pp. 254-255.
- VALANTIN, C. (2010). *Une histoire de la francophonie (1970-2010)*, Paris, RFI et Belin.
- VALDMAN, A. (1979), «Avant-propos», in A. Valdman, Le français hors de France, Paris, Champion, pp. 5-18.
- WARNIER, J.-P. (1993), L'esprit d'entreprise au Cameroun, Paris, Éditions Karthala.

LES RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS AU CAMEROUN : BILAN CRITIQUE ET PERSPECTIVES ANALYTIQUES

Venant Eloundou Eloundou

Université de Yaoundé I

Introduction

Les travaux sur le français au Cameroun montrent que cette langue constitue une préoccupation pour les linguistes, les sociolinguistes et les didacticiens. Cette analyse examine, en termes de bilan critique et de perspectives, les principales matrices des études réalisées jusqu'ici. Généralement, les bilans des recherches adoptent une logique de présentation linéaire ou thématique des travaux antérieurs, pouvant être suivie des commentaires. Toutefois, cette réflexion ne vise pas à recenser les travaux réalisés sur le français au Cameroun. Compte tenu de cette orientation, trois questions fondamentales sont au centre de l'analyse : quelles sont les perspectives majeures des études sur le français au Cameroun ? Quelles approches théoriques et méthodologiques les ont sous-tendues? Après plusieurs décennies de recherches, quelles postures analytiques innovantes pourrait-on envisager, afin d'adapter l'étude de cette langue aux problématiques actuelles liées aux mutations sociales et scientifiques ? Pour répondre à ces questions, l'exploration documentaire nous semble adéquate. Nous commencerons par esquisser l'origine de l'expression 'français camerounais', avant de présenter les différentes pistes et démarches d'analyse effectuées et proposer les axes susceptibles de redynamiser la recherche sur le français au Cameroun.

1. Le français camerounais : origine du phénomène

Le concept français camerounais est une émanation du regard exotique des missionnaires et coopérants français en terre camerounaise. En effet, lorsque le français arrive au Cameroun par le biais colonial, l'ambition du colonisateur était d'enseigner aux Camerounais, dotés de leurs langues identitaires, une variété standard du français. La méthode employée fut coercitive. Bitjaa Kody (1999) et Tabi Manga (2000) rapportent les différents arrêtés concernant l'enseignement des langues locales et leurs orientations en faveur du français, dans la partie orientale du pays. On peut donc dire que l'enseignant venu de l'hexagone avait pour devoir de faire en sorte que les Camerounais s'approprient une variété de français. Cette dernière sera malheureusement incapable de traduire entièrement les univers sociaux ou même les écologies de ces nouveaux apprenants. Le projet didactique considérait plus la dimension systémique, oubliant que le français, tout comme les autres langues, est un phénomène dynamique et évolutif. C'est pourquoi, cette langue, dans ce contexte colonial, a été très vite influencée par les facteurs socio-culturels et pédagogiques : diversité de parcours pédagogiques, diversité d'appartenance sociale et conditions sociolinguistiques différentes. Ce tableau entraîna indubitablement le

changement du visage du français au Cameroun, avec des conséquences idéologiques. Touzeil (1978) commence ainsi à identifier, dans les pratiques langagières des Camerounais en français, des fautes, ce qui révèle la référence à la variété standard, à la norme prescriptive. Les premières analyses sur le français au Cameroun seront ainsi axées sur la détermination des écarts langagiers.

L'hypothèse qui pourrait justifier cette perspective didactique est que les approches didactiques de l'époque coloniale reposaient sur la dimension structurale, sur un point de vue contrastif.

Le colonisateur voulait ainsi former un « locuteur idéal » du français, détenteur de la variété prescriptive. Cette vision, qui privilégie la langue sous l'angle systémique, n'aura pas permis d'aborder la question de la variation, en tenant compte des paramètres sociaux. Ce qui importait pour cette orientation didactique était l'identification des formes jugées fautives chez les apprenants, leur enseigner une langue statique. Cette didactique, au lieu de comprendre, dans des situations didactiques, les causes de la variation du français et adopter ce que Feussi (2010 : 28) appelle « une pédagogie pragmatique en conjuguant stabilité et instabilité dans les pratiques de classe », préconisa plutôt des stratégies coercitives et inadaptées au contexte camerounais.

Au moment où l'institution universitaire camerounaise sera mise en place, après l'obtention de l'indépendance, les coopérants français constituent le socle des équipes pédagogiques. C'est dans ce contexte que fut créé le Département de Français à la Faculté des Lettres de l'Université de Yaoundé, dont les enseignants vont poursuivre les analyses sur le français au Cameroun. Le plus représentatif, à notre connaissance, est Renaud (1976 et 1979). Après Touzeil (1978), il examine la variation du français au Cameroun. Selon l'auteur, trois raisons justifient cette variation : les modèles d'apprentissage du français qui se répartissent en trois niveaux : l'école primaire, l'école sous l'arbre et l'enseignement secondaire. Ce nivellement d'apprentissage prédisposait donc le français à la variation linguistique.

Par ailleurs, les différentes mutations des enseignants n'auraient pas laissé indemne l'enseignement du français. Avant 1960, les inspecteurs du niveau primaire étaient, pour la plupart, français. Ils appliquaient des programmes conçus à l'hexagone. Renaud (1979 : 421) précise qu'à partir de 1960, période de l'obtention de l'autonomie de la partie orientale,

il fallut [...] recruter les maîtres qui n'avaient que leur certificat d'études primaires, des auxiliaires qui avaient à peine accompli une scolarité primaire complète et l'on vit [...] des villages construire leur école et recruter eux-mêmes des moniteurs pour un an ou deux, après mettre l'administration devant le fait accompli d'une trentaine d'enfants dont il fallait continuer l'instruction.

L'enseignement secondaire semblait beaucoup mieux élaboré. C'est lui qui aura produit la première classe d'élites intellectuelles et ecclésiales. De fait, la grammaire qui y était enseignée correspondait quasiment à celle en vigueur dans le programme scolaire de l'hexagone.

Quant à l'école sous l'arbre, elle se réduit à l'alphabétisation. Les centres d'alphabétisation sont créés dans les zones rurales. Les apprenants seront encadrés par « des volontaires, cadres dans le parti. C'était pour eux l'occasion de faire

preuve de leur dévouement [...] seulement, ils n'avaient guère été préparés à cette tâche » (Renaud, 1979 : 422-423).

Cette didactique était beaucoup plus déconnectée du contexte et transférée à un cadre doté de paramètres différents de ceux de la France. L'identification des écarts langagiers constatés par Touzeil et d'autres chercheurs comme Renaud fut donc à l'origine de la notion de français camerounais. Les travaux sur le français en Afrique noire vont davantage consolider cette catégorisation linguistique.

On peut dire que 1978 fut l'année où les linguistes africains, formés par les Français et travaillant en collaboration avec ces derniers, dans le cadre des liens de coopération scientifique et culturelle, ont eu un véritable cadre d'analyse des pratiques du français en Afrique, avec la création du *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*. Selon Lafage (1980 : 7-8), il vise les objectifs suivants :

faire une sorte de bilan régulier des recherches entreprises dans les domaines de la régionalisation du français et des relations entre les diverses variétés de français et les langues africaines, présenter un compte-rendu de tout ouvrage ou article qui nous sera adressé et qui aura trait aux trois axes de recherche mentionnés supra : linguistique appliquée, sociolinguistique, psycholinguistique, résumer brièvement les Congrès, Tables-rondes ou Séminaires, sur des thèmes en rapport avec les activités indiquées supra [...] Le Bulletin de l'O.F.C.A.N. a une ambition très modeste : informer ses lecteurs de ce qui se fait, s'écrit, dit et se passe en Afrique, en matière de recherches, les variétés de français usitées en contexte africain sur les interactions entre langues en contact.

Après Touzeil (1978) et Renaud (1978 et 1979), l'on notera les premières analyses élaborées par des Camerounais, à l'instar de Tsongui (1982a, 1982b et 1981) et Tabi Manga (1981). La ligne éditoriale de l'O.F.C.A.N. va fortement canaliser les recherches universitaires menées par des chercheurs locaux et étrangers (mémoires, thèses et livres). Il convient de présenter les axes d'analyses effectuées.

2. Le français au Cameroun et les pistes d'études

Les travaux sur le français au Cameroun sont nombreux et variés. Il serait fastidieux, voire impossible de présenter des cas spécifiques. Un inventaire thématique de la plupart de ces travaux se trouve dans l'ouvrage de Mendo Ze (1999 : 348-370) et dans le numéro 11 de la revue *Le français en Afrique* (1997). Nous nous contentons de faire une synthèse de ces recherches en quatre principaux axes : les orientations lexicologiques-lexicographiques et morphosyntaxiques différentielles, le français en contact, les réflexions glottopolitiques et didactiques du français.

2.1. La lexicologie-lexicographie et la morphosyntaxe différentielles

L'analyse du lexique différentielle est une émanation du projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*). Sans avoir la prétention de faire ici l'historique de ce projet, disons tout de même qu'il fut consécutif à quelques faits majeurs que relève Bal (1984).

- La réunion de l'AUPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française) tenue à Montréal, réunion au cours de

- laquelle Pierre Guiraud avait émis l'idée de création d'un centre de recherche pour l'étude des parlers français (en France et hors de France);
- le colloque organisé à Nice en 1968 par le Centre d'Etudes des Relations interethniques sur le thème *Le français en France et hors de France. I. Créoles et contacts africains. II. Les français régionaux. III. Le français en contact*;
- La biennale organisée à Dakar en 1968 ayant pour thème : Le français hors de France. Lors de cette rencontre scientifique, écrit Bal (1984 : 2), « Maurice Piron développait son éloquent plaidoyer « pour un inventaire général des usances de la Francophonie. Il osait y dire [...] que des termes de français régionaux ou marginaux [...] méritaient leur légitimation dans le français universel » ».

La participation des chercheurs (linguistes, sociolinguistes et didacticiens) à ces différentes rencontres va inciter l'AUPELF à mutualiser les travaux sur les français régionaux. C'est dans cette optique que la première réunion tenue à Abidjan en octobre 1974 fut l'occasion de lancer l'idée de l'étude des particularités lexicales en Afrique noire devant aboutir à la production d'un dictionnaire. La table ronde tenue à Kinshasa en 1976 permit la concrétisation de ce projet; en adoptant la dénomination de l'IFA. À la fin des années 1983, on assiste à la publication d'un dictionnaire des particularités lexicales de plus de 600 pages. Ces particularités sont regroupées en quatre catégories: (i) les particularités lexématiques, (ii) les particularités sémantiques, les particularités grammaticales (changement de classe de mots, de genre, de construction) et les particularités connotatives (Bal, 1984 : 10).

Sur le plan morphosyntaxique, il faut reconnaître que les travaux ne sont pas nombreux. Ceux qui existent mettent l'accent sur le double fonctionnement macro et micro-syntaxique, cerné sous le prisme grammatical. À cet égard, les analyses de Queffélec (2004 et 2006), Biloa (2003a et 2003b) et Zang Zang (1998, 1991, 1985) sont des modèles d'étude de cette nature. Elles insistent sur la saisie des écarts morphosyntaxiques observés dans des pratiques langagières et donnent les causes grammaticales sous-jacentes. Dans cet ordre d'analyse, les approches synchroniques, descriptives et différentielles priment.

Au niveau du Cameroun, les travaux de l'IFACAM (Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire-Cameroun), un démembrement national de l'IFA vont canaliser les réflexions des chercheurs qui s'intéressent à la variété du français parlé dans cette partie de l'Afrique noire francophone. Prises globalement, ces analyses mettent l'accent sur les pôles de description tracés par le projet IFA. Les observables sont issues de deux principales sources : les données écrites (œuvres littéraires, textes de journaux, périodiques, archives, copies des élèves, textes officiels, administratifs, politiques, religieux) et les sources orales (enregistrements effectués en milieux rural et urbain, émissions radiophoniques et télévisées, théâtre et introspection des chercheurs). Ce sont ces perspectives analytiques qui seront au cœur des publications scientifiques¹.

¹ Dans ce sillage, on peut relever comme modèle d'analyse : Mendo Ze G. (1999 et 1990), Nzessé L. (2009); Biloa, Ed. (2003a, 2003b et 1999) ; Onguéné Essono L.-M. (2013), etc.

2.2. Le français en contact

L'approche différentielle a pour principal fondement les contacts de langues. En effet, les analyses démontrent que la langue française est en contacts permanents avec les langues locales, dans un contexte où elle est appelée à assurer la communication sociale, administrative, intra et interethnique. Les cadres dans lesquels elle est utilisée sont variés et dotés de paramètres qui sont à l'origine de sa variation. Pour certains, il s'agit des phénomènes socioculturels (Dassi, 2010 et 2008) pour d'autres, de l'hypo-hyperculture qui favorise la variation du français dans des productions littéraires (Papa Samba Diop, 2006); pour d'autres encore, c'est le processus d'acclimatement-acclimatation du français qui orchestre la variation du français dans des nouvelles écologies africaines (Calvet, 2000). Dès lors, les phénomènes de contact de langues sont développés dans des analyses en termes d'interférences linguistiques. L'hypothèse de base est que le français est une langue seconde ou étrangère, pour les locuteurs africains en général et camerounais en particulier. Ces locuteurs s'approprient la langue française après l'acquisition d'une langue maternelle ou première. En fonction des degrés d'acquisition et d'exposition à la variété dite standard, l'on peut noter des écarts linguistiques dans les pratiques langagières. Ils se manifestent soit par des emprunts, soit par des formes de restructuration des parties de discours, soit par des alternances codiques ou des codes switching.

Le contact du français avec les langues locales a généré au Cameroun ce que les linguistes et sociolinguistes appellent, chacun selon ses perceptions métalinguistques, le sabir, l'argot, le camfranglais. C'est le cas de Zang Zang (1997), Essono (1997), Fosso (1999) et Echu (2001). Quelle que soit la dénomination, cette forme linguistique a une matrice systémique française. Elle peut être considérée comme un phénomène langagier consécutif à l'acclimatement-acclimatation du français au Cameroun, c'est-à-dire la capacité de cette langue à s'adapter et à reproduire des nouvelles formes langagières dans cette écologie (Calvet, 2000).

Il faut relever que c'est à la fin des années 1990 et dans les années 2000 que l'on va noter quelques analyses résolument sociolinguistiques sur le français au Cameroun. Auparavant, l'accent avait été mis, de manière globale, sur les descriptions différentielles. Les travaux de Feussi (2008), Sol (2009), Simo Nguemkam-Souop (2010 et 2009), Ngué Um (2010) et Feussi et Tsofack (2011) sont intéressants à ce sujet. Si les descriptions différentielles habituelles tentent de saisir le fonctionnement structural de la langue française au Cameroun, ces recherches récentes, qui se revendiquent d'approches sociolinguistiques, abordent la langue française, non pas dans une logique de système, mais davantage comme une entité complexe et dynamique. Par ailleurs, considérant qu' « une langue est [...] non seulement une pratique discursive (une pratique du discours) mains encore des pratiques discursives sur ce discours (un discours sur la pratique) » (Bulot, 2013 : 7), ces études insistent sur les représentations sociales en contexte. L'enjeu est d'observer les pratiques et les représentations dans leur écologie de production en plaçant en avant les sujets-parlants.

2.3. La langue française au cœur des analyses glottopolitiques

Selon la constitution du Cameroun, l'anglais et le français sont les deux langues officielles d'égale valeur. L'État œuvrerait donc pour la promotion et la

protection de toutes ces langues, des langues nationales également. Le statut *in vitro* des langues officielles a été au cœur d'analyses axées sur le bilinguisme officiel. On se référera, entre autres, aux travaux d'Alobwede (2007), Biloa (2012), Echu (2004, 2006 et 1999), Echu et Ebongué (2012), Ekomo Ongolo (2001) Eloundou Eloundou (2012) et Feussi (2004). Globalement, ces réflexions examinent les pratiques du bilinguisme, les représentations sociales qu'il draine et les problèmes didactiques qui se posent. Il en découle trois principales conclusions : la glottophagie-glottophobie du français dans des zones anglophones, la glottophagie-glottophobie de l'anglais dans des régions francophones et des approches pédagogiques du bilinguisme inadaptées.

Par ailleurs, l'évaluation glottopoplitique impliquant le français et les langues nationales porte sur les thèses liées à la revalorisation identitaire. Après l'indépendance du Cameroun, les voix se sont levées pour revendiquer la prise en compte des langues locales. La principale thèse émise est la perte de l'identité culturelle camerounaise, favorisée par l'assimilation linguistique de la colonisation. Certains chercheurs, à l'instar de Onguéné Essono (2004 et 1999) pensent que la langue française est une langue seconde (L2). Pour lui assurer une bonne appropriation, il faudrait commencer à enseigner les langues premières (L1) aux apprenants. Une L1 acquise favoriserait l'apprentissage de la LS, notamment le français. Dans cette logique, des propositions didactiques et des expériences sont faites. On peut ainsi noter les thèses de Tadadjeu (2003 et 1990), Tabi Manga (2000), Assoumou (2007), Messina (2013 et 2009), Mba (2002), Sadembouo (2005), etc. Quand les uns envisagent un enseignement bivectoriel, les autres proposent le trilinguisme et même le quadrilinguisme. Quelle que soit la perspective didactique, tous les auteurs s'accordent sur la nécessité de l'enseignement des langues camerounaises parallèlement au français et à l'anglais. Ces propositions glottopoliques éducatives ont sans doute incité l'État du Cameroun à permettre l'expérimentation de l'enseignement des langues et des cultures camerounaises dans des lycées et collèges du Cameroun ; grâce à la création de la filière Langues et Cultures camerounaises à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé en 2008.

2.4. Les orientations didactiques du français

À en croire Mendo Ze (1990 : 14-15), le français est en situation de crise au Cameroun. Il écrit :

même si, au sommet francophone de Chaillot, en très bons francophones, les dirigeants africains ont tenu le discours qu'il fallait pour exprimer cette situation, défendre leurs expériences ou se faire l'écho des souffrances de leurs populations, même s'ils se sont montrés à bien des égards des virtuoses de la belle langue française, il n'empêche que la qualité du français dans leurs pays respectifs apparaît comme une crise parmi les crises qui secouent l'Afrique francophone. De toutes ces crises, il en est une qui passe inaperçue alors qu'elle existe. Elle s'observe dans le langage et les conversations quotidiennes, dans certaines situations de communication. Elle s'observe dans l'expression écrite ou orale. Elle s'observe quand on lit et qu'on ne fait attention qu'à la forme. Elle s'observe le soir quand on peut avoir le temps de parcourir le cahier de son fils en insistant non sur la note ou la moyenne mais sur la langue utilisée... Cette crise, c'est celle du langage, de l'expression et de l'écriture. Elle est réelle pour la plupart des langues aujourd'hui ».

Cette crise du français, tributaire de plusieurs facteurs, va amener les chercheurs et les acteurs éducatifs à réfléchir à la problématique de l'enseignement-apprentissage du français. Outre les travaux individuels, on peut mentionner les états généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, tenus à Libreville (Gabon), du 17 au 20 mars 2003. Plusieurs résolutions avaient été formulées en vue de l'amélioration de l'enseignement du français. Parmi ces résolutions, on peut lire, dans le rapport de synthèse (2003 :70), ce qui suit :

- riche de son passé et forte de son avenir, l'Afrique subsaharienne francophone doit donc aujourd'hui se doter de tous les outils, notamment dans le domaine éducatif, permettant :
- à tout individu de s'installer dans la langue de son milieu, condition nécessaire et suffisante à l'acquisition/apprentissage plus efficace d'une langue française non dominatrice, mais partenaire des langues-cultures avec lesquelles elle est en contact;
- de mettre en place un bilinguisme scolaire et modulable aménageant de la manière la plus adéquate et la plus équilibrée qui soit le passage de la L1 à L2, sans que jamais L1 soit négligée. La mise en place de ce nouveau type de système éducatif, bilingue voire multilingue, doit s'accompagner dans chaque pays de mesures relatives à l'aménagement des langues d'enseignement: mise en place d'alphabet, découpage des mots, publication de grammaires pédagogiques, de dictionnaires, etc.

Les participants à ces états généraux avaient souligné les obstacles majeurs à l'enseignement-apprentissage du français ; notamment la formation des enseignants, les conditions institutionnelles, le matériel didactique, l'influence des L1. Il devient donc un impératif pour les États de l'Afrique subsaharienne francophone de « produire de nouveaux manuels (depuis l'école maternelle jusqu'à la classe de Terminale) adaptés aux besoins et aux goûts des apprenants ; proposer des programmes réellement adaptés ; améliorer la formation des enseignants » (Rapport, 2003 : 71).

Au niveau de la recherche universitaire, les travaux en lien avec la didactique du français vont s'intéresser prioritairement à la description des usages linguistiques des élèves, en termes de fautes ou d'écarts, avec parfois des propositions qui demeurent théoriques. C'est dans cette optique que s'inscrivent les réflexions d'Onguéné Essono Ch. (2003 et 2016), Onguéné Essono L.-M. (2004).

L'idée qui sous-tend cette orientation est que la variation du français au Cameroun n'est pas seulement tributaire de contacts de langues. En amont, il y a un véritable problème didactique. En effet, l'enseignement du français au Cameroun a connu trois principales périodes : la période coloniale où cet enseignement était assuré en grande partie par le colonisateur français, assisté par certains indigènes évolués, la période de transition pendant laquelle l'élite locale formée par le colonisateur prit en charge l'enseignement de cette langue et enfin la période de crise, notamment des années 1980-1990. Pour Mendo Ze (1990 : 75-76), la crise du français au Cameroun s'explique par l'ambiguïté de la situation linguistique camerounaise donnant lieu à une situation complexe : les locuteurs doivent s'approprier la variété standard du français, d'une part et leurs langues locales, d'autre part ; la prolifération des mauvais modèles de français et la diffusion de la langue familière et argotique ; l'insuffisance de l'appareil didactique du français ; la pauvreté de

l'environnement socioculturel et l'importance excessive accordée aux cours magistraux et à la syntaxe à l'Université, au détriment des cours pratiques.

Si les deux premiers moments de l'enseignement du français sont idéologiquement marqués par le bon usage, la dernière est stigmatisée dans certains travaux qui montrent que la langue française se dégrade considérablement. Les réflexions mettent alors l'accent sur les problèmes didactiques que rencontre cet ordre d'enseignement. À ce titre, plusieurs publications scientifiques vont mettre en exergue les manifestations de cette crise du français en Afrique noire francophone en général et au Cameroun en particulier. Dumont (1990 : 38-49) identifie trois problèmes cruciaux : la diversité des méthodes d'enseignement-apprentissage, les effectifs pléthoriques dans des établissements scolaires, le mauvais état général des systèmes éducatifs. Biloa (2003a : 315-319), quant à lui, présente trois principales causes de cette situation dégradante du français au Cameroun : effectifs pléthoriques et manque de salles de classe, équipements appropriés inexistants, environnement pédagogique lamentable. La plupart des chercheurs, à l'instar de Mendo Ze (1990) et Tabi Manga (2000) font des propositions au sujet de l'amélioration des conditions d'enseignement-apprentissage du français. Mendo Ze (1990 : 130-133) pense qu'il est nécessaire de reconsidérer le contexte d'apprentissage du français, prendre des mesures énergiques contre la diffusion en milieu scolaire et universitaire du « camfranglais », concevoir une nouvelle stratégie didactique du français et développer des centres de diffusion de la culture et de la langue. Dans la même perspective, Tabi Manga (2000 : 200-215) envisage une réforme linguistique à l'école, tributaire de « l'élucidation d'un plan directeur de la réforme linguistique et nécessitant des dispositifs législatif, réglementaire, administratif et des recherches pédagogiques appropriées ». Par ailleurs, il propose « une formation efficiente des enseignants, du personnel d'encadrement, ainsi que la conception, la production et la diffusion des manuels scolaires et matériels didactiques ».

3. L'étude du français au Cameroun et les postures méthodologiques

La plupart des études sur le français au Cameroun ont privilégié les corpus de langue, l'approche différentielle et la démarche introspective et hypothético-déductive.

3.1. Le corpus de la langue française au Cameroun

Les réflexions de Rastier (2005) et Charaudeau (2009) permettent de comprendre que le corpus est une construction réfléchie en lien avec une problématique de recherche. Certaines analyses abordent les pratiques langagières en français sans véritable construction des observables. Parfois, on a le sentiment que le corpus a été fabriqué par le chercheur, dès lors que le protocole d'élaboration, le mode de traitement et de gestion ne sont guère indiqués.

Bien plus, certains corpus, dans quelques études, sont extrêmement hétérogènes sans justification pertinente. Dans une même analyse, on aura les données écrites (presse, textes littéraires, publicités) et orales (radios, télévision, interactions verbales enregistrées spontanément), sans réelle méthodologie d'élaboration. La conséquence qui en découle est que les ressources analysées sont coupées de leurs contextes de production. Conséquemment, leur interprétation ne peut être que

structurale ou systémique. Les analyses deviennent ainsi des « débats techniques voire technicistes » (Feussi, 2010 : 24).

De même, il arrive que le chercheur considère comme corpus ce qui ne l'est pas. Généralement, ce qui constitue le corpus n'est qu'une structure ou un ensemble de données disparates. Le corpus est alors diversement appréhendé par certains analystes. Pour les uns, il est saisi comme un ensemble de données brutes (conception impertinente), telles que : des textes littéraires, des pages de journal, des copies d'élèves, des enregistrements sonores. Ils permettent d'étudier la variation du français. S'agissant spécifiquement des textes littéraires, ils sont souvent considérés comme des pratiques scripturales révélatrices des usages réels du français en Afriques noire francophone, d'une part ; et, d'autre part, il serait, pour certains chercheurs, dignes d'intérêt dans une perspective macro-sociolinguistique. La difficulté de cette appréhension est que tous les enjeux méthodologiques et épistémologiques liés au texte littéraire africain d'expression française, ainsi que les faiblesses qu'il présente au sujet de la variation sociolinguistique du français ne sont guère évoqués. On pourra, à ce sujet, se référer aux réflexions de Beniamino (1999), Blachère (1993), Eloundou Eloundou (2016), etc. Pour les autres, l'élaboration du corpus est consécutive à une construction du chercheur. Elle tient compte des paramètres contextuels, altéritaire et expérientiels (à ne pas confondre avec l'introspection).

3.2. La démarche différentielle

Plusieurs travaux sur le français au Cameroun se sont orientés prioritairement vers l'approche différentielle. Elle est l'héritage des premières études faites par les analystes du français au Cameroun. L'idée fondatrice est de distinguer ce qui est du français standard de ce qui est du français d'Afrique : d'où l'émergence des termes comme la dialectalisation (Zang Zang, 1998), la vernacularisation (Manessy, 1994a et 1994b, 1993, 1992 et 1978) et le français périphérique (Bernhard Pöll, 2005). Certains chercheurs vont même régionaliser les accents du français camerounais : c'est le cas de Mendo Ze (1990), Zang Zang (1999) et Djoum Nkwescheu (2008 et 2000) qui conçoivent l'accent bamiléké, l'accent bassa, l'accent nordiste et l'accent ewondo. Ici n'est pas le cadre idéal pour développer les insuffisances d'une telle segmentation ethno-géographique du français au Cameroun, d'autant que Feussi (2010) avait déjà fait une analyse critique de cette considération. Quoi qu'il en soit, cette approche différentielle considère qu'il y a un français pur, standard, ou central et que les autres formes non hexagonales constituent des variétés marginales ou périphériques. Les chercheurs de cette obédience se sont comportés comme des mécaniciens du français au Cameroun, se contentant de révéler les fautes ou les écarts langagiers, sans tenir compte du contexte, des dynamiques sociales et des repositionnements socio-idéologiques et identitaires qui sous-tendent ces pratiques.

Les analyses mettent alors l'accent sur la description systémique de cette langue, puis elles établissent qu'il y a des variétés périphériques. Ces études privilégient ainsi ce que Calvet (2007) appelle linguistique de la « consonne-voyelle » et Robillard (2007) la « technolinguistique » pour critiquer cette approche qui a fondé la démarche différentielle et conduit à l'élaboration d'un phénomène abstrait, le français standard ou central. L'enjeu de cette posture est d'identifier et de caractériser tout facteur qui semble étranger à la variété du français dite standard :

d'où le projet IFA et les nombreuses études qu'il a stimulées. Cette catégorie d'analyses porte sur la linguistique de la langue : elles ne tiennent compte que de la structure ou du système et négligent les facteurs contextuels. Elles conduisent inéluctablement aux généralisations peu pertinentes ; oubliant que les phénomènes langagiers sont complexes et même multiplexes (Blanchet, 2007). Le risque de la « technolinguistique » est de décrire un phénomène social avec des démarches asociales. À preuve, il serait impertinent de conceptualiser les accents régionaux du français au Cameroun sans passer par la circonscription des locuteurs, en tâchant de cerner toutes les variables contextuelles qui les déterminent.

C'est dans cette optique que s'inscrivent certains travaux lointains ou récents. À titre illustratif, on a Mbarga Manga (1974), Kamga (1974) et Akamba (1981), Mendo Ze (1999), Zang Zang (1998), etc. À partir des traits de démarcation linguistique, le français au Cameroun sera, soit revendiqué comme une composante à part entière, nécessitant une standardisation/normalisation (Zang Zang, 2015 et 2013) soit une variété de français dialectal ou vernaculaire qui s'écarte du français standard ou central (Biloa, 2003b).

3.3. L'introspection et la démarche hypothético-déductive

La plupart des travaux sur le français au Cameroun ont privilégié l'introspection et la démarche hypothético-déductive. La première approche est en congruence avec la considération saussurienne de la langue. La seconde, qui amène des chercheurs à travailler sur les données fabriquées par eux-mêmes, les conduit vers ce que Blanchet (2007 : 24) appelle la linguistique de bureau ou la structurolinguistique. Elle repose sur :

- la mise en place de la méthode hypothético-déductive expérimentale (qui décontextualise et artificialise les observations pour neutraliser la complexité des variables et les maîtriser à partir d'une hypothèse intellectuelle à valider ou réfuter),
- la fascination pour les chiffres et les statistiques quintessence de l'approche logico-mathématique – ainsi que la croyance en l'objectivité des « données » chiffrées et mathématiquement traitées,
- l'illusion du [chercheur] positionné hors du monde social et isolé de ses influences.

Le chercheur se fonde donc sur l'expérience qu'il a des phénomènes langagiers et aboutit à des généralisations peu pertinentes. L'analyse ne découle pas d'observables construites selon des variables. Au lieu d'étudier les phénomènes langagiers en contexte, en tenant compte des paramètres tributaires de leur émergence, certains analystes du français au Cameroun, privilégient les hypothèses, sélectionnent et organisent artificiellement les données devant valider ou invalider ces hypothèses. Blanchet, (2000 : 29) présente pourtant les insuffisances de cette démarche comme suit :

on reproche [...] à ces méthodes [hypothético-déductives et expérimentales] - leur a priori qui oriente [...] le regard du chercheur vers les données qui confirment l'hypothèse; leur tendance « objective » et « réductionniste » à généraliser abusivement en négligeant la complexité des variables contextuelles, le fait de n'être que faussement déductives car l'hypothèse ne peut être formulée qu'à partir d'une

question préalable, question elle-même issue de phénomènes observés (pratiques scientifiques précédentes ou données empiriques).

4. Étudier le français au Cameroun autrement : changement de perspectives et de méthodes

Si les recherches sur le français au Cameroun sont nombreuses et variées, il faut reconnaître que dans une logique de continuité scientifique, il y a lieu d'investiguer d'autres pistes inhérentes aux nouvelles configurations socio-langagières et surtout aux mutations sociales, technologiques et éducatives. Sans prétendre donner, de manière exclusive, les axes de recherche, nous pensons qu'il y a nécessité d'étudier le français au Cameroun autrement.

Dans le cadre de la sociolinguistique urbaine en contexte camerounais, Feussi et Tsofack (2011 : 19) faisaient valoir que les recherches en sociolinguistique camerounaise gagneraient à « dépasser le cadre d'une analyse purement systémique pour recentrer les recherches sur le tissage de liens entre langues, contextes, locuteurs voire entre disciplines ». Les auteurs ajoutent que l' « efficacité de la recherche en linguistique [repose] non sur la « fabrication » d'une carrière de linguistes, mais [sur] une linguistique interventionniste construite pour les hommes et pour la société » (Feussi et Tsofack, 2011 : 20). Les études sur le français au Cameroun devraient donc adopter des approches souples ; c'est-à-dire sociales, contextuelles et compréhensives (Blanchet, 2000). Il s'agit de faire une linguistique écologisante et constructiviste qui considère les données langagières comme des phénomènes complexes. Sa visée est de les analyser et de cerner leur significativité dans les situations de production. À cet égard, les études devraient se fonder sur quatre principales postures de compréhension.

4.1. Priorité à la linguistique de discours

Compte tenu des limites de la technolinguistique (voir Robillard, 2007), l'une des pistes à explorer serait la linguistique de discours de la langue française au Cameroun. Son avantage est qu'elle met un accent particulier sur les démarches sociales; le discours étant une construction tributaire de plusieurs facteurs et d'enjeux. C'est donc une orientation sociolinguistique qui devrait s'inscrire dans la logique de la linguistique de terrain, avec des méthodes sociolinguistiques (enquêtes, terrain, variables et outils). Actuellement, la plupart des analystes cherchent seulement à expliquer et décrire les variétés de français au Cameroun en privilégiant l'explication (descriptions mécaniques, suivies d'explications dans la langue et non dans le discours). Par ailleurs, leurs études reposent sur sept principes : l'abstraction (approche introspective), la logique (visée rationnelle de la langue française), la saisie analytique (analyse des formes), la disjonction (distinction du français central des français périphériques), la démonstration (attestation des écarts), l'objectivation (priorité au système) et la désubjectivation (non-implication du sujet parlant). Ces chercheurs pourraient pourtant procéder autrement. À cet effet, les analyses du français au Cameroun auraient huit points méthodologiques. La compréhension des pratiques langagières en français. À ce niveau, il s'agira non seulement de décrire le système, mais également de comprendre socialement les pratiques décrites en contexte, en insistant sur les valeurs et les images sociales qu'elles drainent. Les données d'analyse devraient être concrètes et pourraient relever des expériences et de l'histoire construite du chercheur. La saisie globale des phénomènes primerait afin d'éviter l'étiquetage d'un phénomène abstrait (nous pensons aux variétés de français). Il serait aussi préférable de privilégier la conjonction, c'est-à-dire la mutualisation des démarches (approche par sablier portant sur une saisie générale du phénomène grâce à l'observation participante, l'analyse consécutive aux données issues des enquêtes semi directives et directes et la synthèse interprétative) et la prise en compte de plusieurs facteurs et des usages du français. La projection-identification permettrait de saisir des dynamiques socio-langagières et la caractérisation des usages contextualisés. L'implication du sujet dans l'étude aiderait à cerner finement le positionnement social et identitaire des locuteurs et des usages. La subjectivité serait capitale pour cerner les représentations et les attitudes des sujets parlants (Blanchet, 2007 : 39). Dans des études sur le français au Cameroun, cette perspective exige une approche différente de la notion de corpus.

Il existe une littérature très abondante sur la linguistique de corpus. Nous n'avons pas pour ambition de présenter son épistémologie en retraçant un historique qui situe son origine à la tradition anglo-saxonne (Geoffrey, 2006). Notre but consiste justement à noter quelques-uns de ses enjeux dans l'étude du français au Cameroun. Le constat qu'on peut faire est que l'une des faiblesses (en termes de tendance générale des études) que présentent les travaux sur le français au Cameroun est la nature et le traitement des observables. Le plus souvent, les analyses se fondent sur un ensemble de données-qui ne sont pas des corpus- non construites. Il s'agit de ce que Charaudeau appelle un « corpus de texte », voire un corpus de langue (2009). C'est le cas des données issues de l'introspection du chercheur ou de son intuition, les extraits des œuvres littéraires, des journaux et des copies d'élèves. Ce type de données est alors défavorable pour les opérations telles que la compréhension, la concrétisation, la saisie globale des phénomènes, la prédominance de la conjonction, la projection-identification, l'implication du sujet et la subjectivité. Ce n'est qu'un corpus de discours qui semble adéquat à ces processus sociolinguistiques supra.

Contrairement au corpus de langue, le corpus de discours convient à l'analyse du français au Cameroun. Son avantage est qu'il accorde une place aux paramètres contextuels. C'est pour cette raison que Charaudeau (2009 : 41) écrit : « un corpus de discours ne peut être constitué que par un ensemble de productions langagières en situation d'usage ». Les études qui découlent de ce type de corpus sont « orientées vers la description des usages et des significations sociales » (Charaudeau, 2009 : 41). Les usages du français pourraient donc être saisis dans une double perspective : la contextualisation et la construction (Feussi, 2008). L'analyse de ce type de corpus devrait mettre l'accent sur la compréhension des phénomènes et non exclusivement sur leur description. Au demeurant, le corpus de discours s'inscrit sur une échelle à trois niveaux, à en croire Dalbera (2002 : 8) : les données brutes (correspondant au recueil des observables selon divers modes et rassemblements) ; les données pertinentes (sélection ou échantillonnage) et les données construites (modelage des co-occurrentes en contexte).

Par ailleurs, il y a nécessité de préciser les modes de gestion des corpus de discours et leur traitement, en mettant en exergue toutes les implications théoriques et méthodologiques. Nous pensons ainsi aux démarches empirico-descriptives et hypothético-déductives et aux traitements qualitatifs² (Blanchet, 2000) qui devraient être des choix justifiés.

4.2. Faire de la sociolinguistique du français au Cameroun : une approche interventionniste

Si l'on admet que certains travaux sur le français au Cameroun relèvent généralement de la technolinguistique qui n'a pas d'incidences sur la société camerounaise en termes de développement durable orchestré par cette langue, il s'avère nécessaire de changer de perspectives, en adoptant une véritable posture interventionniste; au lieu de se contenter de faire des propositions en matière de politique linguistique éducative et de l'enseignement du français.

Dans ces conditions, l'analyste devrait se comporter, non comme un mécanicien de la langue française au Cameroun, mais davantage comme un acteur social qui œuvre pour le développement durable du pays. La compréhension des phénomènes langagiers pourrait stimuler en lui des interventions au niveau du système éducatif, des communautés de développement social, des politiques linguistiques (même si l'on reconnaît que les décisions reviennent aux gouvernants et non aux chercheurs). Cette intervention ne devrait pas se limiter aux propositions *in vitro*. Une priorité devrait être accordée aux expériences de terrain ; afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des propositions glottopolitiques ou didactiques.

Concrètement, les descriptions différentielles devraient aboutir à la révision des pratiques d'enseignement-apprentissage. C'est le cas de la gestion des écarts stylistiques et des emprunts dans le cadre didactique. Par exemple, comment apprécier, dans une production d'écrit des élèves, les emprunts tels que $ndole^3$, $mbongo\ tjobi^4$ qui n'ont pas d'équivalent en français dit standard? Quelle évaluation réserver aux écarts constatés dans des productions d'écrit des apprenants du primaire (caractérisés par la pratique d'une interlangue)? Ces deux interrogations, parmi tant d'autres, montrent les insuffisances du projet IFA-IFACAM. L'impression qu'on peut avoir est qu'il s'était inscrit dans une perspective technolinguistique qui ne débouche pas sur la signification sociale des phénomènes langagiers. Elle consiste à trouver ce qui est spécifique au français pratiqué au Cameroun, et qui est le plus souvent considéré comme marginal.

² Toutefois, le qualitatif ne saurait être une approche exclusive. Le quantitatif et la méthode par sablier peuvent être intégrés dans une approche qualitative. Le quantitatif, souvent lié à la démarche hypothético-déductive, a toujours une dimension empirique (Blanchet, 2000 : 29), dans la mesure où l'élaboration d'une hypothèse est consécutive aux pratiques scientifiques précédentes ou à l'observation des phénomènes.

³ Ndolé (du duala). n.m. CAM. Plat composé de feuilles de vernonia écrasées, puis cuites avec viande, poisson et divers condiments (EQUIPE IFA, Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, 2004 : 239).

⁴ Mbongo tjobi. n.m. CAM. (plat à base de poisson) (EQUIPE IFA, Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, 2004 : 259).

Sous un autre angle, les recherches interventionnistes devraient insister sur la production des méthodes didactiques à l'échelle nationale (c'est le cas de l'approche alter-réflexive que propose Feussi (2010)); au lieu d'importer des modèles appliqués à d'autres contextes dotés des spécificités sociolinguistiques, culturelles, économiques, sociales et technologiques différentes de celles du Cameroun. De même, il faudrait une intervention réelle au niveau de la conception des outils didactiques, notamment : les manuels scolaires, les programmes d'enseignement-apprentissage du français et les méthodes d'évaluation.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que l'une des pistes de recherches interventionnistes est l'évaluation de la politique linguistique du Cameroun. Selon Blanchet (2009), s'inspirant des réflexions de Robillard (1989), toute évaluation des politiques linguistiques devrait s'appesantir sur cinq points essentiels : « évaluation de la situation sociolinguistique de départ ; évaluation a priori de la pertinence de la situation sociolinguistique d'arrivée visée ; évaluation de la mise en œuvre des interventions décidées ; évaluation des effets et des changements provoqués ; évaluation a posteriori de la nouvelle situation, la situation d'arrivée ». Cette évaluation aura intérêt à tenir compte de deux facteurs : « glottopolique » et « glottonomique » (Guespin, 1985). Le premier est lié à la planification juridique, du système scolaire et communicationnel (action in vitro). Le second concerne les pratiques et les représentations interventionnistes des acteurs sociaux ordinaires-action in vivo-(Calvet, 1997 : 179-182). La conjugaison de ces deux facteurs est susceptible de favoriser une gestion et un fonctionnement politique, socio-éducatif et communicationnel plus ou moins objectif et efficient de la langue française au Cameroun.

4.3. Travail d'équipe et mutualisation des compétences-expériences

En dehors du projet IFACAM, la plupart des travaux sur le français au Cameroun sont menés de manière individuelle : d'où la publication des monographies. Or pour une saisie optimale et efficace des phénomènes sociaux comme la langue, l'idéal serait que le travail soit fait en équipe de projets. Ils devraient être axés sur des thématiques précises ; donnant lieu à des résultats susceptibles d'être vulgarisés et pris en compte dans la gestion glottopolitique. Il est difficile, pour un chercheur, de mobiliser tous les moyens nécessaires ; afin d'étudier certains aspects qui exigent la représentativité des données et l'implication de plusieurs contextes socio-culturels. Il y a des contraintes temporelles, professionnelles, humaines, financières, matérielles et infrastructurelles. C'est ce qui pourrait justifier l'introspection et des généralisations abusives dans certaines études. Afin d'obtenir des résultats pertinents et probants pour les situations considérées, les travaux de grande envergure gagneraient à être réalisés par des équipes de recherche, assistés financièrement, administrativement et matériellement soit par des institutions universitaires, soit par des organismes internationaux. Bien plus, la mutualisation des expériences et des expertises est fondamentale car, un projet de recherche nécessite la mise en commun de plusieurs compétences pour sa fiabilité et sa pertinence. C'est le cas des projets lexicographiques qui nécessitent non seulement des enquêtes sociolinguistiques à l'échelle nationale, mais aussi la constitution méthodique des corpus et leur traitement automatique, des expertises en linguistique, en terminologie et en informatique. Quant à la didactique, elle exige la mobilisation des spécialistes en sciences de l'éducation (didacticiens, pédagogues, linguistes, grammairiens et informaticiens en linguistique computationnelle) pour la construction d'un édifice pédagogique solide.

Au total, on peut dire que l'activité de recherche est fortement influencée par plusieurs facteurs tels que l'actualité scientifique, des idéologies dominantes, les mutations sociales, les indicateurs scientifiques, économiques, technologiques et socioculturels. C'est sans doute dans cette optique que s'inscrivent les travaux portant le français au Cameroun. Qu'on ne se méprenne donc pas : notre but, dans cette réflexion, n'est pas de discréditer les recherches antérieures sur le français au Cameroun. Au contraire, il s'est agi de partir de l'existant pour évaluer les perspectives adoptées et les approches méthodologiques convoquées. Ce qui nous a permis de proposer quelques pistes non exhaustives et des démarches de recherches adaptées aux mutations multiformes et aux problématiques liées à la langue française au Cameroun. L'application de ces approches innovantes est susceptible d'avoir une incidence sur la gestion glottopolitique. Il ressort de notre réflexion qu'il est nécessaire d'analyser le français au Cameroun autrement, en réorientant ses études vers la linguistique de corpus, l'interventionnisme sociolinguistique et la conjugaison des compétences-expériences de terrain ; gage d'une gestion et d'un fonctionnement efficaces et efficients de la langue française.

Bibliographie

- AKAMBA, J. (1981). Le langage publicitaire à Yaoundé, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé.
- ALOBWEDE ESSAMBE, Ch. (2007). The Implementation of Bilingual Education:
 A study of Government Bilingual Secondry Institutions in the Republic of Cameroon, thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I.
- ASSOUMOU, J. (2007). « Pour une intégration réussie des langues nationales dans l'enseignement scolaire au Cameroun », *African Journal of Applied Linguistics*, n° 05, pp. 5-31.
- BAL, W. (1984), *Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. www.arllfb.be
- BENIAMINO, M. (1999). La francophonie littéraire : essai pour une théorie, Paris, L'Harmattan.
- BERNHARD, P. (2001). Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés de français hors de France, Paris, L'Harmattan.
- BILOA, E. (1999). « Interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français », in Mendo Ze G. (éd.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 149-177.
- BILOA, E. (2003a). « Le français camerounais : qu'est-ce que c'est? Essai de définition socio-historico-linguistique », *Langues et Communication*, n° 3, vol. 2, pp. 123-138.
- BILOA, E. (2003b). La langue française au Cameroun: Analyse linguistique et didactique, Bern, Peter Lang.

- BILOA, E. (2012). « Le bilinguisme officiel au Cameroun : facteur d'intégration nationale ou de fragmentation ? », in G. Echu et E. A. Ebongue (éd.), Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011). État des lieux, enjeux et perspectives, Yaoundé, L'Harmattan-Cameroun, pp. 119-133.
- BITJAA KODY, Z. D., (1999). « Problématique de la cohabitation des langues », in Mendo Ze G., (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la Francophonie,* Paris, Publisud, pp. 80-95.
- BITJAA KODY, Z. D., (2004). La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français : approche macro-sociolinguistique, thèse de Doctorat d'État, Université de Yaoundé I.
- BITJA KODY, Z.D. et MESSINA ETHE, J. (2007). «Langues et Cultures nationales dans les écoles primaires en milieu urbain camerounais », *The Journal of West African Languages*, vol. XXXIV, n° 1, pp. 71-83.
- BLACHERE, J.-Cl. (1993). Négritude. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française, Paris, L'Harmattan.
- BLANCHET, P., (2000). Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BLANCHET, P. (2007). « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique* n° 1. https://www.upicardie.fr/LESCLaP/spip.php?article47
- BLANCHET, P. (2009). « La nécessaire évaluation des politiques linguistiques : entre complexité, relativité et significativité des indicateurs », *Les Cahiers du GEPE*, Éclairages, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg. http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=898
- BLANCHET, P. (2016), *Discrimination : combattre la glottophobie*, Paris, Editions Textuel
- BULOT, T., (2013). « L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique », in Bulot T. et Blanchet P., *Une introduction à la sociolinguistique*, Paris, Editions Archives contemporaines, pp.1-25.
- CALVET, L.-J., (1997). « In vivo vs. In vitro », in Moreau Marie-Louise (éd.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 179-182.
- CALVET, L.-J., (2000). « Les mutations du français : une approche écologique », *Le français moderne LXVIII*, n° 1, pp. 63-78.
- CALVET, L-J. (2007). « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n°1. https://www.u-picardie.fr/ LESCLaP/spip.php?article45
- CHARAUDEAU, P. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, n° 8, pp. 37-66. http://corpus.revues.org/1674
- DALBERA, J.-P. (2002), « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus*, n° 1, pp. 89-101. http://corpus.revues.org/10
- DASSI, (2010). Linguistique, Identité, normativité et ouverture, Berlin, Lincom Studies.
- DASSI, (2008). Phrase française, Berlin, Lincom Studies, 432 pages.
- DJOUM NKWESCHEU, A. (2000). Aspects prosodiques et phonématiques du français parlé au Cameroun, thèse de Doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3.

- DJOUM NKWESCHEU, A. (2008). « Les tendances fédératrices des déviations du français camerounais. De l'identité des processus linguistiques dans les changements diachroniques et géographiques », *Le français en Afrique*, n° 23, pp. 167-198.
- DUMONT, P. (1983). Le français et les langues africaines au Sénégal, Paris Karthala.
- DUMONT, P. (1990). Le français langue africaine, Paris, L'Harmattan.
- ECHU, G. (1999). « Le Bilinguisme officiel au Cameroun: critiques et perspectives », in Echu, G. et Grundstrom, A. (éd.), *Official Bilingualism and Linguistic Communication in Cameroon*, New York, Peter Lang, pp. 189-201.
- ECHU, G. (2001). «Le camfranglais : l'aventure de l'anglais en contexte multilingue camerounais », *Écritures*, n° 8, pp. 207-221.
- ECHU, G. (2004). « De l'enseignement bilingue dans les établissements scolaires du Cameroun : bilan et perspectives. », *Revue Internationale des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)*, vol. 1, n° 1, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, pp. 71-90.
- ECHU, G. (2006). « Bilinguisme officiel au Cameroun : du mythe à la réalité », in Biloa Edmond (éd.), *Le français en contact avec l'anglais au Cameroun*, München, Lincom Europa, pp. 175-185.
- ECHU, G. (2012). Bilinguisme officiel au Cameroun. Étude linguistique et sociolinguistique, Yaoundé, L'Harmattan.
- ECHU, G. et EBONGUE E. A. (éd.), Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011). État des lieux, enjeux et perspectives, Yaoundé, L'Harmattan.
- EKOMO ENGOLO, C. (2001). « Analyse sociologique du bilinguisme d'enseignement au Cameroun », Éducation et Sociétés, n° 8, pp. 135-161.
- ELOUNDOU ELOUNDOU, V. (2012). « Distribution des langues dans les pratiques linguistiques institutionnelles au Cameroun : le cas des enseignes administratives », in Musanji Ngalasso-Mwatha (éd.), *Environnement francophone en milieu plurilingue* », Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 153-170.
- ELOUNDOU ELOUNDOU, V. (2016). « Francographie africaine : entre imaginaires linguistiques et mémoires sociolinguistiques », in Onguéné Essono L.-M. et Eloundou Eloundou, V. (éd.), *L'ethnostylistique : imaginaire et hybridité linguistiques en contexte africain*, Paris, Connaissances et Savoirs, pp. 103-128.
- EQUIPE IFA, 2004, Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, EDICEF/AUF.
- ESSONO, J.-M., (1997). « Le camfranglais : un code excentrique, une appropriation vernaculaire du français », in Frey, Cl. Et Latin, D. (éd.), *Le corpus lexicologique. Méthode de constitution et de gestion*, Louvain-La Neuve, Duculot, pp. 381-396.
- FEUSSI, V. (2004). « Politique linguistique et développement durable au Cameroun : perspective émique ou perspective étique ? », in *Actes du colloque Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou, 1er-4 juin 2004, vol. 2, Ouagadougou, OIF, pp. 27-36.
- FEUSSI, V. (2008). Parles-tu français? Ça dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue: le cas de Douala au Cameroun, Paris, L'Harmattan.

- FEUSSI, V. (2010). « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. À la recherche de soi et/avec l'autre », *Cahiers de sociolinguistique*, Rennes, PUR, pp. 13-28.
- FEUSSI, V. & TSOFACK, J. B. (2011). «L'urbanité (langagière) en question: penser autrement la recherche en sociolinguistique camerounaise», in Feussi, V. et Tsofack, J. B. (éd.), Langues et discours en contextes urbains camerounais. (dé)constructions-complexités, Paris, L'Harmattan, pp. 13-23.
- GUESPIN, L. (1985). « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique, *Cahiers de linguistique sociale*, n° 7, pp. 14-32.
- KAMGA (1974). Pour une étude analytico-descriptive du français dans Presse-Inter, un journal camerounais, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé.
- LAFAGE, S. (1980). «Éditorial», Bulletin de l'observatoire du français contemporain en Afrique noire, n° 1, pp. 7-10.
- MANESSY, G. (1978). « Le français en Afrique noire, français créole ou créole français ? », *Langue française*, n° 33, pp. 91-105.
- MANESSY, G. (1992). « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in Bagioni D. et al. (éd.), Multilinguisme et développement dans l'espace francophone, Paris, Didier Érudition, pp. 43-81.
- MANESSY, G. (1993). « Vernacularité, vernacularisation », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, pp. 407-417
- MANESSY, G. (1994a). « Pratiques du français en Afrique noire francophone », *Langue française*, n° 104, pp. 11-19.
- MANESSY, G. (1994b). Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques, Paris, L'Harmattan.
- MBA, G. (2002). « Pour une application des modèles généralisables d'enseignement des langues nationales au Cameroun », *African Journal of Applied Linguistics*, n° 3, pp. 17-32.
- MBARGA MANGA, I. (1977). Le langage sportif dans la presse écrite camerounaise de 1972 à 1975, mémoire de Diplôme d'Études supérieures, Université de Yaoundé.
- MENDO ZE, G. (1990). Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : le cas du Cameroun, Paris, ABC.
- MENDO ZE, G. (éd.) (1999). Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophone, Paris, Publisud.
- MESSINA ETHE, J. (2009). « Enseignement des langues et cultures nationales : le français comme stratégie didactique en milieu plurilingue », *KALIAO*, vol. 1, n° 02, pp. 11-21.
- MESSINA ETHE, J. (2013). « Le français et les langues nationales (LN) au Cameroun : quelques considérations pédagogiques », *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 2 pp. 167-179
- NGUE UM, E. (2010). L'expression de l'interrogation en français parlé au Cameroun : une approche anthropolinguistique, thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille.
- NZESSE, L. (2009). Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008), Le français en Afrique, n° 24.
- ONGUENE ESSONO L.-M. (1999). « Les statuts du français au Cameroun. Essai de description des situations réelles du français au Cameroun », in Mendo Ze

- G. (éd.), Le français langue africaine: enjeux et atouts pour la francophonie, Paris, Publisud, pp. 285-298.
- ONGUENE ESSONO, Ch. (2003). « Les productions écrites d'adolescents des cycles d'éveil et d'orientation en français langue seconde au Cameroun : une interlangue marquée », *Langues et communication*, n° 3, pp. 175-194.
- ONGUENE ESSONO, L.-M. (2004). « Contact des langues et appropriation du français au Cameroun: une migration linguistique du pronom personnel complément d'objet », in Fosso (éd.), *Dynamique du français au Cameroun: problèmes sociolinguistiques, enjeux didactiques et glottopolitiques*, Yaoundé, PUA, pp. 213-236.
- ONGUENE ESSONO, L.-M. (2013). Dynamique du français dans la presse francophone du Cameroun, Yaoundé, CLE.
- ONGUENE ESSONO, Ch. (2016). « Sauver l'orthographe française à l'école : l'enjeu du binôme lecture/écriture », in Onguéné Essono L.-M. et Eloundou Eloundou V. (éd.), *Ethnostylistique : imaginaire et hybridité linguistiques en contexte africain*, Paris, Éditions Connaissances & Savoirs, pp. 207-273.
- PAPA SAMBA, D. (2010). *Archéologie du roman sénégalais*, Paris, L'Harmattan.
- QUEFFELEC, A. (2004). « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », Biloa (éd.), *Revue internationale des Arts, Lettres et Sciences sociales*, Yaoundé, PUY., pp. 93-111.
- QUEFFELEC, A. (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 267-280.
- RAPPORT (2003). Les états généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone, Gabon (Libreville). https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Rapport etats generaux fcs Gabon 2003 .pdf.
- RASTIER, F. (2005). « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in G. Williams (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, 2005, pp. 31-45.
- RENAUD, P. (1976). «Le français au Cameroun», *Annales de la F.L.S.H.*, Université de Yaoundé, pp. 17-27.
- RENAUD, P. (1979). «Le français au Cameroun», in Valdman A. (éd.), Le français en Afrique noire, Paris, Honoré Champion, pp. 421-4.
- ROBILLARD, D. (de) (1989). L'aménagement linguistique : problèmes et perspectives, thèse de Doctorat, Université de Provence.
- ROBILLARD, D. (de) (2007). « La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 1. https://www.upicardie.fr/LESCLaP/spip.php?article46
- SADEMBOUO, E. (2005). « Enseignement bivectoriel en contexte multilingue au Cameroun », Colloque *Linguistic diversity and literacy in a global perspective : a comparative look at practice in Europe and Africa LDL*, European Centre for Modern Languages, Graz 23-26 June 2005. http://archive.ecml.at/mtp2/LDL/pdf/sadembouo.pdf
- SIMO NGUEMKAM-SOUOP, A. (2009). La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique, thèse de Doctorat, Université de Provence.
- SIMO NGUEMKAM-SOUOP, A. (2010). « Problème de frontières linguistiques sur un corpus d'oral conversationnel du Cameroun », in Blanchet P. et

- Martinez P. (éd.), Pratiques innovantes du plurilinguisme. Émergence et prise en compte en situations francophones, Éditions des archives contemporaines, pp. 33-39.
- SOL, M.D. (2009). *Imaginaire des langues et dynamique du français en contexte plurilingue. Enquête à Yaoundé*, thèse de Doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- TABI MANGA, J. (1981). « Théories linguistiques et enseignement de la langue française : vers la recherche d'une stratégie didactique du français au Cameroun », O.F.C.A.N, n° 2, pp. 135-141.
- TABI MANGA, J. (2000). Les politiques linguistiques du Cameroun. Essai d'aménagement linguistique, Paris, Karthala.
- TADADJEU, M. (1990). *Le défi de Babel au Cameroun*, collection PROPELCA, n° 53, Université de Yaoundé.
- TADADJEU, M. (2003). « Bilinguisme identitaire et apprentissage d'une troisième langue : le cas du Cameroun », *African Journal of Applied Linguistics*, n° 4, pp. 5-12.
- TOUZEIL, J.-Cl. (1978). Quelques camerounismes, Yaoundé, IPAR-CEPER.
- TSONGUI, F. (1981). « Pour un équilibre linguistique au Cameroun », *O.F.C.A.N*, n° 2, pp. 89-106.
- TSONGUI, F. (1982a). « Les interférences lexicales ewondo-français chez les élèves de sixième de Yaoundé », Bulletin *AELIA*, n° 5.
- TSONGUI, F. (1982b). « Correction des fautes : une expérience camerounaise », *Le français dans le monde*, n° 4, pp. 26-29.
- WILLIAMS, G. (2006). « La linguistique et le corpus : une affaire prépositionnelle », in F. Rastier et M. Ballabriga (éd.), Corpus en lettres et sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation. Actes du colloque international d'Albi, juillet 2006, pp. 151-158, Paris, Texto. http://www.revuetexto.net/Parutions/Livres-E/Albi-2006/Williams.pdf.
- ZANG ZANG, P. (1985). Le français oral camerounais à travers l'émission SOS solidarité, mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé.
- ZANG ZANG, P., (1991). Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun, thèse de Doctorat de 3e cycle, Université de Yaoundé.
- ZANG ZANG, P., (1997). « Guerre des langues, conflits des générations, naissance d'un pidgin : le camfranglais », *Lecture*, n° 3, pp. 219-228.
- ZANG ZANG P. (1998). Le français en Afrique: norme, tendances évolutives, dialectisation, München, Newcastle, Lincom Europa.
- ZANG ZANG, P. (1999). « Le phonétisme du français camerounais », in Mendo Ze G. (éd.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 112-129.
- ZANG ZANG, P. (2013). Linguistique et émergence des nations. Essai d'aménagement d'un cadre théorique, Müchen, Lincom, Europa.
- ZANG ZANG, P. (2015). « Codification et normalisation du français d'Afrique : enjeux et perspectives », *Écritures* n° 12, Yaoundé, CLE, pp. 169-197.

LES FRANÇAIS RÉGIONAUX ET LES WORLD ENGLISHES : UNE SOCIOLINGUISTIQUE DU LOCUTEUR NATIF ?

Rada Tirvassen

University of Pretoria

Dans le rapport qu'il soumet au Conseil des universités du gouvernement du Québec, J.-F. Lyotard (1979) affirme qu'une manière de caractériser le discours que tiennent les sciences du langage, depuis quarante ans, consisterait à montrer qu'il est d'abord et avant tout issu d'une approche techniciste du langage où la personne humaine n'existe pas vraiment, au point où il considère que les postulats de ce discours sont inappropriés pour comprendre non seulement la communication humaine mais aussi l'homme, dans une dimension plus globale : ses projets, son passé, ses relations, etc. Attardons-nous un instant sur la pensée du philosophe français et notamment, cette fois-ci, sur ses propos autour de la représentation de la société dans les sciences sociales. Il est d'avis que pendant les cinq décennies précédant son rapport, celle-ci est structurée soit par le fonctionnalisme de Talcot Parsons soit par le marxisme. Selon le premier modèle théorique, la société constitue une entité organique. On peut avancer que pour les sciences du langage naissantes, le structuralisme est en fait un prolongement de ce modèle. Quant au marxisme, il est fondé sur le principe que les structures économiques de production engendrent, dans la société capitaliste, l'existence de classes sociales et, inévitablement celle d'une lutte de classes. On peut épiloguer longuement sur cette réflexion que conduit Lyotard sur la représentation de la société. Il est également possible de se demander si les premiers efforts de théorisation de la sociolinguistique réalisés dans les années 1970 ne constituent pas justement une tentative d'articuler le fonctionnalisme de Parsons avec le marxisme : la notion d'hétérogénéité structurée conçue pour conceptualiser la variation sociolinguistique illustrerait bien ce point de vue. Les travaux sur la dialectalisation de l'anglais et du français, phénomène que j'analyse, montre l'émergence d'un échafaudage théorique issu d'un rapprochement entre le fonctionnalisme et le marxisme qui crée les conditions pour une continuité épistémologique dans l'interprétation, que conduit le linguiste, autour des rapports entre comportements langagiers et 'réalités sociales'.

Poursuivons avec les réflexions de Lyotard. Pour aller vite, il affirme que toute explication du comportement social et des pratiques culturelles des individus qui s'inspire de ces deux grandes représentations du social s'inscrit dans ce qu'il nomme les grands récits. Or, affirme-t-il, sa définition de l'homme social se fonde sur une autre vision de la personne humaine. Cet individu, « jeune ou vieux, homme ou femme, riche ou pauvre » (p. 21) est non seulement « placé sur des "nœuds" de circuits de communication » (*Ibid.*) mais aussi n'est jamais, « même le plus défavorisé, dénué de pouvoir sur ces messages qui le traversent en le positionnant, que ce soit au poste de destinateur, ou de destinataire, ou de référent » (*Ibid.*). De manière plus spécifique, Lyotard rejette une vision ontologique de la personne identifiée à partir de la notion de structure ou de sa place dans une classe sociale,

prise dans l'engrenage du système ou de la lutte des classes. C'est ce point qui me paraît pertinent pour la réflexion que je conduis ici.

Cet article veut tenter de comprendre pourquoi le locuteur et son usage du langage n'a jamais été au centre des préoccupations du chercheur. La réponse à ce questionnement a déjà été fournie dans Robillard (2001 et sq.) Pierozak (2005) et Blanchet (par exemple 2004 & 2016), en rapport avec ce qui est appelé en francophonies « français régionaux ». Ces auteurs signalent, à juste titre, que seules des réflexions méta-théoriques qui portent sur les fondements éthiques et épistémologiques de la recherche peuvent libérer le discours scientifique de l'emprise du modèle du locuteur-auditeur idéal. En me fondant sur l'évolution des travaux consacrés aux français régionaux, je vais tenter de comprendre pourquoi ceux consacrés aux World Englishes se retrouvent toujours pris dans l'étau de cette même vision idéologique. Cette influence se manifeste dès que la recherche cible, du moins sur le papier, la variation dialectale. C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article. Il s'appuie sur la distance prise par certains chercheurs qui conduisent des études sur les français régionaux (désormais FR) et qui ont délaissé la voie que propose la sociolinguistique traditionnelle¹ pour jeter les bases d'une autre épistémologie de la variation et du changement. Il s'agit alors de se demander pourquoi les travaux sur les World Englishes (à partir de maintenant WE) n'ont jamais vraiment posé la question des perspectives épistémologiques dans lesquelles s'inscrivent les études conduites sur les WE. La réponse à cette question permettrait, je le pense, de comprendre quelle posture le chercheur qui veut entreprendre des études sur la francophonie en contexte africain doit adopter. Je suis en effet d'avis que ce sont les principes éthiques et épistémologiques qui doivent constituer le point de départ de la recherche en francophonie dans un continent qui, lui aussi, vit de multiples tensions.

1. Mises en garde

Avant d'amorcer l'étude elle-même, je tiens à faire trois précisions. Ma recherche documentaire n'est pas étendue. Compte tenu de la variété et de la richesse des études consacrées à ces deux phénomènes voire même leur dispersion géographique, il serait utile de conduire une étude d'une plus grande envergure. La réflexion menée vise tout simplement à soutenir un point de vue. La deuxième concerne la démarche entreprise, en apparence comparative. Je me suis contenté de généralisations en me limitant à un certain nombre de questionnements qui m'intéresse directement. Dans cette perspective, le terme « comparatif » est inadéquat. Enfin, je dois souligner que cette étude ne veut pas démontrer la supériorité d'un courant de recherche sur un autre. La recherche anglo-saxonne a énormément contribué à la réflexion critique sur la notion de langue, de multilinguisme et sur la nécessité de passer à un autre paradigme de recherche pour examiner l'interaction langagière.

¹ J'utilise ce terme pour désigner la sociolinguistique que l'on peut associer aux travaux de Labov-Fishman et qui ne se pose pas de question sur les fondements épistémologiques de la science que l'on pratique ainsi que de la vision ontologique que le chercheur adopte.

2. Français régionaux et World Englishes : une source identique

Si l'on remonte le cours de l'histoire des travaux sur les variations dialectales du français et de l'anglais, on peut faire deux constats. D'abord, les premiers travaux ont lieu dans ce que j'appelle des communautés extra-hexagonales. (J'emploie, ici, ce terme pour renvoyer aussi aux études sur les World Englishes). Ensuite, un examen rapide des caractéristiques majeures de ces travaux montre que les premières contributions sur la dialectalisation des deux langues sont indissociables des enjeux politiques majeurs des communautés où ces travaux sont menés : en effet, il est difficile de ne pas situer les premières contributions sur ce qu'on nommera plus tard les World Englishes et les français régionaux dans des contextes sociopolitiques.

Commençons par les World Englishes. Les chercheurs ont élaboré des dictionnaires et des glossaires d'abord dans les communautés linguistiques où l'anglais est une langue de communication majeure. En Amérique du nord, les premières initiatives datent du début du XIX^e siècle : Pickering, 1816 ; Webster, 1828 (in Sergeant 2012) et Bartlett (1848). Si je me contente de quelques repères concernant ces recherches en contexte « extra-hexagonal », je peux affirmer que cette initiative s'étend ensuite à l'Asie (An Anglo-Indian Dictionary (Whitworth 1885)) et bien plus tard à la Caraïbe (Cassidy et Le Page, Dictionary of Jamaica English (1967)), Holm and Shilling, Dictionary of Bahamian English (1982), à l'Océanie (The Australian Macquarie Dictionary (Butler, 1981), The Dictionary of New Zealand English (Orsman, 1997) et à l'Afrique A Dictionary of South African English on Historical Principles (Silva, 1998)²).

Revenons maintenant sur les enjeux politiques autour de ces travaux. Lorsque Pickering entreprend ses recherches, les États-Unis qui ont obtenu leur indépendance quelques décennies plus tôt, sont au centre de questionnements voire de prises de positions conflictuelles sur les rapports qu'ils doivent entretenir avec l'ancienne métropole, s'agissant notamment de la question du langage. Par exemple, Pickering ne laisse aucun doute sur son allégeance à l'empire britannique :

« We have in several instances deviated from the standard of the language, as spoken and written in England at the present day... So many corruptions have crept into our English. » (Pickering 1816: 67). (Dans certains cas, nous nous sommes détournés de la langue standard, telle qu'elle est parlée et écrite en Angleterre aujourd'hui. Tant de tournures inacceptables se sont glissées dans notre langue).

Webster, lui, considère que l'honneur d'une nation implique une coupure symbolique avec la norme de l'ancienne métropole :

« As an independent nation, our honour requires us to have a system of our own, in language as well as in government. » (Bolton 2009: 254). (En tant que nation indépendante, notre honneur nous oblige à avoir un système propre, tant sur le plan linguistique qu'au niveau gouvernemental).

Il va d'ailleurs plus loin quand il signale que :

« These causes will produce in a course of time, a language in North America, as different from the future language of England, as the modern Dutch, Danish and Swedish as from the German or from one another » (Bolton, Ibid.). (Cela aura pour

² Les ouvrages auxquels je fais référence ici ne sont pas cités car ils ont été repérés notamment dans Bolton (2009) et Sergeant (2012).

effet de produire, bientôt, une langue en Amérique du Nord, qui sera si différente de la langue qui sera employée en l'Angleterre, comme le néerlandais moderne, le danois et le suédois le sont de l'allemand ou l'une à l'autre).

Les Britanniques ont, eux évidemment, un point de vue opposé sur la question : ils accusent les Américains « of perverting our vernacular tongue, and of adding useless words to it » (Bartlett 1848 : xxvi) (de pervertir notre langue vernaculaire, et d'y ajouter des mots inutiles) alors que Bartlett, lui, rétorque que « the English language is in no part of the world spoken in greater purity by the great mass of the people than in the United States » (Bartlett 1848 : xxvi-xxvii) - (nulle part dans le monde, la langue anglaise n'est parlée de manière aussi pure que par la grande masse des gens aux États-Unis). Si le point de vue de Pickering paraît diamétralement opposé à celui de Webster, leur préoccupation est identique : pour les deux auteurs, les choix linguistiques sont déterminés par des préoccupations plus largement politiques.

3. Les français régionaux

Comme c'est le cas pour les World Englishes, les premiers travaux consacrés aux français régionaux relèvent d'initiatives de populations extra-hexagonales. S'agissant du français, ils sont à mettre sur le compte des Canadiens, là où en fait s'est mise en place une colonie de peuplement. Les travaux sur les variétés de français canadien concernent les variétés acadiennes implantées dans les provinces maritimes à partir de 1604 et les variétés laurentiennes qui se sont développées dans la vallée du Saint-Laurent après la fondation de Québec en 1608. Une première lecture peut conduire à constater une démarche inverse à celle consacrée à la dialectalisation de l'anglais. En effet, les premiers travaux sont de type prescriptif et condamnent les comportements langagiers en marge de la norme, celle du français standard de la France hexagonale. En réalité, il s'agit d'un choix profondément politique avec pour différence que cette prise de position s'explique par les sentiments d'antipathie éprouvée contre la pénétration de mots de la langue anglaise dans les pratiques du français. C'est la raison pour laquelle, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, le sentiment dominant au Canada est marqué par une volonté d'alignement du français canadien sur celui de France.

Une seconde période, qui chevauche la précédente, débute dans les années 1880 quand Dunn publie un Glossaire franco-canadien, où il adopte une approche plus descriptive qui se démarque des ouvrages antérieurs. Ce glossaire est suivi de plusieurs autres, dont celui de Sylva Clapin (Dictionnaire canadien-français³), de Narcisse-Eutrope Dionne (Le parler populaire des Canadiens français), de la Société du parler français au Canada (Glossaire du parler français au Canada) et, plus récemment, du *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ) réalisé par des chercheurs de l'Université Laval (Québec). L'objectif fixé consiste à revaloriser l'image de la langue aux yeux des Canadiens français, en rappelant leurs origines françaises. Si l'on veut donner un point de vue plus général sur l'attitude que les

³ L'ensemble des ouvrages qui portent sur les pratiques du français au Canada ne seront pas cités dans la bibliographie. Ils ont été repérés, par exemple, dans Deshaies & Conrad (1998) et Thibault (2003).

Canadiens adoptent envers les régionalismes, on dira qu'elle oscille entre une approche descriptive (le Dictionnaire de la langue québécoise de Léandre Bergeron en 1980, le Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique (C. Poirier, L. Mercier et C. Verreault) en 1988 et le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui – de Jean-Claude Boulanger et Alain Rey – en 1993) et une autre plus normative. S'agissant de ces travaux de type normatif, on peut signaler les huit éditions du Dictionnaire de bon langage (à partir de 1914), le Dictionnaire des anglicismes (1970) et le Multidictionnaire des difficultés de la langue française (1988).

Mis à part « le français canadien », celui de l'Acadie a aussi fait l'objet de travaux divers. Gauvin (2014) signale quatre ouvrages de type lexicographique : Le parler franco-acadien et ses origines (1928), le Glossaire acadien (1931) de Pascal Poirier, Les parlers français d'Acadie (1962) de Geneviève Massignon et le Dictionnaire du français acadien (1999) d'Yves Cormier. Gauvin souligne que le but de ces travaux vise en fait à associer, dans l'imaginaire culturel des Acadiens, la variété du français acadien avec les variétés dialectales du français de France :

« En dépit d'une approche différentielle illustrant les écarts entre ce qui est tenu pour acadien et le français de référence, les premiers travaux ont cherché à montrer que cette variété de français est celle-là même qui avait cours au XVIIe siècle, qu'elle n'a pas évolué. » (Gauvin 2014 : 74).

Pour comprendre les choix, en apparence théorique et méthodologique, des chercheurs impliqués dans les études sur la dialectalisation de l'anglais et du français, il faut comprendre les rapports entre les langues et les enjeux politiques majeurs des sociétés où sont menés les travaux. De ce point de vue, les études sur les français régionaux sont particulièrement significatives pour la réflexion sociolinguistique. Elles montrent par ailleurs que la distinction théorique que fait Lyotard entre le fonctionnalisme de Parsons et le marxisme n'entraîne pas un véritable changement dans la manière dont les questions linguistiques sont traitées.

4. L'étude de la variation en contexte hexagonal : les mêmes repères théoriques

L'Europe du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle est prise dans l'engrenage de la construction nationale et de l'émergence de l'identité nationale. La langue est évidemment centrale à ces initiatives comme l'ont montré de nombreux chercheurs : on peut d'ailleurs déplacer légèrement notre intérêt pour le porter, comme le fait Chiss (2011), sur la question de la théorisation chez les linguistes qui tracent les perspectives dominantes de la recherche scientifique. La posture adoptée est solidement ancrée dans l'idéologie de l'État-nation. C'est un questionnement qui a donné lieu à de multiples travaux comme l'attestent d'ailleurs les références bibliographiques de Chiss. Il faut néanmoins affirmer qu'il faut éviter des amalgames rapides, ce que je n'ai pas toujours réussi à faire d'ailleurs : je peux, par exemple, renvoyer à la réflexion d'Aarsleff (1979) sur l'influence qu'a exercée le romantisme sur la philologie, quand on sait par exemple que Quirk, un chercheur britannique qui a marqué les travaux sur la dialectalisation de l'anglais, est formé en philologie allemande.

Attardons-nous sur les travaux de Quirk qui sont caractérisés par deux types d'innovations. Le premier, méthodologique, met l'accent sur l'importance du corpus : celui qu'il se constitue comporte environ un million de mots. Le second est en fait plus théorique puisqu'il porte sur l'introduction de la notion de variétés 'standards' (le pluriel est évidemment significatif) de la langue anglaise dans son livre The Use of English publié en 1962. C'est vrai qu'une décennie plus tard, dans sa Grammar of Contemporary English (Quirk *et al.*, 1972), il établit une distinction entre le noyau central et les variétés sociales et régionales caractérisées, selon une approche normative qu'il adopte, par la notion d'interférence. Ces deux publications résument d'ailleurs sa conceptualisation paradoxale de la variation sociolinguistique. En effet, il a une posture novatrice en 1962 :

« English is not the prerogative or "possession" of the English... Acknowledging this must — as a corollary — involve our questioning the propriety of claiming that the English of one area is more "correct" than the English of another. Certainly, we must realize that there is no single "correct" English, and no single standard of correctness. » (Quirk, 1962: 17-18 in Bolton, 2004: 370). (« L'anglais n'est pas la prérogative ou la "possession" des Britanniques... Reconnaître cela doit — en tant que corolaire — implique que nous interrogions le principe que l'anglais d'une zone est plus "correcte" que celui d'une autre. Nous devons nous rendre compte qu'il n'y a pas d'anglais unique "correct" ».)

Alors que la sociolinguistique commence à théoriser sur le phénomène de dialectalisation, il inscrit sa réflexion dans une démarche strictement normative :

« Some 20 years on, his 1990 paper was to see him arguing a rather different case, urging overseas teachers of English to keep in constant touch with "native speaker" norms, and praising the merits of a world "Standard English"» (Bolton, 2004: 371). (« Quelque 20 ans plus tard, dans son article de 1990 il argumentait un cas plutôt différent, demandant aux enseignants étrangers de l'anglais de rester en contact constant avec les normes du "locuteur natif" et de se féliciter des mérites de l'"anglais standard"»).

L'intérêt pour la dialectalisation du français en France hexagonale est assez "tardif" puisqu'il ne se manifeste que lors des premières décennies du XX^e siècle quand les romanistes français se penchent sur le contact entre « le français » et les dialectes ou les langues régionales dans les provinces. Selon Baggioni (1993), ce « retard » peut expliquer par les liens qui existent entre la dialectologie et la linguistique historique. Les travaux conduits visent, au moyen de descriptions synchroniques, à reconstituer l'évolution des langues. Si l'on en croit Horiot, dans la conférence qu'elle prononce le 27 septembre 2011, même les patois ont servi à une meilleure compréhension de l'évolution de la langue française. De manière plus générale, les études historiques et comparatives, conduites à partir des atlas linguistiques accompagnées de commentaires étymologiques, visent à dégager l'évolution du français, la parenté linguistique entre des régions spécifiques comme celle qui existerait entre la Normandie et l'Acadie. Toutefois, ainsi que l'affirme Chaudenson (1993), c'est l'héritage légué aux recherches sur la dialectalisation du français, mêmes quand celles-ci s'inscrivent dans le cadre théorique de la sociolinguistique, qu'il importe de souligner. Chaudenson affirme, en effet, que les travaux conduits dans le cadre des atlas linguistiques de France et qui, comme on le sait, visait à représenter les faits dialectaux sous forme de cartes géographiques, ont légué à la sociolinguistique sa méthode de travail et, surtout, ses principes théoriques.

5. Quand la sociolinguistique consolide l'idéologie de la norme standard

Ce volet est consacré à une réflexion critique sur la contribution de la sociolinguistique à l'étude de la variation dite régionale de l'anglais et du français. En particulier, je m'intéresse à la manière dont cette sous-discipline des sciences du langage théorise la variation dialectale, à ses choix méthodologiques et, surtout, je souhaiterais comprendre si le champ est fondé sur de nouvelles bases épistémologiques. Il s'agit en fait de se demander, compte tenu de l'argumentation que je développe, si la rupture théorique entre la sociolinguistique et le structuralisme entraîne une autre interprétation des rapports entre langues et société.

Si l'on veut un point de vue qui synthétise les orientations théoriques qui caractérisent les travaux menés sur les WE (comme sur les FR d'ailleurs), on peut s'appuyer sur la réflexion de Bolton (2005) dont le point de vue confirme celui de Chaudenson évoqué ci-dessus. Dans une étude consacrée à la pensée des chercheurs qui se sont intéressés aux WE, il affirme qu'à la fin des années 1970 et dans les années 1980, l'approche adoptée, dans le sillage des travaux de chercheurs comme Richards, Platt, Pride, Trudgill et Hannah, s'inscrivait dans la perspective de la linguistique structurale avec des commentaires de type sociolinguistique. Au-delà de ce questionnement, les recherches menées sur la dialectalisation des deux langues sont marquées par un déficit conceptuel abordé dans les réflexions (Chaudenson, 1993) sur les travaux majeurs menés dans les années 1980 en francophonie : la notion de régionalisme est limitée aux lexèmes qui concurrencent ceux du 'français central' ou alors qui désignent des realia culturelles.

Les travaux sur les WE sont marqués par les mêmes principes théoriques et méthodologiques que ceux entrepris sur les FR. En fait, et c'est l'argumentation centrale de cette réflexion, la vision de la dialectalisation des deux langues est largement déterminée par les courants dominants de la théorisation en sciences du langage et par la vision du monde techniciste du langage adoptée par les chercheurs. Si le corpus est censé être représentatif, on se trompe en pensant pouvoir réunir un corpus représentatif de tous les usages d'une langue dans une communauté humaine. Comment constituer un corpus représentatif quand on travaille sur des productions langagières ? Sur quoi peut-on se fonder pour garantir la représentativité ? Se pose alors la question de la manière dont on doit s'y prendre pour montrer les tendances dominantes. L'image qu'on donne des pratiques langagières (qu'on confond avec la langue) dépend des choix théoriques préalables (dans l'espace-temps dans lequel on se situe/ extirpe), d'un flot de productions inscrites dans des énonciations spécifiques, des extraits qu'on dissocie des conditions dans lesquelles ils ont été produits. En fait, ce qu'on refuse de dire, c'est que l'on constitue notre corpus en fonction de pré-catégorisations ou de tendances que l'on croit dominantes et objectives. Ledit corpus sert d'illustration à nos représentations sociolinguistiques. Si l'on refuse les pré-catégorisations, il faut alors dire que chaque observation permet de voir certains aspects des pratiques et, surtout, des traits qui ne peuvent être renfermés dans aucun système stable. Sur le papier, les inventaires décrivent une variété stable des deux langues : en réalité, ce sont les linguistes qui veulent stabiliser les pratiques en ne disant pas comment les locuteurs se situent par rapport à eux dans des situations de production de discours.

En d'autres termes, on est dans une linguistique sans locuteurs. Les travaux sociolinguistiques (de Robillard, 1997 ; 2002b et Tirvassen, 1995 ; 2002) qui portent sur la manière dont les locuteurs mauriciens gèrent les différentes catégories de lexèmes montrent d'abord que les dialectalismes qui peuvent se retrouver dans les productions en français régional mauricien ont des traits (linguistiques et 'sociaux') différents. Ces enquêtes indiquent que les catégorisations des lexèmes n'ont aucun sens si on ne prend pas en compte les productions des locuteurs dans des contextes précis. À cet égard, les notices ne disent rien sur le sentiment des témoins par rapport à des dialectalismes ayant différentes propriétés : les observations ont, elles, montré le rapport complexe, ambigu même, que les locuteurs entretiennent avec cette catégorie d'unités.

La sociolinguistique reste donc prisonnière d'une vision positiviste du phénomène étudié à partir notamment du postulat qu'il faut opérer à partir d'un corpus. Ces travaux se situent dans le même cadre épistémologique que ceux qui sont générés par la linguistique historique et comparée et la linguistique du système : il s'agit de construire les mêmes types de connaissances à partir de la même posture qui consiste à travailler sur des corpus qui illustrent des dynamiques propres à chaque sous-système d'un macro-système que l'on met en rapport avec des traits, jamais précisés, de l'univers social.

6. Des questionnements épistémologiques ou les premières divergences

Mes recherches documentaires et mes réseaux de recherche m'amènent à signaler les études menées par Blanchet (2016), de Robillard (2005, 2016) et Pierozak (2005). Ces chercheurs insistent sur l'intérêt d'un changement de paradigme épistémologique dans la construction de connaissances autour des FR. Cette démarche intervient dès le début des années 2000 lorsque de Robillard (de Robillard 2001) pose les bases pour une autre approche de la dialectalisation des langues. Il signale la nécessité de faire l'économie de la notion de langue pour éviter de tomber dans le piège de l'artefact que tend cette notion et surtout, précise qu'en contexte plurilingue, il est nécessaire de se placer dans l'entre les langues :

« Où se placer pour décrire les langues/situations où existent des contacts de langues ? La réponse empirique donnée par notre corpus semble être : « Résolument dans l'entre les langues ! » Même lorsque les descripteurs veulent décrire une seule langue à la fois ils se placent en situation interstitielle, et cela paraît en plus une bonne méthode, puisque cette position permet les comparaisons fécondes qui favorisent la mise en relief des spécificités des systèmes en présence. On peut même se demander s'il est d'autre façon de pratiquer la linguistique que celle qui consiste, inlassablement, à comparer les langues. » (de Robillard 2001 : 484).

De Robillard développe davantage son point de vue (de Robillard 2005 et 2016), insistant d'ailleurs sur la distance qu'il établit avec la langue-système afin d'intégrer le locuteur dans l'interprétation du langage. En adoptant cette démarche, il poursuit l'œuvre de Benveniste et remet *l'homme dans la langue*. Les pratiques langagières sont alors liées aux contextes, c'est-à-dire aux enjeux socio-identitaires et relationnels qui génèrent les pratiques. Si l'on s'inscrit dans une conception wittgensteinienne de la communication humaine, si on considère que les grammaires sont contextuelles et émergent lors de chacune des interactions dans lesquelles le locuteur est impliqué, on peut alors dire que les inventaires se situent dans la

continuité théorique du structuralisme ainsi que l'atteste le concept fondateur d'hétérogénéité structurée.

Pour illustrer mon argument, je peux m'appuyer une étude d'une affiche⁴ conçue et produite par une institution semi-gouvernementale mauricienne (le Mauritius College of the Air⁵) pour le grand public. Sur le plan morpho-syntaxique et lexico-sémantique, cette affiche est rédigée dans une langue où l'on ne peut savoir s'il s'agit du créole ou du français. Par exemple Attention : tout installation électrique besoin faire par ène électricien compétent (Attention : toute installation électrique doit être effectuée par un électricien compétent) emprunte le style pragmatique propre au français : le recours au passif rappelle, en effet, le langage des consignes en français. Toutefois, le syntagme prépositionnel par ène électricien compétent est un calque du français ainsi que le syntagme verbal besoin faire par (doit être effectué par). D'ailleurs, les verbes ne sont ni fléchis ni précédés de l'auxiliaire : ils sont employés comme des verbes du système créole ; par ailleurs, le déterminant ène est emprunté au créole. Ceux qui sont appelés à décrypter ce texte doivent mobiliser une compétence de lecteur de l'orthographe « du français » comme celle 'du créole'. Les inventaires prennent donc une valeur d'œuvre de standardisation dans une communauté humaine qui ne veut pas toujours opérer dans des langues-systèmes.

Ces questionnements sont repris dans l'ouvrage de Bertucci (2016) évoqué dans l'introduction de cet article. La contribution de Robillard (2016 : 45-57) vise, à travers une réflexion sur les français régionaux, à interroger les fondements épistémologiques de ce qu'on peut appeler la sociolinguistique traditionnelle. Adoptant ce qu'il appelle le paradigme phénoménologique-herméneutique (PH), pour respecter la terminologie de l'auteur, de Robillard part du principe que le sens, associé aux signes, en l'occurrence aux lexèmes dans les travaux sur les français régionaux, est partiellement expérientiel et donc lié à celui qui confère du sens (47). De ce point de vue, les inventaires peuvent seulement rendre compte du sens commun ou du sens potentiel qui sera retravaillé dans des contextes précis. On le voit, le linguiste s'attaque aux principes philosophiques qui fondent la recherche sociolinguistique qui portent les travaux sur les français régionaux. De son point de vue, ces travaux masquent qu'on a affaire à des communautés humaines qui cherchent leur propre équilibre, évidemment mouvantes et fluctuantes.

7. Les World Englishes ou une même continuité théorique

Contrairement à cette tendance, il est vrai, marginale, des travaux sur les français régionaux, ceux qui sont menés sur les World Englishes s'inscrivent dans une même continuité théorique. On peut prendre pour exemple *The Routledge Handbook of World Englishes*, un ouvrage important et qui réunit 39 contributions. Il est subdivisé en quatre parties: *Historical perspectives and 'traditional' Englishes*;

⁴ Je m'appuie, pour conduire cette réflexion une étude que réalise de Robillard (2005) sur un 'corpus' d'affichage plurilingue constitué à l'Ile Maurice.

⁵ Je voudrais remercier vivement M. Vishwa Patten qui a mis à ma disposition une série de documents produits par le *Mauritius College of the Air* et qui ont été particulièrement utiles pour l'étude conduite.

Regional varieties and the 'new' Englishes; Emerging trends and themes; Contemporary contexts and functions et Debates and pedagogical implications. (Perspectives historiques et anglais « traditionnels »; variétés régionales et « nouveaux » anglais; Tendances et thèmes émergents; Les contextes et les fonctions contemporains et Les débats et les implications pédagogiques).

Les deux premières parties se fondent sur la distinction classique entre les variétés traditionnelles et les variétés dites émergentes. Le tout premier volet concerne les anglais pratiqués en Grande Bretagne et dans les anciennes colonies de peuplement, c'est-à-dire aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle Zélande. Le second porte sur les pays où l'anglais s'est implanté notamment grâce à la colonisation mais où il n'est pas la langue première de la population : l'Inde, le Sri Lanka, Singapour, la Malaisie, etc. Il faut noter qu'on aborde aussi la situation de cette langue dans des contextes où il a une existence assez marginale comme le Japon. J'ai été alors un peu plus attentif aux propos tenus dans la troisième partie, celle dont l'intitulé pouvait ouvrir la voie à une réflexion critique sur une autre théorisation de la variation sociolinguistique. Elle concerne les processus transversaux à toutes les pratiques langagières. Le premier chapitre que signe Seidlhofer (2010 : 355-371) n'est pas inintéressant puisqu'il critique la promotion du multilinguisme de l'Union Européenne qui ignore le rôle majeur que joue l'anglais comme lingua franca. Certes l'auteur tient des propos discutables lorsqu'elle affirme que l'anglais n'est plus perçu comme une langue appartenant à un peuple précis et à un territoire spécifique, mais l'article a le mérite de signaler une des dynamiques de cette langue dans sa dispersion dans le monde. Pour l'essentiel, pour Seidlhofer, "the way forward" pour l'Union européenne serait de prendre conscience que l'anglais comme lingua franca n'est plus « the property of ancestral speakers in whose territory it originated. » (p. 362). (La propriété des locuteurs des territoires d'où il provient). Toutefois, si j'en viens à l'essentiel de mon argumentation, les questionnements liés à la dialectalisation ne sont abordés ni par Seidlhofer ni dans les autres chapitres de cette troisième partie. Par exemple, les autres chapitres sont consacrés à des comparaisons entre divers types de variation qui caractérisent les différents WE. En d'autres termes, le focus est bien la variation caractéristique des variétés délimitées géographiquement et politiquement et non une réflexion sur quelques processus qui aurait pu ouvrir la voie à une autre interprétation des phénomènes qui caractérisent toutes les pratiques langagières d'une langue qui a connu des implantations dans des contextes différents.

Il faut préciser que ces processus sont parfois abordés. Ils font alors l'objet d'un survol plutôt rapide, ce qui amène les auteurs à comprimer des questionnements complexes qui mériteraient des développements bien plus approfondis. Par exemple, les « pidgins and creoles » (409-410) sont abordés dans un peu plus d'une page alors qu'une demi-page est consacrée aux Indigenized, non-native L2 varieties (Kortmann 2010 : 400-424); on peut faire le même constat à propos de l'article de Schneider (2010 : 372-384). Des questions comme la koneization et les substrate transfer (377) qui demandent une attention particulière sont traitées en quelques lignes. Je voudrais terminer en signalant que le survol que je fais moi-même de ces articles demeure limité car il aurait fallu une lecture critique approfondie de cette contribution majeure à la compréhension de la manière dont la variation socio-

linguistique est traitée. On comprend toutefois qu'un développement plus significatif n'est pas permis compte tenu de l'espace éditorial qui m'a été accordé et en raison également des perspectives dans lesquelles s'inscrit ma réflexion.

Je peux toutefois préciser que les préoccupations exprimées dans l'ouvrage édité par Kirkpatrick occupent une place majeure pour ne pas dire exclusive dans les travaux sur la dialectalisation de l'anglais. Par exemple, c'est aussi celles des deux revues scientifiques consacrées à ce phénomène, World Englishes et Journal of English as a Lingua Franca. L'éditorial du premier numéro de World Englishes ne laisse planer aucune ambiguïté sur l'orientation de la revue :

« The term "Englishes" is significant in many ways. "Englishes" symbolizes the functional and formal variation in the language, and its international acculturation, for example in West Africa, in Southern Africa, in Eastern Africa, in South Asia, in Southeast Asia, in the West Indies, in the Philippines, and in the traditional Englishusing countries: the USA, the UK, Australia, Canada and New Zealand. The language now belongs to those who use it as their first language, and to those who use it as an additional language whether in its standard form or in its localized forms. » (Kachru & Smith 1985: 210 in Saraceni Ibid: 4). (« Le terme "englishes" est significatif à bien des égards. "Englishes" symbolisent les variations fonctionnelles et formelles de la langue et son acculturation internationale, par exemple en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe, en Afrique de l'Est, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est, aux Antilles, aux Philippines et Dans les pays traditionnels qui utilisent l'anglais : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. La langue appartient maintenant à ceux qui l'utilisent comme première langue, et à ceux qui l'utilisent comme langue seconde, que ce soit sous sa forme standard ou dans ses variétés dialectales »).

De manière non surprenante, la seconde revue vient conforter les fondements théoriques des travaux consacrés aux *World Englishes* :

« WE is concerned with the empirical study of nativized (also referred to as indigenized or institutionalized) varieties of English in Kachru's *Outer Circle*. By constrast, ELF is a term used to describe the use of English in settings where it is spoken as a contact language by speakers of varying linguacultural backgrounds for whom there is not usually another shared language available. » (Cogo & Dewey in Saraceny *Ibid*: 5). (« WE concerne l'étude empirique des variétés d'anglais vernacularisées (également appelées indigènes ou institutionnalisées) dans le cercle extérieur de Kachru. Par contraste, ELF est un terme utilisé pour décrire l'utilisation de l'anglais dans les contextes où il est parlé comme une langue de contact par des locuteurs de milieux linguistiques différents pour lesquels il n'existe généralement pas d'autre lingua franca) ».

8. Quelques nuances

La perspective choisie peut donner l'impression que les travaux francophones sont supérieurs à ceux conduits sur les WE. Pour illustrer mon point de vue, je peux signaler que la perspective dominante dans les recherches sur les WE est proche, sinon identique à celle qui caractérise les recherches sur les FR. À cet égard, il n'est pas étonnant de constater que la préface de l'ouvrage de Bertucci est signée par un auteur qui s'inscrit dans ce qu'on peut appeler le courant dominant. C'est en tout cas ce qu'illustre la citation qui suit :

« Fille de son histoire et enracinée diversement selon les régions, la langue française se révèle donc de nos jours sous la forme des multiples français régionaux... » (Walter 2016 : 10).

De la même manière, il serait inexact de penser que les WE ne font l'objet d'aucune réflexion critique. À cet égard, on peut évoquer l'ouvrage de Saraceni *World Englishes : A Critical Analysis* (2015). Pour l'essentiel, Saraceni critique l'approche adoptée dans les études consacrées aux World Englishes. Cette approche est fondée, affirme-t-il, sur une conception de la variation inspirée d'une théorisation qui postule l'existence de variétés homogènes, stables et caractérisées par des frontières étanches :

« Positing the existence of different, discrete varieties of English presupposes that these varieties are relatively homogenous, stable and bounded systems... » (p. 6). (« Poser l'existence de différentes variétés discrètes de l'anglais présuppose que ces variétés sont des systèmes relativement homogènes, stables et sont caractérisés par des frontières étanches »).

Il critique les notions que l'on peut associer à la linguistique du système comme celle d'emprunt (p. 111-114). Il signale la nécessité d'une linguistique qui intègre la fonction et le sens dans son cadre conceptuel. Toutefois, contrairement aux débats qui alimentent les réflexions sur les français régionaux (Pierozak 2005, de Robillard 2001, 2005 et 2016), il n'interroge ni l'idéologie sous-jacente aux WE, ni les fondements épistémologiques de la sociolinguistique dont s'inspirent ces travaux. Il considère que ce sont les mutations sociales qui dictent un changement d'approche dans les études consacrées aux WE. De la même manière, il reste dans une conception très critiquable de la notion de mondialisation, qu'il associe aux grandes mutations de ces dernières décennies, alors que Mufwene (2002 et 2004) a montré que le déplacement massif d'hommes et de femmes, avec des conséquences linguistiques et culturelles significatives pour les sciences du langage, remonte à l'ère du temps. Mufwene s'appuie sur la grande période de l'esclavage et de l'installation des populations européennes dans d'autres régions du monde pour illustrer son point de vue. Saraceni met le doigt sur quelques notions fondatrices des linguistiques du système comme celle de la naissance des langues (p. 31), mais il n'aborde pas toutes les implications épistémologiques de tels méta-discours. Ceci étant, il s'agit d'une des rares critiques contre la démarche théorique des recherches sur les WE.

Conclusion

Une mise en parallèle des grands traits concernant les travaux consacrés aux FR et aux WE montre le parcours similaire qu'adoptent les chercheurs. Les phénomènes étudiés ou ce qu'on appelle les objets d'études sont déterminés par des frontières géographiques et politiques ; les outils conceptuels sont issus des courants théoriques dominants des sciences du langage : dialectologie, linguistique historique et comparée, structuralisme et sociolinguistique. C'est le premier constat qui se dégage de l'examen des travaux conduits sur les FR et les WE. Le second indique qu'un courant relativement marginal de recherche sur les FR a malgré tout jeté les bases pour une autre théorisation de la variation associée à la diffusion des deux langues. On peut alors se demander pourquoi les travaux sur les WE ne font aucune ouverture à des courants de pensée qui occupent une place centrale dans la recherche en sciences sociales dans l'univers anglo-saxon. À cet égard, l'importance accordée aux réflexions de Lyotard dans l'émergence de la pensée autour du postmodernisme

contraste avec la seule démarche inspirée de ce que le philosophe français appelle la technoscience. Cette question n'a pas été abordée dans cet article et pourrait faire l'objet d'une réflexion particulièrement intéressante. En revanche, on peut constater l'impact des choix épistémologiques sur les WE: on n'attribue aucune agentivité au locuteur. Si on considère que tout individu, « jeune ou vieux, homme ou femme, riche ou pauvre » (p. 21) n'est jamais, « même le plus défavorisé, dénué de pouvoir sur ces messages qui le traversent en le positionnant, que ce soit au poste de destinateur, ou de destinataire, ou de référent. » (Ibid.), il faut alors dire que ce type de locuteur-là n'existe pas pour la recherche sur les WE qui devrait interroger la vision idéologique qui guide le chercheur dans la manière dont il interprète les phénomènes sociaux. Il s'agit là d'un questionnement qui pourrait constituer le préalable à des recherches sur les francophonies en contexte africain.

Bibliographie

- AARSLEFF, H. (1979). « Bréal vs Schleicher: Linguistics and Philology during the Latter Half of the Nineteenth Century », in *The European Background of American Linguistics*, H. M. Hoenigswald (éd.), Dordrecht-Holland, Foris Publications, pp. 63-106.
- BAGGIONI, D. (1993). « Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions) », in D. de Robillard, M. Béniamino et C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 789-806.
- BARTLETT, J. R. (1848). A glossary of words and phrases usually regarded as peculiar to the United States, Bartlett & Welford, No. 7 Astor House, New York.
 - https://books.google.co.za/books?id=9sVUAAAAcAAJ&pg=PR26&dq=world +englishes+bartlett+1848&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwioz76OjprLAhVFOh oKHYwgAxgQ6AEIIDAB#v=onepage&q=world%20englishes%20bartlett%2 01848&f=false.
- BERTUCCI, M.-M. (dir.). 2016, Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang.
- BLANCHET, P. (2016). « De l'observation des variétés locales et régionales du français à une didactique de la pluralité des pratiques du français en contextes plurilingues : un chemin semé d'embûches », in M.-M. Bertucci (éd.), *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Hamburg, Peter Lang, pp. 17-30.
- BOLTON, K. (2009). « World Englishes to-day », in B. B. Kachru, Y. Kachru & C. L. Nelson (éd.), The *Handbook of World Englishes*, Oxford, Blackwell, pp. 240-270.
- BOLTON, K. (2005). « Where WE stands : approaches, issues, and debate », *World Englishes*, 24/1, pp, 69-83.
- BOLTON, K. (2004). « World Englishes », in A. Davies & C. Elder (éd.), *The Handbook of Applied Linguishes*, Oxford, Blackwell Publishing, pp. 367-398.
- CALVET, L.-J. (1993). « Francophonie et géopolitique », in D. de Robillard, M. Béniamino et C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 483-495.

- CHAUDENSON, R. (1993). « Francophonie, français zéro et français régional », in D. de Robillard, M. Béniamino & C. Bavoux (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion, pp. 385-405.
- CHANDENSON, R., et al. (1991). La francophonie : représentations, réalités et perspectives, Paris, Didier Érudition.
- CHISS, J.-L. (2011). « Les linguistes du XIX^e siècle, l'« identité nationale » et la question de la langue », *Langages*, 2011/2, n° 182, pp. 41-53.
- CHEVALIER, G. (2008). « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative Francophone*, n° 1/1, pp. 80-97. http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af.
- DESHAIES, D. et CONRAD, O. (1998). Les linguistes et les questions de langue au *Québec*, Québec, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique.
- FENNELL, B. (2001). A history of English: A Sociolinguistic Approach, Oxford, Blackwell Publishers.
- GADET, F. et LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de linguistique*, 34/1, pp. 143-162.
- GRADDOL D., LEITH D., & SWANN J. (1996). *English: history, diversity and change*, London, Routledge.
- GAUVIN, K. (2014). « L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 4, pp. 42-81.
- HORIOT, B. (2011). «Les Français et leurs langues: enquêtes sur les patois, dialectes et mots régionaux», *La Clé des Langues*, Lyon, ENS LYON/DGESCO. http://cle.ens-lyon.fr/changement-linguistique/les-francais-et-leurs-langues-enquetes-sur-les-patois-dialectes-et-mots-regionaux-132848.kjsp.
- KACHRU, B. (1992). « The second diaspora of English », in T. W. Machan et C. T. Scot (éd.), *English in its Social Contexts: Essays in Historical Sociolinguistics*, New York, Oxford University Press, pp. 230-252.
- KACHRU, B. (1985). «Standards, codification and sociolinguistic realism: the Englishlanguage in the outer circle », in R. Quirk & H. G. Widdowson (éd.), *English in the WorldTeaching and learning the language and literatures*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 11-30.
- KACHRU, B. (1981). « American Language and other Englishes », in C. A. & S. B. Heath (éd.) *Language in the USA*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- KACHRU B. & S., LARRY (éd.) (1986). « The Power of English: Cross-cultural Dimensions, Literature and Media », *World Englishes*, 5(2/3).
- KAHANE, H., & R. KAHANE (1977). «Virtues and Vices in the American Language: A History of Attitudes », *TESOL Quarterly*, 11/2, pp. 185-202.
- KIRKPATRICK, A., (éd.) (2010). *The Routledge Handbook of World Englishes*, London, Routledge.
- KORTMANN, B. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick, A., (éd.), *The Routledge Handbook of World Englishes*, London and New York, Routledge, pp. 400-424.
- LITLLEJOHN, S. W. (2002). *Theories of communica*tion, Belmont, CA, Wadsworth / Thomson Learning.
- MUFWENE, S (2004). «Language birth and death», *Annual Review of Anthropology*, n° 33, pp. 201-222.

- MUFWENE, S. (2002). *The ecology of language evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PETERS, P. (2009). « Australian English as a regional epicenter », in Hoffman T. & Siebers L. (éd.), *World Englishes- Problems, Perspectives and Prospects*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Printing, pp. 107-124.
- PICKERING, J. (1816). «A vocabulary or collection of words or phrases which have been supposed to be peculiar to the United States of America », in *The Beginnings of America English : essays and comments*, Chicago, University of Chicago Press. https://books.google.co.za/books?id=EGwPAAAAYAAJ&pg=PA11&lpg=PA11&dq=So+many+corruptions+have+crept+into+our+English &source=bl&ots=W1iwo_TUI1&sig=JRoAYBypGLe-pDbEaohXTbG1DSs&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwj749qf6tTOAhUILcAKH QeTDL0Q6AEIKjAB#v=onepage&q=So%20many%20corruptions%20have% 20crept%20into%20our%20English&f=false.
- PIEROZAK, I. (2003). « Le français « tchaté » : un objet à géométrie variable », Langages et Société, 104, pp. 123-144.
- PIEROZAK, I. (2005). « Pour une approche syntaxique complexe : l'exemple d'objets dits "simples" », *La linguistique*, n° 41, pp. 107-132.
- QUIRK, R. et al. (1972). A grammar of contemporary English, England, Longman Group UK Ltd.
- ROBILLARD, D. de (2016). « Quelles « langues » sont les « français régionaux » ? Un point de vue phénoménologique-herméneutique », in M.-M. Bertucci (éd.), Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang, pp. 45-58.
- ROBILLARD, D. de (2005). « Quand les langues font le mur ; lorsque les murs font peut-être les langues : *mobilis in mobile*, ou la linguistique de Nemo », *Revue de l'Université de Moncton*, 36/1, pp. 129-156.
- ROBILLARD, D. de (2001). « Enn lizje kokê patat ên lizje vej gardjê? La linguistique peut-elle passer "entre les langues" », *Cahiers d'études africaines*, 2001/3-4, pp. 465-496.
- SERGEANT, P. (2012). Exploring World Englishes: *Language in a global Context*, London and New-York, Routledge.
- SARACENI, M. (2015). World Englishes: A Critical Analysis, London, Bloomsbury Academic.
- SCHNEIDER, E., W. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick (éd.), The *Routledge Handbook of World Englishes.*, London & New York, Routledge, pp. 372-384.
- SEIDLHOFER, B. (2010). « Developmental patterns of English: Similar or Different », in A. Kirkpatrick (éd.), The *Routledge Handbook of World Englishes*, London & New York, Routledge, pp. 355-371.
- THIBAULT, A. (2003). « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à SaintPierre-et-Miquelon », in Gerhard Ernst et al. (éd.), Externe Sprachgeschichte des Französischen in Kanada, Neu-England und auf Saint-Pierre et Miquelon, Romanische Sprachgestchichte. Histoire Linguistique de la Romania, Berlin/New York, de Gruyter, vol. I, pp. 895-911.
- WALTER, H. (2010). « Préface Les français régionaux », in M.-M. Bertucci, (dir.), Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang, pp. 9-10.

HÉTÉROGÉNÉITÉS LINGUISTIQUES ET EXPÉRIENCES DE FRANCOPHONIES EN ALGÉRIE : FAUT-IL (ENCORE) CONTINUER DE « CROIRE » À L'ALTERNANCE CODIQUE ? (POUR) UN POINT DE VUE PHÉNOMÉNOLOGIQUE-ÉTHIQUE*

Ali Becetti

École Normale Supérieure (Bouzaréah/Alger) EA 4428 Dynadiv (Université François-Rabelais de Tours)

(...) Il n'est pas de langue adéquate pour « décrire » les phénomènes mais seulement des tentatives de les dire plus ou moins justes. (Richir, 2000 : 20)

Incipit: retour sur quelques souvenirs...

Longtemps je me suis posé la question de savoir comment les langues dans les situations quotidiennes en Algérie, entre autres, celles dont je suis témoin ou acteur, sont mélangées et donc comment faire pour découper le matériau plurilingue observable en segments séparés¹. Un tel questionnement m'a en effet hanté quand, jeune doctorant à Alger, issu d'une famille ténéssienne où le français n'était pas pratiqué couramment mais jouissait d'un statut de privilégié face à l'arabe dialectal, langue ordinaire, je me suis retrouvé face à des phénomènes de pluralité linguistique, mêlant du français et d'autres (variétés) locales comme l'arabe dialectal, le berbère, etc., et dont il me fallait expliquer le fonctionnement, les stratégies d'usages par les jeunes sujets Algérois et la manière dont ceux-ci se les représentaient. Sans doute, le recours à des théories sociolinguistiques adéquates était-il un chemin nécessaire pour démêler l'écheveau plurilingue et c'était ce que j'avais entrepris de faire en allant chercher dans la littérature sociolinguistique des modélisations plus ou moins pertinentes pouvant m'offrir des scénarios de lecture plausible de la réalité sociolinguistique appréhendée. La théorie du « code switching » (désormais CS) en fut l'une des matrices interprétatives cardinales dont je me suis servi pour analyser « les paroles jeunes ». Celles-ci furent alors assujetties à plusieurs approches et modèles théoriques (Becetti, 2012) dont le dénominateur commun est qu'ils partent quasiment tous du principe que l'hétérogénéité constitutive des pratiques langagières

^{*}Cet article a bénéficié de relectures diverses, entre autres celles de Didier de Robillard, qui ont permis d'en améliorer la lisibilité. Naturellement, j'assume seul la responsabilité de la version actuelle de ce texte.

¹ Ce type d'interrogations me hantait en effet depuis mes débuts en sociolinguistique et notamment lors de mon doctorat. Je ne saurais ici ne pas évoquer mes rencontres-dettes avec/envers deux personnes-référence, pour moi : la première, c'est Billiez, ma directrice de thèse, avec qui je partageais nombre de mes inquiétudes quant à la façon je devais traiter un corpus hétérogène et plurilingue ; la seconde, c'est Robillard qui m'a beaucoup fait réfléchir sur le pourquoi segmenter des langues alors que (peut-être) les locuteurs s'y retrouvent comme elles se donnent pour eux, en continu.

observées peut être expliquée en étant décomposée, disséquée, « analysée » en éléments atomiques liés les uns aux autres par des règles ou des contraintes prégnantes.

Si je me permets de donner ici le récit de ma propre interprétation de quelques phénomènes de francophonies, en les analysant à l'aune de l'outil l'alternance codique, ce n'est sans doute pas uniquement pour montrer que c'était (c'en est encore une, toujours) une manière ou une tendance de beaucoup de chercheurs algériens (Taleb-Ibrahimi, 1997; Ali-Benchérif, 2010; Chachou, 2011; Ouhassine, 2016) d'analyser le plurilinguisme ambiant mais c'est surtout pour essayer d'argumenter l'idée que, sous-jacent à leurs démarches empiriques, l'arrière-plan épistémologique à forte coloration positiviste, sémiotiste, pragmatiste², demeure peu questionné, voire admis comme un allant de soi. Plus fondamentalement, je tente de montrer ici le fait que si je reconsidère quelques phénomènes d'altérités sociolinguistiques, déjà traités-catégorisés-perçus comme relevant du CS, à une période de ma formation scientifique, adossée à un soubassement objectiviste, positiviste, sémiotiste, etc., c'est pour mettre en évidence, par contraste, l'idée que j'en propose aujourd'hui une lecture différente, engagée à partir d'une autre focale. La réception que j'en fais est celle d'un sociolinguiste algérien ayant été sensible à des approches phénoménologiques/herméneutiques (PH) qui accordent une grande place à l'historicité, l'expérienciation et la réflexivité, ce qui veut dire, pour faire court, puisque cela fera l'objet d'une problématisation plus bas, que ce qui importe le plus dans la compréhension des autres, ce ne serait pas seulement et prioritairement la manière de les rencontrer et de les comprendre à partir des seuls signes apparents (corpus, matériau visible/audible, etc.) mais aussi le fait, essentiel ici, de savoir que ces autres font déjà sens en nous avant que nous les rencontrions, de façon antéprédicative³, la relation avec eux, sous forme d'interactions, d'échanges ne pouvant jamais épuiser le potentiel de sens qui demeure activable à chaque évènement,

En partant de ces éléments initiaux, je tenterai dans cette contribution de problématiser les usages scientifiques de l'« alternance codique », notion/concept sous laquelle/lequel ont été subsumées nombre de pratiques langagières diversifiées de locuteurs algériens. En effet, depuis l'essor de la tradition nord-américaine gumperzienne avec son approche interactionnelle des situations de contacts de langues (Gumperz, 1989a, 1989b), les sociolinguistes qui appréhendent la situation algérienne (Taleb-Ibrahimi, 1997; Boucherit, 1987; Malek, 2007; Chachou, 2011) décrivent souvent l'hétérogénéité linguistique ambiante en termes de conceptualisations *x*-codiques fonctionnelles : alternances codiques entre français/arabe dialectal, arabe dialectal/berbère, berbère/français, etc. A telle enseigne qu'un

² Les termes « positiviste », « sémiotiste », « pragmatiste » renvoient, chacun ou ensemble, à un paradigme scientifique qui considère que la production du sens n'est possible qu'à partir d'une factualité (un fait), extérieure au sujet ; laquelle n'est accessible, explicable, traduisible qu'au travers de signes (matériels) selon des protocoles méthodologiques assez formalisés qui déterminent la direction des sens produits en contexte.

³ Etymologiquement, qualifie quelque chose qui précède une prédication. Pour Husserl, le donné sensible n'est pas toujours exprimable dans une proposition prédicative (assertive), rationnelle, linguistique; l'expérience du sensible arrive déjà déterminée par une couche antéprédicative de significations prélogiques, antérationnelles, prélinguistiques (mythes, valeurs, symboles, etc.) dans laquelle l'acte de perception s'enracine et tire son expression.

nombre relativement important de travaux sociolinguistiques s'intéressant à ladite situation la présente, sans difficulté majeure, comme organisée en telle ou telle langue en alternance avec telle autre. Si l'on peut comprendre que de telles visions soient légitimes puisqu'elles l'ont été depuis un certain temps et continuent de l'être, en s'autorisant de toute une tradition (nord-américaine) institutionnalisée, sémiotiste et pragmatiste, maintenant bien consacrée et cela, jusqu'à devenir presque un passage obligé pour tout sociolinguiste algérien⁴, il est à déplorer que seules ces conceptions prédominent sans partage dans le champ de la recherche.

L'un des objectifs capitaux de cette contribution est de montrer que la description des répertoires verbaux des locuteurs algériens sous le prisme de l'alternance codique est faite sous un angle épistémologique sémiotiste et empiriste non explicité, basé sur une vision cartésienne qui fait que les observables sociolinguistiques sont d'abord saisis uniquement dans leur matérialité langagière avant d'être filtrés suivant un protocole de segmentation assez technique pour ensuite être interprétés en termes de fonctions, stratégies rationnelles, etc. Cela sera en effet argumenté à partir de quelques travaux algériens visibles sur la question.

Ma réflexion sera par la suite contrastée par un autre point de vue, puisé dans les approches phénoménologique, herméneutique et éthique de la diversité linguistique. En revenant à mon expérience personnelle de quelques phénomènes de francophonies apparaissant lors de mes rencontres avec de jeunes sujets Algérois (Becetti, 2012), je tenterai de soutenir l'idée que l'hétérogénéité linguistique est « originaire » (Feussi, 2016) dans le sens où la pluralité qui se laisse voir ou saisir à travers les signes (alternance codique) n'est que la partie émergée de l'iceberg, un nombre relativement conséquent de pratiques langagières, entre autres celles dites innovantes, ne pouvant être uniquement sémiotiquement interprétées, étant justiciables aussi d'une posture scientifique appropriée, qui fait la part belle à l'historicité du sujet, du chercheur, à son expérienciation du monde, à l'antéprédicativité, etc.

Autour des contrastes ainsi mis au jour, mon propos se conclut sur certaines perspectives de compréhension des francophonies qu'un point de vue phénoménologique-éthique permet d'« esquisser », tout en se centrant sur les enjeux épistémologiques et politiques qu'il y a à intégrer d'autres façons de faire de la recherche, d'autres manières de voir et de concevoir les langues, ce qui a sans doute des conséquences politiques et éthiques importantes quant à l'avenir de la francophonie en Algérie et en Afrique en général.

1. Le code switching : une théorie/métaphore sociolinguistique aux colorations structurotechniques, positivistes

Il est assez curieux de constater combien le sort d'une théorie comme celle du code switching (désormais CS), destinée au départ à n'être qu'une interprétation

⁴ Il n'est qu'à aller voir, pour s'en convaincre, les travaux de doctorat (ou encore magistère / master) et leurs bibliographies qui, avec quelques variations sur le thème et le contexte, s'accordent toutes sur le caractère plurilingue de l'Algérie en l'approchant assez souvent à l'aide de l'outil de l'alternance codique.

⁵ Voir le n°28 de la revue *Glottopol* (Robillard, éd., 2016), notamment les contributions relatives aux approches phénoménologiques-herméneutiques et éthiques.

de phénomènes de contacts de langues, devient plus tard un logiciel magique pouvant expliquer un nombre relativement important de situations et de contextes sociolinguistiques plurilingues. Les travaux nord-américains, à leur tête, ceux de Gumperz (1989a, b) ont énormément contribué à la fortune d'une théorisation sous laquelle ont été subsumés une kyrielle de phénomènes de pluralité linguistique. Sans doute, peut-on trouver à cet engouement une explication heuristique, qui pourrait se rapprocher de celle qu'a connue le concept de « diglossie » en sociolinguistique puisque les processus langagiers observables sont réduits à des fonctionnalisations, où les langues impliquées sont corrélées à des activités pragmatiques pour le cas du CS, et à des statuts différenciés pour le cas de la diglossie.

Il est peut-être étonnant que nous parlions de « métaphore » alors que d'aucuns pourront ne percevoir rien de tel tant le concept de CS n'évoque, en sociolinguistique, qu'une catégorie, descriptive et interprétative, subsumant nombre de phénomènes de contacts linguistiques où différentes (variétés de) langues sont utilisées au sein du répertoire verbal du locuteur ou d'une communauté donnés pour remplir différentes fonctions discursives (Gumperz, 1989a: 57). Toutefois, si l'on remonte un peu dans l'histoire de cette notion, le schème métaphorique⁶ semble, en creux, fonctionner comme un principe d'économie, un rasoir d'Occam, prégnant pour toutes les phases ou avatars par lesquels il est passé pour couvrir ou désigner certains comportements bi-plurilingues. En effet, l'abondance de la littérature sur le phénomène de CS (citons entre autres : Blom & Gumperz, 1972 ; Grosjean, 1982 ; Gumperz, 1982; Bentahila & Davies, 1983; Kachru, 1983; Auer, 1999; Billiez & Dabène, 1984; Heller, 1995; Poplack, 1980, 1988; Myers-Scotton, 1993; Mcswan, 2005a; Muysken, 2000) témoigne de la vitalité de la question de la variation et du changement dus aux contacts de langues et atteste, au-delà de la multiplicité des approches, d'une confusion terminologique quant aux frontières séparant CS, codemixing, interférence, emprunt, etc. Et cela malgré les critères formels et/ou fonctionnels établis par les uns et les autres en vue de tracer des limites entre ces différents phénomènes linguistiques.

Nombre de ces productions scientifiques sont imprégnées de l'empreinte « physiciste » de la notion de « code », qui trouve ses origines dans les sciences physiques avant de circuler dans d'autres sciences humaines et sociales telles l'anthropologie politique (Gal, 1987) ou encore la sociolinguistique des contacts de langues. L'un des effets tangibles de cette empreinte est que les langues en contact sont perçues comme étant des variétés distinctes, bien identifiées, ayant leur propre autonomie et indépendance, pré-existantes à leurs usages, et qui peuvent être juxtaposées alternativement au sein d'un même échange verbal. Leur reconnaissance, en tant que telles, par *les linguistes* a permis de leur attribuer, *in situ*, certaines fonctions discursives qui sont (présumées) remplies par telle ou telle variété, et qui jouent le rôle de « contextualisation cues ».

Selon moi, c'est cette association « mécanique » et causaliste entre variété/ fonction discursive, cristallisant l'idée de « code », pièce maîtresse des schémas de communication de Saussure ou encore de Jakobson (qualifiés parfois de « ping-

⁶ La métaphore semble aussi se retrouver, à en croire Tabouret-Keller (2008), dans l'expression même de « langues en contact ».

pong » (Klinkenberg, 2000 : 64)) qui a vraisemblablement renforcé la métaphore « physiste » du CS. On peut ici s'approprier les critiques « sémiotiques ⁷ » que décoche Klinkenberg (*ibid.* : 59-64) à l'encontre du schéma jakobsonien et qui, assurément, valent aussi pour le CS tant tous deux reposent sur la notion de « code ».

Revenant à l'origine de cette notion, Alvarez-Cacàmo (1998: 30) fait remarquer le poids de la théorie de l'information dans la formalisation du schéma jakobsonien où le terme « code » est notamment entendu « as mechanism for the unambiguous transduction of signals between systems ». Les opérations d'encodage, décodage, recodage semblent ainsi être autant de processus engagés par les protagonistes en vue de s'envoyer des messages et cela, pourvu qu'ils aient le(s) même(s) code(s). Et cette façon de voir la communication nous plonge, selon Alvarez-Cacàamo (ibid.: 33), dans une approche psychologique voire « psychologisante » du CS qui, présente chez Jakobson, se continue également chez Hockett⁸(1987). Le chercheur note, au passage, que la notion de CS utilisée par Jakobson renvoie non seulement à une alternance entre deux langues mais aussi entre deux styles au sein d'une même langue et pointe, en filigrane, du doigt le fait que dans la conception jakobsonienne, « each language style has a code, not that it is a code » (Alvarez-Cacàmo, ibid.), faisant probablement allusion au glissement sémantique qui a affecté l'usage du CS, au fil de ses avatars historiques, jusqu'à finir par référer à l'emploi de deux codes distincts.

À cet égard, on voit bien l'impact du travail analogique à l'œuvre dans la notion de « code » dont s'emparent, ultérieurement, plusieurs sociolinguistes intéressés par la problématique des langues en contact, pour confronter des terrains d'où ont émergé certains modèles théoriques du CS, ce qui a permis de révéler l'inadaptation de certains éléments définitoires du phénomène et a suscité des voix appelant à leur révision, sinon à leur remise en question⁹.

Afin de mieux comprendre les ressorts de la diffusion du CS avec une telle envergure dans la littérature, je me propose plus bas de passer en revue quelques travaux ayant développé, mobilisé, promu cette théorie en me concentrant certes sur les définitions qu'ils proposent mais aussi et notamment sur l'arrière-plan épistémologique sous-jacent à leurs questionnements, aspect qui m'intéresse ici au premier chef.

Conscient de la difficulté à vouloir passer en revue toutes les théories sur le CS, je me suis limité *infra* aux seules approches pragmatistes/interactionnelles¹⁰ (Gumperz, 1989a, b; Dabene & Billiez, 1984), celles ayant bénéficié d'une grande

⁷ D'autres critiques, colorées au paradigme PH, ont également été adressées par Debono (2016) à l'encontre de ce modèle et d'autres lectures palinodiques faites par certains linguistes.

⁸Chez qui, d'ailleurs, on peut noter, par exemple, le fait qu'à travers le code-switching « certain sounds or arrangements of sound in the alien dialect come to be coded automatically into the proper sounds or combinations of sounds in the lisner's own dialect, and the intended word is recognised by assembling the latter » (Hockett, 1987: 43).

⁹ Cf., par exemple, à ce sujet, l'article de Mcswan (2005b) qui critique, en s'appuyant sur des données empiriques, le modèle du « cadre matriciel du langage» (en anglais, *Matrix language Frame MLF*) de Myers-Scotton (1993). Ou encore Rhazal (2006) qui conteste le fait que nombre de thèses théoriques rationalistes sur le CS, ne s'observent pas dans son corpus.

¹⁰ Les autres approches (Poplack, 1980; Meyer- Scotton, 1993) qui s'intéressent aux contraintes structurales gouvernant le CS ne feront pas l'objet de discussion ici.

audience auprès d'un nombre important de sociolinguistes, entre autres, ceux qui se sont frottés au terrain algérien. Mon exposé critique tentera, chemin faisant, de pointer du doigt le pragmatisme sémiotiste qui innerve, à des degrés divers, toutes ses approches. Afin d'éviter un discours top déréalisant ou abstrait, j'illustrerai mon propos par quelques exemples pris à quelques travaux algériens, y compris les miens.

1.1. Le code switching: Quand on parle de plurilinguisme, on en voit le pragmatisme

En fait, nombre de recherches sur le CS, même si elles reconnaissent plusieurs variétés de langues utilisées par les locuteurs, ayant des valeurs localement interprétatives et cela, pour autant que l'on s'inscrive dans un cadre pragmainteractionniste, font comme si ces variétés étaient déjà clairement identifiées et ne remplissent, en contexte, qu'une seule fonction discursive. Pour prendre un exemple, sans doute illustratif de beaucoup d'autres parmi les observables, le passage à l'une ou l'autre (variété de) langue comme l'arabe dialectal, le français ou encore l'anglais, utilisées dans les tours de parole de certain-e-s jeunes enquêté-e-s, a été interprété *par nous* comme « indexant » certaines fonctions discursives : la convergence linguistique pour le français, l'esquive discursive pour l'anglais et l'effet émotif pour le cas de l'arabe dialectal.

En fait, même si cette analyse en termes de rapports d'indexicalité entre activités linguistiques/valeurs pragmatiques garde toute sa pertinence heuristique, toute une littérature sociolinguistique inspirée par les travaux pionniers de Gumperz en témoignant, il n'en demeure pas moins qu'elle est très discutable puisqu'elle semble s'appuyer sur une approche dite « pragmatique/pragmatiste mais « emballée » dans des formats « structuro-systémistes », qui préconçoit les langues comme des entités déjà délimitées, avec des frontières nettes, position privilégiée par ceux qui, encore agrippés à une conception monolingue des phénomènes de pluralité linguistique se complaisent à

« se situer dans une logique de séparation / d'addition-juxtaposition, de frontières stables et déterminées à l'avance, de l'extérieur, voire de manière objective et naturalisante. » (Castellotti, 2011 : 4-5).

Dans cette optique, Castellotti (*ibid*.) rappelle, à juste titre d'ailleurs, que cette vision monolingue des parlers plurilingues hérite d'une tradition nord-américaine léguée par une conception gumperzienne « additionniste/juxtaposante » de ce qu'est une alternance codique, où justement

on mobilise de fait une conception des langues non comme des constructions historiques et sociopolitiques mouvantes et évolutives à partir de phénomènes linguistiques continus et hétérogènes (Blanchet, 2004), mais comme des objets, stables et distincts, préexistant aux représentations et aux pratiques, dont on peut isoler des morceaux comme s'il s'agissait d'un puzzle ou d'un mécano (Castellotti, 2011 : 5).

Cette vision atomistique et disjonctive des langues est fidèle à l'esprit cartésiano-positiviste dans la mesure où le sujet se prend pour mesure de toutes choses et part à la (con)quête des autres, mais en les envisageant comme assujettis à

l'aune de sa grille de lecture souvent peu compatible avec leur altérité¹¹. C'est en tout cas ce que qu'a bien été le projet de la théorie du CS, qui tout en se revendiquant d'une conception ethnographique de la réalité, n'en a pas moins cultivé une pensée positiviste, sémiotiste puisqu'elle n'extrait des interactions entre participants que les signes/indices (marques transcodiques) contextualisant l'échange et l'orientant vers une direction de sens déterminée par les fonctions que les sujets veulent communiquer. Or,

« Il semble que l'enjeu n'est pas de définir et d'analyser des « segments » brefs ou longs, comme la linguistique positive s'est ingéniée à le faire dans les perspectives dessinées par le terme générique de code-switching. Celle-ci en effet, extrapolant jusqu'à l'absurde son orientation mixophobe présente en germe dans la notion de « langue » dès lors qu'on la pense « pure », essaie de découper des tranches de signifiant de plus en plus fines et « pures » (référées chacune à une « langue » et une seule), pour ainsi retrouver ses protocoles habituels, et tenter ensuite de montrer les règles de concaténation de ces tranches dans une syntaxe rêvée des alternances de segments de langues pures ». (Robillard, 2013a : 272)

La perception des parlers plurilingues à l'aune d'une vision monolingue a nourri maints travaux « structuralement basés », qui, cherchent, à travers les différentes et diverses situations plurilingues qu'ils explorent, à trouver une grammaire universelle du CS en dénichant les zones des « contraintes grammaticales » (Poplack, 1980). Sans réitérer ici les griefs adressés *supra* à l'encontre des « approches monolingues », il n'est pas sans doute redondant de rappeler certains biais qu'elles induisent :

« In sum, research on the grammar of 'code-switching' as a specific phenomenon shows a certain circularity of design. Where two or more 'languages' are assumed to pre-exist in a 'bilingual' s' speech, it is not surprising that the data are explained as a result of 'switching' in rather circumvoluted ways from one system ton another » (Alvarez-Cacàmo, 1998: 36).

« L'effet de circularité » dont parle l'auteur de cette citation témoigne de la posture « positiviste » et « prédictibiliste » (Robillard, 2008a) de certains chercheurs qui pré-structurent les parlers plurilingues selon leurs propres catégories, souvent mono- en les supposant existants en soi et cela, avant même d'être actualisés par les usagers plurilingues et se lancent, ensuite, dans la recherche de leurs propres catégories qu'ils ont initialement projetées sur les phénomènes étudiés.

Ce panorama proposé *supra* autour de certains développements théoriques et conceptuels de la notion de CS et ses impensés épistémologiques peut être extrapolé à une toute une littérature sociolinguistique¹² moderne voire contemporaine relativement importante tant elle est façonnée au fond par les mêmes motifs positivistes, pragmatistes.

¹¹ Le relecteur de mon article me fait remarquer que cette démarche d'atomisation est une « préconisation de Descartes que, face à quelque-chose qu'on a du mal à comprendre, la tactique consiste à le décomposer en composants plus petits ».
¹² Le même constat est fait par Castellotti (2017 : 33-34) concernant le champ de la didactique

Le même constat est fait par Castellotti (2017 : 33-34) concernant le champ de la didactique des langues où la plupart des travaux, centrés sur « le code » ou « la communication », « réduisent toujours la question du « L » (langue, langage, discours, Robillard, 2008) à un véhicule ou un *moyen*, moyen de concevoir et de penser dans le premier cas, moyen de communiquer dans le second, où toute pensée serait exprimée par des signes ».

1.2 « Décaper 13 » le pragmatisme du CS

En vue de mettre en lumière l'arrière-plan pragmatiste auquel était adossée la théorisation du CS, il m'a semblé plus adéquat de partir des travaux pionniers de Gumperz (1982, 1989a,b). Celui-ci souligne que le CS est un phénomène pragmatique et un discours stratégique, qui opère dans les parlers informels de bilingues urbains et cela, dans les espaces urbanisés modernes; Il observe que les locuteurs dans ces régions vivent des situations « d'une rapide transition où les barrières traditionnelles entre inter-groupes sont rompues et les normes d'interactions changées » (1982 : 64¹⁴). Les locuteurs se basent, selon lui (1982 : 96) sur « la juxtaposition de sous-systèmes grammaticaux » pour produire des inférences conversationnelles. En fait, Gumperz (1989a : 57) définit le CS comme

« La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. »

Ce qui émerge de cet essai définitoire est que le CS est perçu comme un phénomène opérant au sein d'échanges interactionnels verbaux où deux langues ou variétés de langues sont utilisées en alternance. Cela montre que le passage d'une (variété de) langue à une autre est régi par des négociations, des repositionnements intersubjectifs (réitérer, répondre, etc.) qui reposent sur les dites inférences conversationnelles.

Le CS joue ainsi le rôle d'un marqueur discursif où les passages incorporés de l'une ou (dans) l'autre (variété de) langue n'indexent pas une activité référentielle mais sont autant d'indices de contextualisation.

Or, ce que cette définition escamote ou laisse dans l'implicite est que derrière le phénomène d'alternance, « de juxtaposition de phrases », appartenant à deux ou plusieurs langues différentes, il y a un « spectateur phénoménologisant » (Fink, 1994) qui perçoit, observe, le monde qui se donne à lui en advenant de telle ou telle façon. L'idée est que la focalisation sur la matérialité langagière plurilingue a fait que le chercheur nord-américain privilégie une entrée par le signe 15, qui lui permet d'ériger en preuve de communication fonctionnelle, orientée vers tel ou tel acte expressif des indices tangibles perçus par lui comme étant susceptibles d'avoir telle ou telle fonctionnalité. Or, une telle vision des choses ne serait sans doute valable qu'aussi longtemps qu'on adhère au postulat positiviste, pragmatiste selon lequel le sens est perceptible uniquement du dehors, directement accessible au moyen d'outils-signes servant d'instrument de transmission, comme ici, d'indices de contextualisation.

Si les locuteurs se servent des langues comme autant de signes pour réitérer un message, répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre, etc., c'est qu'il y a au fond, l'idée que les langues sont donc (toujours) des signes qui renvoient à quelque chose, qui, comme telles, peuvent donc être extraites de leurs contextes d'énon-

¹³ Terme que j'emprunte à Robillard (2013b).

¹⁴Notre traduction.

¹⁵ Notamment par sa face matérielle, le signifiant.

ciation pour ensuite être traitées comme des corps, corpus, partant, sujettes à toute sorte de segmentation et de décomposition. Un tel geste sémiotiste est assez courant dans la plupart des travaux s'inspirant de Gumperz. Les auteurs font comme si leur conceptualisation de l'hétérogénéité linguistique sous le modèle du CS allait de soi et ne problématisent donc que très peu l'arrière-plan à partir duquel se pensent, se forgent et se questionnent des phénomènes de diversité qui, pourtant, concernent bien des sujets humains, donc des altérités dont le sens ne peut être immédiatement accessible, sauf par un coup de force.

Je ne pourrai, par manque de place ici, que prendre mon propre travail de thèse¹⁶ (Becetti, 2012) comme exemple, où j'ai essayé d'analyser les répertoires verbaux des jeunes Algérois à la lumière des travaux gumperziens, relus mais toujours selon le même ancrage épistémologique pragmatiste, par Dabène & Billiez¹⁷ (1984).

1.3 User du CS comme signe de navigation entre les langues : converger en français, s'esquiver en anglais et s'émouvoir en arabe dialectal

Dans cet échange informel, je (En.) discutais avec un jeune Algérois (Md.), vendeur dans un marché public à l'Est-d'Alger :

En.066 : c'est-à-dire exprès= walla c'est+hakda+=ça vient spontanément ? Md.067 : wachnou ca vient spontanément ? (c'est quoi ca vient spontanément ?)

En.068 : le fait de parler en anglais hakda (comme ça)

Md.069 : ça vient spontané En.070 : spontanément ?

Md.071 : yes

En.072 : ah! bon+= vous avez un bon niveau en anglais?

Md.073: HamdouLAh! (Dieu merci).

J'avais alors, en me revendiquant du modèle de Dabène & Billiez, donné cette interprétation :

«L'intervention en français (069) semble s'inscrire dans l'idée de « spontanéité » exprimée par l'enquêteur dans les tours de paroles (066 et 068) et reprendre des maillons linguistiques des interventions de l'enquêteur, en l'occurrence l'item « spontané ». Or, l'intervention interrogative (069) à tonalité exclamative paraît avoir « une double focalisation » (Bange, 1987) puisqu'elle tend à remettre en question aussi bien le contenu du tour de parole (068) que sa forme ; le tour de parole semble être « mal formé », la postposition d'un adjectif « spontané » à un prédicat verbal et cela, à la place d'un adverbe dûment attendu, marquant un certain écart à la norme (standard).

Md, par une tentative qui est proche d'une esquive discursive, à la fois, du code utilisé par l'enquêteur et de la remise en cause qu'il implique, passe (071) à l'anglais en employant le monème affirmatif à valeur corroborative « yes ». Toutefois, l'interviewer ne semble pas être convaincu de cette assertion et lance, encore une fois, une autre question (072) dont on peut penser qu'elle renferme une certaine force illocutionnaire connotant « l'objection » en remettant en question, dans un mouvement similaire de

¹⁶ On peut aussi signaler les travaux de Merabti (1991) pour le cas d'immigrés maghrébins en France ou encore Ali-Bencherif (2010) pour le cas d'émigrés algériens.

¹⁷ Il serait de trop ici de vouloir présenter le modèle de Billiez & Dabène (1984); pour des détails plus précis, voir Merabti, 1991; Ali-Bencherif, 2010 ou encore Becetti, 2012.

celui du jeune garçon (069), et par une interjection exclamative « ah bon! » aussi bien la forme (la variété anglais) que le contenu (le fait que Md ait un bon niveau en anglais) de l'intervention de l'enquêté (071).

Contre toute attente, le jeune garçon ne retourne pas à l'anglais pour nier cette mise en doute mais préfère passer à l'arabe dialectal (073) en choisissant une formule idiomatique à teneur religieuse qui marque le contentement. On peut bien voir dans cette transition à l'arabe dialectal une stratégie de « défense territoriale » (Goffman, 1973) par laquelle le locuteur tente de sauver sa face, en instance d'être affectée par les multiples attaques discursives de l'enquêteur. De plus, la formule idiomatique ici employée a ceci de particulier qu'elle véhicule un certain effet émotif, celui de « la colère montante », le jeune garçon s'énervant du fait que l'interviewer ne donne guère de crédit à ce qu'il avance sur ses compétences en langues. Aussi, l'alternance interintervention trivariétale exprime-t-elle ici plusieurs fonctions interactionnelles : la convergence linguistique pour le français, l'esquive discursive pour l'anglais et l'effet émotif pour le cas de l'arabe dialectal. » (Becetti, 2012 : 440-441).

Par manque d'espace ici, je ne pourrai commenter longuement cette autocitation, le lecteur intéressé trouvera plus de détails en se référant ma thèse de doctorat où les stratégies discursives mises en jeu sont largement développées. En revanche, cet extrait et l'interprétation qui en est fournie permettent bien de poser le cadre dans lequel les questions suivantes s'imposent : comment pouvais-je reconnaître que tel ou tel segment appartenait à telle ou telle langue et à une seule à la fois ? Qu'est-ce qui me fait dire que ces changements de langues sont le fait réel ou apparent d'une volonté de signification ?

Tenter de répondre à ces questions ne peut se faire, sous peine d'en rester à des questionnements de forme, qu'en engageant un véritable débat épistémologique, celui qui se tourne résolument vers la problématique du statut du sens en sociolinguistique et du sujet qui le perçoit, le reçoit, etc. Je ne pourrai mener de façon approfondie un tel projet, des éléments de discussion plus développés étant fournis dans Robillard (éd., 2016).

L'interprétation avancée plus haut à propos des changements interlinguistiques entre arabe dialectal, français et anglais en termes de fonctions communicatives est basée sur un postulat positiviste, sémiotiste. En effet, les passages entre les langues impliquées dans l'interaction sont mobilisés par les participants comme autant d'indices de contextualisaton; l'analyse de ces signes qui affleurent dans le discours sont principalement rendus pertinents comme la marque/le marqueur d'une stratégie discursive (convergence, esquive, émotion).

Or, il est important de souligner que cette interprétation, positiviste, sémiotiste, ne s'est pas légitimée d'elle-même; tant s'en faut, elle s'est trouvée adossée à une théorie sociolinguistique qui accorde une place de choix aux éléments matériels (visibles, audibles, etc.) en faisant le pari que ceux-ci et eux seuls, enveloppés dans le contexte de leur production, fournissent une intelligibilité suffisante aux faits observables.

Il n'est pas ici dans mon propos de contester la pertinence heuristique ou scientifique d'une telle tendance mais d'en montrer certains implicites qu'une autre approche, inspirée des courants PH, pourrait visibiliser, étant fondée sur d'autres postulats (Robillard, 2016).

Pour illustrer cela de façon sans doute sommaire, je donnerai plus bas un exemple de certains éléments expérientiels, passés sous silence au moment où je récoltais les *données* auprès des jeunes Algérois-es.

À l'époque où, jeune doctorant à Alger, je menais des enquêtes auprès de jeunes sujets algérois, j'étais pétri dans une culture ténessienne 18, avec une sociobiographie, des représentations de langues, de l'autre (partiellement) différentes de celles ayant cours dans la Capitale. Toute cette expérience de vie était sans doute in praesentia lors de mes entretiens avec les jeunes mais que la soumission aux critères méthodologiques du paradigme dans lequel je me situais rendait quasiment in absentia du moment qu'il n'était pas de bonne éthique de se laisser raconter sa vie ou en révéler quelques pans sous peine de se voir sinon biaiser sa recherche, du moins ébranler sa scientificité.

Une conséquence immédiate de ce cadrage par le protocole d'entretien et les principes qui le sous-tendent est que je devais produire une preuve (un corpus), qui montrait comment les jeunes rencontrés s'exprimaient, quelle(s) langue(s) ils utilisaient et selon quelles stratégies discursives ils interagissaient, etc.

Naturellement, le sens ainsi extrait de ces interactions était provoqué par mon statut d'enquêteur qui, à force d'orienter le débat et le cours des échanges dans telle ou telle direction, aboutit à enfermer les enquêtés dans un espace de discours où ils sont sommés d'exprimer leur expérience en signes. Ceux-ci sont ultérieurement rassemblés, transcrits, remodelés, aménagés dans un corpus dont le chercheur prendra soin d'analyser les éléments jugés pertinents, en misant justement sur la partie signifiante des signes récoltés. Ce qui est donc ici contestable est que l'interprétation de ce corpus soit réduite aux seuls signes matériels, audibles, visibles, etc., prélevés lors des échanges sans prendre en compte l'arrière-plan socio-biographique, expérienciel, etc. qui rend possibles cette interprétation et d'autres, potentiellement présentes mais non mises au jour, faute d'enjeux, de projets...

C'est que demeure foncièrement exempte de tout débat scientifique réel la question de savoir comment un sociolinguiste peut se rendre accessible, donc comprendre, à sa manière, des phénomènes altéritaires (venant des autres), sans faire l'effort d'expliciter clairement sa posture compréhensive. Autrement dit, et à titre d'illustration, comment se fait-il que le sociolinguiste puisse extraire de l'interaction en train de se dérouler des marques (traces) transcodiques dont il infère des hypothèses de sens (fonctions ou stratégies discursives) sans qu'il fournisse en même temps d'éléments d'intelligibilité de la façon dont lui-même comprend ces marques et pourquoi il les comprend ainsi et en vue de quel projet ?

On ne peut répondre à cette question en ayant recours à des arguments du type éthique derrière lesquels se drapent les tenants de l'objectivité et de la scientificité, qui considèrent la neutralité du chercheur et, par euphémisme, son

¹⁹ Le terme posture ici ne fait pas uniquement référence à certaines conceptions très courantes selon laquelle le chercheur doit expliquer la pertinence et la cohérence de son arsenal théorique et méthodologique par rapport au phénomène traité. Plus fondamentalement, ce terme est à entendre ici au sens d'expérience du chercheur et sa relation avec les autres : selon quel mode il a accès à leur sens, comme il se les explicite pour lui-même et ensuite pour les autres, pourquoi il le fait ainsi, en vue de quel projet, finalité, etc.

 $^{^{18}}$ Ténès est une ville côtière, à quelques 200 km à l'ouest d'Alger.

implication dans l'enquête en tant que manager veillant à son bon déroulement selon le schéma préétabli, comme un crédo inébranlable. En revanche, on peut esquisser quelques directions de lecture en sortant de l'orbite, positiviste, pragmatiste, sémiotiste, dans laquelle gravitent de telles conceptions pour aller chercher des façons de comprendre plus compatibles avec le caractère originairement diversitaire, altéritaire, événementiel de l'être humain.

2. Une vision PH des phénomènes de pluralité : une sensibilité à l'inattendu

Envisager la question de la pluralité linguistique à l'aune de modèles prioritairement sémiotistes, comme ceux vus plus haut, a permis de visibiliser la part importante accordée au matériel, tangible, visible/audible. En effet, toute une sociolinguistique, hégémonique, s'est construite sur cet idéal de sens, à en croire Robillard (2016a) et cela, sans que pour autant soient argumentés de façon sérieuse les motifs d'une telle polarisation sur le côté pragmatiste, positiviste, comme s'il n'y avait qu'une seule façon d'interpréter la diversité. Ainsi, il est assez frappant de constater que relativement toute la littérature sociolinguistique portant sur le CS se soit rangée sous la bannière du pragmatisme/interactionnisme en misant sur une forme d'évidence ou de naturalité substantielle, identifiant le sens à une opération rationnelle, qui se construit à/sur (la) base de signes, donc prélèvements, extractions, etc. d'entités plus globales. Le fait que la théorie du CS se soit ainsi formulée tout d'abord et pour longtemps dans un contexte sociolinguistique dominé par des présupposés philosophiques fortement colorés au positivisme ²⁰ (Debono, 2016) n'implique pas forcément qu'on ne puisse pas concevoir ou imaginer d'autres modalités d'appréhension, d'autres régimes de sens des phénomènes de pluralité, justement en dehors de ce contexte.

D'autres ancrages épistémologiques, comme ceux qui se rangent dans les courants phénoménologiques-herméneutiques (PH), offrent des visions sinon alternatives, du moins différentes de ce que peuvent être les phénomènes de diversité puisqu'ils défendent l'idée que le sens n'est pas uniquement et nécessairement encodé dans des signes mais qu'il est également sinon prioritairement avant tout une affaire de posture, d'épreuve, d'expérienciation du sujet qui ne peut que se laisser guider par des significations qui naissent à travers lui, tout en les abritant sous une forme qui n'est pas obligatoirement prédicative, signitive, linguistique, logique, etc. mais aussi sinon plutôt antéprédicative, pré-signitive, prélinguistique, prélogique, etc. Autrement dit, le sens y

« est à concevoir non seulement comme pluriel car expérientiel, perçu différemment par chacun, mais aussi comme pétri d'altérité et, de ce point de vue, au moins partiellement « inaccessible » (...) plus exactement, cette altérité fondamentale suppose des formes de traduction, qui ne peuvent pas passer par des procédures technicisées et reproductibles (i. e. des outils, des protocoles, des démarches) mais par l'instauration d'une relation et d'un projet (au moins partiellement partagé) ». (Castellotti, Debono, Huver, à par : 16)

²⁰ L'un des traits caractéristiques du positivisme (Romano, 2010) est qu'il cherche à subsumer des faits semblables sous des lois générales.

Le caractère inaccessible du sens des autres ne serait pas alors à concevoir comme une sorte de découragement, qui dissuaderait d'aller explorer ce qui chez/en lui est inatteignable; bien au contraire, c'est cette « énigme » (Lévinas, 1965) de l'autre qui pousse, comme une force centripète, à aller à sa rencontre, à s'entendre avec lui en essayant de le comprendre à partir de zones ou de lieux qui me constituent (biographie socioculturelle, histoire, projet, etc.). La compréhension qui fonde ici l'humain ne pourrait pas se traduire uniquement sous forme d'explication causale, comme on l'a vu plus haut avec la théorie du CS : il y a alternance codique parce que tel ou tel segment de (variété de) langue est entré en contact avec tel autre, selon telle ou telle schématisation, épousant tel ou tel format ou gabarit, en répondant à telle ou telle fonction communicative. Or, selon une approche PH, la compréhension, de nature essentiellement interprétative, a lieu dans un monde déjàlà, auquel on naît et dont on ne fait que des actes précompréhensifs à partir de notre propre expérience, histoire, imaginaire, culture, etc. Cette forme d'expérience muette, antéprédicative, prélinguistique constitue le sol à partir duquel le langage peut être intelligible :

« Le langage lui-même ne devient pleinement intelligible que resitué dans son intelligence prélangagière, ne faisant qu'un avec notre rapport-au-monde incarné, qui en constitue le sol, le terreau germinatif » (Romano, 2010b : 12).

En réglant le sens de l'hétérogénéité sur une explication de type causal, la théorie du CS réduit du coup les potentialités interprétatives qu'une approche PH permet de laisser poindre, en vertu du fait que « l'expérience est une donation de la chose même sans médiations d'aucune sorte, alors que des liens de causalité introduisent entre la réalité et nous des médiations en nombre pratiquement infini ». (Romano, 2012 : 48)

De ce fait, l'expérience au sens PH nous permet de vivre l'advenue même du sens des phénomènes, comme un évènement, qui ouvre sur des champs de possibles difficilement cernables par des dispositifs de contrôle, mais uniquement compréhensibles à partir d'un lieu de réception bien explicitable.

Une conséquence immédiate de cela consiste donc à ne pas souscrire à l'idée d'un plurilinguisme conçu comme forme d'existence extérieure, appréhendable par des protocoles techniques visant à en discerner les zones de contact, ce qui serait une manière peu compatible avec l'essence humaine, originairement hétérogène, justement comme la conçoivent les courants PH. Il serait peut-être plus judicieux, au lieu d'une caractérisation en long et en large de ces courants, entreprise dont je ne poursuivrai pas le projet, faute de place ici²¹, de donner comme lecture en contraste, ma propre expérience d'une rencontre avec des formes de francophonie algérienne, sans préjuger de leur catégorisation sociolinguistique.

3. Exemples de francophonies algériennes : sens, expérienciation, réception

Pour mieux expliciter la posture PH revendiquée ici en contraste à celles, cartésiano-positivistes, hégémoniques dans le champ de la sociolinguistique actuelle, je vais donner plus bas ma propre réception de deux exemples de formes de

²¹ Je renvoie le lecteur à Robillard (2016a), pour des précisions détaillées et minutieuses.

francophonies algériennes dont j'ai fait la rencontre dans des contextes différents, quoiqu'assez proches du fait qu'ils renvoient tous les deux à des affiches publicitaires d'opérateurs commerciaux locaux : l'une (fig. 1) étant le fait d'un opérateur de téléphonie mobile public, *Mobilis*, l'autre, d'une marque de boisson. Le choix de travailler sur ces deux observables présente un enjeu de taille, celui de mettre en évidence et en contraste la perspective PH ici esquissée avec celle, issue de la sociolinguistique dite urbaine, qui prédomine dans nombre de travaux algériens (Chachou, 2015, Ouhasssine, 2016).

3.1 Rapid ala tout de suite : expérience, conscience, temps, langue. Exprimer le temps en langue(s)

L'énoncé « rapid ala tout de suite », extrait de l'affiche (fig. 1), représente le slogan d'une campagne publicitaire entreprise par l'opérateur de téléphonie mobile national Mobilis, à l'occasion du lancement de la 4^e génération (4G) de la connexion internet. Sans entrer ici dans les méandres d'une discussion sociolinguistique sur la nature, le type, la manière et la fonction des (segments de) langues impliquées dans cet énoncé, je vais plutôt essayer de montrer comment j'ai pu en faire l'expérience, d'abord en tant que locuteur-lecteur ordinaire puis en qualité de sociolinguiste PH.



Affiches publicitaires de l'opérateur de téléphonie mobile algérienne Mobilis.

Il faut dire que la réception immédiate de cette affiche m'a interpellé puisqu'elle met en jeu une expérience du temps assez singulière. En effet, dans le quotidien de beaucoup d'Algériens, les locutions temporelles « rapid » et « tout de suite » sont, à des degrés variables, selon les contextes et les individus, assez utilisées. « Rapid » est employé tantôt comme adjectif (comme dans l'affiche), tantôt comme adverbe à la place de « rapidement ». Par contre, « tout de suite » est d'usage, peu fréquent, les locuteurs préférant user de l'expression courante et abrégée « à toute ».

La comparaison instituée avec ces deux locutions temporelles est ici ce qui frappe le plus. Afin de marquer la vitesse exponentielle de la 4G de *Mobilis*, l'opérateur a choisi d'exprimer cela par le biais d'une comparaison temporelle, la connexion internet serait ainsi plus rapide que le marqueur « tout de suite ».

À vrai dire, en tant que lecteur de cette affiche, j'ai eu du mal à imaginer le sens véhiculé par cette comparaison, l'expérience du temps de « tout de suite » étant, à mon entendement, variable, fonction de la personne à qui l'on m'adresse, du contexte dans lequel on se trouve, etc. On peut ainsi penser que l'opérateur de téléphonie mobile (les agents étant derrière la conception de cette affiche) a puisé dans l'expérience quotidienne et commune de beaucoup d'Algériens qui usent des

expressions « rapid » et « tout de suite ». Il serait ainsi imaginable que l'opérateur veuille faire partager une expérience du temps (celle de la vitesse) en s'adressant à l'expérience commune que peut en avoir sa clientèle potentielle. La finalité étant de convaincre celle-ci qu'un abonnement à la 4G chez *Mobilis* serait plus intéressant qu'ailleurs, la vitesse de connexion est attestée comme étant de très grande qualité (*rapid ala de suite*)

L'explicitation du sens de l'expérience quotidienne et évidente de cette affiche et de ce à quoi elle renvoie, peut aider le sociolinguiste PH à en comprendre autrement la signification. En vertu du principe de l'épochè²² husserlienne, je m'abstiens de porter un jugement, une catégorisation sur la nature du fait observable dans l'affiche, en m'interdisant de le subsumer sous une quelconque catégorie d'alternance codique, code mixing, emprunt, etc. l'enjeu ici étant de décrire le phénomène tel qu'il se donne à la conscience, en prenant soin de le laisser advenir sans effort de rationalisation ou de thématisation qui en altérerait la nature. Sans atomiser l'énoncé en éléments constitutifs, comme le ferait une approche cartésianopositiviste, il serait plus adéquat de prendre en compte la totalité de l'expérience, la mienne, dans laquelle l'affiche vient prendre sens:

« La vie est une totalité signifiante dans la mesure où chacune de ses parties ne recèle une signification que pour autant qu'elle s'intègre au tout de la vie. C'est la totalité de la vie qui possède à titre primaire la caractéristique d'être douée de signification et, seulement par dérivation, les parties de cette vie. le phénomène de la vie ne peut être appréhendé quand dans la perspective d'une conception holiste pour laquelle le tout ne se réduit à la somme de ses parties » (Romano, 2010a: 89).

L'énoncé spectacularisé dans l'affiche ne serait donc pas à entendre au sens d'une langue colorée à l'épistémologie cartésiano-positviste, qui l'érigerait en une matérialité langagière hétérogène, variationnelle, plurielle, mais au sens PH, c'est-àdire comme expérience, une sensibilité. Cela voudrait entre autres dire que « rapid ala tout de suite » exprime donc ou invite à être attentif, entre autres possibilités de sens, à la façon dont on peut imaginer la rapidité de la connexion 4G à partir de son propre vécu de conscience. Ce qui semble ici fort intéressant à noter est le fait que, au-delà du plurilinguisme, les expressions mises en scène/en jeu, dans l'affiche publicitaire, « rapid », « tout de suite » ne seraient pas perçues de la même façon en fonction de la subjectivité de celui à qui cela se donne (à lire, voir, entendre²³) et donc de son histoire socio-biographique, bio-langagière, etc. « Rapid » et « tout de suite » englobant des nuances de temps très voisines, leur discernement et leur réception serait certainement différente selon l'intuition de chaque sujet. En effet, le rapport de comparaison établi entre les deux instances temporelles, « rapid » et « tout de suite » peut interpeller un locuteur ayant l'expérience de ces modalités d'appréhension immédiate du temps. « Tout de suite » pouvant être compris à la fois

Littéralement, interruption, suspension. Méthode phénoménologique appelée aussi « réduction », développée par Husserl pour neutraliser la thèse naturelle du monde ou la croyance en son existence sous telle ou telle forme. Cela voudrait dire que le sujet, loin de douter du monde, s'abstient de porter sur lui des jugements puisés dans les sciences et se fie à sa seule intuition, capable de lui livrer le sens du monde tel qu'il se montre.

²³ La dimension de l'audition est aussi liée à l'acte de perception puisque ladite affiche a fait l'objet de diffusion radio-télévisée.

comme un laps de temps très court ou encore une durée plus ou moins longue ; la différence étant due au travail herméneutique de chacun et plus précisément à son expérienciation du temps. Le mot « expérience » a ici tout son sens et dépasse de loin donc la notion d'empirie ou de « contexte » qui vient colorer d'effets pragmatiques la situation de communication :

« Cela signifie aussi et surtout que tout « signe » n'arrive et n'est compris que sur cet arrière-plan d'expérience qui constitue déjà une interprétation, une coloration, une texturisation du monde amorcée avant tout signe manifesté ou compris, qui n'apparaît donc que toujours déjà interprété dans et par cet « arrière-pays ». Cela rend inutile la notion cartésiano-positiviste de « contexte », et impossible la compréhension objective des signes, puisqu'ils sont d'avance compris dans un horizon sans lequel ils demeureraient lettre morte. L'expérience personnelle de cela rend chacun(e) susceptible de sentir ces univers chez les autres, de les imaginer à partir de riens, ce qui est indispensable à la compréhension des autres et à la vie avec eux, puisque personne ne comprend ni n'agit selon le seul sens « objectif » des signes, mais selon un sens travaillé par l'expérience sur lequel vient se greffer le sens modelé par les catégories du discours et de la rationalité (Robillard, à par.).

L'interprétation de cette affiche requiert donc une posture ontologique et existentielle appropriée qui engage le propre, la singularité, l'expérience de celui à qui cela advient. En d'autres termes, puisque notre rapport au temps, comme nous l'a appris Bergson, est plus une affaire de « durée », de relation plutôt subjective que cosmique, objective, il serait alors plus adéquat de dire que notre expérience du monde, de l'affiche, la façon dont nous nous (l') exprimons (en lui) n'est pas une simple relation de causalité qui considère l'observable en question comme un fait dont tout le monde, indifféremment, peut être témoin, l'accès y étant possible grâce à des protocoles techniques assez balisés; mais, en revanche, notre expérience du monde s'effectue sous la modalité d'un événement, au sens où c'est toujours un fait mais qui « m'arrive à moi-même, singulièrement, il m'est adressé comme à nul autre, ce qui implique, inversement, que j'y sois moi-même en jeu ». (Romano, 2010a : 34).

La compréhension de l'affiche Mobilis comme évènement, résultant d'une ouverture au monde, permettrait ainsi de ne pas se focaliser uniquement sur la matérialité langagière saillante (corpus de signes visible, audible, tangible, etc.) et aiderait à mieux recevoir (lire, attendre, traduire) tous ces horizons de sens, toute cette palette de possibles qui s'ouvrent (s'actualisent) lors de la rencontre avec les autres en langues (Debono, 2010).

3.2 Fraichki rouhak 24 : une aventure innovante, expériencielle, événementielle

J'avoue que cette formule, donnée ici à titre d'exemple de ma posture PH, m'a beaucoup interpellé quand je l'ai aperçue pour la première fois sur la vitre

²⁴ Cette expression innovante signifie littéralement « rafraîchis-toi ». J'en ai fait la rencontre, par un jour d'été, sur la route de Chevalley- Bouzaréah (Alger), intégrée dans une affiche publicitaire d'une marque de boisson, collée à la vitre arrière d'un bus urbain. Je déplore ici fort malheureusement le fait que je n'aie pas pu prendre en photo cette observable, pour des raisons diverses. Mes tentatives auprès de certains médias en vue de récupérer ne serait-ce qu'une version non commerciale de cette affiche n'ont, à la minute de la rédaction de cet article, pas réussi.

arrière d'un bus urbain, circulant à Alger. Le sentiment immédiat que j'ai eu était mitigé : un mélange d'étonnement, de doute et de précompréhension. L'étudiant il y a quelques années plus tôt, je l'aurais fait passer par la théorie du CS, selon les mêmes protocoles positivistes décrits plus haut. Or, ma transition par les courants PH m'incline à l'interpréter aujourd'hui selon une posture toute différente.

En effet, l'expression est innovante si l'on entend par là qu'elle est une création lexicale, qui ne se trouve incluse dans aucun dictionnaire. L'étonnement qui m'a saisi s'explique par le fait que cette formule m'a rappelé des souvenirs d'adolescence, à Ténès, notamment ceux relatifs à des périodes où je fréquentais assidûment le marché de fruits et légumes, non seulement pour y faire mes emplettes, mais aussi pour y passer du temps avec quelques proches marchands. Quelle ne fut alors ma surprise d'entendre l'expression « fraichkou », une étiquette - sobriquet donnée à titre d'adressage à un vendeur qui faisait venir de la clientèle en les alléchant par le caractère frais de sa marchandise. Le mot sonnait alors dans mes oreilles comme bizarre tant il ne correspondait pas à une forme normative, telle que je me l'étais intériorisée dans mes apprentissages scolaires, sans doute imprégnée de purisme, de rationalisme et d'idéalisme. Nonobstant son aspect excentrique, le vocable était quand même compréhensible par la plupart des marchands. Je n'étais à l'époque sensible qu'au caractère ironique et amusant du mot. Or, ma rencontre avec une autre forme innovante à Alger «fraichki rouhak» mais dont la sonorité ressemble fort à celle déjà entendue à Ténès, m'a immédiatement interrogé.

Le scepticisme qui m'a au départ fait douter de l'existence du mot a par la suite cédé la place à une attitude de précompréhension en vertu de mon expérienciation d'une forme analogue, vécue antérieurement. Une explication causaliste selon la théorie CS y aurait vu une forme de contact entre deux variétés de langues, probablement française avec le segment « *fraîche-* » et/ou anglaise avec la graphie « *fresh-* » et arabe dialectale avec les morceaux « *ki* » et « *rouhak* ». Je ne voudrais pas ici m'aventurer plus en profondeur dans une telle perspective, dont l'aboutissement est connu d'avance, même si les protocoles sont variables²⁵. Je préfère en revanche mettre au jour ce qu'une approche PH peut y « donner à penser », selon la fameuse formule heideggerienne.

Il est évident que cet affichage urbain, conçu pour tenter de faire acheter un produit à la grande consommation, obéit à une politique marketing des publicistes, celle en tout cas, définie par cette marque. Même si on ne sait pas trop selon quels mécanismes, critères, biais une telle formule a pu être captée puis adoptée comme slogan publicitaire, il est vraisemblable, comme l'affirment nombre d'études sociolinguistiques urbaines (Chachou, 2013; Ouhassine, 2016: 324), que cela participe d'un « plan ou stratégies marketing », imputable à/corolaire d'« un effet de publicisation de langues ». Or, il me semble que s'arrêter à une interprétation primaire de ce texte, qui le réduirait à des formes de fonctionnalités ou stratégies communicatives en affaiblit fortement le potentiel de sens qu'on peut laisser sourdre ou jaillir en le laissant advenir.

Ce serait en effet également une forme d'interprétation qui déplairait certainement à Gadamer (1996), puisqu'il défend étrangement l'idée que la

²⁵ Quelques exemples ont été traités sous cette approche dans Becetti (2016a).

compréhension dans une langue, la nôtre ou étrangère, que nous pratiquons, se passe d'interprétation :

« Comprendre une langue, ce n'est pas encore comprendre **réellement**²⁶ et cela **n'inclut aucun** processus **d'interprétation**. C'est une opération spontanée. Car on comprend une langue **en y vivant**, et cela vaut non seulement pour les langues vivantes, mais aussi bien pour les langues mortes. Le problème herméneutique est donc celui que pose, non pas la véritable maîtrise d'une langue, mais la qualité de l'entente sur quelque chose, à laquelle on parvient dans ce milieu qu'est la langue [...] Une telle possession de la langue est tout simplement une condition préalable de l'explication-entente (Verständigung) dans le dialogue » (Gadamer, 1996 : 388).

Le philosophe allemand explicite clairement ici sa position en insistant sur l'argument clef que la compréhension va au-delà de l'aspect langagier, que l'interprétation ne peut s'enclencher véritablement qu'à partir du moment où l'on partage, ne serait-ce que partiellement, l'expérience du monde auquel peut renvoyer la langue. Plus loin, il renchérit en affirmant que « l'interprétation est « l'accomplissement (*Vollzug*) même de la compréhension », c'est-à-dire son explicitation dans et par le langage, ce qui implique qu'il y a des « cas où la compréhension surgit immédiatement sans l'aide d'aucune interprétation explicite » (*Ibid.* : 401-402).

Cet argument herméneutique gadamérien peut s'appliquer parfaitement à la formule, objet de lecture ici. La compréhension de « fraichki rouhak » ne m'a pas posé beaucoup d'écueils d'intelligibilité puisque je vivais déjà dans cette forme de francophonie algérienne, dans laquelle ladite formule a pu voir le jour. Cependant, la question se pose de savoir comment je suis arrivé à cette pré-compréhension, ce qui oblige à passer par l'intermédiaire de la théorie herméneutique.

Plutôt que de prendre « fraichki rouhak » comme fait, corpus prélevé, une métonymie, un visible, etc., par son côté signifié/signifiant, il serait intéressant de la percevoir comme un événement, une métaphore, un invisible, par son côté évocateur, ce qui est une autre façon peut-être de faire justice à sa modalité de donation, puisque la rencontre avec cette expression m'est arrivée de façon inattendue, en « spectateur phénoménologisant » (Fink, 1994), en instaurant du coup un monde de possibles imprévus, faisant allusion à tout un pan historique, socio-biographique et culturel qui n'est que trop affiché ici.

Ma précompréhension de cette formule découle probablement de mon statut de francophone algérien, ayant déjà eu, par le passé, une certaine sensibilité à des phénomènes de ce type. Ce passé n'inclut pas uniquement ma vie à Ténès, mais aussi toute une biographie socio-langagière construite au contact de jeunes sujets Algérois, lors de mes études universitaires puis de recherche scientifique, à Alger. Elle émanerait aussi d'une certaine connivence relationnelle que je partagerais avec certains locuteurs/interprètes/consommateurs destinataires de cette affiche, dans le monde de la vie, de façon préscientifique, prédonnée, antéprédicative :

« La dimension prédonnée de l'expérience fait d'emblée monde, même si ce monde n'est pas directement thématisé dans l'ensemble de ses objets. Elle se déploie comme un « champ » (Feld), c'est-à-dire comme un domaine ouvert du sens de l'expérience, dont l'ordre « objectif » est relatif au regard qui se porte sur lui. Plus précisément, la dimension prédonnée de l'expérience nous renvoie à un ensemble cohérent de

²⁶ Les soulignements sont de mon fait.

potentialités relatives les unes aux autres, elle nous livre son lot d'objectités qui ne sont pas encore données mais pourraient l'être, pour peu que l'attention se dirige sur elles » (Perreau, 2013 : 212).

C'est dire donc que, puisque nous sommes ouverts au monde, nous en recevons continûment du sens mais non encore catégorisé, thématisé, prédiqué, etc. La donation de ce sens se dépose dans une zone prélogique où justement gît un ensemble de potentialités significatives qui sont en attente d'être activées, « exprimées » par un moi phénoménologisant, qui constitue du sens en portant sur elles une attention, un intérêt. En découle la conséquence que je n'accède finalement au sens des autres (langues, altérités, phénomènes, etc.) qu'en vertu d'une certaine ouverture de mon être à leur égard, d'une co-naissance qui s'origine dans le monde de la vie, la vie ici étant entendue comme celle du sujet et non pas au sens biologique, et le monde y est pensé comme relatif-subjectif donc soustrait à toute réduction objectiviste, qui le pense comme une totalité d'objets qui s'entre-déterminent causalement

« le monde n'est jamais donné au sujet et aux communautés de sujets autrement que comme valant de façon subjective-relative pour eux, avec ce qui fait chaque fois son contenu d'expérience, et comme un monde qui reçoit toujours dans la subjectivité et à partir d'elle de nouvelles modifications de sens » (Husserl, 1976 : 271-272).

Le concept du « monde la vie » me semble ainsi traduire ma sensibilité, mon expérienciation de l'expression « *fraichki rouhak* » ; celle-ci m'est donnée ici dans un univers précompréhensif à la fois sous un mode subjectif, renvoyant à toute mon histoire biographique et socioculturelle ténessienne²⁷ mais aussi relatif à toute cette pluralité de mondes sociaux, qui constituent les altérités avec qui je partage partiellement, différemment quotidiennement, la vie. Parce que le monde n'est pas un étant²⁸ mais le sol, le terreau sur lequel s'engendre et prennent sens tous les étants, il est l'horizon à partir duquel les significations potentielles, qui ne sont pas encore thématisées, mises au jour, mais qui peuvent l'être pour peu que le regard ou la perception se portent sur elles.

Comprendre ainsi les formes innovantes comme expériences prédonnées dans le monde de la vie permet de laisser une marge de manœuvre plus large pour le sociolinguiste PH. Celui-ci ne se limiterait plus alors, en cartésiano-positiviste, à découper le matériau observable en unités disjointes, mais cherche plutôt à comprendre la façon dont il peut accéder à une altérité qui advient en elles, qui s'est laissée portée en elles, en choisissant de ne pas s'arrêter à l'analyse des faits, structures linguistiques, etc. mais en allant plus loin, à la recherche de ce qui a permis cette forme linguistique parmi tant de possibles expérienciels qui ne sont pas nécessairement exprimés en mots (sentiments, moments biographiques, sensibilité, etc.)

N'est-ce pas ainsi peut-être que la plupart des interprétations des chercheurs, données aux causes des créations lexicales, sont imputables au caractère fonctionnel

²⁷ Un autre exemple de sensibilité exprimée sous formes d'innovation a été donné par Becetti (2016a)

⁽²⁰¹⁶a). ²⁸ Terme générique qui subsume à la fois les choses et les êtres mais considérés sous leur aspect tangible, visible, audible.

et sémiotique des langues et non pas plutôt au caractère expérienciel, subjectif/relatif²⁹ du sujet :

« L'horizon n'est pas donné, mais seulement prédonné, au sens nous avons conscience de son existence au moment de la donation, mais nous n'en avons pas conscience comme nous avons conscience d'un objet. Il est « là » sans être vraiment présent » (Perreau, 2013 : 297).

4. Innovation, alternance, croyance: quelques pistes conclusives

Me voici, en définitive, en train de me demander si j'ai bien fourni quelques éléments de réponse à la lettre de la question du titre de ce texte. La théorie du CS peut-elle continuer d'être pertinente après l'élucidation de ses fondements pragmatistes, sémiotistes, positivistes ? Garde-t-elle encore une portée heuristique au vu de certains de ses impensés fondamentaux, liés entre autres à son inscription dans une forme de sociolinguistique, hégémonique, élaborant le sens des autres à partir d'indices matériels, contextualisés 30, interprétés localement, etc. ? Bref, faut-il encore continuer à y croire ?

La réception faite de certains phénomènes de francophonies algériennes sous un régime d'interprétation privilégiant une entrée par les courants PH, donc une sensibilité au sens global, métaphorique, expérienciel, relatif/subjectif, événementiel, antéprédicatif donne à penser que cette théorie n'a pas beaucoup de place dans une perspective compréhensive où les autres sont toujours pensés relationnellement dans un monde qui nous est commun et dont il est difficile de discerner la cause de l'effet, le tout et les parties, etc. Toutefois, il serait peut-être encore sinon prématuré, du moins aventureux de vouloir jeter le bébé (le désignant « CS ») avec l'eau du bain (son arrière-plan pragmatiste, sémiotiste), le débat épistémologique au sein de

²⁹ Même l'argument brandi par les tenants de la « sociolinguistique hégémonique » (Robillard, 2016b), celui relatif aux fonctions cryptiques ou ludiques qui sont invoquées à tout bout de champ pour expliquer la genèse des néologismes ne me semble pas caractériser au premier chef l'essence des formes innovantes. Celles-ci peuvent certes être comprises dans un sens fonctionnel mais juste à titre primaire ; cela nécessiterait en effet un travail secondaire, de type herméneutique qui vise à en creuser la portée en allant dans le sens d'une compréhension du pourquoi de leur émergence, des façons dont les agents font l'expérience, questions souvent occultées au profit d'une focalisation sur leurs seules fonctionnalités en contexte.

Même si le contexte est inclus centralement dans l'épistémologie des approches hégémoniques en sociolinguistique et pris comme pourvoyeur de sens en fonction de la pertinence des critères, paramètres choisis par le chercheur, cela ne sauve pas, pour autant, ces démarches de leur penchant sémiotique puisque le contexte vient conférer une couche de significations à un texte déjà-là (ensemble de paroles, discours, interactions, bref. signes), avec le sentiment qu'il y a une marge de manœuvre rendue possible par le travail de contextualisation. Or, selon le point de vue PH, le contexte est déjà prédéterminé par l'expérience du chercheur, ses attentes, son histoire, son projet, etc. et cela avant même que les phénomènes en jeu ne soient significatifs et rendus pertinents. A cet égard, je fais miennes les interrogations formulées à ce propos par Castellotti, Debono, Pierozak (2017 : 99) : « Qui sélectionne et choisit les "éléments et phénomènes", qui "retient" les composantes qu'il juge pertinentes pour constituer le contexte, et, précisément, à partir de quel "point de vue adopté", pourquoi il effectue ce choix, à partir de quelles interprétations, fondées sur quelles anticipations, quelle(s) histoire(s), quel(s) projet(s) il veut déterminer ce qui "fait contexte"».

la sociolinguistique étant loin aujourd'hui de constituer un thème fort³¹, la plupart de travaux s'accommodent d'une position théorique de compromis, lesquels préfèrent donc ne pas compromettre leurs acquis conceptuels, épistémologiques, etc. et cela, non en les défendant, ce qui serait une forme démocratique et éthique de faire de la recherche, mais en optant pour le choix de ne pas les mettre en débat.

Ce texte a donc tenté de mettre au jour la tension qu'il y a à porter à la discussion deux façons de faire et de concevoir la pluralité linguistique, en les articulant autour de la théorie du CS. Si celle-ci est un phénomène de langue, parmi tant d'autres, il ne serait pas sensé de prétendre ne pas y croire. Or, au vu de ses implications pragmatistes, tendanciellement sémiotistes, on ne peut donc continuer à y croire sous ce régime-là, étant donné qu'il existe d'autres postures d'être-aumonde, plus antérieures aux signes, « originaires » (Feussi, 2016), anté-rationnelles, antéprédicatives, qui pensent les relations langues, autres, sens comme étant posées sur un « déjà-là qu'il faut recevoir à sa façon » (Feussi, *ibid.* : 239).

Prises au sérieux et intégrées dans un débat plus large, ces considérations éthiques, épistémologiques pourraient avoir en effet des prolongements politiques dans la mesure où elles peuvent contribuer un tant soit peu à ce que la sociolinguistique algérienne ne demeure pas emprisonnée dans une espèce de mimésis, qui se modèle sur le miroir que lui renvoient les théories occidentales, postcoloniales, orientalistes, etc. mais qu'en revanche elle accepte, par « une double critique » (Khatibi, 2002) son versant africain et ne tourne pas le dos à son terreau méditerranéen pluriel, constitué originairement d'hétérogénéités francophones, arabophones, berbérophones, etc. Une telle attitude d'ouverture devrait donc permettre que soit possible d'admettre des altérités sociolinguistiques dont la compréhension ne passe pas uniquement pas des signes, des méthodes, des protocoles, des enquêtes empiriques, etc.; mais aussi, ne serait-ce qu'à titre partiel, à travers des expériences, des relations, des sensibilités, des ancrages historiques, socio-bio-graphiques et culturels, des projections esquissées à partir d'un passé assumé dans sa diversité, antagonisme, ambiguïté, etc. pour un futur dont le sens ne peut s'élaborer que de façon contingente, événementielle.

Bibliographie

ALI-BENCHERIF, M-Z. (2010). L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés, Thèse de doctorat EDAF, Université de Tlemcen.

ALVAREZ-CÁCCAMO, C. (1998). « From "switching code" to "codeswitching": Towards a reconceptualisation of communicative codes », in P. Auer (éd.), *Codeswitching in conversation*, London, Routledge, pp. 29-50.

³¹ A cela près, il faudrait quand même faire mention de certaines tentatives systématiques de quelques chercheurs (Robillard, 2016, éd.) dont la thématique épistémologique constituent un projet scientifique à part entière.

- AUER, P. (1999). « From codeswitching via language mixing to fused lects: toward a dynamic typology of bilingual speech », *International Journal of Bilingualism*, vol. 3, pp. 309-332.
- BECETTI, A. (2012). Approches sociolinguistiques des répertoires verbaux des jeunes algériens: pratiques et représentations, Thèse de doctorat algérofrançaise (EDAF), École Normale Supérieure de Bouzaréah, Alger.
- BECETTI, A. (2016a), « Langues, jeunes, pouvoirs, idéologies : quelques fenêtres sociolinguistiques sur les relations genrées en Algérie », *Cahiers de Linguistique*, n° 41/2, p. 51-72.
- BECETTI, A. (2016b). « Quelques réflexions critiques autour des orientations phénoménologiques-herméneutiques en sociolinguistique : épistémologie, différence, compréhension. Relectures éthiques », *GLOTTOPOL* n° 28, pp. 242-264
- BENTAHILA, A., & DAVIES, E. (1983). « The Syntax of Arabic-french Code-Switching », *Lingua* n° 59, pp. 301-330.
- BLOM, J.-P. & GUMPERZ, J. J. (1972). « Social Meaning in Linguistic Structures: Code-Switching in Norway », in Gumperz, J. J. & Hymes, D., *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, NYC, Holt, Rinehart and Winston, pp. 407-434.
- BOUAMARANE, A. (1988). « Arabic-French codeswitching in Algeria », Études et recherches en Linguistique et en sociolinguistique, Document n° 8, pp. 1-74.
- BOUCHERIT, A. (1987). « Discours alternatif arabe-français à Alger », *La linguistique*, vol. 23, pp. 117-129.
- CASTELLOTTI, V. (2011). « Alternances, parlers plurilingues, interlecte ? Quelle(s) terminologie(s) pour quelle(s) conception(s) de la pluralité ? », *Langues et cité, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 17, pp. 4-5.
- CASTELLOTTI, V, (2017). Pour une didactique de l'appropriation, Paris, Didier.
- CASTELLOTTI, V., DEBONO, M. et PIEROZAK, I. (2017). « Contextualisations didactiques et didactologiques. Suite du débat », *Contextes et Didactiques*, n° 9, pp. 96-105.
- CASTELLOTTI, V., DEBONO, M. et HUVER, E. (sous presse). « Contexte, contextes, contextualisation en DDdL D'une didactique contextualisée à une didactique diversitaire », in Babault, S., Bento, M. & Spaeth, V., *Tensions en didactique des langues : entre enjeu global et enjeux locaux*, Berne, P. Lang.
- CHACHOU, I. (2011). Aspects des contacts des langues en contexte publicitaire algérien : Analyse et enquête sociolinguistiques, Thèse de doctorat EDAF, Université Ibn Badis, Mostaganem.
- CHACHOU, I. (2013). « Langues de la publicité et publicisation des langues dans la presse algérienne d'expression arabophone », *Études*, pp. 179- 199.
- DABENE, L., BILLIEZ, J. (1984), Recherches sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration (première partie), Rapport ronéoté, Université de Grenoble III.
- DEBONO, M. (2016). « Deux grandes conceptions de la réception (et leurs places respectives en sociolinguistique francophone) », *GLOTTOPOL* n° 28, pp. 190-205.
- FEUSSI. V. (2016). « "Croyance originaire" et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ?, *GLOTTOPOL* n° 28, p. 226-241.
- FINK, E. (1994). Sixième méditation cartésienne, Grenoble, Jérôme Million.

- GADAMER, H-G, (1996). Vérité et méthode, Paris, Seuil [trad. de P. Fruchon].
- GAL, S. (1987). « Codeswitching and consciousness in the European periphery », *Americain Ethnologist* 14, 4, pp. 637-653.
- GROSJEAN, F. (1982). *Life with two languages*, Cambridge, Harvard University Press.
- GUMPERZ, J.J. (1982). *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GUMPERZ, J.J. (1989a). Engager la conversation: introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, Minuit.
- GUMPERZ, J. J. (1989b). Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, Paris, L'Harmattan.
- HELLER, M. (1995). « Code-switching and the politics of language », in MILROY, L. et P. MUYSKEN (éd.), *One speaker two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, New York, Cambridge University Press, pp. 158-174.
- HOCKETT, Ch. (1987). *Refurbishing our Foundation*, Amsterdam / Philadelphia, Penn, John Benjamins.
- HUSSERL, E. (1976). La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale, Paris, Gallimard, [tr. fr. par GRANEL, G.].
- KACHRU, B. (1983). « On mixing » in KACHRU, B., (éd.), *The Indianization of English: The English language in India*, New Delhi, Oxford University Press, pp. 193-207.
- KHATIBI, A. (2002). Chemins de traverse. Essaie de sociologie, Rabat, Éditions OKAD.
- KLINKENBERG, J-M. (2000). Précis de sémiotique générale, Paris, Seuil.
- LEVINAS, E. (1965). « Énigme et phénomène », *Esprit*, n° 339, pp. 1128-1142.
- MACSWAN, J. (2005a). « *Précis* of a Minimalist Approach to Intrasentential Code Switching », *Rivista di Linguistica* 17.1, pp. 55-92.
- MACSWAN, J. (2005b). « Codeswitching and generative grammar: A critique of the MLF model and some remarks on "modified minimalism" », *Bilingualism:* Language and Cognition, n° 8/1, pp. 1-22.
- MALEK, A. (2007). « La transition de l'intra-phrastique à l'inter-phrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens », *Synergies Algérie* n° 1, pp. 49-62.
- MERABTI, N. (1991). Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise, Thèse de doctorat, Université Stendhal - Grenoble III.
- MUYSKEN, P. (2000). *Bilingual speech: A typology of code-mixing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MYERS-SCOTTON, C. (1993). Duelling Languages, Clarendon Press, Oxford.
- OUHASSINE, Ch.-M. (2016). Mise en mur et mise en discours du bi-plurilinguisme et de la question identitaire dans le paysage linguistique urbain des villes algériennes, Thèse de doctorat, Université de Tlemcen.
- PERREAU, L. (2013). *Le monde social selon Husserl*, Dordrecht, Springer, Phaenomenologica n° 209.
- POLACK, S. (1980). « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL: toward a typology of code-switching », *Linguistics* 18, pp. 581-618.

- POPLACK, S. (1988). « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et Société*, n° 43, pp. 23-46.
- RHAZAL, S. (2006). Le français parlé par des immigrés marocains à Rennes: analyse sociolinguistique du contact des langues, Thèse de doctorat, Université de Rennes 2.
- RICHIR, M. (2000). *Phénoménologie en esquisses. Nouvelles fondations*, Grenoble, Jérôme Million, Coll. Krisis.
- ROBILLARD, de D. (2013a). « « Interlecte » : outil ou point de vue épistémologique sur « la » linguistique et les langues ? Sémiotique ou herméneutique ? », in Simonin, J., Wharthon, S. (éd.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS Editions, pp. 265-283.
- ROBILLARD, de D. (2013b). « Décaper les contacts de langues par une vision interlectale », *CLAIX*, n° 24, pp. 49-58.
- ROBILLARD, de D. (dir.). (2016a). Épistémologie et histoire des idées sociolinguistiques, GLOTTOPOL n° 28, revue de sociolinguistique en ligne.
- ROBILLARD, de D. (2016b). « Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort », *GLOTTOPOL* n° 28, pp. 121-189.
- ROBILLARD, de D. (à paraître). « Apports d'une sociolinguistique mauricianiste : éthique et politique de la réception », *Cahiers internationaux de sociolinguistique n° 17*, 24 p. (Version inédite).
- ROMANO, C. (2010a). L'aventure temporelle, Paris, PUF.
- ROMANO, C. (2010b). Au cœur de la raison, la phénoménologie, Paris, Gallimard.
- ROMANO, C. (2012). « La phénoménologie doit-elle demeurer cartésienne ? », *Les Études philosophiques*, n° 100, p. 27-48.
- TABOURET-KELLER, A, (2008). « Langues en contact : l'expression contact comme révélatrice de la dynamique des langues », *Journal of language contact* n° 2, pp. 7-18.
- TALEB-IBRAHIMI, Kh. (1997). Les Algériens et leurs langues, Alger, Dar El-Hikma, 2^e édition.
- ZIAMARI, K. (2008). Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français, Paris, L'Harmattan.

« JE NE SUIS PAS FRANCOPHONE ! JE SUIS SÉNÉGALAIS » DE QUOI « FRANCOPHONE » EST-IL DONC LE NOM ET « FRANCOPHONIE » LE DÉNOMINATEUR COMMUN ?

Marie-Laure Tending

Université du Maine EA 2661 – CREN-Le Mans / EA 4428 – DYNADIV

Moncton, un après-midi glacial au plein cœur de l'hiver canadien à peine adouci par la luminosité cristalline qui émane du ciel d'un bleu immaculé, mais qui, pour brillante qu'elle soit, ne dégage pas une once de chaleur. Ce paysage hivernal engoncé dans l'épais manteau neigeux qui a pris possession des lieux depuis cinq mois déjà, ne laisse poindre du sol qu'un long ruban de bitume grisâtre flanqué de chaque côté de deux tout aussi longs monticules de neige hauts de cinquante centimètres au moins, entre lesquels quelques rares piétons se risquant à braver cette patinoire à ciel ouvert, entreprennent prudemment de se frayer un chemin. Bien au chaud dans l'immeuble cossu abritant les bureaux de l'entreprise qui emploie Moussa, il me rapporte, le visage empreint d'une gravité énigmatique comme s'il la revivait à l'instant présent, cette anecdote particulière : marquante pour lui. Une de celles que toute personne ayant vécu une expérience de migration a en stock parmi les mille et une petites histoires qui émaillent son parcours comme autant de points d'interrogations nouant au hasard des rencontres les fils tortueux de son identité en construction permanente.

« « Ah t'es francophone ? » Je disais : « non je ne suis pas francophone ! » Je veux dire, j'ai une identité. Je suis sénégalais, ma mère est wolofe, mon père est toucouleur. Le français n'est pas ma langue maternelle. Le français je l'ai appris à l'école. Et puis là je commençais à me poser des questions. [...] Est-ce que identitairement je peux me définir aussi en tant que francophone ? Pourquoi les gens me voient et ils m'identifient comme un francophone ? » (Moussa)

Cette anecdote, sa petite histoire à lui, c'est celle d'un jeune homme, fleurant à peine la quarantaine – que ne laissait d'ailleurs pas deviner sa frêle silhouette évoquant discrètement celles des fiers guerriers toucouleurs¹ – qui, ayant quitté son Sénégal natal pour poursuivre des études supérieures au Canada, se voit identifié dans ce cadre particulier, de prime abord, comme *francophone*.

Son anecdote, sa petite histoire qu'il me rapporte et qui prend un sens tout particulier dans le cadre de cette contribution, c'est donc celle d'un étonnement. L'étonnement que provoque l'incongruité d'un rapprochement pour lui improbable, saugrenu : celui de son identité auto-perçue, auto-définie (Sénégalais, fils d'une mère wolofe et d'un père toucouleur) et celle, étrange, d'une « francophonité » assignée de l'extérieur comme une cinquième roue de carrosse. Une identité hétéroperçue, hétéro-définie, alors même que « le français n'est pas sa langue maternelle » ; il l'a juste « appris à l'école ». Histoire d'un étonnement faisant émerger dans le même temps un questionnement : mais pourquoi donc le croit-on

¹ Groupe ethnique sénégalais, proche culturellement de celui des Peuls.

francophone? Et questionnement qui, par son inscription soudaine – au regard d'un parcours de vie tout de même bien entamé – dans un *ici* et *maintenant* de la migration, ne peut que renvoyer à un *avant* et *là-bas* de la société d'origine.

C'est précisément dans cette jonction spatio-temporelle que se fonde une partie essentielle du propos de cet article. L'Afrique noire francophone dont Moussa est originaire et qui ferait que « les gens [le] voient et [l]'identifient comme un francophone » (même si pour lui cette association de cause à effet ne va pas forcément de soi) n'a certes pas toujours été « francophone » ; et l'Acadie du Nouveau-Brunswick, espace sociolinguistique au sein duquel prend place son questionnement identitaire, procède également de processus sociohistoriques particuliers. Le peuple français a beaucoup voyagé avec sa langue en poche (Forlot, 2008) et, de ses déplacements par monts et vallées et par-delà les océans, résulte en effet l'expansion du français hors des frontières hexagonales et le développement de cet espace sociolinguistique complexe et à dimensions variables que l'on a nommé francophonie. Celle-ci fait l'objet depuis quelques années d'un regain d'intérêt, sous l'impulsion de nouveaux questionnements, souligné notamment par la tenue d'évènements scientifiques et la publication d'ouvrages mettant en avant le caractère pluriel – et non plus homogène, comme cela a longtemps été le cas dans les perceptions et constructions théoriques des espaces qui la constituent et des pratiques sociolinguistiques auxquelles elle réfère². Mais à quoi et à qui sert cette francophonie? Pour qui et comment estelle encore signifiante? Que et qui désigne-t-elle, sous quel(s) dénominateur(s) commun(s)?

Je m'appuierai, pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement spécifique, sur la recherche que j'ai menée dans le cadre de ma thèse de doctorat (Tending, 2014) qui interroge les constructions identitaires de migrants africains plurilingues dont les parcours de vie s'inscrivent dans les espaces francophones pluriels et diversitaires que constituent l'Afrique noire (dite francophone), la France (hexagonale) et l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Cette recherche s'inscrit dans une perspective qualitative herméneutique accordant une place primordiale aux expériences des personnes et à l'historicité des processus et des phénomènes sociaux innervant ces expériences. Seront ainsi examinés une série de portraits de quelquesunes des personnes rencontrées, avec une mise en évidence, sur la base de l'exploration de leurs histoires langagières, de leurs rapports évolutifs construits au français et des reconfigurations identitaires engendrées par la mobilité et la confrontation à des environnements sociolinguistiques et socioculturels autres que ceux qui les ont institués en tant qu'individus-locuteurs.

² Cf. « Le français et la construction discursive du concept de « francophonie » dans l'espace Francophone », Colloque international à plusieurs volets, organisé par le CRLA de l'Université de Moncton, l'Université de Nantes & la plateforme GRAMM-R (Nantes, avril 2012 et Moncton, octobre 2012). Cf. également, Castellotti, V., 2013, *Le(s) français dans la mondialisation*, Fernelmont, E.M.E., Arrighi, L. & Boudreau, A., 2016, *Langue et légitimation*. *La construction discursive du locuteur francophone*, Presses de l'Université de Laval, ou encore, Leger, T. & Ngafomo, J.H., 2016, *Nouveaux discours de la francophonie à l'heure des grands défis mondiaux*, Paris, L'Harmattan, Préface de Louis Hébert.

1. Fragments socio-historiques : histoires contrastées et situées de réceptions du français

Intéressons-nous, dans un premier temps, aux principaux éléments sociohistoriques liés à l'introduction du français en Afrique noire et à son implantation au Canada³. Cette dimension socio-historique constitue en effet une entrée pertinente, d'un point de vue heuristique, pour éclairer de façon contrastive la situation du français dans ces contrées ainsi que la dynamique complexe des positionnements identitaires qui s'y jouent et que j'évoquerai dans la seconde partie de cet article.

1.1 Importation du français dans le Nouveau-Monde : querelle d'implantation, cohabitation inégalitaire et minorisation des Acadiens

L'explorateur italien Giovanni de Verrazano, dûment mandaté par le roi de France, François 1er, accosta en 1524 sur les terres nord-américaines (vers Terre-Neuve) qu'il rebaptisa « Arcadie ». Du côté du fleuve Saint Laurent, les premiers colons, avec à leur tête Samuel de Champlain, arrivés en 1604 nommèrent cet endroit (le Québec actuel) « Nouvelle France ». La France, dans ses velléités colonisatrices, a cependant eu maille à partir avec la couronne britannique, non moins expansionniste, et de plus victorieuse avec le traité d'Utrecht de 1713 faisant suite à d'incessants conflits franco-britanniques pour la conquête de cette partie du Nouveau-Monde. La défaite française eut pour conséquence - déterminante dans l'histoire des Acadiens – la déportation massive de 1755 à 1763 des descendants des premiers colons français qui refusèrent de prêter allégeance à la couronne britannique. Ils se retrouvèrent ainsi dispersés aux quatre coins du globe, acheminés par vagues successives vers la Nouvelle-Angleterre (du Massachusetts à la Géorgie), la Nouvelle-France, la France, la Louisiane, les Antilles et même l'Angleterre⁴. Cet événement tragique connu sous le nom de « Grand Dérangement » est devenu, par une forme particulière de résilience, un mythe fondateur. Celui-ci prend appui sur un certain nombre de récits du retour vers la terre promise comme Pélagie la charrette

³ Je parle « d'introduction » du français pour l'Afrique et d'implantation pour le Canada, dans la mesure où, dans un cas il s'agit d'une langue étrangère introduite au sein des communautés africaines parmi d'autres langues locales et dans l'autre, d'une langue qui s'est implantée sur les terres d'Amérique du Nord en même temps que ceux qui la parlaient. Du point de vue respectif des communautés africaines et francophones canadiennes : l'introduction résulte de l'action extérieure d'une communauté imposant sa langue à une autre, tandis que l'implantation résulte de l'action d'une seule et même communauté voyageant et s'installant sur des terres colonisées, avec sa langue. Un débat existe toutefois chez les historiens linguistes au sujet de la langue que parlaient les colons français à leur arrivée en Nouvelle-France (voir Poirier, 1994 à ce sujet).

⁴ Pour un exposé plus détaillé de cette histoire, voir la thèse d'Isabelle Violette (2010). Elle en propose une lecture intéressante et pertinente pour la compréhension de la situation sociolinguistique actuelle de l'Acadie en général et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick plus particulièrement. Voir aussi : Cazaux (1992) ; Daigle, (1993) ; Griffiths (1997) ; Landry & Lang (2001) ou Roy (1981) pour citer quelques ouvrages ; et également quelques références en ligne : le site du GRHESUM (Groupe de recherche en histoire économique et sociale de l'Université de Moncton) ; ou encore celui crée par Daniel Robichaud, *Cyber-Acadie*, *l'Histoire acadienne au bout des doigts*.

d'Antonine Maillet, ou d'autres, évoquant le périple de la déportation comme *L'Evangeline* d'Henry-Wadsworth Longfellow. Ce poème, publié en 1847, évoque l'histoire d'une « jeune fille, Evangeline Bellefontaine, et de son amant, Gabriel Lajeunesse, auquel elle est fiancée, qui sont cruellement séparés l'un de l'autre lors de la déportation de Grand Pré (Nouvelle-Ecosse) en 1755 »⁵. Érigé en véritable mythe identitaire, il a contribué à faire du Grand Dérangement l'un des plus importants piliers de l'identité collective acadienne. Seraient notamment « véritablement acadiennes » les familles dont les ancêtres ont subi ce Grand Dérangement⁶. Cette histoire demeure en effet jusqu'aujourd'hui, très prégnante dans les consciences, car la référence à ce passé traumatique sert assez souvent de point de départ à des éléments d'explication de spécificités culturelles acadiennes et d'explication de soi, comme le soulignent Annette Boudreau et Lise Dubois :

« On ne peut nier les marques indélébiles des déportations non seulement sur l'évolution de l'Acadie, mais aussi sur l'imaginaire de toute une collectivité. En effet, dans les entretiens que nous avons réalisés, les déportations, dont le nom populaire en Acadie est le Grand Dérangement, servent souvent de point de départ à toute explication de soi et de son appartenance. L'événement tragique agit véritablement comme l'élément fédérateur qui traverse la quasi-totalité de l'ensemble discursif acadien. » (2003 : 94)

Un des éléments contextuels les plus importants à retenir pour la suite de cette réflexion réside ainsi dans le rôle fondateur des Anglais dans la construction de cet imaginaire collectif acadien. Celui-ci prend essentiellement sa source dans l'instauration de rapports de forces inégalitaires à la fois socio-économiques, géo-politiques et linguistiques défavorables à la communauté acadienne qui fut dispersée durant la déportation, puis disséminée sur les côtes maritimes au moment du retour. Émile Lauvrière détaille en effet de façon très minutieuse ce qu'il désigne comme « la systématique perpétration du crime acadien » et « les multiples malheurs qui en résultèrent ». Il se fait tout de même, à l'occasion, bien volontiers l'écho des « jugements rendus par certains Anglais équitables, dont [il apprécie] hautement les sentiments », pour mieux souligner par contraste le caractère tout aussi hautement condamnable de ces terribles actes. Il rapporte notamment à ce propos « ce que dit un juge néo-écossais de cette "épouvantable affaire" du grand "Grand Dérangement" » :

« La somme de misère causée par cet événement fut incalculable, déclare le juge néoécossais Savary ; c'est l'un des plus poignants tableaux de la souffrance humaine. Des gens paisibles et prospères, qui, ardemment attachés à leur religion, vivaient dans l'abondance, sinon dans l'opulence, sont soudain arrachés à leurs foyers par la violence militaire ; leurs terres sont confisquées ; leurs maisons pillées et brûlées ;

⁵ Cf., Cyber-Acadie (op. cit).

⁶ Il est intéressant de noter sur ce point une certaine tension représentationnelle entre, d'une part, une perception de l'identité collective acadienne essentiellement rattachée à cet évènement. Et d'autre part, une tendance de plus en plus marquée, non pas nécessairement de distanciation, mais tout du moins de glissement d'un point de gravité se détachant quelque peu de la référence à ce passé historique pour tendre vers une posture identitaire conçue de manière plus inclusive.

⁷ Auteur de *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, œuvre monumentale publiée en 1922 et résumée plusieurs années après, suite à son succès, dans la *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son Martyr et sa Résurrection (1604-1947).*

leurs églises détruites, après avoir été profanées ; ils sont entassés à bord de navires nullement appropriés à cet usage et pourvus d'insuffisantes provisions ; il n'y a nul confort pour les vieillards ni pour les malades ; des maris sont séparés de leurs femmes ; des pères et des mères, de leurs enfants ; des amis, de leurs amis ; par un temps inclément, à la fin d'un automne septentrional et au début de l'hiver, ils sont emmenés dans le dénuement et dans l'exil en captifs chez un peuple d'une autre religion, ignorant leur langue, ayant pour eux une aversion nationale et superstitieuse [...] ; tout languissants, en proie à la nostalgie, ils meurent en grand nombre, désespérés ; enfin, les misérables survivants dirigent leurs pas fatigués vers leur patrie désolée où ils espèrent finir leurs jours en paix ; ils n'y trouvent que l'oppresseur hostile installé à leurs foyers reconstitués. » (Lauvrière, 1947 : 108)

Ainsi « dépossédés et chassés des terres fertiles qu'ils avaient apprivoisées »⁸, les Acadiens ont en effet connu après cet épisode de la Déportation une période de cohabitation problématique avec les anglophones. Ces derniers jouissaient d'un statut politique, économique et social plus élevé que les francophones puisqu'ils tenaient entre leurs mains les principales rênes du système politique et économique des colonies. Le tout accompagné d'un processus de minorisation linguistique allant de pair avec la minorisation socio-économique résultant de cette dépossession. Et minorisation qui devient, en plus de son fondement structurel, également symbolique (forme de dépossession identitaire passant par l'assimilation linguistique). Mais au-delà de la tragédie qu'a constituée la Déportation du peuple acadien avec les désastreuses conséquences qui s'en suivirent, ce qui retient le plus l'attention, c'est la portée symbolique que revêt encore aujourd'hui cet événement historique dans l'imaginaire collectif, en tant que fondement d'une identité et d'une nation renée de ses cendres. Plusieurs siècles après ces événements, la situation socioéconomique des francophones s'est largement améliorée. Néanmoins, la domination symbolique de l'anglais sur le français perdure encore. Un exemple patent de ce rapport inégalitaire, profondément ancré dans les représentations et imaginaires, se traduit dans cette convention sociale, implicite, considérant qu'au Canada « c'est impoli de parler français devant un anglophone » (Heller, 2002 : 28).

Le parallèle s'avère assez facile, au regard de ce qui vient d'être présenté, entre le passé traumatique des Acadiens et l'histoire des Africains ayant subi tour à tour, dans des temporalités différentes, la Traite négrière, l'impérialisme puis la colonisation. Cette mise en regard particulière prend tout son sens dans la verbalisation effectuée par les personnes rencontrées dans le cadre de mes enquêtes d'un certain sentiment de proximité, pour ne pas dire d'empathie, à l'égard de ce qu'ont vécu les Acadiens au moment de la Déportation. Sentiment qui s'étend également à ce que les membres de cette communauté continuent de vivre aujourd'hui et au quotidien, en tant que francophones minoritaires. Nous verrons dans la seconde partie de cet article que c'est précisément ce statut de francophones minoritaires démographiquement parlant, mais surtout minorisés sur le plan symbolique, qui induit un sentiment de proximité existentielle, et contribue à impulser un choix conscientisé (ou non) d'intégration à la communauté francophone acadienne. Ce qui se traduit toutefois de manière très diverse pour les différentes figures que j'évoquerai *infra*, quant au processus d'identification à la catégorie « francophone », telle que

⁸ Daniel L. Robichaud (Cyber-Acadie, op.cit).

signifiante pour eux dans ce contexte, et au regard de l'arrière-plan socio-historique dont ils sont eux-mêmes tissés.

1.2 Introduction du français en Afrique noire et germes linguistiques d'un rapport de domination historiquement pérenne

L'Afrique noire francophone, constituée des anciennes colonies belges et françaises, comprend près d'une vingtaine de pays présentant des situations sociolinguistiques diverses mais caractérisées par un trait commun essentiel : les dirigeants de ces pays, au lendemain des indépendances, ont pratiquement tous opté pour le français – « par commodité et sans réelle analyse » (Amédégnato, 2013 : 73) – comme langue officielle ou co-officielle. Il y remplit à ce titre jusqu'à présent, les fonctions de langue d'enseignement, de diffusion des médias, de fonctionnement de l'administration publique, de l'armée, de la justice, du gouvernement, etc. De plus, et en conséquence :

« il n'y est pratiquement jamais l'idiome d'un groupe et n'y assume que fort inégalement le rôle de "lingua franca" entre communautés de langues maternelles différentes. Il s'agit là, bien évidemment, d'un héritage direct de la colonisation » (Manessy, 1994 : 18).

La partie initiale de ce propos mérite aujourd'hui d'être quelque peu nuancée en ce qui concerne les configurations sociolinguistiques en zones urbaines où le français, selon les pays et les situations sociolinguistiques qui les caractérisent, joue parfois le rôle de véhiculaire entre membres de communautés linguistiques différentes. Mais la situation du français, langue officielle ou co-officielle dans la presque totalité des anciennes colonies belges et françaises en Afrique noire, constitue bel et bien, comme le souligne Gabriel Manessy, « un héritage direct de la colonisation » (op. cit.). Ce legs de la colonisation, désormais partie intégrante du patrimoine linguistique et culturel des anciennes colonies, participe pleinement à la construction des représentations et imaginaires linguistiques qui sont attachées à la langue française en Afrique et influencent les attitudes et les positionnements identitaires de ses locuteurs, quotidiens ou occasionnels.

1.1.1 Les prémices de la domination

Les premiers contacts entre l'Europe et le continent noir auraient débuté avec le cabotage des marins explorateurs sur les côtes de l'Ouest Africain initiés dès le XV^e siècle, puis poursuivis avec la Traite négrière jusqu'au XIX^e siècle. Mais ces contacts se sont dans un premier temps limités à l'implantation de bases fortifiées et de comptoirs en des points stratégiques. Louis-Jean Calvet (2010 : 12) voit dans ces premiers contacts, les prémisses du rapport de force qui sera instauré, à travers le processus de nomination des contrées accostées :

« Apparaît ici le droit de nommer l'autre : de la même façon que des parents choisissent le prénom de leurs enfants, les premiers navigateurs européens atteignant les côtes africaines décidaient du nom d'un fleuve, d'un territoire, plus tard d'un État et donc d'une population. (Calvet, 2010 : 13).

Sur ce point, les explorateurs qui ont accosté sur les rives du continent noir ne se distinguent guère de ceux partis à la conquête du Nouveau-Monde. De même

que le fleuve Wuri, s'est vu rebaptisé « Rios dos Camerãos » parce qu'il était plein de crevettes; de même, le lieu-dit « Port-au-Mouton », à l'est de la Nouvelle-Ecosse, s'est-il vu nommé ainsi parce qu'un mouton y était tombé à l'eau. Et comme le souligne fort à propos L.-J. Calvet, si l'un des plus célèbres explorateurs que l'histoire a fait entrer dans la postérité était arrivé aux abords de la côte brésilienne la veille du 1^{er} janvier 1502 et non ce jour même, à un jour près, l'actuelle plus grande ville de ce pays eût porté le nom de « fleuve de Décembre » ! Dans cette « fureur baptismale » (Calvet, 2010:10) qui semble saisir les explorateurs européens, ces derniers, du haut de leur sereine légitimité, ne semblent guère « se demander si les indigènes, Caribes ou Arawaks, [Micmacs ou Pygmées], n'avaient pas déjà nommé leur environnement » (*ibid.*).

« Tout commence donc par une nomination des lieux qui apparaît comme la traduction toponymique d'un rapport de force » (Calvet, 2010 : 12).

Ce rapport de force, situé du côté du Nouveau-Monde dans le camp des colons (et donc au détriment des autochtones), fera basculer une partie de ces colons (les Français) de l'autre côté de la barrière, à la faveur de la suite de l'histoire qui s'écrira sur ces terres. Il demeure pour ce qui est de l'Afrique, et toutes époques confondues depuis le début de cette histoire, indéniablement dans le camp de l'explorateur, esclavagiste, colonisateur... Le tracé arbitraire (vu du côté africain) des frontières des colonies et des futurs pays, découlant du partage de l'Afrique entre les puissances coloniales, s'inscrit dans la continuité des prémisses de ce rapport de force inscrit dans le droit de nommer l'autre, sa terre, son environnement. Et au bout du compte, de le redéfinir de façon exogène et avec des conséquences parfois dramatiques.

« C'est ainsi qu'aujourd'hui des membres de l'ethnie fang sont, d'un côté d'une frontière des Camerounais, et de l'autre des Gabonais. Ou que des Baoulés, des Malinkés, des Sénoufos sont tous des Ivoiriens. C'est sur cette toile de fond toponymique, sur cette cartographie précoloniale, que va se dérouler l'introduction du français en Afrique. » (Calvet, 2010 : 13).

1.2.2 Entrée en scène de la langue, instrument colonial et politique de la « table rase »

C'est sur les terres sénégalaises, à Saint-Louis, que fut fondée au début du processus de colonisation française, la toute première école occidentale en Afrique, par l'instituteur Jean Dard. Celui-ci est entré dans la postérité de l'histoire de l'enseignement par la création de ce qui sera nommé « école wolof française ». Jean Dard avait suggéré au moment de sa nomination en 1816 que le wolof devienne une langue d'enseignement scolaire. Il justifiera sa proposition par le fait que l'usage exclusif du français rendait difficile l'enseignement qui était destiné à des enfants dont la langue de tous les jours était le wolof. Cependant, même si « l'école wolof française » fut bien accueillie à ses débuts, au point que Jean F. Roger, gouverneur du Sénégal de 1822 à 1827, demanda que l'on imprime des ouvrages sur le wolof, rédigés par Jean Dard, celle-ci ne tarda pas à s'attirer les foudres de ses détracteurs. L'opposition radicale à l'expérience de Jean Dard sera notamment incarnée par

⁹ « Forme qui donnera en allemand Kamerun, puis en anglais Cameroon et en français Cameroun » (Calvet, 2010 : 12).

l'enseignement congréganiste qui ne tolérait pas l'utilisation des langues locales à l'école. Les missionnaires ont instauré l'internat pour tous les élèves afin de les couper des influences du milieu wolof. Avec l'introduction du wolof à l'école, les antagonistes de Jean Dard craignaient en réalité l'abandon de l'enseignement du français, ce qui n'était pas envisageable dans ce contexte particulier, car leur « programme d'expansion politico-économique » (Makouta-Mboukou, 1973 : 19) s'en serait trouvé compromis. En effet, les colons devaient former des « auxiliaires » parlant certes wolof si possible, mais surtout français, afin de posséder les compétences linguistiques et pratiques nécessaires à la réalisation de ce programme fort peu altruiste dans ses visées premières. Jean Suret-Canale souligne à ce propos que

« l'appareil d'exploitation économique, d'oppression administrative et politique, ne peut fonctionner sans un minimum de cadres subalternes autochtones, courroies de transmission et agents d'exécution entre l'« encadrement » européen et les masses. Avec l'extension de l'économie de traite, avec le progrès de la technique – si lent soitil à se manifester – avec le perfectionnement (ou l'alourdissement) de la machine administrative, la colonisation est obligée de former de tels cadres en nombre croissant » (Suret-Canale, 1962 : 474).

L'écrivain Amadou Hampâté Bâ relève, lui aussi, dans sa description biographiée de la vie de toute une classe d'âge sous l'époque coloniale, le caractère avant tout intéressé et donc instrumental de l'enseignement du français devant prioritairement servir les intérêts du colon.

« Une entreprise de colonisation n'est jamais une entreprise philanthropique, sinon en paroles. L'un des buts de toute colonisation, sous quelques cieux et en quelque époque que ce soit, a toujours été de commencer par défricher le terrain conquis, car on ne sème bien ni dans un terrain planté, ni dans la jachère. Il faut d'abord arracher des esprits, comme de mauvaises herbes, les valeurs, coutumes et cultures, locales pour pouvoir y semer à leur place les valeurs, les coutumes et la culture du colonisateur, considérées comme supérieures et seules valables. Et quel meilleur moyen d'y parvenir que l'école ? » (Hampâté Bâ, 1991 : 382)

La poursuite de l'imposition du français en Afrique au travers de l'enseignement colonial, tant administratif que confessionnel, prendra ainsi résolument, au Sénégal comme dans toutes les colonies françaises, la voie de la méthode directe assimilationniste. De ce passage d'une stratégie d'enseignement prenant en compte l'existence des langues des Africains (représenté par « l'épisode Dard »), à une politique très clairement assimilationniste, émerge, en fin de compte, une ligne directrice très claire de l'idéologie coloniale. Celle-ci oscille entre nécessité de l'instruction des indigènes et « risques » de cette instruction dont le but premier n'est en aucun cas l'émancipation de ceux qui la reçoivent. Cette ligne idéologique est minutieusement décortiquée – et dans des termes sans concession – par Suret-Canale:

« Pour la colonisation, l'instruction est un mal nécessaire. On s'efforcera donc de limiter sa diffusion au minimum strictement indispensable, en quantité comme en qualité. Et, puisqu'on ne peut se passer de l'enseignement, on cherchera à l'utiliser au mieux des intérêts de la colonisation. La dépersonnalisation culturelle entre ici dans les moyens de cette politique. On donnera à ces agents subalternes une formation purement française, on les convaincra de la supériorité exclusive de cette culture européenne dont ils ont le privilège d'obtenir quelques miettes, et on leur inculquera qu'elle les place bien au-dessus de leurs frères restés « sauvages », « incultes ». En

même temps on s'efforcera de les modeler suivant les règles du « bon esprit » : ils doivent reconnaître la supériorité du blanc, de sa civilisation qui les a sauvés de la cruauté sanguinaire des « roitelets barbares », lui vouer respect, reconnaissance et surtout obéissance. S'ils sont autorisés à marquer la distance qui les sépare de la vile multitude, ils sont expressément invités à ne pas oublier celle qui les sépare des maîtres européens : on leur rappelle qu'on ne peut, en quelques années, s'élever au niveau d'une civilisation millénaire. » (1962 : 474-475)

Bien des décennies plus tard, les marques (ou devrais-je plutôt dire « stigmates » au regard ce qui précède ?) de ce passé colonial, transparaissent de la façon la plus visible (et en un sens à la fois paradoxal et compréhensible), à travers l'adoption du français comme langue officielle dans la quasi-totalité des anciennes colonies. Avec, en prime de cet héritage, le statut particulier d'une langue qui représente dans la plupart des cas un des principaux vecteurs de la réussite sociale et demeure l'apanage des élites.

La mise en regard située des processus respectifs d'introduction et d'implantation du français en Afrique noire et en Acadie du Nouveau-Brunswick positionne ainsi le français (au vu des situations sociolinguistiques particulières de contacts de langues inégalitaires générées par ce processus) dans des statuts divergents avec des rapports de force inversés :

- langue étrangère importée en Afrique, minoritaire en termes de locuteurs mais dominante sur le plan des valeurs qui lui sont socialement conférées;
- langue identitaire transportée en Acadie, également minoritaire d'un point de vue statistique, mais minorée face à l'anglais.

Les espaces francophones prennent en effet *sens* et consistance au regard des *expériences* qui s'y construisent, avec notamment, pour celles qui seront ici évoquées, un sentiment d'identité francophone non donné d'avance et apparaissant même comme résolument contingent, au regard des dynamiques de positionnements identitaires fluides et labiles des personnes, particulièrement celles qui sont inscrites dans un parcours de mobilité.

2. Fragments expérientiels : entrelacs d'histoires langagières, de constructions identitaires et de rapports complexes au français

Le fil directeur qui sous-tend cette réflexion repose en effet, comme déjà évoqué, sur l'historicisation des parcours et des expériences, tant individuelles que collectives, en tant que mode privilégié et fondamental de construction de sens, en référence à la notion gadamérienne des « *effets* de l'histoire »¹⁰. Les fragments expérientiels qui vont suivre, ainsi que les divers positionnements identitaires qui s'y donnent à voir, peuvent ainsi être lus comme la traduction d'un processus herméneutique de (ré)interprétation de l'histoire : celle dont les personnes interrogées

¹⁰ Notion heideggérienne reprise par Gadamer (1976) de « travail de l'histoire » ou *Wirkungsgeschichte*, littéralement : *Wirkungen* (effets) et *Geschichte* (histoire). Ce « travail de l'histoire » relève à la fois du processus et du résultat. Processus qui lie un phénomène constaté à des origines historiques dont on ne soupçonne parfois plus la prégnance. Et résultat de ce processus rendant « évident » un état de fait dont on ne sait plus (par l'écart temporel notamment mais pas uniquement) quel(s) processus a/ont conduit à sa construction.

héritent collectivement en tant que ressortissants de pays d'Afrique noire devenue francophone, du fait de cette histoire ; et celle, autrement francophone, de la société acadienne dans laquelle elles s'inscrivent et se projettent rétrospectivement.

2.1 Véronique¹¹ ou le « rachat » français...

Considérons tout d'abord l'expérience de Véronique, enseignante-chercheure à l'Université de Moncton où elle vit depuis 2007, mais arrivée au Canada vingtcinq ans auparavant (en 1982), pour y effectuer ses études supérieures. Son expérience représente en effet un des cas emblématiques de reconfiguration identitaire liée au processus migratoire, dont j'ai pu rendre compte dans ma thèse, et que Véronique traduit en substance en ces termes :

« Quand tu subis la colonisation et que tu arrives dans une province, et que tu vois que les gens se battent pour leur identité, pour leur autonomie, pour leur indépendance, parce que toi tu voudrais avoir ton indépendance et couper ce cordon ombilical avec la France, tu te mets de leur côté! » (Véronique)

Prendre la mesure de ces mots nécessite de remonter le fil biographique de Véronique, depuis sa société d'origine où elle s'est construite et a commencé à façonner ses relations aux *autres-en-langue(s)*¹², jusqu'à son entrée en migration. Née au Togo, dans les années cinquante, Véronique a grandi dans un environnement sociolinguistique à dominance Mina. Elle n'a appris le français qu'au moment de sa scolarisation qu'elle a effectuée dans une école privée catholique dirigée par des religieuses françaises. Véronique décrit dans un premier temps son rapport au français comme étant un rapport « d'amertume », lié à la façon dont cette langue leur a été imposée et enseignée à l'école, avec la pratique du « symbole » ¹³ punissant l'utilisation des langues locales. Ce qui provoqua en elle une forme de révolte contre le français, symbole de la colonisation et de ses « atrocités » :

Véronique: Moi je suis allée à l'école des bonnes sœurs françaises. Et quand j'étais à l'école, tu n'avais même pas le droit de t'exprimer dans ta langue! Si tu t'exprimais dans ta langue tu avais un signal! C'était une punition¹⁴! Tu vois, donc moi à un moment donné, j'étais révoltée contre le fait français ; contre les Français! Vois-tu? [...] C'est une rébellion contre les colonisateurs et c'est en ce moment que j'ai appris comment on a été colonisé, vois-tu? J'ai appris les atrocités, ça m'a révolté! Et puis honnêtement le français je n'aimais pas ! Je n'aimais pas parler le français ! Depuis le secondaire.

¹¹ Les personnes interrogées dans le cadre de la recherche sous-tendant cette réflexion sont désignées par un prénom, plutôt que par une abréviation ou formulation impersonnelle. Et ces prénoms ont été choisis en cohérence avec l'origine judéo-chrétienne, musulmane, ou de tradition africaine des véritables prénoms de celles-ci, afin de mieux redonner chair à leurs personnages et aux parcours migratoires qu'ils incarnent. ¹² Debono (2010 : 523), s'inspirant du juriste-comparatiste Pierre Legrand (2006) qui évoque

les « autres-en-droit ».

13 Pratique répandue en France durant le processus de quasi éradication des langues régionales accompagnant le processus de francisation par l'éducation scolaire obligatoire, qui a donc été exportée dans les colonies africaines.

¹⁴ Le fameux symbole évoqué ci-dessus.

Marie-Laure¹⁵: Depuis que vous avez commencé à vous rendre compte de ce que représentait le français dans le pays ?

Véronique: Et la manière dont on nous l'imposait! Et la manière dont on vous catégorisait comme des sauvages! Tu comprends? Donc moi le rapport au français que j'ai c'est un rapport de, je ne sais pas comment te le dire... Je ne peux pas dire rébellion, je ne peux pas dire distance non plus... Un rapport... d'amertume d'une certaine manière. C'est un rapport d'amertume parce que j'associais à la langue le comportement des bonnes sœurs, des religieuses à notre endroit. Tu vois? Donc pour moi quand on m'imposait le français, et quand on m'imposait le fait d'apprendre les mots par cœur, tu comprends, de venir les réciter, et quand on ne me permettait même pas de m'exprimer, d'être moi-même, de retrouver mon identité dans ce cheminement, pour moi c'est comme si je n'avais pas le droit de vivre; je n'avais pas le droit d'exister

Ces différents sentiments, qu'il convient de conjuguer au passé, vont évoluer, voire même se reconfigurer à 180° dans la phase canadienne du parcours de vie de Véronique. À son arrivée au Québec, elle fait le constat que « les Québécois sont blancs comme les Français, mais ils sont différents ». Ils seraient en effet plus gentils, particulièrement la secrétaire du département d'administration de l'université avec laquelle elle aurait eu sa première interaction significative avec un membre de la société d'accueil. Celle-ci, contrairement à ses appréhensions de départ basées sur le passif qu'elle avait et gardait en mémoire vis-à-vis du « locuteur type du français » dont elle s'était construit une image extrêmement négative, s'est étonnamment bien passée. Ce qui l'amena à reconsidérer son préjugement.

« Donc je me suis dit : « ok ; de toutes manières c'est pas la même chose, donc je peux redécouvrir cette langue, aimer cette langue, et aimer les gens qui parlent cette langue et m'identifier, tu vois à cette langue et aux gens qui parlent cette langue. Tu vois ? Donc c'est comme ça que j'ai refait ma construction. » (Véronique)

Deux choses intéressantes à soulever ici : le rôle important et parfois décisif des premiers contacts entre nouveaux-arrivants et représentants de la société d'arrivée dans la perception du nouvel environnement socioculturel, et la capacité particulière parfois attribuée à la langue, qui absorbe les caractéristiques des membres d'un groupe ethnolinguistique, et les identifie ou plus précisément les catégorise en retour. C'est ce type de processus qu'évoque Véronique lorsqu'elle déclare que « l'identité d'un pays se reflète dans la manière dont les gens parlent », afin de mieux me faire comprendre, à travers sa conception du lien langue-identité, son attitude vis-à-vis du français en Afrique, puis la révision de cette attitude au Québec, selon la même logique. Ainsi, elle qui a tant été marquée dans sa jeunesse par le fait colonial, l'imposition de la langue française et l'interdiction de parler sa propre langue – de vivre comme elle dit puisqu'elle existe de par sa langue – n'en a été que plus sensible à l'histoire et à la situation de minorisation des francophones au Québec où elle est arrivée deux ans après le premier Référendum¹⁶, au point de s'approprier leur cause militante.

¹⁵ Je conserve ici mon propre prénom, dans la même logique exposée ci-dessus.

¹⁶ Référendum ayant eu pour objet la souveraineté de l'État québécois. Le second Référendum aura lieu en 1995, les deux ayant donc vu le parti du « Non » l'emporter.

Ce type de reconfiguration des rapports construits au français est généralement lié, dans les raisons invoquées par les personnes qui le verbalisent, à deux facteurs influençant, conjointement ou non, leurs positionnements au sein de la société d'installation et corolairement vis-à-vis du français. D'une part, la présence de deux peuples représentant pour les migrants deux communautés d'accueil et la nécessité ressentie de devoir s'intégrer dans l'une ou l'autre ; donc de choisir son camp. Et, d'autre part, ce qu'exprime Véronique : une histoire ou une sorte de destin similaire du point de vue de la situation de minorisation de la communauté francophone, et du passé colonial des Africains, les poussant à se mettre du même côté qu'eux.

2.2 Souley ou la « défense du plus faible »

Cette nécessité de choisir son camp ne se limite pas, dans certains cas, uniquement au facteur linguistique qui consiste à se mettre du côté de la communauté avec qui les migrants ont une langue commune. Comme indiqué *supra*, certains migrants africains expriment un certain sentiment de proximité vis-à-vis du peuple acadien, du fait *et en dépit* de sa situation de minorisation. Mais également *et surtout* au regard du passé traumatique qui a marqué l'histoire des Acadiens.

« Mon sentiment avec les Acadiens c'est d'abord parce que c'est une minorité, et puis c'est un peuple qui a subi un génocide, qui a subi un Grand Dérangement, c'est ça d'abord. Nous, dans nos différents pays africains, on a eu des grands dérangements aussi. [...] Et puis ils aiment ça des gens qui viennent de loin et qui parlent français parce que ça renforce leur francophonie, c'est des alliés pour eux. J'ai trouvé ça bien. [...] Donc c'est ce qui m'a poussé à rester ici. Je me suis impliqué au sein de la communauté étudiante internationale d'abord ; acadienne ensuite. J'ai eu des enfants... » (Souley)¹⁷

Exemple parmi d'autres de choix explicite de construction d'un projet d'intégration au sein de la communauté francophone minoritaire acadienne par « connivence historique » ou « expérientielle », les propos de Souley soulignent bien cette mise en miroir qui peut être faite entre la domination historique du peuple acadien et celle des Africains. Cette mise en miroir peut se résumer du point de vue des contacts de langues inégalitaires par la formule suivante : l'anglais est au français en Acadie, ce que le français est aux langues africaines en Afrique. Elle reflète ainsi (toutes proportions gardées) la complexité des situations francophones soulignée par Klinkenberg dans la typologie qu'il en propose¹⁸, mais elle fait des

¹⁷ D'origine guinéenne et bien que fils d'un père qu'il décrit comme un « francophile nostalgique de la France et aimant Victor Hugo », il a fait partie de la jeunesse guinéenne qui a soutenu la politique « d'africanité » du Président Sékou Touré (premier président de la République de Guinée). Il considère que dans les écoles, on leur avait fait beaucoup de lavage de cerveau et il trouvait plutôt normal d'étudier dans leurs langues nationales. Le français (qu'il a lui aussi appris à l'école) ne représentait pour lui qu'un outil, un médium de communication. Arrivé au Canada (Montréal) en 1990, c'est par hasard, comme il dit, qu'il s'est retrouvé deux ans et demi plus tard à Moncton (dont il ne soupçonnait pas même l'existence auparavant), où il « passait faire un tour pour voir » et où il s'est en fin de compte installé depuis 1994.

¹⁸ Îl distingue en effet : « 1 / Les usagers qui ont le français pour langue maternelle et ont la chance de pouvoir faire tout ou presque dans cette langue ; 2 / ceux qui l'ont pour langue

Africains, dans le cadre de leurs parcours migratoires, des « alliés » de ceux qui représentent dans leur propre histoire la figure du dominant. En arrivant ici, et en s'intéressant à l'histoire des Acadiens, ce dernier a en effet perçu l'importance que le positionnement de personnes comme lui, perçu par les membres de la communauté comme « ami francophone » pouvait avoir dans les rapports de forces en présence.

Marie-Laure: Toi comment tu penses que tu étais perçu par eux?

Souley: Moi j'étais perçu comme étant un ami francophone d'abord.

Marie-Laure: Toi c'était parce que tu avais de la sympathie par rapport à leur histoire, et eux c'était parce que tu étais francophone d'abord?

Souley: Francophone d'abord. Parce que n'oublie pas que ici c'est français/anglais, donc tous ceux qui parlent français sont des amis. Faudrait que ça pèse en apparence là. Donc nous sommes tous des alliés.

Notez dans cet extrait le quiproquo sur l'interprétation de son positionnement. S'il se positionne du côté de la communauté francophone, ce n'est pas, a priori, parce qu'il serait « francophone » ou se perçoit spontanément comme « francophone », mais parce qu'il est sensible à l'histoire des Acadiens, relue comme similaire à l'histoire coloniale africaine. D'abord perçu comme un ami francophone, Souley introduit une nuance dans cette hétéro-définition, en préférant s'auto définir comme un francophile (à l'instar de son père). Mais dans le même temps, cette nuance semble être une forme de concession reconnaissant la place de plus en plus importante que le français occupe dans sa vie, et qui se traduit notamment dans ses attitudes lorsqu'il déclare par exemple réclamer des services en français, donc au final, tenter de vivre en français¹⁹.

« Maintenant le français... Je suis un grand francophile hein! Je refuse de parler anglais dans des magasins... Mais bon ça c'est à cause du Nouveau-Brunswick bilingue et puis faut revendiquer. Maintenant, le français c'est ma langue de travail. C'est... Mon Dieu (rires), tu veux me faire dire des choses que je ne veux pas dire! » (Souley)

Quelle est donc cette chose que, selon lui, je voudrais lui faire dire et qu'il ne voudrait pas dire, ou plutôt qu'il aurait éventuellement aimé ne pas avoir à verbaliser, cette verbalisation rendant peut-être plus réelle à ces yeux un changement qui se serait effectué – j'ose le terme – *insidieusement* dans l'organisation de ses rapports aux langues et les processus d'identification de soi qui vont avec ?

Le français est là... Malheureusement...

« Malheureusement le français, c'est elle qui est là maintenant. Ok ? C'est avec elle que je communique avec beaucoup de personnes, des amis. Même en parlant peul

maternelle mais doivent se battre pour qu'elle soit autre chose que la langue de la maison ; 3 / ceux qui l'ont momentanément choisie parce qu'elle est intéressante pour eux, mais qui pourraient s'en détacher si cet intérêt venait à baisser ou si le français devait devenir moins rentable ; 4 / ceux enfin à qui elle s'est imposée, et qui rêvent peut-être de s'en débarrasser » (Klinkenberg, 2001 : 75-76).

¹⁹ « Vivre en français » constitue une notion qui souligne l'un des enjeux cruciaux de la lutte des Acadiens pour la survie de leur langue-identité et l'égalité des droits linguistiques et communautaires entre francophones et anglophones.

avec des amis à travers le monde, on parle peul, mais le français revient toujours; pour expliquer des termes, pour expliquer, pour paraphraser, pour citer... Bon. Le français est là. Le français prime. » (Souley)

Comme Véronique, Souley a ainsi pris fait et cause dans le cadre de sa migration pour la communauté minoritaire, parce que *justement* elle est minoritaire et non pas *uniquement* ou pas *prioritairement* parce qu'il a migré avec, entre autres choses, la langue française, comme on pourrait le penser a priori²⁰. Mais au contraire de Véronique qui semble véritablement assumer la reconfiguration de ses rapports au français, Souley, pour sa part, semble plutôt se débattre entre, d'un côté, un statut d'allié, d'ami francophone: une identité hétéro-définie et dont il accepte bien volontiers un des termes (ami, allié, du minoritaire) et, de l'autre, les conséquences que ce positionnement induit dans ses rapports actuels au français (le fait de se reconnaître *identitairement* parlant comme francophone). Il a en effet cette formulation semblant paradoxale, disant à la fois qu'il n'est pas « dans leur querelle français/anglais là » et dans le même temps « que voilà il faut aider le plus faible ». Nous allons voir, avec Sylla, un cas similaire inscrit dans une forme de relation dialectique tout en tension et négociations entre identification à la communauté acadienne et différenciation, selon des enjeux bien spécifiques.

2.3 Sylla ou le refus d'une seconde imposition linguistique et le passage de l'« opposant » au « défenseur »...

Sylla fait partie des personnes qui sont nées pendant la colonisation française et qui sont frontalement entrées en contact avec la langue française par la scolarisation effectuée en partie sous cette domination coloniale. Il est enseignant-chercheur à l'Université de Moncton, ville où il est installé depuis 1988, après dixhuit années passées au Québec et a, tout comme Véronique, vécu l'épisode du Référendum et été marqué par cela. Originaire du Mali, il est né plus précisément dans le petit village de Sévéré (situé dans la région de Ségou) à composition ethnique exclusivement peul (du moins à l'époque des faits considérés). Cette précision est importante dans la mesure où, à cette époque, l'école était mal considérée parce qu'on y apprenait le français, la langue du colon, qui était accusée de corrompre les esprits en les détournant de la tradition.

Sylla : Pour nous c'était un traumatisme important. Quelqu'un qui est appelé à aller à l'école, parce qu'on ne va pas par gré, on va par obligation, donc c'est un traumatisme pour nous.

Marie-Laure : Ça veut dire que même à la base vous n'aviez pas forcément envie ?

Sylla: Ben oui! On n'a pas forcément envie d'aller à l'école! Mais on est forcé d'aller à l'école. C'est le colon qui impose ça, c'est le déracinement, c'est l'acculturation, c'est l'éloignement du pays... on s'éloigne des parents... Chez nous on dit : « quelqu'un qui va à l'école il est perdu »!

L'expérience de Sylla présente à ce titre certaines similitudes avec celle de Véronique. Mais Sylla se différenciera, dans la reconversion effectuée au niveau de

21

²⁰ Et comme le sous-entend justement la politique migratoire d'attraction et de rétention des immigrants de langue française au sein des communautés francophones minoritaires hors Québec.

ses rapports au français, par le fait que cette reconversion demeure en quelque sorte conjoncturelle.

« Après être un opposant, je deviens un défenseur parce que c'est le médium de communication avec le reste du monde. Et puis il faut pas encore qu'on... On m'a imposé d'abord pour perdre l'autre, on veut m'imposer encore pour perdre le deuxième! C'est beaucoup de traumatismes! [...] Le français devient maintenant un médium très important pour rayonner au niveau mondial, au niveau international, au niveau de la carrière. On le supporte! » (Sylla)

Il ne va pas en effet, comme Véronique, aller jusqu'à épouser totalement, par exemple, la cause des Québécois dans leur lutte, et reconsidérer ses sentiments envers le français. Le français demeure pour lui une langue *imposée*, source de traumatismes. Il me semble en effet y avoir une nuance, presque imperceptible, mais très importante en fin de compte, entre les positionnements de Véronique et Sylla. La reconfiguration des sentiments de Véronique semble sans réserves. C'est-à-dire qu'à partir du moment où elle a pu constater qu'il y avait aussi des Blancs parlant français qui étaient « gentils », *i. e.*, différents de l'image très négative qu'elle avait du Blanc colon qu'elle a connu au Togo (et surtout des religieuses françaises dont elle n'a pas du tout apprécié les méthodes d'enseignement), elle a pris acte de ce fait et s'est dit qu'elle peut donc « aimer » *et* « cette langue » *et* « les gens qui parlent cette langue ».

Sylla, pour sa part, se situerait plutôt dans une forme de réaction de préservation de son équilibre émotionnel personnel, et non dans un réel mouvement de solidarité « gratuite » envers une communauté en lutte pour sa préservation identitaire et linguistique. On est plus dans un cas de figure de convergence d'intérêts communs. Il a déjà subi l'imposition d'une langue. C'est un fait. Il se trouve par ailleurs qu'il peut en faire un atout. Il n'a donc pas envie d'adopter un positionnement qui l'obligerait à accepter ce qu'il appelle « un second traumatisme », du fait de la domination d'une autre langue.

La reconfiguration effectuée se situerait donc au niveau d'un rapport au français qui devient, d'une langue à laquelle il s'opposait, une langue qu'il défend. Mais seulement pour en faire une alliée face à l'anglais ; un atout qu'il possède déjà et qu'il peut capitaliser pour ne pas être obligé de céder à la quasi obligation de fonctionner en anglais. En ce sens, lui aussi a choisi son camp. Mais pour son propre intérêt, en fonction de la lecture faite d'une situation qu'il rencontre au détour de sa migration. D'ailleurs, il considère qu'il n'a pas changé. Il était ouvert avant, il reste ouvert aujourd'hui. Ce qui exprime bien le fait, dans cette autoreprésentation de luimême comme n'ayant pas changé malgré ses nouvelles dispositions envers le français (pour n'évoquer que cet unique aspect), que celles-ci ne touchent pas ses sentiments propres, mais uniquement des rapports construits et réorientés en fonction d'enjeux de projection au sein d'une société donnée.

4. Fragments réflexifs et projectifs

Ces quelques expériences donnent un aperçu de l'étendue et de la complexité du débat posé avec, au cœur de ce débat, la diversité des situations sociolinguistiques et des nombreux paramètres et enjeux – parfois antagonistes – qu'elles comportent. La diversité des expériences sociolangagières et identitaires ici

évoquées, s'inscrivant dans cette diversité des situations sociolinguistiques qui les sous-tendent, est, pour sa part, intrinsèquement liée à la diversité des histoires d'appropriations langagières et des histoires de compagnonnage (à dimensions variables) avec le français, dont nous avons eu un petit aperçu²¹. Se manifeste également, en filigrane, dans l'écheveau de toutes ces expériences, une traduction de la *jection*²² de chaque individualité qui se construit et se reconfigure selon les interprétations anthropo-socio-historiquement situées du monde dans lequel l'être est ainsi « jeté ». Construction et reconfiguration des modes d'être au monde et aux autres, empreintes de divers enjeux – pas toujours décelés – mais avec, malgré, ou en dépit desquels, il faut tout de même composer.

« L'individu est construit par l'histoire. L'identité se construit à partir, d'une part, des événements personnels qu'il a vécus et qui forment la trame de sa biographie, histoire singulière et unique, d'autre part, à partir des éléments communs à sa famille, à son milieu, à sa classe d'appartenance [tout ceci devant être considéré au pluriel], qui le positionnent comme un être sociohistorique. » (de Gaulejac, 1999 : 44)

L'examen des effets de l'histoire (le « Wirkungsgeschichte » gadamérien) que j'ai voulu mettre ici en lumière (avec le lien entre les processus socio-historiques d'introduction et d'implantation du français en Afrique et en Acadie et les dynamiques de constructions identitaires de migrants africains dans le rapport à la langue héritée d'un passé colonial) est significatif pour une lecture autre de la francophonie. Celle-ci est consubstantiellement liée à ce passé colonial, pour ce qui concerne les espaces où prennent naissance les parcours des participants à ma recherche (ce qui en fait un « effet » par excellence de l'histoire, au regard de l'étendue de son impact). En ce sens, la proposition, par exemple, de Véronique Castellotti (2013 : 10) qui souligne que le passage d'une francophonie coloniale à une francophonie diversitaire s'impose comme une thématique centrale du débat, est intéressante à considérer. La notion de diversité revêt toutefois des accents politicoéconomiques²³ qui concourent à en troubler la conception. Aspect qu'évoque Jean-Marie Klinkenberg, dans l'ouvrage précédemment cité, en soulignant le caractère suspect d'une diversité quasiment érigée en nouveau dogme, notamment lorsqu'elle est pensée dans le cadre de la mondialisation et de ses effets concurrentiels (aussi bien au niveau pragmatique des échanges de biens marchands, qu'à celui plus symbolique d'une certaine forme de marchandisation des identités et compétences linguistiques).

« Le point central de la nouvelle donne francophone se laisse donc résumer en un seul mot : diversité. Mais cette formule assurément généreuse est si générale et si consensuelle qu'elle en devient suspecte. » (Klinkenberg, 2013 : 24)

Il va par ailleurs plus loin dans la mise en évidence d'une forme d'instrumentalisation de la question de la francophonie et du statut du français (à redéfinir donc) dans une société mondialisée, en déroulant, de façon édifiante, un argu-

.

²¹ Pour de plus d'éléments à ce sujet, voir Tending, 2014 (http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2014/marie-laure.tending_3549.pdf), pages 234 et suivantes.

Robillard (2008, 2011 notamment), s'inspirant de Gadamer (1976).
 Elle a notamment été érigée au statut de thématique prioritaire de l'OIF, sous l'égide du « dialogue des cultures », lors de la *IX*^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui s'est tenue à Beyrouth en 2002.

mentaire autour de trois objectifs identifiés, liés à cette nécessité de « redéfinition » du statut du français évoquée ci-dessus :

« Dans le cadre de la compétition économique mondiale, les États francophones septentrionaux développés ont intérêt à garder compétitive (n'ayons pas peur de dire : rentable) la langue qui les définit. Car l'intérêt économique d'une langue - facteur capital dont Rivarol pointait le rôle dans « l'universalité » du français – peut aisément se mesurer. Un premier objectif, pragmatique et même égoïste. Mais il se fait que ce premier objectif pragmatique peut être conjugué avec un second, pragmatique et idéaliste à la fois, qui est le développement du Sud. La plupart des populations francophones résident dans des pays pauvres, où l'implantation d'un enseignement est crucial [sic]. Les États francophones du Nord ont donc intérêt à investir dans ce marché qui leur est offert pour les raisons historiques liées à l'aventure coloniale. Or la conjonction de ce premier et de ce second objectif en génère un troisième, plus résolument idéaliste : le maintien de la diversité culturelle. Mais celui-ci ne vient qu'en conclusion et non en prémisse. Si le français peut être une « langue de diversité », c'est donc simplement parce qu'il est dans une position conjoncturelle qui lui permet de l'être en ce début de millénaire. Il présente en effet ces deux caractéristiques importantes : d'une part il permet l'expression de la modernité, et d'autre part - assez fort pour être fédérateur et assez faible pour n'être pas (ou plus) universellement dominateur – il occupe une position tactique qui lui permet de jouer un rôle important dans le combat contre la massification et l'uniformisation du monde (cf. Klinkenberg: 2001, 2003) ». (Klinkenberg, 2013: 31)

Apparaît très clairement, dans cette démonstration, la dimension éminemment stratégique (et l'instrumentalisation de la langue et de la diversité qui va avec) des positionnements qu'adoptent les « États francophones septentrionaux développés » pour demeurer compétitifs sur la scène mondiale, en accroissant la « rentabilité de la langue qui les définit ». Mais ces États francophones développés ne sont pas les seuls acteurs à même de déployer de telles stratégies, du moins, à adopter vis-à-vis de la langue française des positionnements « réfléchis » et non pas seulement affectifs. Les migrants africains en provenance des anciens mondes coloniaux franco-belges, ne sont pas en reste, sur une échelle plus individuelle. Ils peuvent potentiellement, eux-aussi, jouer de cette position tactique qu'occuperait le français (« assez fort pour être fédérateur et assez faible [face à l'anglais] pour n'être pas (ou plus) universellement dominateur »), en mettant en balance la question – non évidente – de l'identification francophone qui se pose à eux (indépendamment des compétences et pratiques diverses effectives de la langue). Nous retrouvons ici, de façon assez significative, la catégorie des usagers qui ont « momentanément choisi [la langue française] parce qu'elle est intéressante pour eux, mais qui pourraient s'en débarrasser si cet intérêt venait à baisser ou si le français devait devenir moins rentable » Klinkenberg (2001: 75-76), évoquée supra, et dont l'expérience de Sylla rend notamment assez bien compte.

Réflexions conclusives : « Es-tu francophone ? Ça dépend... »²⁴

Dans cette paraphrase du titre de l'ouvrage de Valentin Feussi qui s'interroge sur la pertinence de la catégorie « français », est mis en avant le constat que « l'identité francophone », tout comme « le français » et les rapports construits à

²⁴ Cf., Feussi, V., 2008, Parles-tu français? Ca dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue: le cas de Douala au Cameroun, Paris, L'Harmattan.

cette langue, apparaît comme une entité relative, tributaire d'un ensemble de représentations dont la source et la portée sont contextuelles.

« Être francophone [au Canada], c'est ne pas être anglophone et s'affirmer solidaire face à l'anglicisation (Cuq, 2003 : 112) et à la minorisation. Cette conception en creux reflète l'état des lieux des francophonies minoritaires au Canada (Thériault, 1999). » (Jacquet, Moore & Sabatier, 2008 : 83)

Être francophone c'est aussi, selon une certaine vision, ne pas être français (de souche). C'est appartenir et/ou s'inscrire dans cette périphérie non hexagonale que représente, d'un point de vue franco-français, cette francophonie, tant institutionnelle que sociolinguistique. Une autre façon de traduire ce point de vue, serait de dire que la francophonie, « c'est les autres ». Il y a ici un changement de nature impliquant le fait que, plus qu'une question de centre et de périphérie - qui participent tous deux d'un même ensemble, hiérarchisé -, se donne à voir, dans cette perspective, une symbolique de la séparation du même et de l'autre : le centre (la France) y devient l'original ou encore la matière première, et la périphérie (la francophonie) la copie ou le produit dérivé. Néanmoins, ce que le « ça dépend... » exprime aussi, c'est le positionnement du locuteur (africain), axé sur une histoire qu'il se (re)construit avec cette langue, par-delà les (ou en dépit des) représentations de la francophonie exprimées ci-dessus et qui lui assignent d'avance, d'une certaine manière, une forme de contenu identitaire à endosser. Si la francophonie est sujette à diverses représentations (pour la plupart empreintes d'idéologies et imaginaires qui sont le produit de leurs contextes d'émergence) le locuteur africain du français (dans ses diverses variétés), situé dans l'histoire qui a conduit à faire de lui ce locuteur, semble garder, en dernière analyse, le choix de la représentation (de soi) dans laquelle se couler, selon les circonstances. Ce qui domine ici c'est bien le sentiment de contingence lié à cette question de l'identification francophone.

J'irai plus loin en disant que la question la plus pertinente à poser ce ne serait pas « Es-tu francophone », comme je l'ai initialement formulé en écho à la réflexion déroulée, mais plutôt (et de façon moins essentialisante et plus circonstanciée) : « Pourquoi parles-tu français ? ». Formulation qui ouvre le champ à une large palette de réponses possibles²⁵ qui, elles, ouvrent dans le même temps le champ à autant de

 $^{^{25}\,\}mathrm{A}$ titre illustratif, voici par exemple celle que fournit un des auteurs ayant contribué à l'ouvrage collectif coordonné par Makhily Gassama (L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar, 2008), en conclusion de son analyse de la francophonie, entre autres, comme instrument de pouvoir : « Il arrive qu'on me demande pourquoi, en tant qu'écrivain et enseignant, je pratique le français. Oui, je pratique le français autant que mes langues nationales, et sans complexes. Parce que j'ai de tout temps considéré la langue française comme une langue "concubine", une langue "deuxième bureau", avec des sensations supplétives par rapport à la langue maternelle... Je n'en suis pas moins fier, ni moins vigilant. » (Yoka, 2008 : 536). Je ne peux m'empêcher de relever le caractère quelque peu « osé » de cette métaphore de la langue « concubine », renforcé par l'évocation du « deuxième bureau » (synonyme en Afrique de « maîtresse ») qui lui est accolée, sans parler des « sensations supplétives » que cette « concubine-maîtresse » est supposée apporter à son usager... A noter qu'il rajoute par la suite (sous forme de concession) que : « comme l'argent, la langue est une bonne servante, mais une dangereuse... maîtresse! » (idem). Ceci constitue un bel exemple suggérant la large palette de positionnements potentiels vis-à-vis du français, par un détournement (volontairement) provocateur. Ce que l'auteur décrit ici de ses rapports au français,

possibilités de positionnements (identitaires ou non, c'est selon). Cela pourrait constituer une manière de s'inscrire dans cette dynamique d'émancipation d'une francophonie coloniale évoquée par Véronique Castellotti (2013, *op. cit.*), se traduisant donc par une nécessaire valorisation de la diversité des positionnements possibles vis-à-vis du français, et non plus par la seule référence – qu'elle soit positive ou négative – à la langue de l'ancien colon. Cela pourrait également représenter une façon de sortir de la logique du « dilemme identitaire » que peut générer la première formulation²⁶, qui contient également une forme d'assignation à devoir se dire oui ou non « francophone », à devoir absolument se prononcer sur un sentiment d'identification à une langue dont le statut en Afrique fait que les choses ne se posent pas nécessairement en ces termes²⁷. En ce sens, cela participe aussi d'une forme de réappropriation des effets de l'histoire :

« Je suis un autodidacte de la langue française, et un autodidacte de la brousse malienne. Je suis de la pléiade des cadets du XX^e siècle, époque où, dans mon pays, apprendre à écrire et à lire en français était plutôt une malédiction. Je ne regrette nullement d'avoir été ce maudit, car la connaissance du français me permet un commerce intellectuel plus élargi, et c'est grâce à cette connaissance qu'aujourd'hui je vous demande de multiplier nos relations humaines, afin de nous mieux connaître, pour nous aider de façon satisfaisante. Sinon, ce que vous ferez pour nous, sans nous, sera comme un vêtement que vous n'aurez pas confectionné sur mesure pour nous. Le résultat sera que vous aurez perdu l'étoffe, sans que nous, nous soyons habillés. » (Hampâté Bâ, 1998 : 14)

Dans quelle mesure le français (dans sa pluralité sociolinguistique et socioculturelle), comme héritage de la colonisation et donc, les francophonies qui en sont issues, sont appropriables par les différents acteurs qui y prennent part de façon différentiée, permettant ainsi la prise en compte des sensibilités de chacun, sur la base de lectures (également valorisées) de l'histoire qui les relie? Le point de départ d'un questionnement différentié sur la francophonie a été la prise de conscience, tant par les chercheurs que par les instances politiques, que celle-ci ne pouvait plus être appréhendée uniquement comme un grand ensemble uni par le dénominateur commun (idéologiquement construit) de la langue, très diversement significatif d'un espace à un autre, d'une communauté linguistique à une autre et même d'un individu à un autre.

Ce qui implique aussi d'envisager la diversité, non pas seulement comme une thématique, mais comme une démarche de recherche permettant d'envisager les expériences sociolangagières et identitaires comme plurielles par essence, même dans des situations conçues comme monolithiques, puisque traductions d'expériences et d'histoires croisées qui se construisent dans des rapports toujours altéritaires.

pourrait effectivement se traduire, en termes sociolinguistiques, par « langue seconde » (mais qui serait par contre beaucoup moins suggestif que « langue concubine »).

²⁶ C'est bien ce qu'exprime l'extrait en titre et en exergue de l'article où Moussa s'étonne de

²⁰ C'est bien ce qu'exprime l'extrait en titre et en exergue de l'article où Moussa s'étonne de se voir identifier en tant que francophone par les Acadiens et refuse dans un premier temps cette assignation (« non je ne suis pas francophone »), avant de se demander, visiblement troublé s'il peut *identitairement* se définir aussi en tant que francophone.

²⁷ Autre exemple illustrant ce constat : « Ça, être francophone, c'est rien. Être francophone au Congo ça veut dire que tu es intellectuel. Tu peux parler français, tu peux communiquer en français mais une identification francophone, non » (Germaine, originaire du Congo Kinshasa).

La mise en regard d'espaces sociolinguistiques et socio-historiques aussi différents que l'Afrique noire et l'Acadie du Nouveau Brunswick, a ici, dans cette perspective, bien mis en évidence la complexité des processus d'identification, au travers des histoires, individuelles comme collectives, et des rapports différentiés ou convergeant à une langue « symbole » qui y sont donnés à voir. Ces processus d'identifications, variés et contingents, réactualisent la question de l'éclatement des catégories « francophone » et « francophonie ». En ce sens, les dynamiques migratoires constituent également une dimension importante à intégrer à la problématique de la francophonie, au vu notamment de l'impact potentiel des processus de diasporisation dans la complexification des représentations de soi et de l'autre (Feussi, 2014) et, à terme, dans la redéfinition des expressions identitaires et communicatives (re)configurant cette francophonie (à accorder plus que jamais au pluriel comme les espaces qui la composent).

Bibliographie

- AMEDEGNATO, O. S. (2013). « De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne », in Castellotti, V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME & InterCommunications, pp. 71-84.
- BOUDREAU, A. & DUBOIS, L. (2003). « Les espaces discursifs de l'Acadie des Maritimes », in Heller, M., & N. Labrie (éd.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Proximités, pp. 89-113.
- CALVET, L.-J. (2010). Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété?, Paris, Écriture.
- CASTELLOTTI, V. (dir.), (2013). *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME & InterCommunications.
- CAZAUX, Y. (1992). L'Acadie. Histoire des Acadiens, Paris, Albin Michel.
- DAIGLE, J. (éd.), (1993). L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- DEBONO, M. (2010). Construire une didactique Interculturelle du français juridique : approche sociolinguistique, historique et épistémologique, thèse de Doctorat, Université François-Rabelais de Tours.
- FEUSSI, V. (2008). Parles-tu français? Ça dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue: le cas de Douala au Cameroun, Paris, L'Harmattan.
- FEUSSI, V. (2014). « Être à la fois ici et ailleurs? Diasporisation, langues et constructions identitaires à travers des cameroon tags », in Bulot, T., Boyer, I. et M.-M. Bertucci (dir.), *Diasporisations sociolinguistiques & précarités (Discrimination(s) et mobilité(s))*, Paris, L'Harmattan, pp. 123-144.
- FORLOT, G. (2008). Avec sa langue en poche: parcours de Français émigrés au Canada (1945-2000), Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- GADAMER, H.-G. (1996[1976]). Vérité et Méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, Paris, Seuil.
- GASSAMA, M. (2008). L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar, Paris, Philippe Rey.

- GAULEJAC, V. de (1999). « Autobiographie, biographie et histoire de vie », in Akoun, A. & P. Ansart, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, pp. 43-44.
- GRIFFITHS, N. (1997). L'Acadie de 1686-1784. Contexte d'une histoire, Moncton, Éditions d'Acadie.
- HAMPÂTE BÂ, A. (1998). Sur les traces d'Amkoullel l'enfant peul, Arles, Actes Sud
- HAMPÂTE BÂ, A. (1991). Amkoullel l'enfant peul. Mémoires, Arles, Actes sud.
- HELLER, M. (2002). Éléments d'une sociolinguistique critique, Paris, Éditions Didier.
- JACQUET, M., MOORE, D. & SABATIER, C. (2008). « Médiateurs culturels et insertion de nouveaux arrivants francophones africains : parcours de migration et perception des rôles », *GLOTTOPOL*, n° 11, pp. 81-94.
- KLINKENBERG, J.-M. (2001). La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française, Paris, PUF.
- KLINKENBERG, J.-M. (2013). « La francophonie : pour qui ? pour quoi ? », in Castellotti, V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME et InterCommunications, pp. 17-38.
- LANDRY, N. & LANG, N. (2001). Histoire de l'Acadie, Québec, Éditions Septentrion.
- LAUVRIERE, E. (1922). La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours, Paris, Editions Bossard.
- LAUVRIERE, E. (1947). Brève histoire tragique du peuple acadien. Son Martyre et sa Résurrection, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve.
- LEGER, T. et NGAFOMO, J.H. (2016). Nouveaux discours de la francophonie à l'heure des grands défis mondiaux, Paris, L'Harmattan.
- MAILLET, A. (1979). Pélagie-la-Charrette, Éditions Grasset.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P. (1973). Le français en Afrique noire, Paris, Bordas. MANESSY, G. (1994). Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques, Paris, l'Harmattan.
- ROBILLARD, D. de (2008). Perspectives alterlinguistiques. Volume 2 Ornithorynques, Paris, L'Harmattan.
- ROBILLARD, D. de (2009). Réflexivité, herméneutique. Vers un paradigme de recherche?, Cahiers de sociolinguistique n° 14, Presses Universitaires de Rennes.
- ROY, M. (1981). L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique, Montréal, Éditions Québec/Amérique
- SURET-CANALE, J. (1962). Afrique noire. L'ère coloniale: 1900-1945, Paris, Éditions Sociales.
- TENDING, M.-L. (2014). Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick, Thèse de doctorat, Université de Moncton / Université François-Rabelais de Tours.
- VIOLETTE, I. (2010). Immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick: langues et identités. Une approche sociolinguistique de parcours d'immigrants francophones à Moncton, Thèse de Doctorat, Université de Moncton / Université François-Rabelais de Tours.

PLURILINGUISME ET ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS : RÉFLEXIONS SUR LA PLACE DU PIDGIN-ENGLISH DANS LA ZONE ANGLOPHONE AU CAMEROUN

Téclaire Félicité Epongo

Université de Buéa (Cameroun) EA 4428 DYNADIV - Université François-Rabelais de Tours (France)

Introduction

Langue officielle au Cameroun aux côtés de l'anglais, le français reste minoritaire dans la zone anglophone, malgré une percée considérable ces dernières décennies, favorisée par l'afflux de nombreux Francophones¹. Dans une partie de l'administration et des médias, il se présente comme une langue incontournable; mais il subit la concurrence du pidgin-english du Cameroun (désormais PEC), le principal véhiculaire de la zone. Principal vecteur de la communication sociale, le PEC se fait progressivement de la place dans les cercles qui lui étaient jadis interdits. Parmi ces lieux d'exclusion, l'école qui, du fait de choix et d'attitudes hostiles et discriminatoires, est restée pidginophobe. Habitante d'une des deux régions administratives dites anglophones et enseignante de French², l'observation de mon vécu social et celui de mes³ apprenants m'a amenée à m'interroger sur le PEC (langue de la rue, du marché, de l'église, de... l'école). Quelles images sociales lui sont associées? Quelles relations entretient-il avec les autres langues dans la société et à l'école au Cameroun? Quels en seraient les apports didactiques dans la classe de French? C'est à la réponse à ces questions que je vais consacrer la suite de cet article. Je m'appuierai sur des extraits d'entretiens menés dans le cadre d'un projet doctoral en cours. Mais pour commencer, à quoi correspond la zone dite « anglophone » au Cameroun?

1. La zone anglophone : une francophonie en pleine croissance

D'abord occupé par les Allemands entre 1884 et 1914, le Cameroun, devenu trophée de guerre, est partitionné et confié à la France et à l'Angleterre en 1916. Après la Réunification des deux parties en 1961, les frontières de l'époque franco-anglaise sont virtuellement maintenues à travers une partie « francophone » et une

¹ Avec la lettre majuscule, « Francophones » renvoie aux Camerounais originaires de l'ancien Cameroun français et « Anglophones » renvoie à ceux de l'ancien Cameroun britannique.

² Dénomination du français pour les élèves anglophones.

³ L'emploi de la première personne comme mode d'expression est épistémologique; il s'agit d'indiquer, dès le début, ma démarche: réflexive, elle sera fondée sur mes expériences articulées à celles des membres de ma communauté. Mais je reste la principale interprète des observables. Elles sont le fruit de ma sensibilité, du regard que je porte sur la société dans laquelle je vis, et sur le métier que j'exerce (enseignante du français aux anglophones).

partie « anglophone⁴ ». Les contacts avec les Européens ont aussi influé sur ses données sociolinguistiques actuelles avec la présence de langues officielles exogènes, de langues locales, et de langues dites mixtes ou hybrides. Le PEC est né de ces rapports à la fois conflictuels et harmonieux entre les langues des « étrangers » et celles des populations locales. Du fait de son origine (informelle) et de sa composition, il ne bénéficie d'aucun statut juridique, contrairement à d'autres langues.

La cohabitation diglossique avec l'anglais, la présence des langues du Nigeria voisin⁵, du français et des langues locales modifient et transforment le PEC parlé dans la zone anglophone. On constate par exemple sur le plan lexical, la présence en pidgin de vocables issus de langues d'origines nigérianes⁶. Ce sont par exemple « wahala » (problème), « ashawo » (prostitué), « ekètè » (femme enceinte) ou « okada » (motocyclette commerciale). Cette transformation du PEC témoigne aussi de son intérêt pour les populations, ainsi que de son dynamisme. Si les « mélanges » PEC-pidgin-english du Nigeria sont difficilement détectables du fait de la proximité entre ces deux parlers⁷, celui avec le français est plus visible et exacerbé par plusieurs facteurs dont la présence des locuteurs francophones dans plusieurs secteurs d'activités, notamment l'école⁸. Mme Enow⁹, censeur dans un lycée bilingue, déclare avoir fait le même constat dans la plupart des institutions scolaires anglophones et bilingues de la région du Sud-ouest :

Mme Enow : the Francophones have admired the anglophone subsystem + if you go to + even in GBHS + you have many Francophones who are here doing the anglophone subsystem + you go to those schools + you go on campus and often the language of communication is French + meaning that many francophone children are in the anglophone subsystem 10

Ce phénomène, de plus en plus important, est le principal facteur favorisant la croissance du français ; car comme le dit Mme Enow, le français est la langue de communication des apprenants francophones présents dans les écoles anglophones. La raison de leur attirance pour le sous-système anglophone se trouverait dans les

⁴ Parler du Cameroun anglophone et du Cameroun francophone est abusif puisqu'après la Réunification, une politique d'intégration s'est installée. Il s'ensuit donc un brassage des populations qui tend à effacer l'homogénéité des années sous tutelle et mandat.

⁵ A travers ses films, sa musique notamment et de nombreux ressortissants de ce pays.

⁶ Ce phénomène tend à l'éloigner de son ancrage camerounais dans la mesure où ces nouveaux emprunts lexicaux se substituent parfois aux termes locaux. Les mots pidgin « benskin » (motocyclette commerciale) et « big bèlè » (femme enceinte) par exemple sont utilisés dans la partie francophone du pays.

⁷ Féral (2001 : 516) établit un rapprochement géographique et linguistique entre le PEC et le PEN. Pendant la période sous mandat et tutelle britannique, la partie anglophone du Cameroun était administrativement liée au Nigeria.

⁸ Le système éducatif camerounais est divisé en deux sous-systèmes : un sous-système francophone hérité de la France et un sous-système anglophone, legs de la Grande-Bretagne.

⁹ J'ai choisi de nommer mes témoins en fonction de leur statut civil: « monsieur » ou « madame » devant les noms d'enseignants, et prénoms pour les élèves. Les noms ont par ailleurs été changés pour des besoins d'anonymat.

¹⁰ Les Francophones admirent le sous-système anglophone + si vous allez + même au Lycée bilingue + plusieurs Francophones inscrits dans le sous-système anglophone + vous allez dans ces établissements + la langue de communication dans les campus c'est le français + ce qui signifie qu'il y a plusieurs enfants francophone dans le sous-système anglophone

avantages qu'offre l'anglais en termes de bourses d'études¹¹ et d'ouverture sur le monde :

Mme Enow I want to believe that there is more opportunities in the anglophone subsystem + either in the educational sector and even in the work sector + many opportunities scholarships studies abroad ¹²

Le secteur commercial est aussi favorable au français. Certains secteurs économiques sont essentiellement désignés par des mots français : la boulangerie (et ses produits : « délice », « viennois », « gâteaux », « yaourt », « bonbons »…), la quincaillerie, des poissonneries (« bar brésilien », « capitaine », « bossu », …). Le français bénéficie ainsi de la présence de grandes entreprises commerciales, ainsi que des banques françaises¹³ où les informations sont quelquefois rédigées uniquement en français. Ce qui, dans certains cas, peut être dénoncé par des usagers, comme c'est le cas sur l'image 1 produit dans une institution bancaire de Buea.

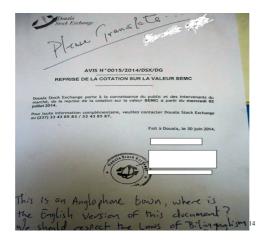


Image 1 : Affiche dans une institution bancaire de la ville de Buéa

Cette préséance du français ne se passe donc pas dans la sérénité. En témoigne l'extrait ajouté manuellement et qui traduit l'exaspération de certaines personnes. Ces dernières revendiquent le respect de la Constitution du pays (qui établit pourtant l'anglais et le français comme les deux langues officielles « d'égale valeur ») et des pratiques recommandées dans l'administration (la présence des deux langues sur les documents administratifs). Est-ce parce que le français a connu un développement dans les usages de sorte que tout Camerounais comprendrait le français ? Ou bien est-ce un choix de certaines administrations de ne se contenter que du français symboliquement plus valorisé que l'anglais (perçu comme la langue d'une minorité) ?

¹²Je crois qu'il y a plus d'opportunités dans le sous-système + dans le secteur éducatif et le secteur de l'emploi + des bourses d'études à l'étranger.

¹¹ Financées notamment par le Commonwealth.

¹³ Filiales de la Banque Populaire ou de la Société Générale en France.

¹⁴ Prière de traduire - Ceci est une ville anglophone. Où est la version anglaise de ce document ? Respectons les lois sur le bilinguisme

Toujours est-il que l'absence d'anglais sur des documents de cette nature est vécue comme une « francisation » des anglophones, ce qui constitue une entrave à l'expansion du français.

La « crise anglophone¹⁵ » qui a pris un accent particulier au Cameroun (avec appel au fédéralisme et même à la séparation) en octobre 2016 et continue au moment où je soumets la dernière version de cet article, a permis aux Anglophones d'accentuer ce qu'ils appellent l'« identité anglophone. » Les messages dans ce sens sont constamment réitérés ; c'est le cas par exemple dans l'image ci-dessous :



Image 2 : Tee-shirt porté par des manifestants pendant la « crise anglophone »

Ce type d'usage de texte uniquement en anglais reste rare et permet, selon certains témoins, de rendre justice à l'anglais qui aurait subi la domination du français pendant des années.

Malgré ces réactions qu'on pourrait caractériser comme négatives, il convient néanmoins de dire que grâce à l'école, le français a un bel avenir dans la zone anglophone. C'est la conviction M. Chah qui, au vu des évènements sur le terrain, affirme que le français :

M. Chah: sera toujours là puisque c'est dans les statuts dans les-la Constitution du Cameroun + donc à ce niveau-là on parlera + en tout cas on va enseigner dans les écoles et vous voyez que les Francophones forment la majorité de la population et ils intègrent ils infiltrent le-le-la zone anglophone de plus en plus + donc je suis sûr que dans 20-30 ans + on entend déjà l'anglais dans les rues de Buéa + le français + pardon + on aura le français partout + partout

La présence des Francophones dans la zone anglophone augure donc des lendemains meilleurs pour le français puisque comme me l'a encore dit M. Chah, « le francophone d'aujourd'hui sera l'anglophone de demain. » L'apprentissage de l'anglais ne met pas le français en danger ; il constitue plus un enrichissement du répertoire langagier des Francophones. Dans la zone anglophone, le français reste par ailleurs majoritaire dans l'administration, puisqu'il est la principale langue des correspondances administratives :

¹⁵ Pour plus d'information sur cette « crise », lire Nkoyock Alain (http://www.jeuneafrique.com/396895/politique/crise-anglophone-cameroun-federalisme-porteur-despoir/).

¹⁶ Non à la francisation des Anglophones.

Mme Enow: + sometimes we have circulars that we receive from Yaounde + only in the French language¹⁷

Mme Akah : est-ce qu'il vous arrive + quand vous êtes face à une situation comme ça + de vous plaindre auprès de la hiérarchie

 $\label{eq:manyellow} \mbox{Mme Enow: there have been so many euh complaints} + \mbox{in fact we have stopped complaining}^{18}$

Mme Akah: et est-ce qu'il vous arrive aussi de recevoir des informations seulement en anglais? des circulaires ou des arrêtés en anglais?

Mme Enow: I don't think that I've ever come across a circular without a French + without an accompanying French text + it is normal for us to have circulars in French and not translated in English + but the few that come in English must have their French translation ¹⁹

Mme Enow explicite la situation décriée à l'image 1 qui révèle l'omniprésence du français dans l'administration. Le français est une des deux langues officielles du pays, ce qui laisse entendre que tous les Camerounais (Anglophones et Francophones) le pratiqueraient.

Toutefois, les choix linguistiques de l'administration poussent à croire que le français serait la seule langue de l'administration, ce qui n'est pourtant pas le cas. Dans la zone anglophone en effet, plusieurs langues cohabitent avec des statuts et des fonctions différents, si on choisit de s'y intéresser à partir du point de vue des personnes l'expériançant dans ces régions : l'anglais est la première langue officielle (LO1) et le principal médium d'enseignement, le français est la langue officielle 2 (LO2) et matière d'enseignement, une centaine de langues ethniques (Ngamassu 2010 : 37) et le PEC, le principal vecteur de la communication. Les Anglophones, qui constituent la minorité de la population camerounaise (entre 17 % et 20 %) vivent mal cette francophonie discriminatoire²⁰, subie, imposée par la majorité francophone (à travers des ressources administratives, médiatiques, académiques, etc.). L'image du français, comme langue imposée, a aussi des répercussions sur son apprentissage et sa pratique :

M. Nkeng: tu verras surtout + parce que on croit que les Anglophones détestent le français + ils détestent le français pas parce que ils n'aiment pas parler français + mais parce que la manière dont on les traite politiquement nous donne l'impression que le français est une langue de domination

Le français est généralement vu comme une langue au service du gouvernement. Il s'ensuit une image de rejet qui l'accompagne associé à du repli identitaire, qu'induit l'exacerbation d'une anglophonie qui serait la propriété exclusive des Camerounais originaires des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Ces derniers valorisent ainsi et particulièrement l'anglais²¹ (Chumbow *et al.*, 1996 : 426) comme seule arme commune contre la dangereuse intrusion du français.

_

¹⁷ Souvent nous recevons des circulaires de Yaoundé + avec la seule version française

¹⁸ Il y a eu tellement de plaintes + nous avons cessé de nous plaindre

¹⁹ Je ne crois pas avoir jamais vu une circulaire sans version française + c'est normal d'avoir des circulaires en français sans version anglaise + mais le petit nombre qui nous arrive en anglais a obligatoirement la version française.

²⁰ Qui minorise encore davantage leur langue

²¹ Et surtout leur anglophonie fondée sur leur histoire commune et leur terre, et qui les particularise des Francophones.

130

Dans ce travail toutefois, je vais m'intéresser particulièrement au PEC, langue sans statut juridique, mais dont les fonctions sociales en font « la » langue de la zone anglophone.

3. Quelques fonctions sociales du PEC

Au Cameroun, l'importance du français et sa prédominance sur les autres langues de l'environnement a été argumentée (voir par exemple Biloa 2004 : 24). Mais dans la zone anglophone, son impact est amoindri par la cohabitation avec le PEC. Le PEC est la principale langue de la vie courante, et même quelquefois dans l'administration, les médias ou l'école²², lieux réservés habituellement aux langues officielles. Il joue en effet deux fonctions sociolinguistiques particulières, en étant à la fois un véhiculaire et un vernaculaire (Calvet 2013). Si on associe à cela le statut officiel et international de l'anglais qui lui est historiquement plus proche, on comprendra que les apprenants n'aient pas une attitude positive envers le français : ils n'ont pas nécessairement besoin du français pour vivre dans la zone anglophone :

Mme Bate : ici les élèves se disent « ah !wi go do weti wi da french + èèhh + no broke ma hed » 23

Pour les Anglophones qui ont décidé de ne pas migrer vers les régions francophones, le français n'est pas un outil indispensable à leur réussite. Par ailleurs, la violence des expériences coloniales (du Cameroun sous mandat et tutelle française) reste encore poignante sur un plan mémoriel, ce qui explique également certaines représentations négatives actuelles du français. Parce que la gestion du territoire par la puissance coloniale française reposait sur une administration directe caractérisée par « une francisation outrancière des populations autochtones » Feussi (2006 : 41), les Anglophones craignent par exemple que les Francophones (qui détiennent actuellement l'essentiel du pouvoir politique) reproduisent un schéma similaire dont la conséquence serait alors une éradication de toutes les autres langues. Voilà pourquoi dans les représentations des locuteurs, le français représente, aujourd'hui encore, une menace pour l'anglais notamment et pour le PEC qui subit régulièrement des campagnes de stigmatisation (voir les exemples des images 3 et 4 ci-dessous).

3.1 La fonction véhiculaire du PEC

Le PEC permet la communication *interethnique* (Féral 1989) ou *supraethnique* (Métangmo-Tatou (2001 : 52, cité par Feussi 2006 : 60)) ; il remplit par-là les caractéristiques d'une langue véhiculaire selon la définition de Calvet (2013 : 52) qui la présente comme « une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue. »

Malgré son rejet et son interdiction, le PEC s'épanouit, et le nombre de ses locuteurs est en croissance constante. En 1971, un an avant la fin du Fédéralisme et le début de l'Unification, Hancock (1971, cité par Féral 1989 : 24) estimait que

²² Les personnes âgées ou « analphabètes » échangent généralement en PEC avec les administrateurs. C'est généralement le cas à l'école entre les parents et la hiérarchie.

²³ PEC : « à quoi me servira ce français ? Ne me casse pas la tête. »

« plus d'un million de Camerounais utiliseraient le pidgin-english ». Féral (*Idem*) poursuit qu'en 1987, le nombre de pidginophones camerounais est passé à « près de deux millions de locuteurs. » Près d'une vingtaine d'années plus tard, en 2006, ce chiffre est porté à « 4,8 millions de locuteurs » (Feussi 2006 : 56) sur une population de 15 millions d'habitants. Après des opérations et des déductions fondées sur les chiffres avancés par d'autres chercheurs avant lui, Feussi (Idem) parvient à la conclusion que « le pidgin [est utilisé] par presque le tiers de la population camerounaise ». En me basant sur cette conclusion, ainsi que sur les résultats du dernier RGPH²⁴ en 2005, et en prenant en compte les prévisions de croissance démographique annuelle évaluées à «2,8 % au cours de la période 1987-2005 [...], la persistance de ces tendances démographiques fortes, si elles sont maintenues, situera l'effectif de la population du Cameroun à 18,9 millions au 1^{er} janvier 2009, 19,4 millions au 1er janvier 2010 et 21,9 millions au 1er janvier 2015 », je peux donc estimer le nombre de pidginophones à un peu plus de 7 millions actuellement. Ces chiffres démontrent une augmentation constante du nombre des locuteurs du PEC. C'est la langue de la rue, de l'église, des « complices²⁵ », du commerce. C'est aussi la langue de l'égalité sociale puisque dans bien des cas, le PEC sert « à rompre la distance et la hiérarchie sociale » (Feussi 2006 : 63) entre ses locuteurs. Ainsi, il est coutume d'assister à des échanges en PEC entre apprenants et enseignants dans la cour de l'école, entre parents et administrateurs dans des bureaux, entre toutes les catégories sociales dans des bars ou des garages.

Le PEC lève ainsi les barrières sociales et hiérarchiques en établissant des relations de solidarité entre ses locuteurs. Sa connaissance et sa pratique sont une nécessité dans la zone anglophone, comme marqueur d'appartenance et signe d'intégration. C'est ce que laisse entendre M. Luma (« en fait on ne peut pas vivre dans cette zone et ne pas parler pidgin »). C'est cette caractéristique vitale qui amène des locuteurs de groupes ethniques variés, à parler le PEC et à en faire un outil de projection au monde. le PEC se présente donc comme une langue fédératrice, rassembleuse et (ré)unificatrice à la fonction interethnique. Les *pidginophones* camerounais sont en effet issus de toutes les régions du Cameroun. Ce brassage social intégratif et inclusif fait du PEC la langue de « *all and sundry. Thus, no ethnic rivalry would be engendered through its use* » (Neba et *al.*, 2006 : 52). Le PEC est en fait la langue de tout le monde, et c'est à tort qu'on continue de le caractériser comme langue des « illettrés ».

3.2 La fonction vernaculaire du PEC

Le PEC sert aussi à la communication *intra-ethnique* puisqu'il permet les échanges entre populations partageant la même langue familiale²⁶:

M. Luma: même la langue maternelle les enfants ne connaissent rien + c'est le pidgin qu'on parle à la maison

²⁴ Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

²⁵ Expression utilisée abondamment par Lapiro de Mbanga pour désigner les locuteurs du PEC. Lapiro de Mbanga est le chanteur camerounais qui a le plus contribué à la vulgarisation du PEC. ²⁶ Un autre témoin, Kenneth, m'a rapporté que le PEC est la langue parlée pendant les réunions familiales.

Le PEC joue ainsi une fonction vernaculaire puisque plusieurs parents ne communiquent qu'en pidgin avec leurs enfants, au point où c'est la seule langue qu'ils pratiquent à leur entrée à l'école :

Mme Akah: are there some other languages you people speak? [...] apart from English

Bryan: for me is pidgin + like I don't know our mother tongue + I don't know [...] ++ when I was small + nobody spoke it to me all this while ++ I know nothing about it^{27}

Les parents de Bryan appartiennent au même groupe ethnique²⁸, mais la LM (langue maternelle)²⁹ n'est pas pratiquée au sein de la famille, ce qui justifie qu'elle ne fasse pas partie de son répertoire langagier. Le PEC est donc parlé à la maison et même dans les regroupements familiaux plus importants. L'expérience de S1 est partagée par d'autres témoins qui affirment que le PEC fait concurrence à leurs LM au point de se supplanter à elles. Ces données corroborent les conclusions des chercheurs qui défendent la thèse selon laquelle le PEC serait la LM de nombre d'anglophones. Ayafor (2000, cité par Neba et *al.*, 2004 : 49) a observé que dans des mariages mixtes / interethniques, le PEC est la langue familiale et la L1 (langue première) des enfants. Le PEC peut donc être considéré comme une langue qui assure des fonctions identiques à celles d'une LM. Cela amène notamment Neba *et al.* (2004 : 51) à recommander son adoption comme langue nationale / officielle camerounaise : PEC « should be adopted, standardised and used as a medium of instruction. » (Idem).

Si le PEC assure les fonctions de langue véhiculaire et de LM dans la vie des anglophones, on peut se demander pourquoi sa non-reconnaissance continuelle dans les représentations sociales et linguistiques.

4. Quelques représentations du PEC

La notion de représentation a été introduite par les psychologues sociaux et largement développée par Jodelet (1989 : 53, citée par Castellotti et Moore, 2002 : 8) qui la définit comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Des images et discours consensuels sur le PEC se vivent régulièrement dans les communautés d'Anglophones. Bien que nuisibles pour la plupart, ils sont relayés via des affiches, des pancartes et d'autres moyens de communication, et sont par ailleurs investis dans des situations éducatives. Ils sont ainsi appropriés par les apprenants, les parents et le reste de la société. C'est de cette manière que les représentations sur le PEC se généralisent, à la faveur d'une adhésion de plus en plus importante de personnes.

Ces représentations affectent et peuvent conditionner les attitudes des individus. Castellotti et Moore (2002 : 7) définissent l'attitude comme « une disposition

 ²⁷Mme Akah: parlez-vous d'autres langues [...] en dehors de l'anglais
 Byan: pour moi c'est le pidgin + en fait je ne connais pas notre LM + je ne sais comment [...]
 ++ quand j'étais petit personne ne me la parlait ++ je ne sais rien d'elle
 28 L'ethnie bakweri dans la région du Sud-ouest.

²⁹ Le mokpwe, la langue des Bakweri, une ethnie de la région du Sud-ouest.

à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet. » Les attitudes et les représentations semblent donc liées, mais les représentations vont bien au-delà de la notion d'attitude qui, elle, relève de facteurs strictement individuels. Ces deux notions sont importantes car elles affectent positivement ou négativement l'apprentissage / enseignement des langues. Pour ce qui est de l'enseignement du French, les représentations des acteurs éducatifs sur le PEC semblent avoir peu d'influence sur sa pratique. On note en effet un écart entre les discours (en référence aux orientations officielles) et les usages individuels : le PEC est officiellement considéré comme un fléau ; pourtant il demeure la langue la plus pratiquée dans les régions anglophones. Je me propose ainsi d'analyser quelques-unes des représentations présentes dans mes observables.

4.1 « Pidgin corrupts our English³⁰ »

Le PEC est accusé d'être à l'origine de la mauvaise appropriation de l'anglais ou du « grama³¹ ». La pancarte ci-dessous (implantée à l'Université de Buéa depuis des décennies) illustre bien les discours produits dans ce sens et reproduits par la majorité des témoins que j'ai rencontrés.



Image 3 : pancarte à l'Université de Buéa

Cette image sur le pidgin qui déteindrait sur la mauvaise qualité de l'anglais pratiqué par les apprenants est reçue et véhiculée dans les discours enseignants. Mme Bate, enseignante de *French* dans un établissement anglophone, y adhère entièrement, ce qui explique par ailleurs son rejet du PEC par la même occasion :

Mme Bate : euhhhhh premièrement je ne parle pas pidgin couramment + oui + de deux + c'est une langue que mon père n'encourageait pas du tout + parce que pour lui ça avait une influence négative sur l'anglais + donc le pidgin + j'évite!

Elle s'inscrit dans un cadre discursif véhiculé par certains universitaires camerounais qui partagent majoritairement l'idée que « the English of Cameroonians, more often than not, is greatly influenced by Pidgin English. » (Chumbow et al., 1996: 420). La cohabitation de ces deux langues aurait donc un impact négatif sur la deuxième.

-

³⁰ Le pidgin corrompt notre anglais.

³¹ Mot utilisé en PEC pour désigner l'anglais (pour une discussion sur les différentes nominations et catégorisations du pidgin et de l'anglais au Cameroun, cf. Féral, 2009 : 124-134).

Dione, élève de *Form5*³², met cela sur le compte de l'affiliation génétique des deux langues :

Dione: madam for me + I know that pidgin is not a good language and if they include pidgin in our syllabus + it is going to corrupt my English

Mme Akah: so you don't think that pidgin and English can stay together?

Dione: hum hum (refusant) + you know pidgin and English are similar + like if you say in English "can you please give me this glass?" + it's still the same like "a beg gi mi da glass" 33

Cette apprenante reproduit donc le discours officiel diffusé par certains enseignants. Considérer que le PEC est bien à l'origine de du « mauvais » anglais des apprenants, c'est s'en tenir aux thèses de la démarche contrastive dans l'apprentissage des langues, et oublier que ces derniers vivent dans des situations plurilingues. Les phénomènes décrits comme des fautes seraient, parfois et très souvent, des transformations formelles dues aux activités de locuteurs, qui comprennent également des dimensions identitaires auxquels est associé un travail de réflexivation (Feussi, 2009 [2010]), ce qui paraît cohérent dans des situations de rencontres de langues. Cela n'exclut pas, que certains locuteurs (les enseignants d'anglais par exemple) soient considérés comme des modèles de la norme. Bien qu'ils pratiquent également le PEC, ils semblent faire la différence entre les deux codes avec une valorisation de l'anglais. À partir d'un point de vue individuel, on peut comprendre que cette pratique ne corresponde qu'à des situations particulières, qui peuvent mettre en doute les thèses officielles sur les rapports aux langues. L'affiliation génétique entre les langues ne peut donc pas être brandie comme un facteur perturbateur de l'apprentissage des langues, d'autant plus que beaucoup de langues camerounaises sont voisines et leur pratique ne souffre d'aucune contestation.

4.2 Le pidgin « ce n'est pas une langue...!»

Une autre représentation qui pèse sur le PEC et qui œuvre en faveur de son expulsion de l'environnement scolaire, c'est celui de son statut de « non-langue ». Mes témoins ne citent pas le PEC parmi les langues qu'ils parlent ou comprennent. Ils font néanmoins référence aux langues nationales qu'ils situent très souvent après les langues officielles (considérées comme des langues supérieures). Quand je demande à M. Luma, enseignant de *French* depuis une trentaine d'années, pourquoi il ne cite pas le PEC parmi ses langues, il me répond : « mais ce n'est pas une langue madame ! ». Quel sens accorde-t-il à « langue » ? Il s'agit très certainement d'une approche saussurienne du terme, c'est-à-dire un outil de communication qui peut être décrit comme un système de signes qui articulent un signifiant et un signifié. La langue apparaît donc comme un objet stable et figé. Cette définition ne correspond

³³ Dione : madame, pour moi le pidgin n'est pas une bonne langue et si on l'inclut dans notre programme, il va corrompre mon anglais.

Mme Akah: vous ne pensez donc pas que l'anglais et le pidgin puissent cohabiter?

Dione: hum hum (refusant) [...] vous savez le pidgin et l'anglais sont similaires + par exemple si tu dis en anglais "can you please give me this glass?" c'est la même chose que "a beg gi mi da glass".

³² Classe de Seconde.

pas du tout au pidgin qui évolue régulièrement vu qu'il se pratique le plus souvent sous une forme non-standardisée (voir *infra*). C'est probablement pourquoi certains chercheurs s'étant intéressé au pidgin, s'ils lui reconnaissent le statut de « langue », l'accompagnent presque toujours d'un autre terme (pidgin-english) qui la caractérise comme « mixte », « hybride », « composite ». Neba *et al.* (2006) par exemple s'inspire d'Ayafor (1996, 2000, 2006) pour proposer³⁴ de le désigner par le glossonyme « kamtok³⁵ » (vu qu'il semble remplir les mêmes fonctions que les autres langues³⁶). Mais le plus souvent, il est identifié en opposition à l'anglais standard, grâce à l'association, à « English », d'adjectifs (comme « broken », « bush », « simplified », « wrong », « bad », « uneducated ») qui révèlent l'image négative rattachée à ce parler qui porte pourtant des valeurs identitaires dans certaines situations. Cette dévalorisation du pidgin est par ailleurs renforcée par son caractère non-standardisé vu qu'il ne dispose pas d'alphabet objectif.

Dans leur majorité, mes témoins ne reconnaissent pas au pidgin le statut de « langue ». L'explication est simple : ils partagent tous des représentations écrites et scolaires de « langue ». L'approche saussurienne reste dominante d'autant plus que pour ce qui est du français dans le monde, elle permet de véhiculer l'idéologie puriste de la langue (voir Cerquiglini, 2007). Les locuteurs peuvent alors procéder, par discrimination linguistique, à un classement des « langues » selon qu'elles sont « bonnes » ou « mauvaises » /« nocives ». L'image 4 qui oppose l'anglais/le français au PEC paraît bien éloquente en ce sens :



<u>Image 4</u> : Pancarte anti-pidgin dans un établissement de la ville de Buéa

Sur cette pancarte, des instructions sont données aux apprenants³⁸. Il s'agit d'une classification discriminatoire des langues : la LO1 des apprenants vient en premier, la LO2 vient en second, le PEC, légèrement décalé sur le plan graphique, clôture le tableau en étant accompagné par un adverbe négatif ferme « NO » qui le bannit de l'école... et hors de l'école ?

Dans les situations extrascolaires, les médias par exemple, le PEC subit la même discrimination. Seuls les médias privés en font usage dans des programmes spéciaux. Les médias officiels appliquent une politique de fermeture aux langues telles que le PEC et tout ce qui est qualifié de non conforme. Le PEC n'est toléré

³⁴ Ayafor (1996, 2000, 2006, cité par Neba et al., 2006 : 47)

^{35 «} Mot valise, composé de Cam (roon) et tok, 'langue' » (Féral 2009 : 125).

³⁶ En ce sens, comme l'a déjà relevé (Féral, 2009 :124), le « pidgin » renvoie plutôt à un glossonyme et n'a donc pas le sens linguistique souvent rattaché à ce terme. Dans les usages en tout cas, elle montre par ailleurs que malgré la pluralité des noms pour désigner le pidgin.

³⁷ Parlez l'anglais! Parlez le français! Pas de pidgin!

³⁸ Peut-être aussi au personnel enseignant et administratif qui est aussi pidginophone.

que dans les radios commerciales et de détente appelées « FM³9 ». Pourtant, leur large audimat aurait pu plaider pour plus de valorisation du pidgin dans les usages officiels. Mais rien n'y est fait !

4.3 Le PEC: un parler venu d'ailleurs?

Ayant constaté l'omniprésence du PEC dans l'environnement anglophone, j'ai demandé à mes témoins s'ils étaient favorables à son établissement comme langue nationale. M. Luma a répondu par la négative, car pour lui, le PEC est une « langue » venue d'ailleurs :

M. Luma : le pidgin c'est la langue de l'autre + c'est pas pour nous + c'est les Caraïbes qui ont apporté cette langue ici + c'est pas notre langue +

Mme Akah: mais c'est une langue que nous parlons

M. Luma: nous avons + euh + bon + on s'est acclimaté + nous avons des langues + bon

Le PEC est la « langue de l'autre », différente de « nos langues » camerounaises. Il s'inscrirait dans un continuum avec les autres langues officielles exogènes, et ne peut par conséquent pas incarner une identité nationale camerounaise. Mon témoin reprend le discours de linguistes pour qui le PEC n'est pas mentionné dans le schéma classique des langues ethniques camerounaises. Il n'est pas une langue ethnique pour Biloa (2004 : 19-20) : « [le PEC] n'appartient à aucun des phylums attestés au Cameroun en particulier, et en Afrique en général. C'est une langue qui n'est apparentée à aucune langue camerounaise ou africaine. » Il est en effet construit sur une base lexicale anglaise : « la très grande majorité du lexique pidgin est d'origine anglaise » (Schneider, 1966, cité par Féral 2006 : 121). Les auteurs qui refusent le statut de langue camerounaise se fondent donc essentiellement sur son lexique, majoritairement anglais.

Toutefois, d'autres auteurs caractérisent le PEC à partir d'autres entrées. Pour Neba et *al.* (2006) par exemple, le PEC est bien une langue « camerounaise » de par sa syntaxe et sa phonologie/prosodie :

CPE is an African language. It is true that the English Language is the lexifier of CPE, but the language has adopted the syntax of African languages, as well as prosodic features like tones. (Neba et al., 2006: 46)

Les arguments convoqués pour soutenir ce point de vue se résument dans le tableau ci-dessous :

CPE	Bafut	English	Meta?
í kâm	à zî	he comes	mèri yèzé
he come	he come	he come	he come
í bì kâm	à kɨ zî	he came	mèri kè yèzé
he Past come	he Past come	he Past come	he Past come
í bì dɔŋ kâm	à kɨ lémên zî	He had come	mèri kèz yèzé
he Past Perfect come	he Past Perfect come	he Past come	he Past come + Perfect

Source : Neba et al. 2006 : 46

_

³⁹ Frequency Modulation/Modulation de Fréquence

Dans ce tableau comparatif, les auteurs établissent une familiarité syntaxique entre le bafut, le meta? et le PEC. Ils démontrent ainsi que la syntaxe et la phonologie du PEC sont plus proches de ces deux langues que de l'anglais.

4.4 Le pidgin n'est pas écrit

Au Cameroun, et plus particulièrement dans la zone anglophone, le PEC « écrit » est partout ; dans des ouvrages⁴⁰, dans les réseaux sociaux⁴¹ et plus spécialement sur les panneaux et affiches publicitaires. Le PEC est donc une langue écrite; mais comme le montre Bitjà'à (2004 : 559), c'est une langue « écrite, non standardisée. » Il serait par ailleurs intéressant de rappeler que le PEC était l'une des langues utilisée par les missionnaires et certains administrateurs pendant les périodes précoloniales et coloniales. Avant la colonisation par exemple, « les pétitions officielles auprès de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne furent rédigées en pidgin English » (Nzesse 2009 : 20). Féral (1989 : 23) et Feussi (2006 : 63) évoquent un fascicule intitulé Grammaire pidjin, rédigé en 1954 par le père Aubry. Ces éléments révèlent en effet l'existence d'initiatives individuelles ou collectives de graphies pidgin, qui n'ont malheureusement pas été suivies d'actions institutionnelles en vue de leur vulgarisation et leur harmonisation. Pourtant les populations ont besoin d'écrire le pidgin. En témoigne la multiplicité des écritures/graphies produites actuellement, notamment dans des livres, les réseaux sociaux, les échanges scripturaux téléphoniques ou les affiches publicitaires, moyens de communication qui constituent actuellement la principale tribune d'expression en PEC. Les extraits suivants en constituent quelques exemples :



Image 5: Extrait d'une affiche publicitaire

⁴⁰ La Bible a été traduite en PEC par la Société Internationale de Linguistique (Neba *et al.*, 2006 : 57).

⁴¹ A l'exemple de Facebook (avec des groupes interactifs comme « Cameroon Pidgin Linguists » ou « Na Pidgin We Sabi »).

⁴² J'ai réussi.



Image 6 : capture d'écran de téléphone avec un message

Dis mami don shake place for governor office today for Bamenda. Ei say if ei no see yi pikin among those wey dem releasam ei go die.

<u>Image 7</u>: capture d'écran d'un tract en rapport avec les mouvements liés à la « crise anglophone »

La graphie de l'image 5 est essentiellement anglaise. Dans les images 6 et 7, les auteurs utilisent un code mixte; la graphie étymologisante (basée sur l'orthographe) et la graphie phonologisante (portant sur la prononciation)⁴⁵ sont utilisées dans les mêmes énoncés. Dans l'image 6, le mot « mouuuf » (graphie phonologisante) est préféré à la graphie anglaise « move. » En revanche, « my » de l'anglais est substitué à « ma » qui reflète la prononciation pidgin. Dans la même occurrence, des abréviations sont utilisées : « u » pour « you », « w » pour « with. » La présence des *émoticônes* ajoute à la complicité qui lie les interlocuteurs. Dans l'image 7, les mots « dis » et « dem » ⁴⁶ renvoient à la graphie phonologisante, tandis que « those ⁴⁷ » renvoie à la graphie anglaise. On constate donc une fluctuation dans les emplois graphiques où le scripteur peut utiliser plus d'une graphie dans la même production.

Considéré au même titre qu'une langue orale, le PEC a une graphie variée, ce qu'attestent les images ci-dessus. À l'exemple de la langue française qui est régulée et réglementée par l'Académie française, le PEC n'a pas une instance « normative », d'où la grande flexibilité et l'instabilité de son écriture. Féral (1989 : 62) déclare que « le transcripteur prend [généralement] comme modèle l'orthographe anglaise s'il est anglophone et l'orthographe française s'il est francophone. » La LO1 des locuteurs semble donc être un déterminant dans les choix graphiques des pidginophones. Je suis d'accord avec cette déclaration tout en y apportant un complément. Les extraits que j'ai observés, quarante ans après le travail de terrain de C. de Féral, imposent qu'on ne se limite pas qu'à ce seul paramètre. Le plurilinguisme des usagers, se présente en effet comme un facteur déterminant dans l'écriture du PEC. Chaque usager y va selon sa sensibilité de sorte qu'il semble impossible de prédire du statut d'un scripteur : il n'est pas exclu que le francophone préfère la graphie anglaise s'il est compétent en anglais.

Malgré la grande variabilité et la porosité de l'écriture du PEC, les lecteurs comprennent l'essentiel des messages écrits grâce à ce qui apparaît comme la

⁴³ Pousse-toi! Tu crois que je n'ai pas peur d'être ridiculisé?

 ⁴⁴ Cette femme a créé un scandale au « Bureau du Gouverneur » de Bamenda aujourd'hui.
 Elle dit que si son fils ne fait pas partie des personnes relaxées, elle mourra.
 45 C'est cette graphie que j'ai moi-même utilisée pour les transcriptions en pidgin dans ce

⁴⁵ C'est cette graphie que j'ai moi-même utilisée pour les transcriptions en pidgin dans ce travail car elle me paraît plus parlante.

⁴⁶ De l'anglais « this » et « them ».

⁴⁷ Le son interdental /ð/ absent du PEC parlé, est néanmoins employé par certains auteurs (voir les transcriptions de Piebop, 2016).

compétence plurilingue (ils peuvent changer, varier, innover notamment dans leurs usages des langues). Un constat s'impose en regard de ces exemples : malgré les représentations dépréciatives institutionnelles, le PEC demeure une des langues les plus pratiquées dans la zone anglophone, du moins dans les situations informelles. Ce constat fait, il me faudrait revenir vers le projet qui m'a conduit à ces enquêtes sur le pidgin, qui visait à comprendre sa place dans l'enseignement du français.

5. Un enseignement plurilingue du français?

L'école, qui fait figure de proue dans la lutte contre le PEC, peut être interpellée face à l'échec de ses actions (elle ne parvient pas à freiner la dynamique du PEC). Une réflexion peut pourtant laisser voir qu'un regard sur le PEC, s'il est moins clivant, pourrait en faire un atout pour l'enseignement / apprentissage d'autres langues dont le français. Cette approche informerait autrement la recherche en DDLES⁴⁸.

Le PEC est présent à l'école, dans la cour et dans les cours. Les interactions apprenants-apprenants se font presque exclusivement dans cette langue ; et quelque-fois l'enseignant est forcé de répondre aux sollicitations des élèves, faites en PEC :

Mme Bate : le pidgin c'est leur langue de tous les jours + en classe « *madam tin wey you tokam a noba understanam*⁴⁹ » + il y a des élèves comme ça qui ne comprennent que pidgin + l'anglais même zéro + c'est pas facile + depuis l'année passée j'ai refusé le pidgin dans ma salle de classe + jusqu'à présent ce n'est que le pidgin

Mme Akah: est-ce que vous les mettez dehors + est-ce que vous les punissez?

Mme Bate: avant je les punissais + « pas de pidgin dans la salle de classe » + quand vous donnez des exemples au tableau il y a certains qui demandent + « i di tok na sey $weti^{50}$? » + ils demandent qu'on traduise en pidgin +

Le PEC est la langue que les apprenants parlent le plus. Les rares élèves qui ne parlent pas le PEC se murent parfois dans le silence.

Au cours des observations, j'ai constaté la présence de deux langues dans le cours de *French* : le français⁵¹ utilisé par l'enseignant et quelques élèves, et le PEC :

Bryan: when you don't know + now I start it in French and when I reach a place + I don't know + then I just enter into pidgin⁵²

Le pidgin est explicitement identifié comme une langue-recours qui permet de débloquer des points difficiles dans un discours apprenant en français. Cela n'est pas surprenant et reste classique en DDL comme dans les situations dans lesquelles on est confronté à un phénomène étranger, inconnu, dont il faut pourtant se rapprocher. Face à des problèmes de compréhension ou d'expression, les apprenants recourent à leur « déjà-là » (Castellotti 2001), à tout matériau linguistique dont ils disposent et qu'ils jugent pertinent pour la situation. Ils n'utilisent pas l'anglais qui

⁵¹ Les apprenants francophones parlent en français ou en *camfranglais*.

⁴⁸ Didactique des langues étrangères et secondes.

^{49 «} Madame je ne comprends pas de quoi vous parlez ».

 $^{^{50}}$ « Que dit-il/elle ? »

⁵² Quand tu ne sais pas, bon je commence en français et quand je suis bloqué, je ne sais pas, je vire au pidgin.

est censé être connu de tous ; mais ils recourent au PEC avec qui a été établi un rapport de proximité, d'affection, une sorte de LM partagée.

L'omniprésence du PEC est telle que certains enseignants violent parfois les instructions des administrateurs et des inspecteurs pédagogiques, en le *tolérant* en classe. Dans la plupart des cas, le PEC est convoqué dans des activités ludiques et permet ainsi aux apprenants de se « détendre. » Mais de plus en plus, il apparaît aussi dans les processus d'accès à de nouvelles connaissances :

Mme Bate : mais il y a d'autres cours pendant lesquels + tu enseignes par exemple le quoi ? + euhh + il y a quelqu'un qui fait la taille + qui veut perdre du poids hum + tu expliques + tu expliques + peut-être il y a un seul élève qui a compris + tu fais comment pour expliquer aux autres + parfois tu dis « diet » + dès que tu dis « diet » + au moins 90 % de la classe comprend

Mme Bate recourt à « la langue des apprenants⁵³ » pour débloquer des situations ponctuelles et permettre ainsi à la majorité d'accéder au sens du vocabulaire utilisé pendant la lecon.

Toutefois, malgré cet apport du PEC dans le processus d'appropriation des langues (du français en particulier), s'il est admis dans la classe, c'est aussi pour être mieux discriminé, stigmatisé et exclu :

Mme Bate: say « ma mami éhh⁵⁴ » in English + oui « my mother éhhh⁵⁵ » + ça faisait rire la classe + mais j'essayais de demander aux élèves de traduire ce qu'ils disent + hein + « dites-le en français » ou bien « dites-le en anglais » + ne le dites pas en pidgin

L'enseignante choisit, à la suite du rire généralisé, de proposer des traductions qui opposent le PEC à l'anglais et au français ; elle peut ainsi séparer la bonne graine de l'ivraie, la « mauvaise » langue (PEC) de la « bonne » (anglais, français).

Pour ce qui est des langues ethniques, le rejet reste d'actualité, bien que moins violent. Pendant un cours dans un village, et dans une situation de classe quasi-hétérogène, Mme Bate s'est appuyée sur la LM des apprenants pour faire passer un contenu :

Mme Bate : je voulais faire comprendre à un élève qu'on appelle « *green* » en français « vert » + la couleur verte + un tricot vert + j'ai demandé à cet élève-là comment on appelle l'avocat en kom⁵⁶ + il m'a dit $/v\epsilon/ + /v\epsilon/ +$ je lui ai dit « ok ! je supprime juste le « t » + ça te donne « vert » + ils étaient contents et ils m'ont applaudie

Fidèle à sa logique d'avoir recours à d'autres langues quand la nécessité s'impose, cette enseignante utilise les autres langues des apprenants comme tremplin pour l'appropriation du français. La réaction des élèves est positive; ils en redemandent et veulent voir renouveler l'expérience. Mme Bate précise alors que le recours aux langues des apprenants ne doit pas se faire de façon systématique, au risque de mettre en danger la nouvelle langue apprise. La présence des autres langues doit donc être ponctuelle et limitée :

Mme Bate : tout le temps + pas tout le temps + ils vont devenir paresseux + ils ne vont plus apprendre le français + là + ils vont vouloir se concentrer sur la langue maternelle

55 Anglais : « maman ! »

⁵³ Celle qu'ils connaissent tous.

⁵⁴ PEC: « maman! »

⁵⁶ Une des langues ethniques de la région du Nord-ouest.

Les instructions officielles (transmises et garanties par les inspecteurs pédagogiques qui effectuent des descentes dans les établissements d'enseignement) recommandent une approche « directe » de l'enseignement du *French*, caractérisée par un cloisonnement entre les langues. Cela débouche sur l'établissement d'une barrière entre le monde scolaire et le monde social. Le vécu en classe montre bien le caractère peu pertinent de cette approche puisque le PEC, en tant qu'élément des expériences des apprenants, émerge très souvent en classe. La situation impose donc une option dans laquelle les langues sont moins cloisonnées, qui profiterait à tous les acteurs, et surtout aux apprenants qui sont censés être au centre de l'apprentissage.

6. Quelques implications didactiques d'un environnement plurilingue

Cette présence du pidgin dans les classes de French peut constituer une ressource pour réfléchir à des approches didactiques différentes. Elles seraient fondées non pas sur une compétence de communication isolée, mais sur une compétence plurilingue, c'est-à-dire sur « la capacité à mettre en œuvre, en contexte, un répertoire constitué de ressources plurielles et diversifiées, qui permet de se reconnaître et de s'affirmer en tant qu'acteur plurilingue » (Castellotti 2006 : 322). Cela suppose le passage d'un apprentissage compartimenté des langues à une approche intégrée de décloisonnement des disciplines langagières qui tienne compte de l'apprenant dans sa globalité et dans sa diversité. Un enseignement plurilingue du français suppose que les acteurs de la classe aient recours aux autres langues de l'apprenant (dont le PEC) sous forme de pratiques alternées et situées qui induisent le recours aux répertoires langagiers des apprenants (et parfois des apprenants) pour des explications, ce qui peut être considéré comme stratégie d'apprentissage. C'est aussi pour cela que toute trace de la présence d'autres langues dans la langue cible ne peut donc être catégorisée comme « fautes ». Mais attention, il ne s'agit pas non plus d'interlangue (ce n'est pas une étape transitoire, mais une modalité d'apprentissage). Comme le montre Castellotti (2016), cela peut participer du travail d'appropriation de cette langue, ce qui débouche souvent sur une transformation de l'apprenant. Des rôles peuvent donc leur être donnés et ne pas les limiter à la seule fonction de « détente » comme on peut le comprendre dans l'exemple de Bryan. Il dit que le recours à l'anglais lui permettrait de mieux comprendre le français :

Bryan: when the teacher comes to class + he teaches in the French language like that + if I say I understand + that means I am telling lies + you are just lost + when next he comes + you go out + let me just say + when I was in Form 1 + I had this teacher when she teach + she will + like say things in English and come back in French + when she speaks in English makes it for you to better understand [...] not that they should mix it with English + but let me just say in my own way like + for me to better understand the French you have to do it that way⁵⁷

⁵⁷ Bryan: quand l'enseignant entre en classe + il enseigne en français juste comme ça + si je prétends que je comprends + ce n'est pas vrai + tu es tout simplement perdu + au prochain cours + tu sors + je voudrais juste dire + quand j'étais en 6^{ème} + mon enseignante de français parlais en anglais puis en français + le fait qu'elle parle en anglais permet de mieux comprendre [...] je ne demande pas qu'elle mélange le français et l'anglais + mais disons plutôt que pour moi + pour que je comprenne le français, on doit procéder ainsi.

Bryan réclame donc « sa » langue en classe de *French*. L'explication en anglais et la traduction lui permettront de se familiariser avec cette nouveauté. De cette façon, il n'abandonnera pas son identité mais en construira une nouvelle. Sans cette démarche, il se sentirait en insécurité pendant le cours, qu'il pourrait d'ailleurs quitter. L'enseignante de *French* que je suis en déduit qu'enseigner c'est aussi être à l'écoute des « enseignés », de leurs expériences des langues et de leurs façons d'apprendre. On peut comprendre, au vu des imaginaires associés au PEC, que les apprenants ne l'évoquent pas parmi les langues à introduire en classe. Cela ne veut toutefois pas dire que le PEC ne peut pas jouer un rôle didactique dans la classe de français. On pourrait valoriser cela en déconstruisant les représentations et autres idées qui en accompagnent les usages.

L'évolution des imaginaires liées au PEC passe par une batterie de mesures, dont le but serait de le « dé-stigmatiser » :

- La reconnaissance du PEC comme « langue » ; il pourrait ainsi profiter de la même place que les autres langues dans les programmes scolaires.
- L'introduction du PEC comme discipline linguistique dans les curricula pourrait servir de déclencheur à un début de collaboration avec les autres disciplines scolaires. Des travaux ont été menés par des chercheurs pour le doter d'un système d'écriture et de grammaire. Toutefois, sur la qualité de ces travaux, Atechi (2011 : 24) remarque que « there exists considerable inconsistency and lack of uniformity in the spellings and syntax in the writings. » Il importe donc de fédérer tous les efforts pour harmoniser les différents systèmes autour d'un seul. La codification du PEC aura un double bénéfice. La formalisation/standardisation assainira les relations avec l'anglais en établissant des frontières entre les deux langues. Par ailleurs, elle ouvrira la voie à l'établissement du PEC au rang de langue nationale ou officielle.

Fort de ce statut juridique, le PEC pourrait servir de « langue de scolarisation partielle » (Ngamassu, 2010 : 42) et intervenir dans le cadre de programmes comme celui du PEBS (programme d'enseignement bilingue spécial)⁵⁸ pour l'enseignement de disciplines non linguistiques. Des expériences similaires ont déjà été menées au Cameroun sur des langues nationales par des missionnaires de l'école précoloniale et coloniale. Elles ont été reprises sous la bannière du PROPELCA⁵⁹ présenté par Sadembouo (2005 : non paginé) comme « une des réponses les plus pertinentes à l'éducation en contexte multilingue. » Ce programme vise à former un Camerounais qui « pratique à l'oral et à l'écrit deux langues locales camerounaises (sa langue première et une autre langue nationale africaine) et les deux langues officielles (le français et l'anglais) » (*Idem*). Les prometteurs du PROPELCA indiquent qu'il s'agit de modèles généralisables qui impliquent toutes les langues : « aucune langue

⁵⁸ Pour plus d'informations sur le PEBS, lire Ngala, B (2012): « École et politique linguistique au Cameroun aujourd'hui : le cas du Programme d'Education Bilingue Spécial », in Echu G. et Ebongue A.E. (dir.) Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011): État des lieux, enjeux et Perspectives/Fifty Years of Official Language Bilingualism in Cameroon (1961-2012): Situation, Stakes and Perspectives. Paris: L'Harmattan.

⁵⁹ Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun.

n'est exclue, quand même elle ne serait pas écrite/standardisée, car elle pourrait être enseignée à l'oral [...] à travers les chants, les récits et les jeux⁶⁰ » (*Idem*).

Pour assainir⁶¹ les relations entre le PEC et l'anglais et aider à changer les

Pour assainir⁶¹ les relations entre le PEC et l'anglais et aider à changer les représentations négatives liées aux rapports entre ces deux langues, on peut réfléchir à une approche ou à une didactique plurilingue. Mbufong (2001, cité par Neba et *al.*, 2006 : 56) pense que c'est la méconnaissance du PEC qui influence négativement l'anglais des apprenants. La connaissance de ces deux systèmes linguistiques pourrait permettre aux apprenants de les « distinguer » et de mieux se les approprier. Cela pourrait faire baisser les soupçons qui pèsent sur le PEC et faciliter son entrée « officielle » dans la classe. Dans le même sens, il ne faut pas oublier que l'apprentissage du PEC à lui seul ne suffit pas, ni son alignement aux côtés des autres disciplines. Il importe aussi de valoriser les débouchés en valorisant l'image sociale du PEC, dans les situations formelles notamment, d'autant que sa reconnaissance sur les plans économique et social reste la préoccupation majeure des opposants à une éventuelle introduction du PEC à l'école :

Mme Bate : euhh non + ce ne serait pas beau + ce ne serait pas beau parce que ça va les rendre quoi ? + ils vont devenir quoi ?

M. Luma : l'enfant ne peut pas faire une demande en pidgin + hein ? + il n'y a aucun emploi où on recrute les gens

Mme Bate : ils vont devenir quoi ? + ils n'auront même plus l'intérêt + l'intérêt ils n'en auront plus

Apprendre le PEC et ne pas en bénéficier économiquement est clairement vain car l'apprentissage et la connaissance d'une langue doivent être utilitaires dans certaines situations. Pour aller dans le même sens, Bitjà'à (2001 : non paginé) propose que les langues nationales deviennent « de véritables outils de développement économique et culturel permettant à leurs détenteurs de participer effectivement à la construction nationale. » Toutefois, les débouchés ne devraient pas se limiter qu'aux secteurs éducatifs ou médiatiques⁶² comme c'est le cas avec d'autres langues locales actuellement.

Plus que ces dimensions purement matérielles, je pense qu'il faudrait également travailler à une autovalorisation du pidgin par les apprenants, les familles et par les enseignants, bref par toutes les personnes qui pratiquent le PEC. En me référant à Castellotti (2015), j'ai affirmé ci-dessus que l'apprentissage conduit à la transformation de l'apprenant. En effet, le processus repose sur la confrontation aux autres, mais également sur une connaissance de soi (ses expériences et son parcours). L'appropriation des langues prend donc une orientation altéritaire qui laisse comprendre qu'on n'apprend jamais tout seul, mais que cela n'est possible que dans le cadre de rencontres avec d'autres, grâce à des interprétations de son histoire à soi, des histoires des autres également. On comprend alors que les rencontres physiques et intellectuelles effectuées dans le processus d'apprentissage conduisent à la transformation de l'apprenant.

⁶⁰ Le PEC pourrait donc y trouver sa place.

⁶¹ Cet assainissement passe aussi par l'enlèvement des pancartes anti-pidgin présentes dans la majorité des établissements anglophones (Fonka 2011 : 318).

⁶² Animateur ou journaliste.

Conclusion

J'ai montré supra que le PEC occupe des fonctions véhiculaire et vernaculaire dans la zone anglophone ; c'est l'une des composantes du répertoire linguistique des apprenants anglophones. L'école camerounaise devrait leur permettre d'exprimer leurs diversités linguistiques pour la transformer en richesse. Le nombre de locuteurs du PEC est en pleine croissance. Les initiatives comme le PROPELCA avec l'adaptation de son modèle de « Trilinguisme intensif » peuvent inspirer les autorités camerounaises. L'enseignement d'une langue « étrangère », « lointaine » ne peut se faire au détriment des pré-acquis des apprenants. L'enseignement du français aux anglophones reste donc un atout majeur pour la Francophonie, car il permet d'établir des ponts entre les Cameroun anglophone et francophone, avec d'autres pays francophones. Pour assurer la réussite de cette entreprise, il importe d'y associer « toutes » les langues de l'environnement en optant pour une politique d'égalité des langues et non de discrimination linguistique. Dans le cas de la zone anglophone camerounaise, l'implication du PEC est indispensable car ses fonctions vont au-delà de la simple LM. En faire un associé est de loin plus pertinent pour mettre en œuvre le plurilinguisme que prônent aujourd'hui les organisations internationales comme l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il serait dès lors élaboré sous le prisme de l'individu perçu en tant qu'expériences et fruit de rencontres qui situent l'apprentissage dans le cadre de l'appropriation des langues. Dans cette logique, s'approprier le pidgin ou n'importe quelle autre langue, c'est aller à la rencontre de l'autre, c'est aussi se connaître autrement, se transformer.

Bibliographie

- ATECHI, S. (2011). « Pidgin English in Cameroon: To teach or not to teach », *International Journal of Language Studies (IJLS)*, vol. 5, pp. 17-30.
- BILOA, E. (2004). La langue française au Cameroun: analyse linguistique et didactique, Bern, Peter Lang.
- BITJAA KODY, Z.D. (2001). «Émergence et survie des langues nationales au Cameroun», *Trans. Internet-ZeitschriftfürKulturwissenschaften*, n° 11. URL: http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm.
- BITJAA KODY, Z.D. (2004). La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français : approche macrosociolinguistique, Thèse de doctorat d'État, Université de Yaoundé I.
- CALVET, L-J. (2013). La sociolinguistique, Paris, PUF
- CASTELLOTTI, V. (2001). La langue maternelle en classe de langue, Paris, CLE International.
- CASTELLOTTI, V. (2006). « Une conception plurielle et intégrée de l'enseignement des langues principes, modalités, perspectives », *Les Cahiers de l'Acedle*, numéro 2, pp. 319-331.
- CASTELLOTTI V. (2015). « Diversité(s), histoire(s), compréhension... Vers des perspectives relationnelles et alterdidactiques pour l'appropriation des langues », Recherches en didactique des langues et des cultures, 12-1. URL http://rdlc.revues.org/420.

- CASTELLOTTI, V. et MOORE, D. (2002). Représentations sociales des langues et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue, Etude de référence, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- CERQUIGLINI, B. (2007). Une langue orpheline, Paris, les Éditions de Minuit.
- CHUMBOW, B. S. et SIMO BOBDA A. (1996). « The life-cycle of post-imperial English in Cameroon », in Fishman A. J et al. (éd.), Post-Imperial English: Status in Former British and American Colonies (1940-1960), Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 401-429.
- FÉRAL, C. de (1989). Pidgin-english du Cameroun: description linguistique et sociolinguistique, Paris, Peeters, SELAF.
- FÉRAL, C. de (2001). « Sémantaxe et changement linguistique : quelques réflexions sur la pronominalisation en pidgin-english (Cameroun et Nigeria) », in R. Nicolaï et al. (éd.), Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues. Un hommage à Gabriel Manessy, Louvain, Paris, Peeters, pp. 515-525.
- FÉRAL, C. de (2009). « Nommer et catégoriser des pratiques urbaines : pidgin et francanglais au Cameroun » in C. de Féral (dir.), Le nom des langues en Afrique sub-saharienne ; pratiques, dénominations, catégorisations/Naming Languages in Sub-Saharan Africa : Practices, Names, Categorisations, Louvain-La-Neuve, Peeters, p. 119-152.
- FEUSSI, V. (2006). *Une construction du français à Douala*, Thèse de doctorat. Université François Rabelais -Tours.
- FEUSSI, V. (2007). « À travers textos, courriels et tchat : des usages de français au Cameroun », *GLOTTOPOL*, n° 10, pp. 70-85.
- FEUSSI, V. (2009[2010]). «L'école camerounaise à la croisée des chemins : mélanger les langues pour intervenir ? », Feussi V. et al., (dir.), Hétérogénéité sociolinguistique et didactique du français. Contextes francophones plurilingues, Cahiers de linguistique, 35/2, pp. 107-120.
- FONKA M., H. (2011). Cameroon Pidgin English: Evolution in Attitudes, Functions and Varieties, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I.
- MOORE, D. (2006). Plurilinguisme et école, Paris, Hatier.
- NEBA, A., N. et *al.* (2006). « Cameroon Pidgin English (CPE) as a Tool for Empowerment and National Development », *African Study Monographs* 27(2), pp. 39-61
- NGAMASSU, D. (2010). « Enjeux politiques, sociolinguistiques et identitaires du partenariat linguistique et implications didactiques au Cameroun anglophone », in J.-P. Cuq et P. Chardenet, *Faire vivre les identités : un parcours en francophonie*, AUF, Actualité Scientifique.
- NZESSE, L. (2009). « La dynamique des langues au Cameroun et la créativité lexicale dans la presse camerounaise », *Le français en Afrique*, n° 24, pp. 19-47.
- PIEBOP, C. M. G. (2015). « Vers un Pidgin-English jeune en zone anglophone du Cameroun? », *Corela*, vol. 13. http://corela.revues.org/4132.
- SADEMBOUO, E. (2005). « Enseignement bivectoriel en contexte multilingue au Cameroun », *Centre Européen pour les langues vivantes (CEVLV)*, pp. 23-26. http://archive.ecml.at/mtp2/ldl/pdf/sadembouo.pdf.
- TADADJEU, M. (1985). « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », in *Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, MINFOC, pp. 187-201.

Liste des témoins

(les noms ont été changés pour préserver leur anonymat) : Mme Cese : Censeur dans un établissement anglophone

Blaso: enseignant de français et French

Blacha : enseignant d'anglais Pf et Ph : enseignants de *French* S1 : apprenant anglophone.

LES MOTS DU PATRIMOINE AU SÉNÉGAL. UNE PERSPECTIVE LEXICULTURELLE POUR UNE FRANCOPHONIE AFRICAINE DIVERSITAIRE *DE FACTO ET DE JURE*

Cristina Schiavone

Université de Macerata

Le Sénégal est un pays plurilingue, pluriculturel et plurigraphe, dont la richesse et la complexité se manifestent tant à l'oral qu'à l'écrit, à travers des pratiques verbales et scripturales variées. Il est un pays avec une longue histoire de contacts de langues. Déjà au XI^e siècle, les langues des peuples présents au Sénégal, qui étaient des langues orales, ont été en contact avec l'arabe qui s'est répandu grâce au commerce, à la traite des esclaves et surtout avec l'islamisation successive de la région. Grâce à la diffusion de l'alphabet arabe, certaines langues sénégalaises, dont le wolof, avant même d'être écrites en alphabet latin (au XIX^e siècle), ont été couchées sur papier en écriture arabe (wolofal). Les premières rencontres des langues sénégalaises avec les langues européennes remontent au XV^e siècle, avec l'arrivée des Portugais et, plus tard, au XVII^e siècle avec l'arrivée des Français (Daff, 1998 : 95).

Le projet de cette réflexion se propose de considérer cette dynamique du français au Sénégal à partir de quelques exemples d'entrées lexicales extraits de l'Inventaire Les Mots du Patrimoine : le Sénégal (N'Diaye Corréard (dir.), 2006). Nous nous proposons ainsi d'illustrer, par le truchement de mots, la variété et la complexité des phénomènes linguistiques et culturels sénégalais ; de montrer comment la langue française, grâce au processus d'acclimatation (Calvet 1999) peut aussi s'enrichir. Nous prolongerons notre réflexion par quelques observations sur des perspectives pour une vision de la francophonie qui valorise mieux la diversité qu'elle ne le fait actuellement. C'est aussi pour cette raison qu'au corpus ci-dessus indiqué, nous avons parfois ajouté des documents « authentiques » qui serviront de compléments aux définitions et aux illustrations du dictionnaire. Notre exploration est basée principalement sur une approche différentielle (comparaison avec les dictionnaires TLFi et Le Robert où il a été utile) et lexiculturelle.

1. Pourquoi une démarche lexiculturelle?

La perspective lexiculturelle nous semble adéquate pour cette analyse car elle insiste sur la consubstantialité du lexique et de la culture, et met l'accent sur l'importance de l'implicite culturel, dont les dictionnaires ne rendent pas souvent compte, ce qui, en réalité « constitue [parfois] un obstacle majeur à la communication dissymétrique (entre natifs et non natifs) » (Galisson, 1995 : 5).

La notion d'implicite culturel correspond à ce que Galisson (1988 : 88) entend par « culture partagée ». Pour expliquer cette notion, Galisson part de la distinction entre le *cultivé* et le *culturel*. Par *cultivé* il entend la culture institutionnelle

¹ Il s'agit pour la plupart d'articles de la presse sénéglalaise que nous avons dépouillés entre janvier et mars 2008.

ou savante « décrite, enseignée et apprise à l'école » ; tandis que par *culturel*, il entend la culture « expérientielle », ou courante, à savoir « la culture apprise au dehors, dans l'interaction sociale, par l'ensemble des natifs » (Galisson, 1993 : 51). Robert Galisson invite à privilégier la culture expérientielle, c'est-à-dire « la culture-action », en accordant plus d'importance à des mots qui expriment certaines « valeurs » sociales, relativement bien enracinées dans la culture sénégalaise. Il s'agit d'usages allant de soi, qui ne sont que rarement explicités dans les dispositifs et outils didactiques, et encore moins dans les usages en classes de langue. Ce silence repose en partie sur la conscience d'une « culture partagée », qui articule les deux composantes fondamentales que sont *le cultivé* et *l'expérientiel*. C'est surtout à cette dernière que nous nous réfèrerons dans notre analyse, car elle semble porteuse d'une dynamique pertinente pour comprendre les évolutions et les changements des langues.

L'inventaire de l'équipe IFA-Sénégal présente une série d'articles constituée par des emprunts et xénismes particulièrement significatifs dans une perspective lexiculturelle, car il s'agit de mots à charge culturelle partagée (désormais CCP). Il s'agit de « mots qui expriment certaines valeurs de la société, qui forment la trame d'un vécu que les autochtones ne songent généralement pas remettre en cause, ni même à interroger » (Galisson, 1998 : 7)². La CCP apparaît donc comme un élément instrumental qui n'est à confondre ni avec le contenu premier du signe (signifié), ni avec le plan connotatif. Même si elle ne se confond pas avec la connotation, la CCP correspond au contenu second du signe, mais appartient à un dénominateur culturel commun des individus d'un groupe social, c'est-à-dire au locuteur collectif; en d'autres termes, elle correspond dès lors à une marque de l'« identité collective » (Galisson, 1987 : 125).

Le dictionnaire de l'équipe IFA-Sénégal (comme d'ailleurs les dictionnaires ayant servi de base à la *Base de données lexicographiques panfrancophone* - BDLP) est structuré de telle manière que la majorité des entrées rend compte de leur charge culturelle partagée. Quand ce critère n'est pas suffisant, d'autres dictionnaires français (*Larousse* et *Le Robert* en particulier) sont mobilisés, malgré leur ouverture très récente seulement, aux francophonismes extra-hexagonales. Par conséquent, à travers le prisme de ce dictionnaire et grâce aux nombreux emprunts et xénismes intégrés dans le répertoire, on peut avoir facilement accès à l'*hypoculture*³ sénégalaise véhiculée par la langue française.

² La notion de mot à C.C.P. de R. Galisson s'approche beaucoup du concept de *Culturème*. Une des premières définitions du terme *Culturème*: « [...] atomes de culture dont l'agrégation aléatoire contribue à former la culture [...], les culturèmes sont les contenus latents plus que de messages définis et sont donc susceptibles dans l'esprit de chaque récepteur, de transformation avant répétition, en fonction d'une structure de pensée de chacun de ceux-ci » (Moles 1967, 154). Cfr. G. Lungu-Badea, Remarques sur le concept de culturème, Translationes, Vol. 1, 2009 : 15-78.

³ Par hypoculture P. S. Diop entend « l'ensemble des idiomes, avec leur représentation culturelle, ... l'instance identitaire où une langue sert de clé de voûte à une aire spatio-temporelle définie. Ce faisant elle laisse saisir tout son jeu d'ouverture et de fermeture vis-à-vis des autres langues, porteuse par rapport à elle de croyances ou de pratiques sociales compatibles ou incompatibles avec celles qu'elle véhicule » (Diop 1995 :8-9).

Avec ses 3 500 lexies-vedettes, le corpus de l'Inventaire de l'équipe IFA-Sénégal paraît riche et varié par rapport aux inventaires déjà parus⁴. En effet, il s'en inspire mais actualise les informations par ailleurs diversifiées au niveau du genre (oral, écrit notamment). En ce qui concerne l'écrit, les ressources utilisées sont : ouvrages didactiques, travaux universitaires, ouvrages de fiction, essais, mémoires, publications islamiques, guides touristiques, livres de cuisine, articles de presse, d'autres textes et documents officiels (textes de lois et règlements, documents administratifs ou d'entreprise), écrits destinés au public (prospectus, dépliants, tracts, affiches, graffitis, enseignes, étiquettes, annuaires du téléphone), écrits privés (correspondance de caractère plus ou moins formel). À l'oral, le matériel enregistré est de type formel (émissions de radio et de télévision, discours, conférences, communications, interventions dans des réunions ou assemblées) et de type informel (conversations familières, dans les rues, les transports, au marché etc.). Du point de vue de la structure, l'inventaire est articulé en lexies classées dans l'ordre alphabétique. Les entrées peuvent contenir la transcription phonétique en API (Alphabet phonétique international), l'origine, la catégorie grammaticale, le domaine de spécialité, la marque d'usage, des indications sur la construction ou les conditions d'emploi, la définition, les exemples tirés du corpus, les composés et les locutions, les dérivés, les composés non traités dans l'article, les synonymes, parfois les antonymes, le commentaire qui concerne l'emploi de la lexie, la rubrique encyclopédique qui donne des informations sur dénoté et connoté. Nous avons beaucoup apprécié le choix des exemples qui illustrent les entrées, car ils révèlent une attention particulière à la charge culturelle partagée du mot. Il convient également de signaler que cet ouvrage va à l'encontre de la reconnaissance de l'existence d'un français qui a ses propres caractéristiques et son autonomie vis-à-vis du français standard. Ce volume se revendique explicitement d'une optique multinucléaire de la francophonie car il s'oppose à la thèse, désormais désuète, de l'existence d'un français central, unique et homogène. En effet, il témoigne de l'existence de nouvelles normes adaptées aux différents contextes plurilingues avec, en arrière-plan, la reconnaissance que chaque communauté francophone évolue vers la formation de sa propre norme endogène objective en excluant n'importe quelle hiérarchie (Marcellesi, 1986; Ndao, 2002). L'Inventaire de l'équipe IFA-Sénégal nous paraît donc indiqué pour mener une telle réflexion. Il est un outil essentiel de travail (en didactique, en traduction, en médiation par exemple), vu qu'il constitue :

- un inventaire lexical différentiel : car la majorité de ses entrées sont absentes des dictionnaires de français de référence.
- un dictionnaire interstitiel⁵: la notion d'interstice est ici articulée à l'idée d'un entrelacement d'entités. Mais elle reste très éloignée des conceptions postcoloniales (Homi Bhabha notamment) ou bien, pour rester dans la

⁴ Nous pensons principalement au *Lexique du Français du Sénégal* de Blondé, Dumont et Gontier de 1979 ainsi qu'à l'*Inventaire IFA* de 1983.

⁵ Bien qu'elle repose sur l'idée d'un entrelacement d'entités, cette conception du terme « interstitiel » est très éloignée de ce qu'on peut en dire dans les études postcoloniales (Homi Bhabha notamment) ou bien, pour rester dans la sociolinguistique, de l'interlecte (Prudent, 1981). L'idée de Galisson et André c'est de « prendre en charge des secteurs de la langue dont les dictionnaires existants ne rendent pas compte » (1998 : 257).

sociolinguistique, de l'interlecte (Prudent, 1981). L'idée de Galisson est de « prendre en charge des secteurs de la langue dont les dictionnaires existants ne rendent pas compte » (Galisson et André, 1998 : 257). Le projet se veut donc complémentaire aux autres ressources existantes, puisqu'il veut combler un vide.

une ressource lexiculturelle : il accueille en majorité des mots à charge culturelle partagée, et reflète la culture plurielle des Sénégalais.

À titre d'exemples, nous avons isolé quelques articles parmi ceux qui témoignent de la forte poussée innovante résultant de contacts et de l'interaction entre la langue officielle et les langues-cultures principales de cet espace, à savoir le wolof.

2. Lexiculture et complémentarité dictionnairique

Nous avons décidé de partir de deux mots appartenant au français de référence et qui, sur le plan morphosyntaxique, ne marqueraient pas un écart vis-àvis de la norme française.

TRANSHUMANT	Le Robert 2013	Inventaire IFA-Sénégal :
	qui transhume. <i>Troupeaux</i> transhumants.	1. Éleveur qui mène son troupeau de pâturage en pâturage.
	Du verbe « Transhumer » : mener (les troupeaux)	2. Celui qui change de parti par opportunisme.
	paître en montagne pendant l'été.	Utilisation dans la presse : « Le silence ou l'honneur des transhumants/Mesdames et Messieurs les transhumants » (<i>Le Matin</i> , 5.01.2007) ⁶
TRAVAILLER	TLFi:	Inventaire IFA -Sénégal :
	(Qqn travaille qqn) Soumettre à des influences, des pressions pour convaincre. <i>J'ai envie</i> de travailler la propriétaire;	(calque du wolof <i>liggééy</i> « travailler ; envoûter ») Jeter un sort à. SYN. Marabouter. <i>Diattou a travaillé mon mari</i> .

Quelques observations peuvent aider à mieux comprendre ce tableau qui présente deux exemples d'un processus d'innovation sémantique à partir du français de référence. 1) Le terme « transhumant » est une construction monosémique dans Le Robert. Dans l'Inventaire IFA-Sénégal, il est pourtant polysémique, ce qui suppose donc l'émergence d'un sens nouveau du fait d'un procédé métaphorique qui élargit le sens du domaine de l'élevage vers celui de la vie politique. 2) L'exemple

_

⁶ Cet exemple est tiré d'un document authentique que nous avons repéré pendant le dépouillement des quotidiens dans une recherche sur le terrain et qui n'est pas présent dans le répertoire des *Mots du patrimoine*.

« travailler » dans les deux cas traduit l'exercice d'une influence sur une tierce personne. Pourtant, si dans le premier cas l'influence repose sur des capacités intellectuelles, dans le second cas, ce sont plutôt des pratiques magiques, un pouvoir surnaturel qui permet l'influence sur quelqu'un. Cette complémentarité entre dictionnaires laisse percevoir des phénomènes d'extension et de glissement du point de vue sémantique, dus à une adaptation à des situations sociétales et exprientielles. C'est en ce sens que les deux lexèmes apparaissent comme marque d'une altérité interculturelle, d'une relation entre français et cultures locales dans leurs dimensions vécues, dans des champs variés que sont la politique, la magie, bref des dimensions qui relèvent sur la croyance en soi, en la relation évolutive avec l'autre.

2.1 Le recours à la dérivation

Dans d'autres exemples, on peut constater qu'en général, le langage politique est le domaine le plus productif du point de vue des apports innovants sur le plan lexical, notamment au niveau de la dérivation. Dans le tableau suivant, nous pouvons remarquer quelques exemples des suffixations en *-isme* et en *-iste* très productifs :

ENTRISME	FREQ. depuis 1994. POLIT. Principe de l'entrée au gouvernement		
	de membres de l'opposition, pour exécuter un programme		
	défini par le seul Chef de l'État.		
	Aujourd'hui que l'alternance politique semble abandonnée		
	par plusieurs partis au profit « d'une doctrine de l'entrisme »		
	et « d'un pouvoir politique idéologiquement indifférencié », il		
	convient de laisser une chance, au moins à l'alternative. (Sud		
	Quotidien 07/03/1995).		
ENTRISTE	POLIT. Fréq. 1. Partisan de l'entrisme. 2. Qui concerne l'entrisme		
SORTISME	POLIT. Opinion selon laquelle les ministres de l'opposition		
	doivent se retirer du gouvernement. Le dilemme entrisme et		
	sortisme a vécu. (Le Cafard libéré 30/04/1997)		
SORTISTE	POLIT. Celui qui pense que les ministres et l'opposition doivent		
	se retirer du gouvernement. Les « restistes » et les « sortistes »		
	confrontent leurs arguments et n'hésitent pas à polémiquer.		
	(Le Matin 22/01/1997)		
RESTISTE	POLIT. 1. Membre d'un parti d'opposition favorable au maintien		
	dans le gouvernement des ministres appartenant à ce parti.		
	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le		
	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis		
	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition.		
SOPISME	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi		
	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement »)		
SOPISME SOPISTE	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti		
	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou		
SOPISTE	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti.		
SOPISTE DOLÉCRA	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti. (du wolof doole « force »)		
SOPISTE	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti. (du wolof doole « force ») assez fréq., péj., plais. Gouvernement par la force, par opposition		
SOPISTE DOLÉCRA	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti. (du wolof doole « force ») assez fréq., péj., plais. Gouvernement par la force, par opposition à la démocratie.		
SOPISTE DOLÉCRA	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti. (du wolof doole « force ») assez fréq., péj., plais. Gouvernement par la force, par opposition à la démocratie. Abdou Diouf ou la dolécratie.		
SOPISTE DOLÉCRA	Syn. D'entriste. 2. Qui est favorable au maintien dans le gouvernement des ministres appartenant aux partis d'opposition. PLAIS. Doctrine des partisans du sopi (du wolof sopi « changement ») PLAIS. Partisan du changement politique tel que prôné par le Parti Démocratique Sénégalais, et par conséquent membre ou sympathisant de ce parti. (du wolof doole « force ») assez fréq., péj., plais. Gouvernement par la force, par opposition à la démocratie.		

Parmi ces entrées de l'*Inventaire IFA-Sénégal* (absentes du TLFi), seul le lexème « entrisme » est présent dans Wikipédia en étant défini comme suit :

« terme issu de l'histoire du léninisme et du trotskisme, est une stratégie politique révolutionnaire qui consiste à faire entrer de manière concertée des membres d'une organisation militante dans une autre organisation rivale, voire dans l'appareil de l'État bourgeois. Il est aussi employé depuis lors pour décrire des pratiques du même ordre (infiltration, noyautage, etc.) dans la conquête du pouvoir par les partis de gauche. » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Entrisme)

Les mêmes règles grammaticales appliquées à des mots en français comme Sortisme/Sortiste, Entrisme/Entriste et Restiste, s'appliquent également à des termes d'origine wolof, comme dans l'exemple de l'emprunt grammaticalisé Sopisme/sopiste et Dolécratie. Ces quelques exemples, présents dans l'Inventaire et dans la presse également montrent d'un côté la créativité linguistique des locuteurs sénégalais et de l'autre, témoignent de l'actualité politique. Ce sont des mots révélateurs de quelques expériences politiques sénégalaises et particulièrement du changement fréquent de parti de la part des hommes politiques, ou bien de mauvaises habitudes des gouvernants sénégalais. Pour rendre compte de ces phénomènes, la langue a été adaptée par les locuteurs. Les nombreuses citations présentes dans le dictionnaire dont on n'en a reporté que les plus significatives selon notre point de vue, sont un indice très important de la charge culturelle partagée de ces entrées, car grâce à elles, il est possible de reconstruire le contexte de leur utilisation, le référent. Bref, la langue donne le nom à la chose.

2.2 Les emprunts

TOUBAB/	(du wolof tubaab, de même sens) usuel, fam., pé		
(plur. toubab ou toubabs. Fem.	(Avec une nuance péjorative et ironique). Toute		
Toubab ou toubabesse)	personne ayant la peau blanche, à l'exclusion des		
	Arabo-Berbères.		
Toubab-dialakhar	Péj. Africain(e), Occidentlisé(e).		
Toubabé	Digne d'un toubab, à la mode des Blancs.		
Toubabisé	Péj. Africain occidentalisé.		
Toubabiser	1. Imprégner des façons de penser et de se		
	comporter propres aux Européens.		
	2. Devenir semblable aux Blanc.		
Toubabisme	Imitation du comportement, des manières des		
	toubabs (IFA)		
Toubabité	Plais. Ensemble des traits qui caractérise le Blanc.		

Le lexème « toubab » est un réemprunt selon G. N'Diaye Corréard car s'il vient du wolof, il est au préalable d'une étymologie arabe (*toubib* « médecin »). Il est évident qu'il s'agit d'un des lexèmes parmi les plus productifs sur le plan de la dérivation. De ce lexème, une série de néologismes ont été créés. Nous voudrions souligner deux aspects importants à ce propos. D'abord, ce mot d'origine arabe est entré désormais dans la langue française au Sénégal en passant par le wolof, après avoir subi des processus de transformation, de grammaticalisation, c'est-à-dire

d'adaptation aux structures de la langue emprunteuse. Ensuite, on ne peut pas se passer de souligner dans notre réflexion que la prolifération des dérivés d'un mot montre aussi son importance au niveau culturel. Le mot *toubab* est donc sans aucun doute un mot à CCP de par sa productivité. Il va sans dire que la relation entre Sénégalais (Noirs) et Européens (Blancs) a marqué profondément l'histoire et la culture de ce pays et ses traces sont bien visibles dans le lexique aussi.

Ce qui frappe le plus dans l'exploration de l'*Inventaire* de l'équipe IFA-Sénégal, c'est la présence de nombreux emprunts d'origine wolof et un nombre consistant de mots composés d'origine wolof et anglo-saxonne qui n'étaient répertoriés ni dans le *Lexique du français du Sénégal* de 1979, ni dans l'*Inventaire* de l'IFA de 1983. Cela témoigne d'une avancée considérable du wolof et si on s'en tient aux phénomènes observés au Sénégal, on serait en droit d'envisager une tendance glottophage du wolof vis-à-vis des autres langues en présence, y compris le français⁷.

Parmi les entrées de l'Inventaire, il existe un certain nombre de mots empruntés à la langue wolof et qui sont entrés de manière stable dans le français courant. Parmi les plus intéressants du point de vue lexiculturel, nous avons sélectionné le lexème *Góorgóorlou* et le lexème *Boul Falé*.

GOORGOORLOU,	(Du wolof góorgóorlu)	
GOORGOORLU,	1. Personne qui n'a que de maigres revenus mais	
GOORGORLU,	se débrouille pour se procurer le nécessaire.	
GORGOORLU,	2. Activités caractéristiques du góorgóorlou,	
GORGORLOU, GORGORLU	débrouillardise.	

Ce tableau fait état d'usages lexicaux à partir de la racine wolofe góor : à l'origine, góorgóorlou, en wolof, signifie «apprendre à être un homme» (Inventaire IFA-Sénégal). Comme nous le constatons, il a subi d'importantes transformations sur le plan sémantique et formel, dans le processus d'adaptation à la langue cible. Lexème très productif, il paraît actuellement très important dans le contexte culturel sénégalais. La locution verbale faire du goorgoorlou, assez fréquente, signifie « se débrouiller pour se procurer le nécessaire, se comporter habilement ». À partir de ce lexème, utilisé aussi en fonction adjectivale, a été créé le néologisme goorgoorluisme ou goorgoorluisme (dérivé présent dans le dictionnaire IFA-Sénégal) de registre plaisant. La citation qui illustre l'entrée est tirée d'une interview de T. T. Fons, célèbre caricaturiste de l'hebdomadaire satirique sénégalais Le Cafard libéré, qui est le créateur (fin des années 1980) du célèbre personnage prototype du goorgoorlou moderne. L'Inventaire cite un extrait d'une interview du caricaturiste qui résume assez clairement la philosophie de son personnage : « Avec l'aide de Dieu, j'arrive quand même à assurer la dépense quotidienne deux jours sur trois. Ça c'est le goorgoorluisme, une doctrine bien sénégalaise ». En effet, le personnage du

⁷ À propos du phénomène de wolofosation du pays, voir aussi, voir Moreau M.-L. (1994). « Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouye à l'égard du wolof », *Langage et société*, n°68, pp. 63-88; ou bien Sarr, I. et I. Thiaw (2012). « Culture, média et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la wolofisation », *Sudlangues*, n°18, pp.1-17.

góorgóorlou (son nom est Góor) correspond bel et bien au portrait du Sénégalais moyen, une espèce de héros du quotidien qui, comme tous les Sénégalais victimes de la crise économique, est à l'éternelle recherche de la « DQ », la *Dépense Quotidienne*, c'est-à-dire de la somme nécessaire pour assurer le repas du jour à toute la famille. Une fois cette tâche accomplie, il pourra se sentir le véritable chef de famille et donc garder la dignité du vrai *Góor*. Malheureusement, rien n'est plus difficile en temps de mauvaise conjoncture : quand on perd son emploi, quand le gouvernement s'acharne sur le peuple avec ses programmes d'ajustements structurels. Malgré tout, Góor s'en sort toujours et parvient à assurer la DQ honnêtement, et il est toujours de bonne humeur.

Qu'en est-il de l'autre lexème tout aussi productif, Boul Falé?

,				
BOUL FALÉ	(Du wolof <i>bul faale</i> « ne fais pas cas »)			
	Attitude devant la vie qui consiste à agir selon sa			
	conscience sans se préoccuper du jugement d'autrui. Le			
	« Boul Falé » puisqu'il s'agit de ce mouvement populaire,			
	apparaît comme une sorte di « Style for life » qui magnifie			
	la vertu du travail, la performance et l'amour du			
	prochain (Le Soleil, 06-07/07/1997).			
	Qui adhère au Boul Falé.			

Il s'agit d'un mouvement générationnel qui a intéressé la jeunesse urbaine sénégalaise dans les années 1990 et qui a eu un impact très fort du point de vue social et politique⁸ avec des retombées importantes sur le plan linguistique. C'est un mouvement de contestation du pouvoir en place depuis l'indépendance et de revendication d'une africanité radicale et anti-impérialiste. Il est la réponse à une profonde crise qui traverse le pays depuis une quinzaine d'années, et marque pour la première fois dans l'histoire du Sénégal une rupture du système de valeurs de la génération des parents auxquels on attribue la responsabilité de cette crise. Il est porteur d'un véritable « éthos » et a des modèles de réussite incarnés par des figures charismatiques, d'abord Martin Luther King et Malcolm X en premier, ensuite des chanteurs de rap et le célèbre champion de lutte sénégalaise dont le surnom est Tyson. Le mouvement « Boul Falé », adopte plusieurs stratégies de différenciation et d'autonomisation du point de vue vestimentaire⁹, linguistique et religieux. Dans cette logique, le type du genre boul falé est une figure sociale hybride que l'on pourrait situer grosso modo entre le modèle islamo-wolof et une idéalisation des Noirs américains, entre pudeur islamique et stratégie d'affirmation du corps (J.-F. Havard, 2001 : 66).

Du point de vue linguistique, le langage *boul falé* se caractérise par l'apport de mots et expressions d'origine wolof, arabe et anglo-saxonne, dans le français. Les

⁸ Il a inauguré l'alternance politique, à savoir le transfert de pouvoir du *Parti socialiste* (PS), au pouvoir du 1960 à 2000, au *Parti Démocratique Sénégalais* (PDS), donc de la doctrine socialiste à la doctrine libérale.

⁹ Cf. dans l'*Inventaire* l'article *Robe boul falé*. Il s'agit d'une robe à jupe fendue caractéristique de la génération *boul falé*.

jeunes de la génération « Boul Falé » transforment leurs prénoms et aussi le nom de leurs quartiers (par exemple, le quartier *Grand Dakar* devient *Big Town*). Ils pratiquent finalement l'hybridation linguistique, comme dans les exemples suivants tirés du discours quotidien comme « Dafa nice » (*il est sympathique*), « Seen bisness la » (*c'est leur affaire*). Comme on peut le constater, la majorité des lexies composées, dont l'un des éléments est d'origine anglo-saxonne, sont tirées du parler de jeunes sénégalais, du jargon des marchands de drogue et du monde de la rue. Ces lexies participent donc du même champ sémantique, comme par exemple *Boy-disco*, *Boy-disquette*, *Boy town*. D'autres néologismes intéressants sont les mots en composition wolof-anglais : *Fakhman* (*enfant ou adolescent qui vit dans la rue*), *Boudiou-man*, *Guinzman*, *sirouman*, *mbalak-hard* pour lesquels nous renvoyons aux articles présents dans l'*Inventaire IFA-Sénégal* de 2006.

Le mouvement *boul falé* est donc très intéressant de notre point de vue, car il fonde un processus d'innovation linguistique incontournable, dont l'*Inventaire IFA-Sénégal* rend bien compte dans toute sa charge culturelle : « Au final, on assiste véritablement à la création d'une expression verbale propre au Boul Falé » ¹⁰ qui pénètre dans tous les milieux de la société sénégalaise et qui survit au mouvement même.

3. Lexiculture sénégalaise et diversité: quelle francophonie en perspective?

Que comprendre de cette présentation de phénomènes lexiculturels ? Pour le locuteur sénégalais, l'espace francophone n'est pas seulement l'espace de la langue de l'Autre, où il risque de perdre sa propre identité; il est aussi un espace où il peut affirmer sa riche culture plurielle, donc un espace de revendications et de constructions identitaires. Comme Abdou Diouf affirme dans la préface de l'Inventaire IFA-Sénégal, le français au Sénégal : « [...] porte la marque de l'histoire nationale, avec par exemple le legs de la colonisation ou des fluctuations politiques » (6). L'espace francophone peut alors être perçu comme un cadre de dépassement des dichotomies, un lieu « de dialogue, de symbiose, d'appropriation et surtout de partage des identités et des différences » (Daff, 2004 : 92), ce qui constitue une opportunité précieuse de rencontres et d'enrichissement mutuel. Dans le même sens, il permet de comprendre les articulations possibles entre langues, cultures, identités, dans une dynamique qui croise des phénomènes politiques et religieux, des croyances qui, à bien réfléchir, sont des façons de vivre devenues banales pour les personnes dont les situations décrites sont le quotidien. Voilà pourquoi, pour revenir aux usages de français au Sénégal, s'orienter vers les interférences linguistiques c'est s'en tenir uniquement à un des produits du conflit sociolinguistique, où le locuteur plurilingue est le foyer d'une tension linguistique et culturelle. Il paraît plus pertinent de recourir à la catégorie « langue plurielle », pour présenter le français comme une articulation d'usages sociolinguistiques où les locuteurs développent des répertoires étendus comprenant des formes linguistiques concurrentes, différentes, en compétition ou en relation dont la convocation varie en fonction des situations sociolinguistiques (Noumsi, 2004: 106). Les exemples choisis et analysés dans une

¹⁰ *Ibidem*, p. 70.

perspective lexiculturelle en sont une illustration pertinente. La plupart des entrées des *Mots du Patrimoine* consistent en mots à CCP et révèlent un fond commun culturel (« hypoculture ») transmis par les mots qui demandent une légitimation. On assiste donc à une pratique spontanée très créative où le locuteur utilise les langues à sa disposition selon son projet/intention pragmatique. Cela laisse découvrir des usages de langues et de cultures selon une approche fondée sur la diversité, mais une diversité développée à la fois aux niveaux de l'individu et de la communauté linguistique et non pas seulement des institutions nationales ou internationales.

Ces entrées sont riches d'une culture plurielle (« culture culturelle » dirait Galisson), d'expériences quotidiennes sénégalaises, dont souvent les institutions ne prennent pas compte dans les politiques d'aménagement linguistique. Tout cela déteint sur la conception de la diversité de la francophonie en Afrique subsaharienne et nous interpelle sur l'avenir de la langue française dans cet espace en particulier et sur la question urgente de l'aménagement linguistique plus généralement. En fait, on observe un hiatus entre la diversité pratiquée et vécue et les discours affichés au niveau institutionnel¹¹. On pourrait partir du credo de Chaudenson (1993) qui propose, dans les projets d'aménagement des langues, de ne pas chercher à promouvoir toutes les langues (ce serait le meilleur moyen de maintenir le statu quo actuel qui garderait certaines langues dans la marginalité). Dans une réflexion récente, O. S. Amedegnato (2013), illustre la situation paradoxale du paysage sociolinguistique en Afrique subsaharienne, exprime son point de vue et constate :

« Les pouvoirs publics doivent en effet être encouragés dans le sens de la préservation de leurs richesses linguistiques et culturelles. [...]. Mais paradoxalement, non seulement les États africains furent orientés dans le sens inverse, mais parfois des pressions continuent de s'exercer pour maintenir le statu quo, qui consiste à agir comme si les langues africaines n'existent pas et par conséquent, à ne pas en tenir compte dans la planification des affaires publiques. [...] Or, [...], l'on continue, dans les politiques linguistiques et éducatives des pays subsahariens, à mettre tant d'emphase sur le français, à l'exclusion des langues africaines. En agissant ainsi, on fait comme si l'on était en plein désert linguistique, alors que l'enjeu devrait consister à déterminer comment faire de cette diversité linguistique dont le français est un des éléments, un atout pour les populations locales, que lieu d'un handicap (comme c'est le cas actuellement). » (Amedegnato, 2013 : 78).

Ce qu'on comprend dans cet extrait c'est l'extrême complexité des situations sociolinguistiques africaines dans lesquelles procéder à un travail sur les langues, c'est aussi réfléchir à l'histoire entourant chacune de ces langues, aux enjeux économiques et symboliques qui les accompagnent en même temps. On comprend donc que face à une diversité affichée et parfois criée et non assumée par les institutions (diversité qui repose sur des enjeux géopolitiques et diplomatiques — parfois maintenus dans l'implicite), il existe d'autres formes de diversité, vécues, très dynamiques, créatives, très productives qui n'attendent pas toujours les décideurs politiques.

Il ne faudrait pas perdre de vue qu'un des objectifs à atteindre pour les membres de communautés sociales et linguistiques reste la transmission du savoir-

¹¹ La Francophonie a adhéré à la Convention del'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Pourtant, sa mise en œuvre effective est en doute.

patrimoine en langues. Il serait donc envisageable – et là je transfère aux langues africaines les formules utilisées par J. F. de Pietro pour la langue française – de former des locuteurs en leurs usages de sorte à les rendre capables d'utiliser leurs langues et « le » français en tant que langue de communication internationale « tout en étant partie prenante de leur environnement plurilingue » (Di Pietro, 2013 : 118). Cette réflexion pourrait s'appliquer à l'enseignement du français étudié comme langue seconde ou étrangère (FLS/E). Mais pour y arriver, il faudrait au préalable identifier, dans des contextes nationaux, régionaux ou locaux, des stratégies d'articulation de ces langues du paysage sociolinguistique.

« En effet, tant qu'on n'aura pas trouvé, dans une Afrique multilingue et des États eux-mêmes plurilingues (cf. R. Chaudenson 2000 : 25-27), des formes de solutions à la gestion de la coexistence des langues (français et langues nationales) dans les plurilinguismes nationaux, on ne pourra mettre en place une éducation adaptée dans laquelle on s'accorde à reconnaître l'une des clés du développement économique et humain. » (Chaudenson, 2012).

En 1994, c'est dans une direction similaire que L.-J. Calvet envisageait l'orientation des recherches à venir sur les langues, tout en mettant l'accent plutôt sur une dynamique qui repose sur le locuteur :

« Il s'agirait de cerner la façon dont les locuteurs évaluent leur situation linguistique, d'analyser leur discours métalinguistique sur les langues en présence, la façon dont ils imaginent l'avenir linguistique du pays, la place qu'ils croient pouvoir tenir dans la préparation de cet avenir (politiques linguistiques familiales, transmission des langues, projets matrimoniaux, etc.). Et ces recherches, si elles sont menées, présenteront un double avantage : nous renseigner, bien sûr, sur la situation du pays, mais aussi éclairer ceux qui se préoccupent de politique linguistique et ont tout intérêt à savoir ce que pensent les gens avant de chercher à intervenir sur leur situation. » (Calvet, 1994 : 106).

Avec ces sociolinguistes, on peut partager l'idée que « les langues doivent servir les êtres humains, et non pas l'inverse. » (Calvet, 2005 : 23).

Conclusion

L'approche lexiculturelle débouche dès lors sur une approche de la diversité qui ne privilégie pas les perspectives institutionnelles, mais qui consiste à s'articuler aux démarches sociolinguistiques des locuteurs. Elle laisse entrevoir et revendique une francophonie plurielle qui prend en compte les langues dans les francophonies africaines sans nécessairement dévaloriser les langues africaines. Amedegnato (2013 : 81) souhaite par exemple que les langues africaines bénéficient de la valorisation que revendiquent les discours francophones sur le français, quand ils s'insurgent contre le tout anglais en contextes de mondialisation. Klinkenberg (2013 : 34-35) souhaite une plus grande équité en francophonie quand il propose de combattre le centralisme du français en francophonie, grâce notamment à une déconstruction des représentations qui permettrait de proposer une image moins hiérarchisante et moins universaliste du français. Si on met en œuvre cette proposition pour toutes les langues en francophonie, on pourrait déboucher sur une francophonie de la diversité sociolinguistique, au service de l'usager, et non l'inverse (Amedegnato, 2013: 81; Klinkenberg, 2013: 34-35). Tout cela peut conduire à solliciter les décideurs politiques pour repenser les politiques linguistiques qui permettent de passer d'une vision de la francophonie encore tendanciellement postcoloniale à une francophonie réellement diversitaire (Klinkenberg, 2013), à savoir non seulement *de facto*, mais aussi *de jure*.

Bibliographie

- AMEDEGNATO, O. S. (2013). « De quelques paradoxes de la situation du français en Afrique subsaharienne », Castellotti, V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME, pp. 71-79.
- BLONDE, J., DUMONT, P., GONTIER, D. (1979). Lexique du Français du Sénégal, Dakar, NEA/EDICEF.
- CALVET, L.-J. (1999). Pour une écologie des langues du monde, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (1994). « Quel modèle sociolinguistique pour le Sénégal ? Ou il n'y a pas que la véhiculante », *Langage et société*, n° 68, pp. 89-107.
- CALVET, L.-J. (2005). « Un modèle gravitationnel pour une écologie des langues », in Calvet, L.-J. et Griolet, P. (dir.). *Impérialismes linguistiques hier et aujourd'hui*, Paris, INALCO/ÉDISUD, pp. 17-25.
- CHAUDENSON, R. (1991). La francophonie : représentations, réalités, perspectives, Institut d'études créoles et francophones, Paris, Didier érudition, coll. « Langues et développement ».
- CHAUDENSON, R. (2012). « Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine », *Repères DoRiF*, « Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française, Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité », DoRiF Università, n. 2, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=35.
- DAFF, M. (1998). « Le français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie », *Le Français en Afrique*, 12, pp. 95-104.
- DE PIETRO, J.-F. (2008). « L'enseignement du français « langue commune » dans les Pays du Nord », in Maurais, J., Dumont, P., Klinkenberg, J.-M., Maurer, B. Chardenet, P. (dir.). *L'avenir du français*, Paris, EAC, pp. 111-118.
- DIOP, P.S. (1995). Archéologie littéraire du roman sénégalais. Écriture romanesque et cultures régionales au Sénégal (Des origines à 1992), Frankfurt, IKO-Verlag.
- DREYFUS, M., JUILLARD, C. (2004). Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir, Paris, Karthala.
- DUMONT, P. (1983). Le français et les langues africaines au Sénégal, Paris, ACCT/Karthala.
- Équipe IFA-Sénégal. (2006). Les Mots du Patrimoine : le Sénégal, Paris, AUF/EAC. Équipe IFA, (1983). Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, AUPELF-ACCT.
- FONS, T.T. (2001). Goorgoorlou 1998-2000. Les années Hop, Dakar, Atelier Fons.
- GALISSON, R. (1987). « Accéder à la culture partagée par l'entremise des mots à C.C.P. », E.L.A., 67, pp. 119-140.
- GALISSON, R. (1988). « Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnairique de la culture partagée », Annexe des Cahiers de linguistique hispanique

- *médiévale*, vol. 7, n°. 1, pp. 325-341. http://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997 1988 sup 7 1 2133
- GALISSON, R. (1988). « Culture et lexiculture partagées : les mots comme lieux d'observation des faits culturels », *E.L.A.*, 69, pp. 74-90.
- GALISSON, R. (1995). « Où est-il question de lexiculture, de cheval de Troie, et d'impressionnisme... », *E.L.A.*, 97, pp. 5-14.
- GALISSON, R., ANDRE, J.-C. (1998). *Dictionnaire de noms de marques courants. Essai de lexiculture ordinaire*, INaLF (CNRS), Paris, Didier érudition.
- HAVARD, J.-F. (2001). « Éthos "Bul Faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, 82, pp. 63-77.
- KLINKENBERG, J.-M. (2013). « La francophonie : pour qui ? pour quoi ? », in Castellotti V. (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles, EME, pp. 17-38.
- LUNGU-BADEA, G. (2009). « Remarques sur le concept de culturème », *Translationes*, vol. 1, pp. 15-78.
- MARCELLESI, J.-B. (1986). « Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman », *Cahier de Linguistique Sociale*, n° 9, pp. 21-29.
- N'DIAYE CORREARD, G. (2006). « Introduction à Équipe IFA-Sénégal », Les Mots du Patrimoine : le Sénégal, Paris, AUF/EAC, pp. 9-17.
- NDAO, P. A. (2011). « Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques », *GLOTTOPOL*, n° 18, pp. 7-20.
- NDAO, P.A., (2002). « Le français au Sénégal : une approche polynomique », *Sud Langues*, 1, pp. 51-64.
- NOUMSI, G. M. (2004). « Dynamiques du Français au Cameroun : créativité, variations et problèmes socio-linguistiques », *Le Français en Afrique*, n° 19, pp. 105-117.
- PRUDENT, L.-F. (1981). « Diglossie et interlecte », Langage, n° 61, pp. 13-38.
- ROBILLARD, D. de. (1993). Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'île Maurice, Vanves, EDICEF.
- SCHIAVONE, C. (2007). « Lo spazio francopolifonico del Senegal tra rivendicazione, compromesso e condivisione identitaria », *Igitur* « Lingua, identità, cultura », pp. 99-110.
- SCHIAVONE, C. (2008). « Plurilinguismo e francofonia in Senegal : contatto, interferenza e mediazione linguistico-culturale nello spazio francofono », *Inter-Francophonies*, n° 2, pp. 1-37. www.interfrancophonies.org/Schiavone 08.
- SCHIAVONE, C. (2001). La parole plaisante nel romanzo senegalese postcoloniale, Roma. Bulzoni.
- PHAN, Trang T. H. (2010) « Les défis de la diversité culturelle et linguistique en francophonie », *Géoéconomie*, vol. 55, n°. 4, pp. 57-70. http://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2010-4-page-57.htm.

LES MARQUEURS DISCURSIFS EN FRANÇAIS POPULAIRES AFRICAINS: COMPLEXITÉ SYNTAXIQUE, COMPLICITÉ SITUATIONNELLE ET COGNITION

Camille Roger Abolou

Université de Bouaké

Introduction

Les marqueurs discursifs ont fait l'objet de plusieurs recherches, tant à l'écrit qu'à l'oral, tant en français hexagonal qu'en français canadien (Auchlin, 1981; Brinton, 1996; Chanet, 2004; Darot, 1983; Dostie, 2004; Drescher, 2006; Fernandez, 1995; Hansen, 1998; Léglise, 1999; Meyer, 1982; Moeschler, 1989; Prévost, 2004; Schiffrin, 1987; Vincent, 1993; etc.). Ces recherches bouillonnantes et prolifiques qui recouvrent en général la linguistique française, l'énonciation, l'argumentation, l'analyse de discours, la sémantique, la pragmatique, la conversation, etc. tendent à les apprivoiser, d'une visée à une autre, comme des unités linguistiques « bizarres » ou « SDF¹ », mal classées en grammaire, habitées par le « démon ». Elles les dénomment, selon leur environnement intellectuel, des adverbes d'énonciation, modalités d'énoncé (Nef, 1976), particules énonciatives (Fernandez, 1994), marqueurs de conversation, etc. Bien des auteurs s'accordent à les appeler génériquement marqueurs discursifs. Ces marqueurs, selon moi, sont des unités « indésirables » dans les parties du discours car ils échappent à la zone de contrainte (la syntaxe) pour se nicher dans la zone de liberté (Hagège, 1986) pour contrarier la machine syntaxique afin de fabriquer du sens. Dès lors, je les nommerai marqueurs cognitifs.

Il est des parlers comme les français populaires africains² désormais FPA (Abolou, 2012a; Dumont, 1991; Gadet, 1992; Hattiger, 1983; Manessy, 1984; Queffélec, 2007, etc.), ayant pris la revanche de l'oral (Blanche-Benveniste, 2000) sur l'écrit, qui mobilisent ces marqueurs dans l'interintelligibilité. Des études ont proliféré dans des contextualités d'apparent effondrement au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Congo-Brazzaville, etc. pour montrer leur complexité syntaxique et pour démonter, en dernière instance, leur complicité situationnelle. Certains auteurs comme Manessy (1995) ont indiqué de les examiner dans le cadre de la sémantaxe, synthèse intelligente de la sémantique, de la pragmatique et de la syntaxe. Du fait de la quasi-absence d'un cadre méthodologique cohérent, la linguistique générale de type communicatif (François, 1977; Kerbrat, 2005, 1978) a

¹ Le sigle SDF signifie Sans Domicile Fixe. Sigle utilisé ici pour montrer la difficulté à

classer rigoureusement les marqueurs dans les catégories grammaticales.

² J'en distingue trois sortes : les franço-africains caractérisant les français parlés d'Afrique et certains français populaires comme celui d'Abidjan, les franc-bâtards constitués d'alternances codiques français/langues africaines observables dans le franlof, le fransango, les francoafricains désignant les argots comme le nouchi, etc. que j'ai eu à les théorisé dans Les français populaires africains paru en 2012 aux éditions L'Harmattan-Côte d'Ivoire.

été encensée, motivée et, au final, autorisée, au travers de la syntaxe qui est « [...] un pont lancé par-dessus le fossé qui sépare la linéarité du message linguistique de la globalité d'une expérience à reconstruire » (Bentolila, 1977 : 58), à identifier ces marqueurs « [...] qui permettent à l'auditeur de concevoir à l'aide des informations fournies par le message linguistique une image personnelle de la réalité perçue ou imaginée par le locuteur » (Bentolila, 1977 : 58).

Les marqueurs discursifs sont répertoriés comme des éléments drôles de la linéarité qui aiguillent la compréhension des auditeurs et contribuent à la construction de la réalité partagée. Se contextualisant, ils tendent à se désolidariser de ceux du français central ou hexagonal qui se co-textualisent de nos jours dans les espaces publics.

Il s'agit ici, non seulement de faire le bilan de ces études, mais de requestionner les marqueurs des FPA à la lumière de la linguistique cognitive (Bronckart, 1985; Decrosse, 1992; Delbecque, 2006; Fauconnier, 1984: Jayez, 2002, 1988; Saussure de, 2012; etc.). Celle qui s'attache à revisiter la sémantaxe (Manessy, 1995) comme théorie empiriste de représentation des univers expérientiels et de connaissances mises en œuvre dans les activités sociales, dans les comportements linguistiques. Les marqueurs des FPA, fonctionnant comme des heuristiques qui sont des structures de connaissance apprises et enregistrées dans la mémoire (Ghabrol, 2008), seront confrontés à un modèle d'analyse³ pour restituer leurs traits sémantactiques.

1. Une diversité de marqueurs : de la typification à l'organisation langagière

Les marqueurs des FPA génèrent des préoccupations langagières que les Africains, englués dans les contraintes du quotidien (Wald, 1990), cherchent à élucider dans les situations de communication (Dispaux, 1984; Fonagy, 1982). On peut les typifier selon la forme et la fonction.

1.1 Typologie formelle

Les typologies formelles recouvrent les postures des francistes et des spécialistes en français d'Afrique. Selon les francistes (les grammairiens, les littéraires, etc.), les marqueurs des FPA ne respectent pas les règles grammaticales (Ngamoutsika, 2012). Ils se présentent comme des fautes grammaticales, voire des relâchements de l'organisation langagière. Selon les auteurs des études francophones, les marqueurs sont des outils de construction de sens dans les situations de communication qui se prévalent comme des aiguilleurs de sens, loin des ordres grammaticaux régaliens de la sacrée phrase française. Leur classification demeure rude et parfois dure. Plusieurs démarches, allant de la linguistique française à la linguistique d'Afrique en passant par la créolistique, existent. Je me contenterai ici d'une démarche mixte,

³ Ne s'inscrivant pas dans la linguistique du corpus ou dans la documentation linguistique, il s'agit ici d'une analyse théorique « orientée » dont les données recueillies entre 2012 et 2015 servent de prétextes méthodologiques et contextes de préconisation d'une démarche hypothético-déductive allant du cognitif à la mise en signes.

celle qui prend en compte les préoccupations des francistes et des créolistes. De ce fait, on distinguera trois types de marqueurs : les marqueurs conservateurs, les marqueurs rénovateurs et les marqueurs voyageurs.

1.1.1 Les marqueurs conservateurs

On entend par marqueurs conservateurs, les marqueurs spécifiques au français central qu'on retrouve dans le français parlé et écrit d'Afrique. Il y a : les coordonnants (et, ou, que, dont, etc.), les connecteurs logiques (mais, or, ni, car, donc), les ponctuants (Vincent, 1993), etc. Ils sont caractérisés par l'hypercorrection, l'impropreté d'usage, le mésemploi, etc. On appelle aussi marqueurs fautifs.

- (1) à cause de pena(l)t(y), ASEC a gagné « Pour un penalty, l'ASEC a remporté le match » (Abolou, 2013).
- (2) je couper ici *là* ça va rentrer « Je coupe ici, c'est sûr que ça rentrera » (Abolou, 2013).

Ces marqueurs tendent à se stabiliser dans les discours oraux et écrits des élèves de collèges et lycées en Côte d'Ivoire.

1.1.2 Les marqueurs rénovateurs

Ce sont les marqueurs propres à chaque pays ou à un ensemble de pays (Afrique de l'ouest, Afrique centrale). Parmi ces marqueurs, on retrouve les onomatopées (Abolou, 2012a), les emprunts aux langues locales et les calques.

Types de marqueurs	Exemples courants en FPA
Emprunts	(3) femme la $i(1)$ sape beaucoup $djah^4$ c'est
	toutou (nouchi) « La femme (en question) est
	très coquette mais c'est une prostituée. »
	(Abolou, 2013)
Onomatopées	(4) Ils l'ont gbe (nouchi) « Ils l'ont exclu » (Abolou,
	2012)
	(5) o^h tu ne peux pas faire ça (FC) « Franchement, tu
	ne peux pas te mettre dans cette sale situation.
	(Ngawa Mbaho, 2015)

Multiples, ils dénotent l'énonciation africaine dans les situations et contextes et recodifient un français d'Afrique plus proche des situations d'apparent effondrement.

1.1.3 Les marqueurs voyageurs

Ce sont des marqueurs transfrontaliers qui se « promènent » d'un pays à un autre. On y compte : les déictiques *là*, *là là*, *ça là*, etc.

Dans l'organisation langagière, ces marqueurs structurent l'information et relient des ensembles syntaxiques dans un contexte de dépendance. Assurant la continuité syntagmatique en fonction des positions⁵ occupées dans les énoncés, ils

⁵ La place et la position sont deux notions distinctes en linguistique générale. La place a trait à l'ordre syntaxique. Alors que la position relève de la structure informationnelle de l'énoncé.

⁴ djah est un emprunt de l'anglais jamaïcain, voire du rastafarisme.

jouent un rôle de « passeur » de sens entre la linéarité et la globalité. On les retrouve en prédication, en modalisation et en argumentation.

En prédication⁶, les marqueurs des FPA sont des grammèmes (Brinton, 1996; Traugot, 2004). Leur densité sémique commande la prédication seconde (Abolou, 2008a). Car ils opèrent à l'orée de l'opérateur de prédication. La prédication seconde n'est pas une opération de représentation de sens mais une opération de médiation sémantico-référentielle par des indices linguistiques aux fortes potentialités sémiques lors de la construction d'un

«[...] monde représenté par le discours [qui] doit être pensable, ses objets identifiables et leurs relations plausibles, correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait de ce qui est réel, à la limite de ce qui est possible ou impossible. » (Grize, 1990 : 77).

En modalisation, la pertinence positionnelle de ces marqueurs en début, au milieu et à la fin d'un énoncé révèle leur fonction de modalisateur, de modulateur, voire de modalité d'énoncé.

En argumentation, ces marqueurs tendent à aménager des espaces argumentatifs de la consécution, de la condition, du contraste, de la concordance, du paradoxal, de la causation, etc. Des espaces de gestion de connaissances de type topique qui se révèlent comme des préconstruits culturels, voire « [...] une représentation médiatisée par le discours. C'est-à-dire une représentation référentielle... une véritable organisation cognitive ». (Grize, 1981 : 18).

1.2 Typologies fonctionnelles

Les marqueurs des FPA déclinent la cohérence référentielle. Au-delà de la fonction de complétude sémantique qu'Auchlin (1981 : 157) définit comme « [...] le degré de satisfaction de contraintes informatives liées aux propriétés sémantiques des lexèmes ou de leur emploi », ils ont une fonction pragmatique que certains auteurs ont choisi de les nommer pragmèmes (Dostie, 2004). Ils peuvent être classés selon deux visées d'inégale percée : la visée sémiotique de Peirce (1978) et la visée communicationnelle de Jakobson (2003).

1.2.1 La visée sémiotique

Selon la visée sémiotique, trois principes se dégagent : le principe symbolique, le principe d'iconicité et le principe d'indexicalité. Le principe symbolique, au-delà la relation conventionnelle entre la forme et le sens, est un principe que Delbecque (2006 : 33) explicite en ces termes : « La tendance à chercher une motivation aux mots complexes et aux mots étrangers est aussi fortement présente chez l'interlocuteur que chez le locuteur. Dans sa volonté de comprendre les formes linguistiques, en particulier celles qui lui sont inconnues ou nouvelles, l'interlocuteur peut aller trop loin dans sa recherche. En associant la signification d'une nouvelle forme à une forme déjà existante, il crée des étymologies populaires ». Ce principe est producteur de symbolèmes c'est-à-dire des marqueurs qui restent

⁶ La prédication, dans une perspective constructiviste, est une opération de construction de l'énoncé. Elle rétablit la complétude énonciatique par mobilisation des ressources linguistiques et non linguistiques.

attachés au substrat culturel. Le principe d'iconicité génère des iconèmes dont le rôle est de construire la réalité par image selon les univers de croyance (Bally, 1965; Grize, 1990), des vécus, des attentes culturelles, etc. Le principe d'indexicalité fournit des indicèmes, voire des marqueurs qui rétablissent la transparence référentielle, les traces de plausibilité aidant. Plus proches de la biosphère, ils sont intimement rattachés aux situations de communication prégnantes. Cette typologie permet d'élucider la complexité référentielle des marqueurs des FPA. Plus les marqueurs sont proches de la biosphère, plus ils expriment la transparence référentielle. Moins, ils en sont proches, plus ils expriment l'opacité référentielle.

1.2.2 La visée communicationnelle

Jakobson (2003) a élaboré un schéma de communication qui comporte six fonctions principales : la fonction émotive, la fonction conative, la fonction poétique, la fonction référentielle, la fonction phatique et la fonction métalinguistique. À travers ces fonctions de communication, l'on peut faire une taxonomie des marqueurs discursifs. En FPA, les fonctions émotives, conatives, phatiques sont convoyées régulièrement et singulièrement. À tel point qu'elles forgent des émotivèmes (oh, eh, etc.) [Amossy, 2010], des conativèmes (avec ça, comme ça, etc.), des phatèmes (deh, keh, etc.) qui irriguent les discours et irradient les univers expérientiels.

Ces typologies ont été ressassées à souhait dans maints travaux dans les buts, non des moindres, de traquer la singularité fâcheuse des marqueurs en francophonie officielle à travers les systèmes éducatifs. Or les marqueurs se fonctionnalisent, se ritualisent (Nicolaï, 2001) dans les espaces du quotidien (Dispaux, 1984) pour gérer l'intercompréhension voulue par les contextualités socioculturelles, socioéconomiques et sociopolitiques.

2. La fabrique du sens : de la sémantaxe à un modèle d'analyse

Opérant à l'orée de la prédication, les marqueurs discursifs des FPA fabriquent du sens. Dès lors, ils acheminent les percepts de l'expérience pour marquer les intelligences, pour construire une réalité de validité locale. Manessy (1995) s'est chargé de les traiter dans un cadre théorique sous forme de cryptotypes c'est-à-dire des formes de connaissance et de représentation.

2.1. Retour à la sémantaxe

Manessy (1995 : 228), en réaction aux hypothèses holistiques, considère de cerner les marqueurs discursifs des FPA dans un domaine appelé la sémantaxe :

« Nous pensons en effet que [...] la « grammaire universelle » [...] n'est pas directement reflétée par l'appareil syntaxique des langues, mais que s'intercalent entre ces deux plans des modes de catégorisation de l'expérience et, par conséquent, d'organisation de l'information culturellement déterminés, appris et non pas innés [...]. Ces modes de conceptualisation et la « vision du monde » dont ils participent seraient caractéristiques d'aires de civilisation étendues et se manifesteraient par l'« air de famille » qu'ont par exemple les langues et les cultures de l'Afrique occidentale, en dépit de leur très réelle diversité ».

Prenant ses distances à l'interférence qui a caractérisé pendant des décennies le français d'Afrique, Manessy (1995 : 228) s'en explique :

« Ce que nous avons en vue n'est pas le mécanisme d'interférence qui conduit des apprenants à couler dans le moule syntaxique de leur langue première la substance de la langue cible, mais plutôt le processus inverse : l'expression à travers les structures grammaticales imposées par la langue cible de catégories sémantactiques propres à la langue maternelle ».

Dans le cas des marqueurs des FPA, Manessy (1994 : 17-19) remarquera la singularité d'une fabrique⁷ sémantactique :

« À partir du moment où le français cesse d'être un code second de communication à fonction principalement référentielle pour devenir le moyen d'expression directe d'une réalité perçue, le jeu des mécanismes cognitifs, eux aussi caractéristiques d'une manière africaine de saisir et de concevoir les choses, commence à s'y manifester. Nous avons développé ailleurs (...) l'idée qu'une aire de civilisation se définissait moins par des produits que par la mise en application de techniques apprises et transmises de génération en génération, inaperçues de leurs usagers parce que réputées conformes à l'ordre de la nature et qui concernent aussi bien l'utilisation des ressources du corps (...) ou l'exploitation du milieu naturel que la prise en compte et la conceptualisation du témoignage des sens. Il y a dans l'usage qui est fait de la grammaire française des anomalies qu'on ne peut expliquer par le jeu local de l'interférence, parce qu'elles sont communes à l'ensemble du domaine africain qui couvre, on le sait, des langues de structures typologiques inconciliables ».

La posture sémantactique s'est inspirée des travaux de socio-anthropologie et d'éthologie. En effet, s'inspirant de Mauss (1950) et de Lorentz (1975a et b), Manessy (1995) considère la machine sémantactique comme lieu de déferlement des schèmes cognitifs, voire des « micro-mondes » (Vignaux, 1981 : 101). À la réflexion, ces schèmes proviennent de la cognition incarnée et située.

Le schème de la cognition incarnée prend pied dans les considérations étiologiques de Lorentz (in Nicolai, 2001 : 404) qui conçoivent la sémantaxe comme une forme de ritualisation qui

« joue un rôle essentiel dans la sauvegarde des caractères spécifiques de la civilisation, transmis traditionnellement [...] Pratiquement tous les moyens linguistiques de communication reposent sur son principe et même les mouvements d'expression corporelle de l'homme, qui comporte une proportion considérable de mouvements innés, sont dominés dans les différentes civilisations par la ritualisation traditionnelle [...] De même que dans le cas de mouvements élaborés phylogénétiquement, la fonction originelle de tous les rites culturels a très vraisemblablement été la fonction de communication. C'est d'elle que l'on peut déduire les autres ».

⁷ D'ordinaire, le constructivisme, paradigme dominant à l'époque, est convoqué dans les analyses syntaxiques. Il s'agit d'appréhender la construction du sens à partir des ressources linguistiques. Bien des auteurs l'ont balisé en plusieurs étapes telles les marches de Parnasse : le phonético-phonologique, le morphosyntaxique, le syntaxico-sémantique, le sémantico-référentiel et l'énonciato-hiérarchique. Ces étapes ont été instrumentalisées dans les énoncés hors situation. Il s'agit de cerner rigoureusement le sens d'un énoncé, un sens fugace. Cette démarche d'ors et déjà les éléments expérientiels, les émotions, les contextes culturels, etc. Or le sens se fabrique à partir des ressources langagières et non langagières. Tous les ingrédients contribuant à produire du sens pour les besoins des locuteurs.

Le schème de cognition incarnée prévoit la sédimentation d'un code par usage répété des marqueurs. Les marques du créole en sont des exemples patents.

Le schème de la cognition située, ayant trait à la routinisation, se rapporte à la notion d'habitus développée par Bourdieu (1997 : 174) :

« construire la notion d'habitus comme un système de schèmes acquis fonctionnant à l'état pratique comme des catégories de perception et d'appréciation ou comme principes de classement en même temps que comme principes organisateurs de l'action, c'était constituer l'agent social dans sa vérité d'opérateur pratique de construction d'objets ».

Mettant en exergue la langue en situation, les marqueurs se signalent comme des « acteurs » linguistiques qui organisent et structurent la connaissance par perception et représentation, et la vision du monde.

Ces deux schèmes recèlent des dispositifs langagiers particuliers, prégnants et stables (Nicolaï, 2001 : 405) qui émergent comme des formes de connaissance mobilisées dans les discours des locuteurs africains (Wald, 1990). Ce sont : la focalisation, la sérialisation, la pluralisation, la modalisation, l'expression de l'espace, l'alternative, l'idéophone, l'objet interne, la répétition, la modalisation, l'effacement des marques, etc. Comment fonctionnent, dans ce cadre théorique, les marqueurs discursifs des FPA ? Comment les envisager dans un cadre d'analyse cohérent ?

2.2. Un modèle d'analyse

Les marqueurs des FPA apparaissent d'ordinaire dans les énoncés du quotidien pour combler le fossé existant entre la linéarité et l'expérience à construire. Nicolaï (2001) les considère comme des modalités cognitives dans la mesure où « il s'agit toujours d'« états construits », schémas, filtres ou formes élaborés dans la contingence à partir de « dispositions » que l'on doit supposer et de « processus » que l'on peut décrire ; et ces schémas, filtres ou formes, ont vocation à se pérenniser, se transmettre, se manifester « en contexte » au travers des rites, des façons de faire et de penser ». Je les nommerai marqueurs cognitifs. En FPA, ces marqueurs sont plus de cognition située qu'incarnée à l'instar de ceux des créoles rénovateurs et conservateurs⁸. Ces marqueurs conduisent des opérations cognitives médiates de l'assertorique, de l'apodictique et du problématique⁹. Je choisirai des marqueurs cognitifs prototypiques. Ceux qui sont d'usage courant en FPI, d'un pays à un autre, à l'instar de *djah* et o^h spécifiques respectivement au français populaire d'Abidjan et au français parlé au Congo et au Cameroun pour illustrer mon modèle d'analyse sociocognitif.

2.2.1 Les marqueurs cognitifs de l'assertorique

Ce sont des marqueurs qui rétablissant une relation de fait entre l'énoncé et la situation. Les situations de communication africaines sont vivantes et prégnantes.

⁸ Certains marqueurs des FPA comme le français populaire d'Abidjan tendent à se systématiser dans le sens d'une cognition incarnée. Certains auteurs comme Abolou (2012a), Hattiger (1983), etc., ont conclu différemment à des cas de pidginisation et de créolisation.

^{(1983),} etc., ont conclu différemment à des cas de pidginisation et de créolisation.

Selon Kant, l'apodictique se rapporte à une vérité générale ou à caractère universel ou absolu. Alors que l'assertorique se présente comme une vérité de fait. La problématique, quant à elle, est une vérité non objective qui est à vérifier.

Elles sont caractérisées par l'informel qui développe de nombreux espaces d'initiative (maquis, marchés, bars, bistrots, etc.).

- (6) faut payer là je va(is) gagner un peu Il faut acheter afin que je puisse aussi en bénéficier (Abolou, 2012).
- (7) l'enfant n'y a qu'à chercher de l'eau là on va manger bien bien Que l'enfant aille apporter l'eau pour qu'on puisse très bien manger (Abolou, 2012).

En (6) et (7), le marqueur *là* intervient dans un message linguistique où l'expérience est hic nuncisée (Abolou, 2008b; Knutzen, 2002; Ploog, 2006, 2002). Il relie deux syntagmes verbaux différemment temporalisés (présent/futur proche) qui prennent ancrage dans la situation de communication, les traces de plausibilité aidant. Les traces de plausibilité sont des éveilleurs des sens sensoriels (le visuel, l'olfactif, le gustatif, le tactile et l'auditif) [Hall, 1978] qui constituent une « dimension cachée » du cadre de réception. Sans le marqueur *là*, l'auditeur se désengage de la coresponsabilité du message linguistique.

*(6) faut payer je va(is) gagner un peu

La prévisibilité des conséquences immédiates est fondée sur les garanties qu'apporte la situation de communication. *là* est une modalité du dire et du faire qui conditionne l'activité sociale et consacre, selon Pottier (1987), des expériences appréhendées. Il a une valeur assertorique de nature évidentielle (Barbet, 2012; De Saussure, 2012).

2.2.2 Les marqueurs cognitifs de l'apodictique

Les marqueurs de cognitifs de l'apodictique sont des marqueurs qui instaurent une relation de droit ¹⁰ entre l'énoncé et la situation.

- (8) petit là c'est malade, c'est boire *comme ça* (Le jeune homme en question est malade, il n'arrête pas de boire) (traces de plausibilité : le verre de bière). (Abolou, 2012)
- (9) Jean travaille pas son papa lui donne l'argent *avec ça* il fait le malin Jean, le chômeur, reçoit l'argent de son père pour ses besoins. Il est devenu insolent envers ses amis (traces de plausibilité : les habits neufs). (Abolou, 2012)

En (8) et (9), les marqueurs comme ça et avec ça présentent les faits à l'auditeur en vue d'un ancrage situationnel. De sorte que, selon Borel (1983 : 77), « [...] le monde représenté par le discours soit pensable [...] correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait à la limite de ce qui est réel, possible ou impossible ». La présentation des faits s'effectue d'un fait mineur (syntagme A) à un fait majeur

¹⁰ Dans le domaine du droit, la logique aristotélicienne est applicable en se référant au carré d'Apulée typifiant quatre propositions classées selon deux oppositions universel/particulier, affirmatif/négatif (Blanché, 1996). Une ontologie juridique qui permet de décrire les ordres juridiques dans leurs objets, leurs propriétés et leurs actions possibles.

(syntagme B). Le fait majeur peut être mis en évidence en début par avec ça (9) ou à la fin par *comme ça* (8). Le locuteur prend à témoin l'auditeur sur la nouvelle information. *Comme ça* et *avec ça* ont une valeur apodictique de type vérité générale de validité hic et nuncisée.

2.2.3 Les marqueurs cognitifs du problématique

Ce sont des marqueurs qui installent une relation problématique entre l'énoncé et la situation en présentant des faits à l'auditeur pour les besoins de repérage, d'identification et d'intégration dans son capital de connaissances. Dès lors, ils mettent en évidence les activités discursives de la contradiction (Français, 2003; Moeschler, 2000, 1992).

- (10) à cause de politiki, on gagne(r) pas manger La politique a élevé le coût de la vie. (Abolou, 2013)
- (11) type là i(l) porter veste cravate djah contrôleur de bus c'est (a)ttraper lui Le monsieur (en question) est toujours en costume alors que c'est un fraudeur de bus. (Abolou, 2012)
- (12) Les femmes mariées o^h les célibataires o^h celles qu'on appelle les waka Les femmes mariées et célibataires [que tu connais] sont des prostituées. (Ngawa Mbaho, 2015)

En (10), à cause de est un connectant de causalité (de nature en général amalgamé) qui met en évidence le procès non accompli gagner ayant valeur de constat d'un état. Le locuteur s'engage dans ce qu'il énonce. Il est dans sa sphère de responsabilité. à cause de a une valeur problématique dont les effets de sens conduisent l'auditeur à une présupposition existentielle (Martin, 1992).

En (11), *djah* se prépose comme un inverseur argumentatif (Ducrot, 1980) qui rompt le générique en apportant un contraste, une part importante de la connaissance négligée par l'auditeur (François, 2013 ; Grize, 1983). Il déclenche, dès lors, un réaménagement de l'univers de croyance par dissuasion de la nouvelle information. *djah* a une valeur problématique (Bromberger, 1990) qui détruit les attentes culturelles.

En (12), le marqueur o^h est un coordonnant de rappel qui invite l'auditeur à revisiter son capital de connaissance pour valider l'information. Le réaménagement de son univers de connaissance est voulu par waka, un emprunt au pidgin-english pour désigner les prostituées (Ngawa Mbaho, 2015). O^h a une valeur problématique à forte potentialité gnomique.

Les marqueurs cognitifs sont des empreintes africaines qui, selon Nicolaï (2001 : 404), « portent sur des comportements sociaux et se réalisent très tôt dans l'ontogenèse, déterminant une fois pour toutes un certain type de comportement instinctif chez le sujet ». La plupart des Africains les mobilisent régulièrement dans les discours du quotidien pour déconstruire des attentes. Dès lors, ils s'inscrivent dans le savoir expérientiel c'est-à-dire la mémoire gardée des entités et événements provenant, en général, selon Donato (1980 : 348), « de la réalité physique extérieure qui sont connus par le locuteur et par l'auditeur au moment de l'acte de parole ». Certains auteurs proposent de les envisager comme des opérateurs de l'expérience (Bentolila, 1977), comme des expérienceurs (Chafe, 1986).

Conclusion

La langue fabrique du sens au moyen d'une série d'opérations. Parmi lesquelles, l'opération de médiation sémantico-pragmatique n'est possible que par des marqueurs aux potentialités cognitives situées promettant, selon Grize (1990 : 77), un

«[...] monde représenté par le discours [qui] doit être pensable, ses objets identifiables et leurs relations plausibles, correspondant à l'idée que l'interlocuteur se fait de ce qui est réel, à la limite de ce qui est possible ou impossible ».

Les marqueurs discursifs des français populaires africains (allant des français parlés aux argots), résistants de la linéarité, se constituent comme de véritables marqueurs cognitifs situés qui donnent à voir des territoires aléthiques partagés démesurément par les Africains, drainent des sens enfouis dans la situation de communication pour gérer l'intercompréhension, marquent les intelligences d'interlocution tout en dénouant la pénibilité du quotidien.

Références bibliographiques

- ABOLOU, C. R. (2007). « Lorsque le genou porte le chapeau. La prédication seconde en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et schématisations », *La Saison des Pluies*, n06, pp. 89-102.
- ABOLOU, C. R. (2008) « La marque LÀ et ses implications syntaxique et sociolinguistique en français populaires africains et en créole à base lexicale français », *Cahiers du CERLESHS*, n° 29, pp. 1-24.
- ABOLOU, C. R. (2012a). Les français populaires africains, Paris, L'Harmattan.
- ABOLOU, C. R. (2012b) « Des marqueurs KE et NON en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisations », *Le français en Afrique*, 25, pp. 325-342.
- ABOLOU, C. R. (2013). « Les marqueurs discursifs en français populaires africains : déambulation vers un territoire aléthique », Communication au Colloque *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, 7 au 9 novembre 2013, Université de Bayreuth.
- AMOSSY, R. (2010). La présentation de soi : Ethos et identité verbale, Paris, PUF.
- AUCHLIN, A. (1981). « Mais, Heu, Pis Bon, Ben, Alors, Voilà, Quoi! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, n° 2, pp. 141-159.
- BARBET, C. (2012). « Devoir *et* pouvoir, des marqueurs modaux ou évidentiels ? », *Langue Française*, n° 173, pp. 49-64.
- BALLY, C. (1965). Langage et vie, Genève, Droz.
- BENTOLILA, A. (1977). « Temps, aspect et modalisation dans un acte de communication », *Langue Française*, vol. 35, n° 1, pp. 58-70.
- BLANCHE R. (1996). La logique et son histoire, Paris, Armand Colin/Masson.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2000). Approches de la langue parlée en français, Paris, Ophrys.

- BOREL, M.J., GRIZE, J.-B. et MIEVILLE, D. (1983). *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- BOURDIEU, P. (1997). Méditations pascaliennes, Paris, Seuil.
- BRINTON, L. J. (1996). *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- BRONCKART, J.-P. (1985). Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.
- BROMBERGER, S. (1990). «L'incommensurabilité en science et la possibilité d'argumenter », in MEYER M. et LEMPEREUR A., *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, pp. 241-253.
- CHABROL, C. & RADU, M. (2008). Psychologie de la communication et persuasion : théories et pratiques, Bruxelles, De Boeck.
- CHAFE, W. L. (1986). Meaning and structure of language, Chicago, UCP.
- CHANET, C. (2004). « Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé : quelques problèmes de méthodologie », *Recherches sur le français parlé*, n° 18, pp. 83-107.
- DAROT, M. & LEBRE-PEYTARD, M. (1983). « Ben, ici, c'est pas restreint hein ou "hein", marqueur d'interaction et d'argumentation », *Le français dans le monde*, n° 176, pp. 89-91.
- DECROSSE, A. (1992). Linguistique générale et cognitique, Paris, BUSCULA.
- DELBECQUE, N. (2006). *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DELECHELLE, G. (2004). « Causalité et phrase complexe : prédications et circonstances concomitantes », *Cercles*, n° 9, pp. 121-142.
- DRESCHER, M. & FRANK-JOB, B. (2006). Les marqueurs discursifs dans les langues romanes : approches théoriques et méthodologiques, Frankfurt, Peter Lang
- DISPAUX, G. (1984). La logique et le quotidien, Paris, Minuit.
- DONATO, J. (1980). « La variation linguistique ou la langue dans l'espace, le temps, la société et les situations de communication », in F. Francois, *La linguistique*, Paris, PUF, pp. 281-362.
- DOSTIE, G. (2004). Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DUCROT O. (1980). Les échelles argumentatives, Paris, Minuit.
- DUMONT, P. (1991). Le français, une langue africaine, Paris, L'Harmattan.
- FRANCOIS, F. (1977). « Le fonctionnalisme en syntaxe », *Langue française*, vol. 35, n° 1, pp. 6-25.
- FAUCONNIER, G. (1984). Espaces mentaux: aspects de la construction du sens dans les langues naturelles, Paris, Minuit.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1995). « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets du discours », *Intellection*, n° 1, pp. 9-53.
- FERNANDEZ, M. M. J. (1994). Les particules énonciatives, Paris, PUF.
- FONAGY, I. (1982), *Situation et signification*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing.
- FRANCOIS, J. & LARRIVE, P. (2013). La linguistique de la contradiction, Bruxelles, Peter Lang.
- GADET, F. (1992). Le français populaire, Paris, PUF.
- GRIZE, J.-B. (1990). Logique et langage, Paris, Orphyrs.

GRIZE, J.-B. (1981). « Pour aborder l'étude des structures du discours du quotidien », *Langue française*, n° 50, pp. 7-19.

GRIZE, J.-B. & PIERAUT-LE BONNIEC G. (1983). La contradiction : essai sur les opérations de pensée, Paris, PUF.

HAGEGE, C. (1986). L'homme de paroles, Paris, Essais.

HALL, E. (1978). La dimension cachée, Paris, Points.

HANSEN, M.-B. M. (1998). *The function of discourse particles*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

HATTIGER, J. L. (1983). Le français populaire d'Abidjan: un cas de pidginisation, Abidjan, ILA.

JAKOBSON R. (2003). Essais de linguistique générale, Paris, Minuit.

JAYEZ, J. (2002). « Les impliquestions », in C. Marion (éd.), *Les facettes du dire*, Paris, Kime, pp. 141-156.

JAYEZ, J. (1988). L'inférence en langues naturelles, Paris, Hermès.

KANT E. (2012). Critique de la raison pure, Paris, PUF.

KERBRAT, O. (2005). Le discours en interaction, Paris, A. Colin.

KERBRAT, O. (1978). « Déambulation en territoire aléthique », *Stratégies discursives*, Actes du colloque du Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1978, Lyon, PUL, pp. 53-102.

KNUTSEN, M. A. (2002). «Le statut de *là* en français abidjanais », *Romansk Forum*, n° 16, pp. 553-559.

LEGLISE, I. (1999). Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime, Thèse de Doctorat, Université de Paris 7.

LORENTZ, K. (1975a). L'agression, une histoire naturelle du mal, Paris, Flammarion. LORENTZ, K. (1975b). L'envers du miroir, une histoire naturelle de la connaissance, Paris, Flammarion.

MANESSY, G. (1989). « De la subversion des langues importées : le français en Afrique », in Chaudenson, R. et Robillard, D. de (éd.), *Langues, économie et développement*, Paris, CNRS/Didier Erudition, pp. 143-158.

MANESSY, G. (1994). «L'appropriation du français en Afrique noire: une dynamique discursive », *Langue française*, n° 104, pp. 115-124.

MANESSY, G. (1995). Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, procès et genèse, Paris, Éditions du CNRS.

MANESSY, G. et P. WALD (1984). Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit, Paris, L'Harmattan.

MARTIN, R. (1992). Pour une logique du sens, Paris, PUF.

MARTIN, R. (1986). Langage et « croyance », Bruxelles, Mardaga.

MAUSS, M. (1950). Les techniques du « corps », Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF.

MELIS, L. (1983), Les circonstants et la phrase, Louvain, PUL.

MEYER, M. (1982). Logique, langage et argumentation, Paris, Hachette.

MOESCHLER, J. (1992). « Topoï et inférences », in Raccah, P.Y., (éd.) *L'argumentation dans le langage*, Paris, Communication et cognition, pp. 21-37.

MOESCHLER, J. (1989). « Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation », *Cahiers de linguistique française*, n° 10, pp. 43-75.

- MOESCHLER, J. & AUCHLIN, A. (2001). Introduction à la linguistique contemporaine, Paris, A. Colin.
- NEF, F. (1976). « De dicto, de ré, formule de Barcan et sémantiques des mondes possibles », *Langages*, n° 43, pp. 28-38.
- NGAMOUTSIKA E. (2012). « Le conjonctif mais dans la presse congolaise », Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication, n° 6, pp. 61-72.
- NGAWA MBAHO, C. L. (2015). « Les pratiques du français à Douala : le cas des magazines d'information et émission de divertissement à la radio », Drescher M. (éd.). *Médias et dynamique du français en Afrique subsaharienne*, Frankfurt, Peter Lang, pp. 151-164.
- NEVEU, F. (2000). « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », *Langue française*, n° 125, pp. 46-59.
- NICOLAI, R. (2001). « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'Études africaines*, 163-164, XLI-3-4, pp. 399-421.
- PIERCE Ch. S. (1978). Écrits sur le signe, Paris, PUF.
- PLOOG, K. (2006). « Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de *là* en français abidjanais », *Le français en Afrique*, n° 21, pp. 303-323.
- PLOOG, K. (2002). Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non standard, Paris, CNRS Edition.
- PREVOST, S. (2004). Structures sémantiques et pragmatiques pour la modélisation de la cohérence dans des dialogues finalisés, Thèse de doctorat, Université Toulouse III Paul Sabatier.
- POTTIER, B. (1987), Théorie et analyse linguistique, Paris, Hachette.
- QUEFFÉLEC, A. (2007). « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », *Le français en Afrique*, n° 22, pp. 277-291.
- SAUSSURE, L. de (2012). « Modalité épistémique, évidentialité et dépendance cotextuelle », *Langue Française* 173, pp. 131-143.
- SAUSSURE, L. de & PATRICK M. (2012). «A cognitive-pragmatic view of the French epistemic future», *Journal of French Language Studies*, n° 22/2, pp. 207-223.
- SCHIFFRIN, D. (1987). Dicourse Markers, Cambridge, CUP.
- TRAUGOTT, E. C. (2004). « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », in Fernandez-Vest, J. M. M. et S. Carter-Thomas, (éd.), *Structure informationnelle et particules énonciatives : essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, pp. 295-333.
- VIGNAUX, G. (1981). «Énoncer, argumenter: opération du discours, logique du discours », *Langue Française* n° 50, pp. 91-116.
- VINCENT, D. (1993). Les ponctuants de la langue et autres mots du discours, Québec, Nuit Blanche.
- WALD, P. (1990). « Catégories de locuteur et catégories de langue », *Langage et société*, n° 52, pp. 5-22.

PENSER AUTREMENT LES FRANCOPHONIES : ARTICULER HISTOIRES ET EXPÉRIENCES DANS LA COMPRÉHENSION DES LANGUES

Valentin Feussi

EA 4428 DYNADIV

Université François-Rabelais de Tours

Réfléchir à une / des situation(s) de francophonie(s), c'est s'engager, qu'on le veuille ou non, dans des interprétations des notions de « langue » et de « diversité », vu la place centrale que ces concepts occupent dans les discours de chercheurs, institutions et personnes concernées par ces situations (voir quelques exemples de conceptualisation de ces deux notions chez Guillou et Trang Phan, 2015 ; Calvet, 2000 ; Batiana et Prignitz, 1998 ; Bal, 1984 notamment). La majorité des travaux ne fournissent pas de repères qui situent le lecteur sur les arrière-plans épistémologiques et interprétatifs proposés. Or il me semble qu'un travail d'explicitation des enjeux historiques et relationnels dans la mise en œuvre de projets envisagés dans les contextes / situations considérées comme francophones, permettrait de s'engager dans une voie qui lèverait les ambiguïtés (Léger, 1987), les paradoxes (Provenzano, 2011) et le flou caractéristique des discours de construction de la francophonie et des francophones, du moins sur le plan institutionnel. De façon plus globale, cela reviendrait à travailler aux changements et aux transformations expériencées dans différentes situations de francophonies depuis la chute du mur de Berlin, dont les configurations actuelles des situations francophones en Afrique sont une des conséquences indirectes.

L'objectif de cette contribution est de présenter sous forme d'esquisse une francophonie différente des approches institutionnelles habituelles, et d'expliciter ce que Robillard et moi (dans ce même volume) appelons « francophonie de la réception ». Il s'agit d'une piste à explorer éventuellement, puisqu'elle porte sur une interprétation réfléchie et assumée de situations de francophonies mises en tensions par l'élaboration d'expériences de (non-)francophones. Pour y arriver, je partirais d'une présentation comparée des deux grandes tendances épistémologiques qui émergent des contributions de ce volume : les approches analytiques (habituelles et dominantes) des francophonies, puis une perspective phénoménologique et herméneutique (désormais PH) fondée sur l'histoire et la diversité.

1. Des incohérences significatives dans les approches analytiques des francophonies

Pour expliciter ce que j'entends ici par « analytique », je prendrai appui sur l'ouvrage synthétique de Babich (2012) au titre évocateur : *La fin de la pensée ? Philosophie analytique contre philosophie continentale.* Philosophe américaine qui s'inspire de la pensée allemande (avec une place particulière accordée à Nietzche), Babich indique en le regrettant qu'en philosophie et en sciences humaines actuellement, les modalités de pensée dominantes soient fondées sur des approches

analytiques. Dans l'ensemble, ces travaux comportent un arrière-plan pragmatiste (en référence à Wittgenstein notamment) qui suppose que le but de la philosophie c'est la clarification logique des pensées. Si on admet ce point de vue, il devient cohérent de considérer que le positivisme logique et les perspectives empiriques en sont les principaux piliers. Le sens reposerait alors sur un ensemble de procédures dont le but est de purifier et d'objectiver la pensée pour tous. Les notions de règles deviennent tellement importantes dans ces approches qu'elles débouchent, pour aller vite, sur une conception du monde fondée sur un imaginaire de la rationalité technique (Ellul, 1954), option qui consacre la disparition de toute considération métaphysique. Sur un plan épistémologique, les physiques apparaissent alors comme la discipline-étalon des sciences. Comme je le précise ailleurs (Feussi, 2014 : 120), cela débouche sur une automatisation de la pensée : les opérations intellectuelles prennent un sens strictement objectif et matériel et l'interprétation s'effectue à la façon d'une opération mathématique. L'objectif prioritaire reste d'assurer la neutralité, le contrôle des sens ainsi produits et le contrôle des systèmes de pensée, ce qui constitue un outil de domination. On a souvent l'impression, quand on observe les orientations institutionnelles de la francophonie, que ce sont de telles approches qui sont valorisées, vu que les sens découlent le plus souvent de protocoles et d'approches méthodologisées. Or ces dispositifs présentent plusieurs lacunes dans la problématisation de « la francophonie ». Je me contente d'en citer trois pour les besoins de mon propos : la recherche de la neutralité et de l'objectivité, le choix de fonder le sens sur le corpus ; avec comme conséquence et c'est le troisième point, l'évacuation de l'histoire dans la conception de « francophonie ».

1.1 Rechercher la neutralité et l'objectivité

La plupart des travaux portant sur les langues en francophonie sont élaborés sur la base de ces principes pragmatistes vu que la neutralité et l'objectivité sont régulièrement recherchées. Le plus souvent, le but recherché dès qu'on commence à réfléchir aux situations du français, c'est la reproduction du modèle unique inspiré du français standard. C'est ainsi que peut s'interpréter le projet d'élaboration d'un « Dictionnaire universel francophone » de Racelle-Latin qui amplifie l'idée d'un vaste dictionnaire (francophone) énoncée par L'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Pour y arriver, « une étude systématique des particularités lexicales en Afrique noire » (Bal, 1984 : 4) devient incontournable, ce qui va, avec le temps, donner naissance au projet IFA (Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire) dont s'inspireront le plus souvent les travaux sur les langues (dont le français) dans les situations de francophonies africaines. Sans explicitation particulière sinon celle fournie par Chaudenson (2012) comme on peut le lire chez Feussi et Robillard (ici-même), les approches contrastives - différentielles sont ainsi privilégiées avec un champ linguistique particulier, celui portant sur les analyses lexicographiques. Mais pourquoi ces choix ?

¹ Taylor (1997 : 141-142) argumente que le rationalisme et l'empirisme sont des modes de connaissance très proches, vu qu'ils répondent à l'exigence de certitude : comprendre clairement à travers une formulation logique et rationnelle, dépasser la subjectivité en reconstruisant la connaissance grâce à des informations présentées comme des preuves.

Dans *Le français des dictionnaires*, Bavoux (2008 : 18) invite chacun des différents contributeurs « à expliciter son point de vue sur la langue et la lexicographie ». Parmi les arguments avancés par les contributeurs ayant répondu à cette invitation, deux extraits particuliers m'ont interpellé (dans deux des contributions dans une partie de l'ouvrage appelée « Les variétés d'Afrique et de Madagascar ») :

« La conscience que j'étais moi aussi un locuteur « périphérique » incapable de produire « naturellement » un [o] fermé dans rose ou chaude ou d'appeler spontanément serpillère ou évier ce que ma grand-mère m'avait appris à dénommer chiffon du par terre ou potager me rendait à la fois plus attentif et plus réceptif aux particularités du français en Afrique. Ma recherche sur les variétés régionales africaines (et conséquemment leur valorisation) m'apparaît après coup comme une tentative plus ou moins consciente de réhabiliter des régiolectes dépréciés et de prendre une revanche sur les frustrations engendrées par un « accent » et un lexique toujours minorés et parfois raillés... Né à Alger, je parlais dans mon enfance le français algérien fortement influencé par les langues en contact (arabe, espagnol, italien, etc.). Très tôt, je pris conscience de la spécificité de ce français « pied-noir », parlé par mes camarades de classe et de son originalité par rapport au français de France que parlait mon père venu tardivement en Algérie (d'où le sobriquet de « patos » que lui donnait ma grandmère). La rédaction de ma thèse de doctorat d'État sur la négation en ancien français m'imposa certes de travailler solitairement (puisque l'institution universitaire ne prévoyait qu'exceptionnellement de valider des thèses sur travaux et se montrait très réticente à prendre en compte des travaux de groupe pour une évaluation individuelle), mais parallèlement j'essayais de m'agréger à des recherches menées à plusieurs : la lexicographie différentielle constituait l'une des disciplines qui se prêtait le mieux à ce travail collectif. » (Quéffelec, 2008: 178-179)

« Ma rencontre avec Ambroise Queffélec autour d'un projet de mise à jour du Français du Congo (RPC) m'avait permis d'envisager de façon approfondie les questions lexicographiques. Je prenais alors en compte les « curiosités » linguistiques exprimées par mes compatriotes dans un pays marqué par les stigmates des guerres civiles » (Massoumou, 2008 : 219)

Pour Queffélec, la lexicographie, sous l'angle différentiel, fait écho à des expériences de son enfance, raison pour laquelle il trouve un intérêt à convoquer et à investir cette démarche dans ses recherches. Cette période a en effet été marquée par des rapports à la pluralité des langues et à la minorisation, vécus à travers des relations à la famille (grand-mère, père) et aux « camarades de classe » notamment. À cela il faudrait ajouter le conditionnement institutionnel traduit ici par le type de sujet autorisé dans un cadre doctoral (une thèse sur « la négation en français »). Bien que discutable, la préférence que Queffélec accorde à l'objectivation des langues paraît donc historiquement située, ce qui laisse entrevoir une expérience réflexive à l'œuvre qui, si elle avait été explicitée, aurait probablement donné plus de légitimité aux arguments énoncés. Dans son argumentation, Massoumou présente (et cela de façon implicite) la « rencontre avec Ambroise Queffélec » comme seule information pour situer et légitimer des orientations méthodologiques qui lui permettent une prise de distance avec des usages qui lui sont pourtant habituels : il les qualifie de « « curiosités » linguistiques ». Comment comprendre alors que Massoumou reproduise ce schéma sans le questionner? Pourquoi ne cherche-t-il ni à comprendre la démarche qui lui est proposée ni à réfléchir aux enjeux qu'elle pourrait induire ?² Peut-on considérer cela comme une conséquence éventuelle de la colonisation des savoirs caractéristiques de la *French touch* ? Ou bien faut-il étendre la question vers des considérations postcoloniales (les discours de certains universitaires des pays anciennement colonisés traduiraient alors une minoration idéologique) ? Cette absence d'explicitation permet de satisfaire à l'exigence de neutralité.

Dans l'ensemble, les travaux qui s'inscrivent dans la perspective IFA reproduisent cette objectivation, et mettent souvent en scène des réflexions dans lesquelles le français de France, de Paris, considéré comme la forme standard, est particulièrement valorisé, et tout cela grâce à la convocation de règles grammaticales et lexicales qui reposent sur le rationnel. Les enjeux historiques et expérientiels sont mis de côté. Cela permet de présenter les descriptions effectuées comme homogènes et objectives³ avec, comme conséquence, la reproduction du mythe de l'universalisme qui garantit la domination du français et donc son imposition dans le monde. Les histoires de / entre personnes qui mettent en œuvre les discours de construction de ces francophonies sont « oubliées », au profit de seuls éléments matériels pouvant servir de preuve, traces. Comme l'indique Taylor (1997), l'empirisme (grâce à l'idéal de vérification) devient la méthode privilégiée d'accès au sens. C'est pourquoi dans les travaux sur le français en Afrique, le sens repose particulièrement sur le corpus et non sur les expériences des chercheurs-interprètes.

1.2 Étudier le français en Afrique : reposer le sens sur le corpus

Cette approche empiriste et rationaliste préside ainsi aux travaux du programme IFA dès la fin des années 1970 (voir IFA, 2004)⁴. Le but affiché est de *rechercher les éléments de variation*, pour pouvoir sélectionner des usages qui seront par la suite présentés comme locaux, endogènes, des « particularités » (pour

² Entre directeurs de thèses et doctorants, des rencontres de ce type sont fréquentes dans nos champs. Le plus souvent, la relation s'établit sur une base asymétrique pendant la recherche doctorale. Mais il convient de rappeler qu'après cette phase formative, la relation devrait évoluer vers une base d'égalité, tous deux étant désormais des pairs. Chacun peut alors développer ses travaux sans nécessairement chercher à faire de la référence à l'autre une stratégie de validation et de légitimation. C'est du moins l'expérience que j'ai pu vivre pendant mon parcours de chercheur.

³ L'histoire des francophonies africaines (notamment le projet IFA) est structurée par ce type de « rencontres » et « influences ». Certains travaux d'équipes de recherche et de collègues d'universités occidentales (françaises en particulier) ont eu un retentissement dans les conceptions de la recherche sur l'appropriation des langues dans les en francophonies africaines. Selon Leimdorfer (2007 : 6), S. Lafage par exemple aura « formé une génération de chercheurs et d'enseignants, tant africains qu'européens, avec qui elle savait nouer des relations d'amitiés chaleureuses ». Les conséquences de ces rapports entre chercheurs, pourtant importantes dans la structuration des travaux de sociolinguistes en Afrique en particulier, n'ont jamais été clairement explicitées. La conceptualisation des contacts de langues de S. Lafage, son intérêt pour les langues en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier, ne peuvent pourtant être dû au hasard.

⁴ Il peut être intéressant de comprendre pourquoi ce modèle s'exporte dans toutes les situations de francophonie dans le monde en gardant le même acronyme (IFA) comme si toutes ces situations étaient africaines.

reprendre ce terme important dans la dénomination du programme), mais à l'aide de dispositifs méthodologiques qui valorisent le français écrit. Le travail début par la constitution d'un *corpus* prélevé

« dans la masse des « écarts » notés empiriquement, tant à l'oral qu'à l'écrit, après élimination de ceux qu'on pouvait imputer à des « systèmes approximatifs de communication », imputer à des imperfections de l'apprentissage, se dégageait progressivement un ensemble de traits doté d'une relative stabilité, d'une fréquence élevée, d'une dispersion assez grande et qui n'étaient pas ressentis comme des fautes ni comme des singularités par des locuteurs possédant une bonne maîtrise du français [...]. Il s'agit bien là de régionalismes » (IFA, 2004 : XIII).

Sur le plan sociolinguistique, plusieurs travaux s'inspirent de cette épistémologie pour analyser les «discours épilinguistiques» de locuteurs (Batiana et Prignitz, 1998), l'« hybridité » des usages (Féral, 1994; Ndiasse Thiam, 1994) dans des situations urbaines (Calvet, 1992, 1994; Tsofack et Feussi, 2012) notamment, ou bien sur Internet (Ledegen et Simonin, 2010; Telep, 2014). Certaines autres descriptions soit valorisent une approche particulière (pragmatique / énonciatif -Ploog, 2001; Abolou, 2010 notamment) ou bien privilégient un angle thématique: la (dé)construction socio-identitaire, liée à la mixité familiale (Julliard, 2005), la mobilité de personnes / groupes, des circuits de migration exogènes ou endogènes (Calvet, 2000) avec, parfois, une ouverture sur le cadre plus global de la diasporisation. Sur le plan littéraire, on assiste au développement de réflexions à partir du cadre postcolonial, qui laisse découvrir, mais seulement « à l'aide » du récit, des éléments communs (rites d'écritures, supports matériels, scène énonciative, enracinement culturel et hybridation du contexte social), le refus du binarisme dans la compréhension de la francophonie et du monde (Moura, 1999). La même logique est respectée en didactique des langues depuis Makouta-Mboukou (1973), même quand Maurer (2012 : 168) dit s'intéresser au plurilinguisme en Afrique pour explorer, « les voies du recours aux langues des apprenants comme alternative au tout français ». Je peux continuer d'énumérer des catégories toutes différentes en étant proches les unes les autres. Mais pour l'essentiel, ces travaux partagent le même arrière-plan épistémologique : les signes, éléments affichés hors contexte grâce à des corpus⁵, suffisent pour l'accès au sens.

Les recherches sur le(s) français en Afrique traduisent donc majoritairement des cadres sémiotistes-analytiques. Ces approches établissent ainsi que les sens seraient stables, le monde aussi, raison pour laquelle des démarches méthodologiques, articulées à des corpus, seraient suffisantes pour en rendre compte. Comme j'ai pu le faire dans certains de mes travaux (Feussi, 2008 par exemple), ces réflexions sont adossées à des références américaines avec, comme principales figures tutélaires, Gumperz et Hymes en particulier (théoriciens de la sociolinguistique interactionnelle). Becetti (dans ce volume) fournit des pistes intéressantes qui explicitent cet argument en en indiquant les liens avec le pragmatisme, raison pour

⁵ Le terme « corpus » a fait l'objet de plusieurs critiques (voir par exemple Pierozak, 2010) ou Debono (2014) qui laissent comprendre que sa supposée neutralité ou objectivité est une vue de l'esprit : tout corpus est une traduction d'expériences avec des dimensions implicites qu'on se garde très souvent d'expliciter, dès lors qu'on s'inscrit dans une approche qui relève du paradigme analytique.

laquelle je ne m'y étends guère. On peut observer la même démarche dans d'autres champs. Que ce soit en sciences politiques (Guillou et Tran Phan, 2015) ou dans les sciences de la communication (Wolton, 2006), etc., cette logique analytique, qui gomme et les expériences et les histoires personnelles, reste le principe qui régit toutes les conceptualisations de la francophonie.

1.3 Des approches anhistoriques et cyniques des francophonies ?

D'un point de vue éthique, cela conduit à une approche cynique de la francophonie. Je veux ainsi expliciter la posture institutionnelle de la francophonie qui consiste à ignorer les dimensions historiques dans le but de présenter et de faire accepter, implicitement, cet ensemble comme un outil au service d'une idéologie monolingue (qui tend à considérer « le » français comme langue unique) et de la coopération bi/multilatérale française⁶. Dans cette logique, la langue française ne servirait que de prétexte⁷ pour des actions aux enjeux géopolitiques (maintenir certains États – les anciennes colonies en particulier – sous le contrôle de la diplomatie française afin de garantir une coalition contre la puissance anglo-américaine) et économiques⁸ (assurer des ressources énergétiques et minières pour les industries françaises, garantir un espace commercial privilégié⁹). C'est aussi pour cela que les approches statistiques de la francophonie (il faut parfois raisonner en nombre de

⁶ A cela vont s'ajouter les postures paternalistes et universalistes auxquelles conduisent de telles croyances. Tous les francophones sont ainsi mis en discours comme des « frères ». Il s'agit là d'une métaphore qui permet de ne pas reconnaitre les dimensions altéritaires liées à ces situations, posture qui vise par ailleurs à suggérer, par imposition, l'universalisme comme seule vision du monde. Cette approche conduit par exemple Pierre-André Wiltzer (alors Ministre délégué à la coopération et à la francophonie de France) à considérer la politique d'élargissement du français vers l'Europe et l'Asie notamment comme une chance pour la francophonie (http://discours.vie-publique.fr/notices/033003514.html). Bien que perçue comme le berceau de la francophonie, l'Afrique n'apparaît pas dans cette politique d'ouverture. Est-ce parce qu'elle est considérée comme un espace définitivement acquis ? Cela pourrait relever d'une posture naïve. Les changements observés ces dernières années dans les politiques linguistiques successives du Rwanda, ou bien dans les transformations des images sociolinguistiques de pays comme le Sénégal (où le wolof est devenu une des langues de l'Assemblée nationale) montre la naïveté de cette politique d'élargissement qui laisse imaginer que les situations sociolinguistiques francophonies et ailleurs seraient presqu'entièrement prédictibles.

⁷ Une lecture du rapport d'Attali (2014) révèle que la francophonie constitue un cadre géopolitique et économique mis en place à partir d'arguments dont un discours rhétorique, qui continue de « vendre » et d'« imposer » le rationalisme français et l'universalisme de la langue française.

⁸ Son *Cadre stratégique de la Francophonie* 2015-2022 (p. 4) précise : « Une stratégie offensive sera de mise pour accompagner les dynamiques démographiques encourageantes pour le français et qui démontrent que le nombre de locuteurs est en forte progression, principalement sur le continent africain, et que son apprentissage progresse globalement. L'enjeu est de taille car, si les conditions nécessaires au développement de l'Afrique sont réunies au cours de la prochaine période, avec le maintien du français comme langue d'enseignement et des progrès de l'éducation, ce continent pourrait abriter le plus grand nombre de francophones dans le monde en 2050 ».

⁹ « La francophilie est une porte d'entrée sur l'apprentissage du français et la francophonie est une porte d'entrée sur la francophilie et l'achat de produits français » (Attali, 2014 : 9).

consommateurs¹⁰) deviennent dominantes et que la seule évolution de la francophonie reste ancrée sous une philosophie des chiffres et de l'économie. Arnaud *et al.* (2005) proposent en ce sens le terme « francosphère » comme traduction d'une francophonie qui dépasse le cadre historique de la colonisation¹¹: on pourrait alors « ne pas se limiter à l'Afrique, élargir le cercle, multiplier les histoires, croiser d'autres solidarités. Respirer. Comparer. S'instruire. Regarder plus loin », explique Wolton (2006 : 53). La mondialisation dans laquelle s'inscrit cette francosphère donne l'illusion d'une non-soumission au discours colonial. Mais peut-on sortir d'une domination en exploitant les ressources proposées par la puissance dominante? Comme l'induit Bruckner (1983), il s'agit en fait d'une poudre qui n'efface pas les rapports de domination. Par ce choix, on s'engage, sans le dire, dans une autre domination exercée par les puissances économiques prescrites par la philosophie anglo-américaine des chiffres et du matériel.

L'autre argument qui me fait parler d'une approche cynique de la francophonie c'est que les différentes évolutions ¹² en reconduisent une conception technique. Les projets d'élargissement de la francophonie ne traduisent pas de changement de perspective. Le français, comme toutes les autres langues ne sont identifiés qu'à partir de critères à prétention d'objectivité. Or ces derniers rappellent la démarche saussurienne qui fait du signe l'élément fondamental de l'interprétation (voir Feussi, 2016 ou Robillard, 2016a et b). Même quand les analyses se présentent sous l'angle de la diversité, cette dernière est paradoxalement envisagée sous l'angle uniquement

¹⁰ Cet argument, qui peut paraître anodin, repose aussi sur un discours circulant sur le poids démographique de l'Afrique (pour réussir sa mission telle que prévue dans sa Programmation 2015-2018, l'Organisation Internationale de la Francophonie compte s'appuyer « sur ce qui pourrait constituer le plus grand bassin de locuteurs francophones d'ici à 2050 en Afrique. » - « Message de Michaëlle Jean Secrétaire générale de la Francophonie ») et sur le taux de natalité des femmes. Tout récemment, le Président de la République française, E. Macron, a défrayé la chronique sur ce sujet. En marge du sommet du G20 (groupe des vingt pays les plus riches – le samedi 8 juillet 2017), il a sa réponse à cette question d'un journaliste ivoirien (« Combien les pays du G20 sont prêts à mettre dans l'enveloppe pour sauver l'Afrique ? ») en ces termes : « Quand des pays ont encore sept à huit enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien. » (En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/12/apres-les-declarations-de-macron-sur-la-natalite-en-afrique-la-verite-des-chiffres_5159751_3212.html#h61RlrDepSbPi682.99)

Il fait néanmoins remarquer que ce dépassement est un leurre. Dans une émission largement reprise dans les médias, Fatou Diome produit une thématique similaire quand elle affirme qu'« Il faut pacifier les mémoires et arrêter de se référer tout le temps à l'esclavage et à la colonisation. » (https://blogs.mediapart.fr/mithra-nomadeblues/blog/010717/fatou-diome-il-faut-pacifier-les-memoires). En l'écoutant, je me suis posé une question : est-ce seulement possible de mettre un terme à un phénomène aussi marquant dans la vie de francophones en Afrique, en Europe et ailleurs? N'est-ce pas là adopter une approche purement objectivante et chronologique de l'histoire en oubliant que tout sens projeté à une situation relève d'un processus historique qui prend son fondement sur la vie globale de l'interprète qui est par ailleurs situé, à chaque fois, dans une relation? Comment sortir objectivement et définitivement du sens projeté à autrui un moment de soi tout en sachant qu'on se présente toujours comme être total avant toute possibilité de discrétisation?

¹² Klinkenberg (2016) postule trois temps dans « la fabrique » du francophone et de la francophonie, et situe la mondialisation dans l'étape 2. Elle repose sur un sentiment d'individualisme qui naît du choc pétrolier de 1973 et de la crise du capitalisme qui s'en est suivie.

statistique et matériel avec, en arrière-plan, le schéma de la déclaration de l'Unesco sur la diversité linguistique et culturelle que résume bien Klinkenberg (2015). Défendre la diversité revient dès lors à s'inscrire dans un monde unipolaire, tout en la présentant à la fois comme un bien culturel et un produit rentable. On peut en déduire que tout en développant des constructions discursives qui explicitent les merveilles de la francophonie et de la diversité, ce sont encore des démarches de hiérarchisation des langues, de pays, de personnes et donc d'expériences qui sont implicitement mises en place. Elles restent anhistoriques et peuvent se résumer comme rationnelles et positivistes (Le Moigne, 1995)¹³.

Ces perspectives révèlent en tout cas un mépris de la part des institutions et de certains chercheurs, qui objectivent a priori les francophonies, faisant alors comme si toutes les situations décrites ou bien toutes les personnes rencontrées avaient la même histoire et le même projet. Le point de vue institutionnel devient prioritaire et il devient facile, si on accepte d'en avoir une lecture critique, de voir la francophonie comme un véritable « kit idéologico-logistique visant... à la meilleure pénétration des marchés étrangers potentiels » (Provenzano, 2011 : 26). Elles procèdent par effacement d'éléments de l'histoire du français, du vécu de groupes de personnes / populations s'identifiant ou non comme francophones. Sur le plan de la recherche sur les langues, cela invisibilise la fonctionnalité qui sous-tend l'articulation des langues dans les situations de francophonie; laisse voir les langues sous un angle purement technique et la francophonie sous l'angle uniquement rationnel. Quant à la diversité, elle relève de considérations fantasmatiques puisqu'axée sur le flou et une vision angélique du monde. Je reviens aux expériences de recherche de collègues que j'essaie de traduire supra en rapport avec le projet IFA. Pourquoi refuser d'expliciter et d'assumer leurs choix ainsi que leurs conséquences ? L'absence de transparence sur cette dimension et le refus de reconnaître la part de l'investissement des chercheurs (et autres interprètes) conduit à une naturalisation de la pluralité et induit que tout sens n'est accessible qu'à partir de perspectives causales. Comme l'argumentent les approches PH sur lesquelles je reviens ci-dessous, la rationalisation ne peut demeurer l'unique option de compréhension du monde et des langues. D'autres interprétations des situations de francophonies sont ainsi possibles, qui reposent sur une valorisation de l'histoire dans ses traductions plurielles et le recours à la notion de sens.

2. Les francophonies africaines : histoire, sens et altérité

Cette autre approche d'appréhension des diversités des situations de francophonies en Afrique se veut plus globale et consiste à inviter les chercheurs à se saisir d'histoires et expériences plurielles dont les leurs. C'est une invitation à s'engager dans une démarche qui consiste à « penser » comme a pu le traduire Babich (2012). Soyons clairs sur ce terme. Il ne s'agit pas seulement d'élaborer un jugement ou de

¹³ Je m'inspire de Le Moigne (2015) pour regrouper dans le pôle cartésiano-positiviste toutes les démarches qui ne relèvent pas de la phénoménologie-herméneutique. On peut d'ailleurs envisager un tel regroupement en lisant Taylor (1997) qui se demande si les sciences humaines sont herméneutiques ou non, ou bien Babich (2012) qui oppose la philosophie analytique (sémiotiste) à la philosophie continentale (d'inspiration heidegerienne et nietzchéenne).

concevoir avec son esprit ou son intelligence, donc d'élaborer des idées et du sens à partir d'associations de signes et des structures d'une langue comme je l'ai indiqué ci-dessus. Dans cette autre orientation,

« *Penser* relève d'abord d'une manière d'*être* engageant l'existence de son entier au lieu de solliciter une faculté isolée, et se tient à l'écart aussi bien d'un intellectualisme exsangue multipliant les subtilités byzantines que d'un sentimentalisme cédant à un nébuleux pathos » (Nicolas, 2013 : 985).

« Pensée » devient un synonyme du « déploiement de l'être », ce qui porte la réflexion sur un plan ontologique. Cela consiste à partir de l'idée qu'un être humain, dans le monde, en élabore des représentations intelligibles pour lui, à partir de sa sensibilité. Par sa présence, sa projection au monde, il peut ainsi le / se dé-couvrir, accéder au sens. Voilà pourquoi on ne peut donc le comprendre en se situant « hors de », ni en se contentant d'éléments matériels. On est au monde, mais on peut aussi choisir de s'en extraire pour le contempler à partir de catégorisations sociolinguistiques. Autrement dit, la compréhension repose en priorité sur le rapport au monde. C'est seulement après, quand le sens est là, qu'il peut être traduit en signes. Cette approche du sens (explicitée dans Feussi (2016) ou Robillard (2016a et b)), si on l'investit dans les situations de francophonies, conduirait à des conceptualisations différentes du monde francophone, puisque les enjeux s'en trouveraient explicités, pour tous les interprètes (toutes les personnes physiques ou morales concernées) qui participent ainsi aux situations considérées. Réfléchir à ce qui appelle à penser, dans ce cadre, ce serait prendre en compte les expériences et les diversités francophones, en posant la question de ce qui fait sens pour chaque (non)francophone, de même que pour l'institution Francophonie qui pourrait dès lors assumer, enfin, sa propre diversité. Cette approche que Robillard (2016a et b, 2010) présente comme phénoménologique et herméneutique¹⁴ conduirait, pour tout interprète, à expliciter et à assumer toutes les conséquences politiques, épistémologiques, éthiques liées à la production du sens, sens qu'il revendiquerait du même coup.

Comment traduire tout cela en francophonies africaines ? Pour m'en tenir plus spécifiquement aux champs de la sociolinguistique et de la didactique des langues, je me rends compte que l'importante centration sur les approches analytiques et rationnelles qui accompagnent majoritairement les orientations des institutions francophones (depuis la mise en place de l'ACCT au début des années 1970) a empêché qu'un écho pertinent soit fait aux travaux d'un sociolinguiste qui a particulièrement conceptualisé des situations de francophonies africaines et créoles, Gabriel Manessy¹⁵. Je pense à deux notions phares qu'il a longuement problématisées : la vernacularisation et la sémantaxe. Bien qu'il ne se revendique pas d'une approche PH, je veux ici montrer que sa réflexion comporte une intuition PH

 ¹⁴ Je ne peux l'expliciter davantage dans cet article mais pour en savoir plus, le volume 28 de la revue de sociolinguistique en ligne *GLOTTOPOL*, des ouvrages comme ceux de Grondin (2016) ou Romano (2010) constituent d'excellentes synthèses actualisées sur ces questions.
 15 Robert Chaudenson fait un travail similaire pour les situations créoles, notamment avec

¹⁵ Robert Chaudenson fait un travail similaire pour les situations créoles, notamment avec l'approche socio-historique. Pour cet article, je m'en tiens uniquement à Gabriel Manessy parce qu'il a travaillé à des situations qui me sont familières, même s'il ne les explicite pas sous l'angle historique.

qui aurait pu le conduire à expérientialiser davantage sa conception des langues et des francophonies. Pour plus d'explicitation, repartons de ces deux notions.

2.1 Vernacularisation et sémantaxe

Commençons par la vernacularisation, définie comme la « prise de conscience par les locuteurs eux-mêmes de la spécificité de leur usage et la constitution de celui-ci en une variété discernable et reconnue » (Manessy, 1993 : 413). Il s'agit donc d'un processus qui n'est pas neutre. Au contraire, la vernacularisation constitue un choix voulu (voire recherché), dont le but est de se construire une identité, ce qui permet donc d'*exister* en tant que groupe, dans la société.

Or réfléchir à ce que veut dire exister, c'est poser en même temps la question de la provenance et du rapport au monde. D'où vient le groupe ? Quelle conception du social? Quels rapports avec l'individu? Pour répondre à ces questions, le paradigme de l'individualisme méthodologique (qui consisterait soit à réduire le social à l'individuel ou l'inverse ou bien encore à les inscrire dans une boucle réflexive comme a pu le faire Morin¹⁶) a souvent été évoqué. Mais pour le processus de vernacularisation, il me semble qu'on gagnerait à s'intéresser à ce que veulent les personnes concernées dans ces situations. Or adopter ce point de vue, qui investit les besoins de l'interprète en même temps que ceux des personnes concernées par les situations décrites, c'est choisir une démarche très souvent négligée par les travaux en sciences humaines : considérer le sens comme le préalable à tout jugement, à tout processus de conceptualisation d'expériences. Le terme exister, si on le prend au sérieux, conduit donc à valoriser ce qui fait sens pour soi. Or ce sens provient du monde dans lequel je me situe, ce qui revient à considérer qu'on fait donc toujours partie du spectacle, et laisse entendre que comprendre le monde c'est s'y investir, grâce aux mouvements. On peut donc en déduire qu'a priori, le monde est perçu (non pas senti et encore moins décrit). Il apparaît sous cet angle comme un ensemble de possibilités de sens. Le percevoir, c'est aussi s'inscrire dans une dimension relationnelle: on ne comprend jamais seul. Elaborer du sens c'est donc exister ou mieux, comme l'indique Romano (2010 : 798), c'est coexister avec d'autres (*Mitsein*). L'être est donc nécessairement dans une relation avec autrui de sorte que parler c'est toujours répondre à autrui.

En convoquant la notion d'existence, je veux montrer que la vernacularisation repose sur des dimensions altéritaires, et suppose une dynamique rétro-anticipatrice (d'où partent ces personnes et que veulent-ils?) puisqu'elle articule à la fois les projets et des phénomènes passés de chacune des personnes prises en considération, de laquelle ressortiront des éléments mis en commun pour établir le groupe. Ces projets ne sont pas toujours explicites. Ils équivalent plutôt à des projections. Mieux encore, c'est de *jection* (voir ci-dessous) dans le monde dont je parle. Un des éléments mobilisés pour afficher (et non élaborer) cette orientation, c'est la dimension linguistique. Cette dernière est présentée comme

« l'effet produit par l'opération, sur une variété de langue, de deux processus complémentaires : la simplification des structures grammaticales et l'élaboration

¹⁶ En dire plus ici supposerait plus de place que ne peut offrir cette contribution mais pour en savoir plus, une lecture de Laurent (1994) peut être utile.

compensatoire des moyens d'expression. [...] l'emploi de la variété simplifiée est interprété non comme un simple moyen d'intercompréhension, mais comme l'expression d'une solidarité qui transcende les différenciations ethniques [...]. Cette solidarité est manifestée par la communauté des conventions de discours. Il est aisé de concevoir comment, dans la mesure où le groupe des usagers se structure et s'organise et où s'affirment les fonctions interactives et rituelles du langage [...], les usages peuvent se muer en règles, de telle sorte que ce qui n'était que procédé expressif [...] devienne hors contexte l'expression d'une catégorie grammaticale (Manessy, 1995 : 96-97).

Ce qui est mobilisé sous l'angle formel, rendu manifeste grâce à un travail sur des signes (qui pourront conduire à des règles objectivées sous la forme d'une grammaire en tant que langue), découle donc d'une existence qui se traduit comme besoin de solidarité. Une histoire rapide du francanglais au Cameroun rendrait cela plus explicite encore. Dans les années 1970, de jeunes migrants (de l'exode rural) arrivent dans la ville de Douala (à la recherche du travail). Sans argent et sans attache familiale dans la ville, ils s'établissent dans les hangars des marchés qu'ils libèrent dès le lever du jour et passent la journée au marché en s'occupant d'activités multiples dont le vol. Ils se constituent alors en petites communautés d'entraide et réussissent à crypter leurs façons de parler, pour exister par rapport aux autres membres de communautés urbaines. Perçus (à tort ou à raison) comme des voyous et identifiés comme tels à partir de leurs façons de parler, ils retourneront le stigmate par vernacularisation, en approfondissant les marques linguistiques de différenciation, qui recevront le nom de « français makro » (Féral, 1993) et de français la si¹⁷ plus tard. On comprend donc que le francanglais, utilisé (par ces jeunes) et considéré (par les autres) comme marqueur de marginalisation sociale, n'a pu être objectivé sous l'angle linguistique et social qu'une fois le projet des « marginaux » mis en place. Dans tous les cas, ce parler révèle et met en forme une manière d'être, une modalité d'inscription au monde, un ensemble de processus relationnels (entre groupes et entre individus dans la fabrication d'une société) qui révèlent le choix d'un groupe de s'identifier par ce moyen, de le revendiquer comme signe de marquage de frontières sociétales. Voilà aussi pourquoi la vernacularisation peut être considérée comme une modalité de projection vers autrui, les signes linguistiques venant mettre en forme une existence et des sens préalablement élaborés, dans une dynamique sur laquelle je reviens infra en me référant au concept humboldtien d'energeia.

La sémantaxe va s'inscrire dans une logique similaire. Manessy se rend compte que les structures de créoles et de certains parlers en Afrique dépendent souvent d'un « quelque chose » qui se trouve à « un niveau plus profond » mais qui ne correspond surtout pas aux « substrats » d'autres langues (Manessy 1995 : 217). Il décrit ce processus à partir d'une triple modalité (cognitive, culturelle et linguistique) :

- le constat du locuteur, de l'inadéquation de la langue transmise par l'école, à rendre compte de sa pensée ;
- la mobilisation de ressources intellectuelles pour élaborer des schèmes nouveaux qui lui permettent de faire sienne les formes linguistiques

¹⁷ D'autres noms sont également utilisés. J'en explicite certains enjeux dans Feussi (2008) en rappelant que le françanglais est devenu progressivement le parler (de) jeunes au Cameroun.

- reçues, processus qui lui permet de reconfigurer les catégories morphosyntaxiques de sorte à ce qu'elles fassent sens pour lui ;
- l'émergence de formes qui constituent l'empreinte de l'ensemble du processus.

Comme la vernacularisation, la sémantaxe équivaut à une « mise en forme » (grâce à l'appropriation / transformation / invention de structures des langues) « de la substance sémantique » (la pensée, l'expérience).

On peut donc déduire de ces deux phénomènes que :

- c'est d'un niveau plus profond qu'émerge le sens qui commande le système linguistique et non l'inverse, comme l'induisent implicitement les approches causales et purement systémiques des francophonies;
- 2) comprendre les situations de francophonie ce n'est pas uniquement décrire les langues, c'est traduire à travers nos discours des aspects très souvent oubliés, négligés, omis, c'est réfléchir sur les dimensions expérientielles, qui permettent de conceptualiser la diversité en faisant une place à l'altérité¹⁸.

Les notions de vernacularisation et de sémantaxe conduisent donc vers une existence qui rappelle ce que Saatjan (2016) nomme « avoir à être » puisqu'être humain n'est jamais acquis une fois pour toutes par l'homme. Ce dernier est toujours dans une tension à être autrement, il s'inscrit toujours dans le sens d'un projet, d'une jection. Comme je l'ai évoqué ci-dessus, c'est cette façon d'être avec d'autres, qui oriente en fait la façon de se tenir au monde. Il est question, à chaque fois, de se projeter en fonction de la situation perçue, de se positionner par rapport à un autrui toujours présent même quand il n'est pas identifiable matériellement ; c'est aussi évaluer la situation et chercher le positionnement le plus adéquat pour soi. Discuter de l'évolution des langues c'est aussi partir du principe que ce sont les personnes qui vivent les situations interprétées, à travers leurs expériences diversifiées et une tension à être, qui font émerger les langues. Toutefois, il ne s'agit pas ici de reproduire les modalités, devenues banales, de productions identitaires. Cette capacité de jection suppose qu'on est d'abord homme et qu'on se positionne comme tel; puis après qu'on est un homme x, un homme y^{19} , etc. Les deux dimensions, bien qu'on en oublie souvent une, sont inséparables.

¹⁸ Sur le plan sociolinguistique, la solidarité repose sur des enjeux identitaires. Le plus souvent, elle constitue un prétexte pour décrire les rapports aux langues, posture dans laquelle des signes sont prélevés et considérées comme des marqueurs d'identités enchâssées, latentes, plurielles notamment. Malgré la finesse des analyses, il ne reste pas moins évident que les identités ne peuvent être des phénomènes objectifs (on peut toutefois les objectiver pour des enjeux liés à une situation précise). Autrement dit, les règles mobilisées pour fixer des identités, établir des frontières entre groupes et entre des langues, reposent sur le ressenti de certaines personnes qui choisissent de vivre d'une certaine façon à partir d'un moment donné. Les marqueurs linguistiques utilisés traduisent des projections identitaires déjà là, dont la mise en signes équivaut à une modalité matérielle de catégorisation qui, à côté d'autres ressources affectives et / ou imaginaires, permettent une projection vers d'autres et une existence au monde. Ce sont des manières d'être et de vivre qui sont ainsi rationnalisées, et donc affichées.

¹⁹ Pour le dire autrement, même si on est un homme « en général », on se présente le plus souvent comme bamiléké, breton ou navajo, ce qui ne doit pas cacher le fait d'être « logiquement », avant, homme tout court.

2.2 Une approche phénoménologique et herméneutique : sens et de l'histoire

Quand Robillard (2010) affirme que « Les francophonies valent bien une posture herméneutique », c'est de cela qu'il s'agit, du moins en partie. Il revendique en fait la prise en compte, dans toute problématisation de la francophonie, d'une dimension historique non objectivante, puisque dans les relations humaines, les différences, conflits et l'idée qu'on peut avoir de l'autre, dépendent de phénomènes historiques. Ces derniers permettent de se déterminer, de déterminer l'autre, d'où leur côté à la fois altéritaire et réflexif. Seule cette posture qui ne priorise pas objectivement une démarche rationnelle, permet une compréhension non nécessairement matérielle de la diversité. Dans une réflexion qui explore d'autres perspectives de compréhension des francophonies, une approche de la réception, qui repose sur des arguments PH, ouvrirait la voie à une francophonie qui ne soit pas assujettie aux approches rationnelles selon les perspectives objectives dominantes. Comment procéder si le sens est désormais articulé à l'histoire et non aux signes ? Cela suppose-t-il que le sens n'est plus soumis à des conditions préalables ?

En fait, le sens produit repose sur ce qui est reconnu depuis Dilthey comme le cercle herméneutique.

« Le cercle herméneutique ne signifie plus, dès lors, le simple va-et-vient de la partie au tout et du tout à la partie, mais la manière dont une pré-compréhension, c'est-à-dire des anticipations de sens, éclaire – et obscurcit parfois – ma lecture du texte, et la manière dont la lecture du texte jaillit en retour sur ces anticipations de sens pour les infléchir, les modifier ou les approfondir. [...] Comprendre le moindre texte suppose de comprendre beaucoup d'autres textes et d'autres choses, d'être partie prenante d'une culture et membre d'une communauté d'histoire ; c'est sur fond une *expérience élargie à sa dimension historique* [...] Ce n'est pas moi qui projette librement un sens sur des objets culturels neutres préalablement donnés, mais ceux-ci *font sens* pour moi, acquièrent contextuellement un sens sur fond de mon appartenance à une communauté d'histoire. » (Romano 2010 : 859-860)

Sans vouloir insister sur cet extrait, on peut y dégager deux arguments fondamentaux pour les démarches PH : le processus d'élaboration de sens et la pertinence de l'histoire dans ce processus.

1) Si nous assimilons le texte à tout phénomène de vie, cela reviendra à considérer que le sens apparaît dans une dynamique relationnelle, vu qu'il est influencé par plusieurs autres phénomènes, à des expériences²⁰ situées. Comprendre revient dès lors à partir de ces éléments, à les mobiliser, les modifier, les transformer, les investir, les infléchir. Ce travail permet de s'approprier une situation, de (se) situer et donc de (se) comprendre, dans un parcours qui ne sera jamais terminé. C'est une des raisons pour lesquelles Gadamer (1976) considère la pré-compréhension comme une condition du sens. Comprendre c'est donc aussi un travail d'appropriation qui part d'une situation, d'une expérience pour mettre en œuvre le rapport au monde dans une démarche historique.

²⁰ Je ne fais pas référence à l'approche kantienne qui fonde l'expérience sur l'empirie. Taylor (1997 : 142) montre que les approches empiriques équivalent à un autre objectivisme car elles reposent sur un « idéal de la vérification » ». On ne peut exister que par la preuve, dans une démarche qui n'est pas sans rappeler la centration sur des conventions qui équivalent, dans tous les cas, à une essentialisation de phénomènes.

2) Considérer la dimension historique du sens c'est également reconnaître que le processus n'est pas complètement libre. Si comprendre c'est interroger une histoire toujours changeante, il est important de préciser que dans cette démarche, tous les phénomènes de la vie ne se valent pas. Dans une situation particulière, l'interprète valorise certains aspects (plus que d'autres) dans son parcours relationnel. Il s'agit, pour reprendre Froidecourt (2016 : 618) d'investir son passé « à partir de ce qu'il nous échoit maintenant », de convoquer certains épisodes passés, qu'on juge pertinents, pour comprendre le sens présent (Gusdorf, 1948). Il faudra donc les expliciter pour faire voir ce qui nous interpelle dans ce processus, vu qu'on est toujours impliqué et investi dans le sens qu'on projette vers autrui. L'interprétation conduit donc, toujours, à la transformation d'une ambiance qu'est le monde de l'interprète. Une fois que l'appropriation est satisfaisante pour soi, on peut la traduire en signes, ce qui peut déboucher sur des langues. C'est donc toujours un premier sens qui est retravaillé, des expériences déjà là que s'approprie l'interprète pour se situer et dire / élaborer le monde dans un processus sans fin, mais qui dépend très fortement de préalables initiaux.

Les exemples de la vernacularisation et de la sémantaxe me permettent donc de prolonger la pensée de Manessy pour en explorer certaines potentialités, en abordant un point de vue qui vise la valorisation de la vie de l'interprète pris dans sa socio-biographie, dans sa totalité, sachant qu'elle sera toujours arrimée à des histoires, des traditions, des cultures, bref sur son monde total. Cette démarche aide ainsi à comprendre que le sens repose sur un point de vue non procédural, sur un réinvestissement d'expériences du monde qui fait dire à Merleau-Ponty que :

« Nous avons... conscience d'un objet inépuisable et nous sommes enlisés en lui parce que, entre lui et nous, il y a ce savoir latent que notre regard utilise, dont nous présumons seulement que le développement rationnel est possible, et qui reste toujours en deçà de notre perception. Si, comme nous le disions, toute perception a quelque chose d'anonyme, c'est qu'elle reprend un acquis qu'elle ne met pas en question. *Celui qui* perçoit n'est pas déployé devant lui-même comme doit l'être une conscience, il a une épaisseur historique, il reprend une tradition perceptive et il est confronté avec un présent » (Merleau-Ponty, 1979[1964] : 275).

La perception, ou mieux la sensibilité, apparaît ainsi comme le synonyme de notre ouverture première au monde et comme le mode de réception du sens.

2.3 Pour une conception humboldtienne de « langue »?

À la différence des approches habituelles qui reposent sur une conception matérielle de « langue » (fondée sur les signes et les structures formelles), la perspective PH laisse envisager une approche de la langue inspirée de la pensée allemande et de Humboldt en particulier. Pour ce dernier, « la langue, saisie en son être réel, est quelque chose de constamment et à chaque instant passager... Ellemême n'est pas une « œuvre » (ergon), mais une « activité » (energeia) » (Humboldt in Quillien 1981 : 88). Ici sont mis en valeur deux termes qui opposent les deux approches dont je parle. Dans un premier sens (technique – saussurien), la langue est un tout figé. Dans un autre sens (humboldtien), plus pertinent dans la logique de mon raisonnement, la langue équivaut à un phénomène dynamique, qu'on ne peut donc comprendre et traduire, qu'en s'inscrivant dans une approche historique. Il ne

s'agit pas de récuser les dimensions figées et stables (les signes - qui sont secondaires), mais de les inscrire dans une vision plus globale dans laquelle l'histoire domine, et reste le socle mouvant à l'aune duquel les sens émergent, du fait de l'investissement / expérientiation de l'interprète. S'interroger sur la langue c'est donc réfléchir à l'ontogenèse de la parole, qui permet aux processus d'émergence de signes d'être explicités ; c'est prendre en compte des phénomènes variés liés à la vie de l'interprète, contradictoires ou non, à condition qu'ils soient pertinents pour la compréhension du sens projeté dans les formes sémiotiques. Pour revenir à Merleau-Ponty (voir l'extrait ci-dessus), les expériences mobilisées ne sont pas des impressions du monde sur nos sens comme peuvent l'induire les considérations analytiques. Bien au contraire, il existe une confusion entre nous et le monde (Feussi, 2016) qui fait qu'on reçoit directement le sens, sans passer par des méthodologies, vu qu'on ne peut, rationnellement décrire le processus qu'a posteriori. J'ai indiqué ci-dessus que les approches institutionnelles et objectives de la francophonie privilégient des outils techniques (protocoles, critères, etc.) pour pouvoir montrer ce qu'est une langue, ce qu'est le français. Vu ce changement de perspective qui mobilise plutôt le rapport au monde, quelle problématisation de « langue » ?

Les catégories « langue »-« langage »-« discours »-« parole » se neutralisent dans cette logique. Si Gusdorf (1952) préfère le terme « parole » pour traduire cela, Robillard (2016a et b) propose le « L » qui repose alors sur une fonction première, le plus souvent ontologique, même s'il se confond le plus souvent avec l'identitaire comme je l'ai indiqué ci-dessus. Il ne vise pas le sens commun, mais porte plutôt sur un sens particulier à chaque groupe / interprète. En tant que cadre d'émergence du monde, le « L » traduit une atmosphère de laquelle on peut extraire certains aspects pour éclaircir de façon rationnelle le sens déjà reçu. Chacun le reçoit en fonction de sa sensibilité :

« on comprend une langue en y vivant... le problème herméneutique est donc celui que pose, non pas la véritable maîtrise d'une langue, mais la qualité de l'entendement sur quelque chose à laquelle on parvient dans ce milieu qu'est la langue » (Romano, 2010 : 861)

Réfléchir au « L » c'est donc s'interroger sur sa vie, ses relations avec d'autres, c'est se projeter dans son histoire pour (se) comprendre tout en mettant en relief des dimensions à la fois (in)connues, (im)prévues, (im)plicites ; c'est accepter de ne pas se limiter aux mots ou aux signes, c'est également recevoir d'autrui, puisqu'exister c'est coexister avec d'autres. Cette approche des langues traduit ainsi différents phénomènes qui participent de la musique du monde de l'interprète. C'est pourquoi ce qu'il faudrait dès lors privilégier pour définir le francophone c'est cette sensibilité à partir de laquelle il perçoit, reçoit le monde. C'est cela qui permet, à chaque fois, de situer les interprétations proposées.

Cette option peut constituer un sérieux atout pour les francophonies (africaines), à condition qu'elles fassent le choix de ne plus ignorer des aspects de leurs histoires plurielles, de s'y ressourcer pour pouvoir se comprendre et se positionner dans le monde. Il s'agit d'ouvrir la voie à la conception d'une francophonie de la réception, qui considère les processus d'expérienciation de l'interprète comme préalable à toute compréhension du monde.

3. « La francophonie » autrement

Rappelons que classiquement, le concept « francophonie » est fondé sur la notion de langue (française). Comment dès lors procéder pour le problématiser si on fait le choix de mettre les projets et histoires au centre des interprétations? Que ce soit en Afrique ou ailleurs, le discours en français est une « synthèse d'apports divers dans un cadre conceptuel pour partie hérité » (Nicolaï, 2001 : 404). Il équivaut à un condensé d'éléments qui met en évidence des parcours articulés, des rapports à des histoires, dans un processus de transformation de phénomènes reçus dont l'objectif est de rendre compte de son vécu. En ce sens, il convient de reconnaître que même dans les approches descriptives dont je parle dans la première partie de cette réflexion, et même si cela n'est que rarement explicité,

« la manière dont nous percevons des signes est déjà informée et transformée par toute une mémoire pratique, y compris gestuelle, auditive, visuelle, qui dépend de notre transaction passée avec ces signes et les faits linguistiques afférents. Il y a un soubassement prélinguistique qui opère constamment dans le langage et où celui-ci puise jusqu'à sa possibilité. » (Romano, 2010 : 830) – (italique du texte d'origine)

Réfléchir à une francophonie différente, qui englobe et élargit le cadre strictement institutionnel ce serait donc, à chaque fois, reconstituer le processus par lequel émerge cette catégorisation, à la façon du chant qui, bien que créé par son auteur, n'advient pleinement comme chant qu'à l'instant où il est chanté par qui se met à son service. Il s'agit aussi d'expliciter quel est l'intérêt de chacun des participants à la rencontre et à l'histoire produite, qu'il se reconnaisse comme francophone ou non, de prendre en compte ce que chacun(e) tire ou reçoit de cette catégorisation. Dans cette logique, réfléchir aux situations de francophonies c'est traduire ce qui fait sens pour « le » (non-)francophone (et les autres), sa façon d'investir le monde, de le recevoir²¹. Cela revient dès lors à postuler une perspective différente, celle de l'appropriation. Sur un plan épistémologique (et c'est là-dessus que je vais terminer cette réflexion), ce point de vue présente au moins deux atouts :

 $^{^{21}}$ Attention, le verbe « recevoir » n'a rien à voir avec le « rendez-vous du donner et du recevoir », formule que Senghor (1993) emprunte à Teilhard de Chardin pour désigner l'idée d'une communauté dans laquelle chaque peuple apporterait ce qu'il a de spécifique. Cela lui permet de proposer le métissage culturel (caractérisé par une fusion des différences et l'unité des peuples) comme la colonne vertébrale de la francophonie. Comme l'indique Kazadi Ntole (1991), il s'en est suivi un certain nombre de croyances reproduites par des universitaires et d'institutions pour valoriser la symbiose, la civilisation de l'universel et la solidarité. Ces thématiques vont alors un ensemble d'impensés (un exemple : il suffirait de parler français pour être francophone) qui vont consolider un discours angélique (selon lequel la francophonie serait une communauté de destins et reposerait sur le respect mutuel) sur lequel reposent les processus de construction et d'élargissement de la francophonie depuis l'avènement de l'ACCT. Sur cette base va émerger le processus de coopération bi-multilatérale qui va structurer les dynamiques francophones dans le monde avec, en arrière-plan, l'idée que certains francophones auraient besoin de recevoir une aide régulière. L'idée de Senghor constitue donc un argument qui fonde le misérabilisme dont sont victimes certains francophones actuellement. Ils sont a priori positionnés comme dominés, les experts scientifiques, institutionnels ou associatifs pensant savoir, mieux qu'eux, ce dont ils auraient besoin. Dans cette logique, ce que reçoivent ces francophones relèvent une fois de plus de la projection du point de vue du dominant.

réfléchir à une conception diversitaire et située de l'histoire laisser entendre que chacun des interprètes (le chercheur compris) doit expliciter et assumer ses choix interprétatifs

3.1 Reconstituer à chaque fois l'histoire : « la francophonie » comme idéaltype

Cette démarche s'inscrit dans une logique déjà explicitée par Gusdorf (1948 : 287) qui pense que reconstituer le processus de sens c'est remonter « jusqu'aux origines de notre existence ». On pourrait aussi prendre appui sur Weber (1904-1905) qui revendique également une conception non chronologique de l'histoire. Comme l'admet Colliot-Thélène (2006 : 36-37), « l'histoire ne peut être une simple narration des faits, éventuellement transfigurée par le style ». Elle équivaut à une reconstitution rétro-anticipatrice qui permet de parvenir, à chaque fois, à

« un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène. » (Weber, [1904-1917], 1992 : 181)

L'idéaltype équivaut ainsi à une opération de figuration qui donne à voir des éléments selon un agencement qui s'opère par amplification de certains aspects, ce qui rend compréhensible l'ensemble. Dans cette logique, chacune des catégorisations de « francophonie » pourrait être assimilée à un idéaltype. À chaque fois, il traduit un tableau de pensée qui resitue sur le processus de conceptualisation d'expériences qui repose sur l'« initiative » (Guinchard, 2012 : 302) de l'interprète (et donc du chercheur). Est-ce ma sensibilité à l'histoire et à la diversité qui me permet cette compréhension (voir Feussi, 2008; à paraître) et qui fait qu'à mes veux, les approches PH constituent une perspective qui pourrait permettre un renouvellement des francophonies? Cela est possible et je ne peux l'évacuer des interprétations. Cela vient conforter l'idée que chacune des interprétations proposées, même dans les démarches analytiques, repose sur une histoire de l'interprète²², qui pourrait être mieux explicitée (que ne le fait Massoumou ci-dessus), au risque de continuer de répandre une doxa, et de reproduire les discours de domination comme le regrette Bruckner (1983). Ce choix, apparemment confortable parce qu'élaboré à partir de ressources visibles et objectives, permet ainsi aux intellectuels de ne ni

²² C'est en ce sens qu'on peut d'ailleurs comprendre l'histoire coloniale et les rapports avec le Tiers-Monde. P. Bruckner (1983 : 46-48) montre que la passion française pour le Tiers-Monde s'explique aussi par une volonté d'existence dans le monde après que la fin de la période qui consacrait la francité de l'univers ait été actée. Pour pouvoir continuer de se représenter comme grande puissance, la France a donc besoin de penser et de problématiser l'Ailleurs (avec qui on n'entretient plus de relation sinon dans les discours livresques et médiatiques) : « l'ignorance quasi générale des pays dont on parlait (...) explique à la fois la vacuité et le radicalisme de la parole tiers-mondiste : moins elle avait d'effets, plus on criait fort. Toute distance autorisant le flou, on pouvait sur les lointains bâtir une foi que rien ne viendrait contredire » (p. 47). On peut donc en déduire que le regard compatissant, paternaliste et misérabiliste sur l'Afrique (usage essentialisé sur lequel il convient de réfléchir également) francophone sert en fait une volonté d'existence de la France et n'a aucun intérêt ni pour l'Afrique ni pour les Africains.

s'engager ou s'investir, ni prendre leurs responsabilités comme l'explicite Traverso (2012). Pourtant, dans un travail qui valorise les processus historiques du sens, l'historien ferait ressortir des moments fondateurs de son histoire qu'il projetterait dans la situation. Il s'agit de considérer et d'impliquer d'autres sens qui seraient tout aussi légitimes, à condition que le processus de découverte du sens soit également explicité.

Cette orientation historique et compréhensive induit qu'envisager des perspectives nouvelles pour les francophonies africaines, c'est considérer que la compréhension n'est pas une alternative à l'explication. Prendre au sérieux le comprendre conduirait alors à valoriser une approche enchantée du monde (Weber, 1904-1905), qui prend en considération des dimensions auto-hétéro-poïétiques, puisqu'elles impliqueraient l'histoire de vie de l'interprète, ses projets, dans un climat articulé à la sensibilité et à la magie, bref à des phénomènes anté-rationnels, très peu présents, actuellement, dans les recherches en sciences humaines. Adopter ce point de vue qui est celui de la réception c'est donc choisir de ramer à contre-courant des approches dominantes dans lesquelles les choix interprétatifs sont souvent présentés sous formes d'impensés.

3.2 Assumer et expliciter ses choix

Dans une démarche élaborée à partir du point de vue de l'appropriation, il devient évident que (d)écrire / comprendre les langues en francophonie suppose des choix épistémologiques qu'il convient d'expliciter, de clarifier et surtout d'assumer. Cela permettra par exemple de faire faire sens aux approches analytiques, qui équivalent en fait à des modalités apparemment rationnelles de compréhension des langues et du monde²³. Seule une démarche d'explicitation de ses choix par l'interprète garantirait la prise au sérieux de la diversité tant affichée en francophonie. En ayant connaissance des enjeux et des projets accompagnant chacune des catégorisations de (non-)francophones, on pourrait plus sereinement discuter, dans des débats contradictoires, des interprétations de « francophonie ». On pourrait aussi envisager, institutionnellement, une francophonie qui ne fasse pas de la diffusion du français l'unique objectif dans la promotion de cette langue. Pour une fois, les projets pourraient se nourrir de démarches historicisées, situées et donc transférables par réflexivation-adaptation sans possibilité de généralisation, articulés à chaque fois aux expériences et histoires des (non-)francophones pour lesquels ces projets sont pensés. Ces bénéficiaires comprennent les institutions et chercheurs qui devraient toujours traduire leurs présences de façon argumentée, dans des confrontations et des débats entre eux, avec tous les autres participants également, qui ne pourront que rendre pertinents (enfin ?!), les projets portés dans différentes situations de francophonies, d'un point de vue local.

²³ Ces approches sont présentées comme « objectives ». Pourtant, si on reconstitue les dimensions non explicitées, liées notamment aux parcours de vie des analystes, on peut en dégager des éléments d'historicisation qui inscriraient finalement leurs propositions dans des démarches situées. La conséquence sera évidemment de montrer que ces schémas sont moins généralisables qu'on ne le pense très souvent. Mais seule une approche faite d'humilité conduirait à cette conclusion.

Ces débats rendront appropriée et cohérente l'idée qu'il n'existe pas deux francophones qui partagent objectivement la même histoire. De la même façon, il existe autant de francophonies que d'expériences à faire valoir, et la priorité accordée à l'une ou l'autre conception de la francophonie ne peut être neutre. La diversité des expériences prend ainsi un sens différent; elle ouvre la voie à une réflexion sur les enjeux historiques et politiques liés aux différentes situations de francophonie. Pour toute interprétation dans ces situations, il s'agit alors d'adopter une attitude faite de modestie, sans vouloir imposer une francophonie ou bien une approche de la langue. La posture adéquate consiste alors à faire de la place à l'autre, qui pourra à son tour entrer dans la discussion et donc expliciter son point de vue, en rapport avec son histoire.

Pour boucler la boucle, je reviens à l'intuition de Manessy, qui débouche finalement sur une problématisation différente de la francophonie, des langues et de la diversité, en les axant sur la posture de la réception. Cette intuition valorise les expériences, et conduit donc à penser la francophonie sans nécessairement partir de l'histoire coloniale. Au contraire, elle légitime une démarche qui consiste à prendre en compte les histoires et projets de tous les (non)francophones qui comptent dans les processus d'appropriation de sens changeants, en mettant en relief une ambiance qui articule une diversité de points de vue. C'est de cette façon seulement que seront explicitées et valorisées différentes manières de recevoir le monde, de s'y projeter et de construire « la francophonie ». Cette réflexion vaut aussi bien pour les francophones que pour l'institution francophone. Cette dernière pourrait, enfin, se saisir de son histoire et la valoriser, même dans les aspects les moins valorisants, en en faisant la rampe d'une nouvelle dynamique qui serait articulée sur le sens, et qui envisagerait la diversité sous un angle altéroréflexif.

Conclusion

Une comparaison des différentes approches des langues et de la diversité en francophonies africaines laisse donc voir la pertinence d'une dimension historique, qui n'est que rarement évoquée dans les réflexions sur les processus d'émergence ou d'appropriation des langues dans ces situations. Une réception de certain(e)s notions (la diversité et les langues) et travaux (ceux de Manessy par exemple) fournit pourtant des repères pour envisager d'autres perspectives de compréhension, à condition que soient valorisées non pas uniquement des paramètres de causalité, comme l'on régulièrement véhiculés les travaux fondés sur le programme IFA, mais surtout des perspectives historiques et expérientielles. Tout en incluant les approches structurales et analytiques de ce programme, ces autres perspectives élargiraient la réflexion vers des dimensions plus globales centrées sur le sens et le rapport au monde, en considérant les différents éléments de traduction des francophonies comme des phénomènes. Il conviendrait donc, à chaque fois, de prendre le temps de réfléchir aux conséquences de chacune des orientations qui serait privilégiée dans les choix interprétatifs, de les critiquer à l'aune d'autres expériences, de les argumenter, expliciter, en ayant pleinement conscience que d'autres options sont possibles, avec des conséquences qui seraient nécessairement différentes.

C'est pour cela qu'on ne perdrait rien à réfléchir aux francophonies africaines sous l'angle de la pluralité. Elle traduirait alors sur une conception différente de « langue », importante pour la compréhension des processus d'appropriation des langues qui ne seraient plus perçus sous l'angle purement technique ; et enfin pour une conception démocratique de la science qui tournerait le dos à l'essentialisation qui domine encore majoritairement dans le champ des études dites francophones. Si pour comprendre les situations francophones on privilégie une conception historique de langue, on pourrait par exemple reconsidérer les approches de description des langues (dans le programme IFA par exemple) en les historicisant. Cela permettrait alors de partir de l'affectif, ce qui suppose, sur le plan épistémologique, une traduction des langues qui soient également centrée sur l'imaginaire et sur les expériences, sachant qu'elles sont anté-rationnelles et reposent sur les rapports aux autres et au monde. Autant d'idées qui conduiraient à repenser les fondements des sciences humaines vu la place centrale qu'elles accordent aux langues et aux sens.

Bibliographie

- ABOLOU, C. R. (2010). « Des marqueurs « ke » et « non » en français populaire d'Abidjan : stratégies discursives et modélisation », *Le français en Afrique*, n° 25, pp. 325-342.
- AKISSI B. BOUTIN (2003). « Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire. Résumé de thèse soutenue à l'Université de Grenoble III », *Le français en Afrique*, n° 19, pp. 279-284.
- ARNAUD, S., M. GUILLOU et A. SALON (2005). Les défis de la francophonie. Pour une mondialisation humaniste, Paris, Alphares, coll. Planète francophone.
- ATTALI, Jacques (2014). La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable, La Documentation française.
- BABICHE, B. (2012). La fin de la pensée? Philosophie analytique contre philosophie continentale, Paris, l'Harmattan.
- BAL, W. (1984). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. www.arllfb.be.
- BATIANA, A. et G. PRIGNITZ (éd.) (1998). *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- BAVOUX, C. (dir.) (2008). Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- BRUCKNER, P. (1983). Le sanglot de l'homme blanc. Tiers monde, culpabilité, haine de soi, Paris, le Seuil.
- CAÏTUCOLI, C. (1998). « Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones », in Batiana A. et G. Prignitz (éd.), *Francophonies africaines*, Rouen, PUR, pp. 9-20.
- CALVET, L.-J. (éd.) (1992). Les langues des marché en Afrique, Marquis, Institut d'Etudes Créoles et Francophones.
- CALVET, L.-J. (1994). Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine, Paris, Payot.

- CALVET, L.-J. (2000). « La ville et la gestion *in vivo* des situations linguistiques », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éd.), *Le plurilinguisme urbain*. Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, pp. 11-30.
- CHAUDENSON, R. (2012). « *Prolégomènes à une approche de la francophonie africaine* », *Repères DoRiF* n. 2 in « Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française », en ligne.
- CHAUDENSON, R. et al. (1991). La francophonie : représentations, réalités, perspectives, Institut d'Études créoles et francophones, Didier Érudition.
- CHAUDENSON, R. (1989). 1989: Vers une révolution francophone?, Paris, L'Harmattan.
- COLLIOT-THELENE, C. (1990). Max Weber et l'histoire, Paris, PUF.
- DEBONO, M. (2014). Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques. Bern, Peter Lang.
- ELLUL, J. (1990 [1954]). La Technique ou l'Enjeu du siècle, Paris, Economica.
- ÉQUIPE IFA (2004[1988]). Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Vanves, EDICEF/AUF.
- FÉDIER, F. (2013). « Sprache (die) », in P. Arjakovsky / F. Fédier / H. France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 1246-1257.
- FÉRAL, C. de (1993). « Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et camfranglais », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 205-218.
- FÉRAL, C. de (1994). « Appropriation du français dans le Sud du Cameroun », *Langue française*, n° 104, pp. 37-48.
- FEUSSI, V. (2008). « Le francanglais comme construction socio-identitaire du « jeune » francophone au Cameroun », *Le Français en Afrique*, n° 23, pp. 33-50
- FEUSSI, V. (2014). Les pratiques linguistiques numériques/électroniques: une source d'angoisse pour les linguistes?, in M. Debono (éd.), *Corpus numériques, langues et sens. Enjeux épistémologiques et politiques*, Bern, Peter Lang, pp. 119-143.
- FEUSSI, V. (2016). « "Croyance originaire" et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ? » *GLOTTOPOL*, n° 28, pp. 226-241.
- FEUSSI, V. (à paraître). « Fluidité et « langues » dans la communication électronique au Cameroun : quelles conséquences pour une problématisation de la francophonie ? », S. Klaeger-Diao et V. Eloundou Eloundou, Sociétés plurilingues et contacts de langues : des descriptions linguistiques aux réflexions épistémologiques, Cahiers de Linguistique.
- FROIDECOURT, A. (2013). « Historial », in P. Arjakovsky / F. Fédier / H. France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 618-619.
- GADAMER, H.-G. (1976). Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique, Paris, Seuil.
- GRONDIN, J. (2006). L'Herméneutique. Paris, PUF.
- GUILLOU, M. et TRANG PHAN (2011). Francophonie et mondialisation. Histoire et institutions des origines à nos jours, Belin Littérature et Revues.
- GUINCHARD, J.-J. (2012). « Max Weber », in Bruno, Alain (s/dir.), Les grands sociologues, Paris, Ellipses, pp. 273-312.
- GUMPERZ, J. J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle, Paris, L'Harmattan.

- GUSDORF, G. (1948). « Le sens du présent » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 53e année, n° 3, pp. 265-293. En ligne.
- GUSDORF, G. (1952). La parole, Paris, PUF.
- GUSDORF, G. (1991). Lignes de vie 1. Les écritures du moi, Paris, Odile Jacob.
- JUILLARD, C. (2005). « Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais », *La linguistique* 2005/2, vol. 41, pp. 23-36.
- KAZADI, N. (1991). L'Afrique afro-francophone, Paris, Didier Érudition.
- KLINKENBERG, J.-M. (2015). La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- KLINKENBERG, J.-M. (2016). « La fabrique du francophone. Une construction discursive », in L. Arrighi et A. Boudreau (dir.), Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone, Laval, PUL, pp. 19-41.
- LE MOIGNE, J.-L. (1995). Les épistémologies constructivistes, Paris, PUF.
- LEDEGEN, G. et J. SIMONIN (2010). « Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine », *GLOT-TOPOL* n° 14, pp. 104-116.
- LÉGER, J.-M. (1987). La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté. Montréal, Hurtebise HMH.
- LEIMDORFER, F. (2007). « Suzanne Lafage (1930-2006). Professeure émérite de l'université de Paris III, sociolinguiste, spécialiste internationalement reconnue du français d'Afrique », *Langage et société* 2007/1, n° 119, pp. 5-6.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J.-P. (1973). Le français en Afrique noire, Paris, Bordas.
- MANESSY, G. (1993). « Vernacularité, vernacularisation », in Robillard D. de et Beniamino M. (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 407-416.
- MANESSY, G. (1994). Le français en Afrique noire Mythes, stratégies, pratiques, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G. (1995). Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse, Paris, CNRS.
- MASSOUMOU, O. (2008). « Chapitre 4. Retour sur Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006) », in C. Bavoux, *Le français des dictionnaires*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », pp. 219-230.
- MAURER, B. (2011). Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- MERLEAU-PONTY, M. (1979[1964]). Le Visible et l'Invisible, Paris, Gallimard.
- MOURA, J-M. (1999). Littératures francophones et théorie postcoloniale, Paris, PUF.
- NICOLAÏ, R. (2001). « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », *Cahiers d'études africaines* XLI-3-4, pp. 163-164.
- NICOLAS, F. (2013). « Penser » dans Arjakovsky P., Fédier F. et H. France-Lanord, Le Dictionnaire Martin Heidegger, Paris, CERF, pp. 985-988.
- NKWOFIE, E. (2004). La diversité du français et l'enseignement de la langue en Afrique, Paris, L'Harmattan, AUF.
- OIF (2014). Le Rapport sur la langue française dans le monde de l'Observatoire de la langue française. http://www.francophonie.org/Langue-Française-2014/.
- OIF, *Programmation 2015-2018* https://www.francophonie.org/Programmation-2015-2018-de-l-OIF.html.

- OIF, *Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022* https://www.francophonie.org/Cadre-strategique-2015-2022.html.
- PIEROZAK, I. (dir.) (2010). Du « terrain » à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodologiques, Cahiers de Linguistique, 36/2.
- PLOOG, K. (2001). « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité », Cahiers d'études africaines, 163-164, pp. 423-442.
- PROVENZANO, F. (2011). Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- QUEFFELEC, A. (2008). « Chapitre 1. La lexicographie différentielle en terrain africain et malgache: une aventure ambiguë », in C. Bavoux, *Le français des dictionnaires*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », pp. 175-190.
- QUILLIEN, J. (1981). « G. de Humboldt et la linguistique générale », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 3, fascicule 2, pp. 85-113. Disponible en ligne.
- RACELLE-LATIN, D. (1988). « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », in IFA, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, AUPELF/EDICEF, pp. XXIII-XXXII.
- ROBILLARD, D. de et M. Beniamino (dir.) (1993 et 1996). Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie, tome 1 et 2, Paris, Champion.
- ROBILLARD, D. de (2010). «Les francophonies valent bien une posture herméneutique », in Blanchet, P. et P. Martinez, *Pratiques innovantes du plurilinguisme : émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris, AUF, Édition des Archives Contemporains, Actualité Scientifique.
- ROBILLARD, D. de (2016a). « Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort », *GLOTTOPOL*, n° 28, pp. 121-189.
- ROBILLARD, D. de (2016b). « Quelles « langues » sont les français régionaux ? Un point de vue phénoménologique-herméneutique », in Bertucci, M.M. (éd.), Les français régionaux dans l'espace francophone, Hamburg, Peter Lang, coll. Langue, Multilinguisme, changement social, pp. 46-57.
- ROMANO, C. (2010). Au cœur de la raison, la phénoménologie, Paris, Gallimard.
- SAATDJIAN, D. (2013). « Technique », in Philippe Arjakovsky / François Fédier / Hadrien France-Lanord (éd.), *Le Dictionnaire Martin Heidegger*, Paris, CERF, pp. 1274-1277.
- SENGHOR, L.-S. (1993). Liberté 5 : le dialogue des cultures, Paris, Seuil.
- TAYLOR, C. (1997). *La liberté des modernes*, Paris, PUF « Chapitre 5 L'interprétation et les sciences de l'homme ».
- TELÉP, Suzie (2014). « Le camfranglais sur Internet : pratiques et représentations », Le Français en Afrique, n° 28, pp. 27-145.
- THIAM, N. (1994). « La variation sociolinguistique du code mixte wolof français à Dakar. Une première approche », *Langage et société*, n° 68, pp. 35-62.
- TRAVERSO, E. (2012). « Entre le savant et le politique. Maw Weber contre les intellectuels », in Michael Löwy (coord.), *Max Weber et les paradoxes de la modernité*, Paris, PUF, pp. 109
- TSOFACK, J.-B. et V. Feussi (dir.) (2011). Langues et discours en contextes urbains au Cameroun (dé)constructions complexités, Paris, L'Harmattan.
- WEBER, Max (1985 [1904-1905]). L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon.

- WEBER, Max ([1904-1917], 1992). Essais sur la théorie de la science, Paris, Pocket.
- WOLFF, A. (2015). « Qu'est-ce qu'un francophone? », in B. Maurer (coord.), Mesurer la francophonie et identifier les francophones. Inventaire critique des sources et des méthodes, Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, ODSEF, pp. 3-10.
- WOLTON, D. (2006). Demain la francophonie, Paris, Flammarion.

RÉSUMÉS DE THÈSES

De l'imaginaire linguistique à la dynamique du français en francographie africaine contemporaine. Analyses fondées sur quelques romans d'auteurs camerounais.

Auteur: DIFOUO Basile

Université de Yaoundé I, Juin 2017

La thèse de Basile Difouo est axée autour de l'imaginaire linguistique en francographie africaine avec une aperception fondée sur la prose romanesque de trois auteurs camerounais : Mpoudi Ngollé, Kuitché Fonkou et Ébodé. Loin d'être une reprise de l'abondante littérature faite depuis des lustres sur les particularités multiformes du français africain ou camerounais, il s'agit davantage de la manière dont le sujet écrivant, issu d'une socioculture relativement incompatible avec la langue d'écriture de son œuvre, perçoit et juge celle-ci ; de l'idée qu'il se fait de sa L1; puis des intentions que voilent ses dits et non-dits en termes d'imaginaire. L'objectif majeur est donc de visualiser la dynamique actuelle du français, d'envisager la configuration future des langues locales en littérature francophone et dans nos sociétés. En effet, les auteurs en contexte pratiquent en majorité une langue seconde - pour ne pas dire étrangère -, différente de leur(s) première(s) langue(s) de socialisation. En outre, le contexte culturel est spécifique car essentiellement multilingue. Autour du français qui sert de code principal gravitent environ trois cents unités linguistiques différentes. Le problème majeur qui se pose, dès lors, est celui de la relative incompatibilité entre le code et les réalités à exprimer, le lien peu harmonieux entre le sujet et la langue. D'où la pertinence de la question principale de recherche : comment les francographes appréhendent-ils la(les) langue(s) dont ils se servent et quelles en sont les incidences? Le cadre théorique à base duquel les investigations sont menées est celui de l'Imaginaire Linguistique, suivant l'approche d'Houdebine-Gravaud. La thèse est structurée en trois parties subdivisées en sept chapitres.

Outre les préalables théoriques relatifs à l'imaginaire linguistique et à la méthodologie qui s'est voulue sémasiologique, l'auteur montre, au cours de la première partie (chapitres 1 et 2), que le contexte dans lequel la francographie africaine s'énonce est particulièrement complexe et pluriel sur plusieurs plans : linguistique, culturel, social et même politique. Tout cela, a-t-il remarqué, d'entrée de jeu, conditionne la perception de la langue par l'auteur et le type d'emploi qui en découle.

La deuxième partie de la thèse interroge les principales attitudes linguistiques observables dans ce corpus camerounais. D'où l'analyse des principaux traits substratifs. Au cours du troisième chapitre, l'accent est mis sur les traits lexicaux, phonétiques et morphologiques; tandis que le chapitre suivant porte sur l'avènement d'une syntaxe nouvelle dans un tel contexte. On y voit dans quelle mesure la syntaxe de la langue française est affectée dans la prose romanesque camerounaise: ellipses, inversions, omissions de toutes sortes... Toutes ces pratiques langagières, affirme Difouo, trahissent implicitement et indubitablement l'imaginaire des auteurs vis-à-

vis des langues utilisées. L'analyse proprement dite des attitudes linguistiques révèle que le français est fortement envahi par les langues locales africaines. Ces traits substratifs extériorisent l'idée à peine voilée selon laquelle la langue française est hégémonique dans un milieu plurilingue où les parlers locaux, en quête d'autonomie et de reconnaissance, voudraient s'offrir une place meilleure. Ancré au contexte, le génie du prosateur impose aux normes du français des configurations nouvelles. Il se trouve ainsi que les locuteurs-écrivains sont en insécurité, ce qui affecte inéluctablement la réception du texte. Raison pour laquelle le cinquième chapitre est centré sur l'insécurité et la conscience linguistique chez ces locuteurs francographes à travers les différentes voix narratives.

Au cours de la dernière partie, les représentations linguistiques en francographie camerounaise dans leur expression la plus concrète sont abordées au niveau du sixième chapitre. Ces investigations permettent de mieux appréhender l'imaginaire linguistique des auteurs qui valorisent le français et quelquefois l'indexent pour son hégémonie. Le phénomène de représentations linguistiques exploré exhibe ainsi l'appréhension de cet inconfort linguistique du sujet écrivant et extériorise l'image qu'il se fait du code qui lui sert de moyen de communication. Les auteurs accordent une place de choix aux langues locales visiblement minoritaires et infériorisées par les instances de prise de décision – académiques ou politiques. Et, pour clore, le dernier chapitre met en exergue la dynamique du français proprement dite en contexte camerounais. Celle-ci est explorée subséquemment à la totalité des investigations faites au cours de la recherche. Le discours tenu par les auteurs francophones sur la langue française qu'ils emploient - très souvent malgré eux - dans la réalisation de leur œuvre d'art est révélateur de toutes sortes de réorientation de ce code de communication. Tantôt il est perverti dans la mesure où les normes sont bafouées pour des raisons plus ou moins fondées ; tantôt, pour les mêmes causes et éventuellement les mêmes raisons, on constate un enrichissement de la langue. Tout semble ainsi être tributaire du prisme sous lequel l'on veut bien projeter sa vision du phénomène.

Il ressort de toutes ces analyses que la francographie camerounaise est le théâtre d'un enchevêtrement linguistique, ce qui donne lieu à une véritable hybridité scripturale : français, ewondo, ngemba, duala, pidgin-english et plusieurs autres langues européennes s'y côtoient. Les représentations exprimées sont généralement liées à des appréhensions aussi subjectives qu'objectives, aussi justifiées qu'injustifiées. Très souvent, le français est méprisé par rapport à sa suprématie face aux langues autochtones qui, petit à petit, se meurent, faute de locuteurs et de politiques linguistiques adéquates. *In fine*, il apparaît sans équivoque que la dynamique du français au contact des langues africaines est une réalité émergente et indéniable, d'autant plus que les enjeux vont au-delà de la simple littérature. D'où la double nécessité d'adaptation et d'appropriation de la norme aux mesures des identités culturelles et ontologiques ; la nécessité de revaloriser et de revitaliser les langues locales. Ce qui impulserait incontestablement l'avènement d'une francophonie véritablement plurielle – du moins sur le plan linguistique.

Mots clés : langue, norme, imaginaire, créativité et dynamique.

Usage des jonctifs de cause, conséquence, opposition et concession dans la presse écrite camerounaise : une étude pragmatique et argumentative fondée sur la presse écrite camerounaise

Marcelin-Achilles ALIMA Université de Yaoundé I, juin 2017

Le thème de jonctifs est maintenant bien documenté, bien illustré, tant du point de vue descriptif que théorique. Mais, curieusement, la recherche y relative est loin d'être épuisée. C'est la raison pour laquelle ce travail repose sur une étude des jonctifs argumentatifs en français langue seconde dans la presse écrite du Cameroun. En effet, compte tenu du statut du français au Cameroun, les rédacteurs de la presse trahissent une manière particulière d'exprimer les rapports de cause, de conséquence, de concession et d'opposition. Il s'agit, pour chaque type de rapports, de réduire son lexique à deux ou trois jonctifs phares dont l'emploi est entaché de particularismes lexicaux, syntaxiques et sémantiques. Cela étant, le problème qui se pose est celui du lexique, de la syntaxe et de la sémantique des jonctifs argumentatifs, ainsi que leur valeur argumentative et performative dans la presse écrite camerounaise d'expression française. Au regard de ce constat, la question qui en découle est de savoir si on peut véritablement parler de jonction argumentative dans la presse écrite camerounaise et pourquoi ses éléments introductifs ne sont-ils pas variés ? De cette interrogation, découle l'hypothèse selon laquelle on pourrait parler de jonction argumentative dans les journaux au cas où l'on considère l'influence du milieu socioculturel des rédacteurs, fondement d'une typologie distincte de celle du français standard.

En prenant appui sur la pragmatique et la théorie de l'argumentation comme cadre théorique appuyées par la socioculture et l'hypoculture, les mécanismes de construction et d'interprétation des énoncés de la presse sont clarifiés ; de même que leurs dimensions persuasives et les sources des particularismes y relatives. Autrement dit, la pragmatique se fonde sur l'exploration des mécanismes de construction et d'interprétation des énoncés de la presse à travers la théorie des actes de langage de Austin (1970), celle des inférences de Sperber et Wilson (1978) et celle de l'implicite de Ducrot (1972).

La théorie de l'argumentation quant à elle, ancrée dans la pragmatique, sert de plate-forme pour la détermination de la dimension persuasive des énoncés dans la mesure où l'analyse du discours entend décrire le fonctionnement du discours en situation.

Pour compléter ces analyses, la socioculture et l'hypoculture viennent déterminer le poids des langues locales et l'influence du milieu culturel dans l'expression de la jonction argumentative dans la presse écrite francophone.

Le traitement de la problématique dégagée a requis 3454 dont classement tient d'abord compte des quatre catégories de jonctifs à savoir la cause, la conséquence, l'opposition et la concession. Ensuite ont intervenu la morphologie, la syntaxe et la valeur argumentative. Le classement morphologique procède selon que le morphème appartienne à *car*, *puisque*, *donc*, *ainsi*, *mais*, *tandis que*, *cependant*, etc. Celui syntaxique est fonction de la distribution ou mieux la construction syntaxique à laquelle est prêté le marqueur. En d'autres termes, il s'agit de la position

qu'occupe le jonctif par rapport à son environnement discursif. Le critère sémantique ou argumentatif repose enfin sur certaines variantes ou valeurs à savoir la justification, l'explication, la réfutation, la restriction, la rectification ou la nuance.

Dans ce sens, l'ensemble du travail est organisé en deux parties de quatre chapitres chacune. La première partie, essentiellement théorique, présente au chapitre 1 l'aperçu historique et linguistique de la presse écrite camerounaise; au chapitre 2, le cadre épistémologique des grilles d'analyse. Dans les chapitres 3 et 4, il est question de faire un inventaire des jonctifs susceptibles de marquer les relations de cause, de conséquence, de concession et d'opposition en vue de faire ressortir leur syntaxe et leurs valeurs respectives. La deuxième partie quant à elle se propose d'analyser et interpréter le corpus. Ainsi, dans les chapitres 5 et 6, nous recensons les différents usages des jonctifs dont font preuve les rédacteurs de la presse en procédant à la présentation, la classification et l'analyse des occurrences. Pour finir, les chapitres 7 et 8 analysent l'incidence de la socioculture et de l'hypoculture dans les énoncés à jonctif de cause, conséquence, concession et opposition tout en dégageant leurs visées argumentatives et performatives, de même que les non-dits.

Au bout de ces analyses, il ressort que, dans la presse écrite francophone, l'expression de la cause et de la conséquence se résume à parce que, car, puisque, en effet et donc tandis que celle de la concession et de l'opposition fait valoir pourtant, cependant, malgré, mais et alors que. Pourtant, la langue française offre un lexique assez varié et diversifié pour caractériser ce type de rapports. De ce fait, le français des rédacteurs de la presse écrite francophone se distingue en plusieurs points du français standard; du moins en ce qui concerne la jonction argumentative. En effet, il s'y déploie un phénomène d'hybridité lexicale, syntaxique, sémantique et argumentative dotée d'une visée performative. Autrement dit, la cohabitation des langues locales et le français introduit une influence mutuelle qui finit soit par enrichir la langue cible; soit par l'appauvrir à travers la visée de valorisation identitaire. Ainsi, peut-on parler de variation argumentative et d'insécurité linguistique dans la presse francophone du Cameroun.

Mots clés: jonctifs, cause, conséquence, concession, opposition, argumentation

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Valentin FEUSSI et Didier de ROBILLARD « La francophonie » : prolégomènes à une perspective de la réception

L'histoire actuelle de la francophonie est écrite selon un point de vue majoritairement européen et diffusionniste, privilégiant ainsi le point de vue de puissances colonisatrices et / ou dominantes. Cette réflexion vise à proposer un autre angle de présentation, celui de tous les acteurs de la francophonie, en diversifiant les points de vue. Dès lors, on considérera la diversité (couramment décrite en francophonie sous la forme d'une multiplicité quantitative de langues et de cultures) sous un angle qualitatif en ce sens qu'elle est constitutive de l'humain et se décline à partir de relations, d'enjeux. Notre propos visera à proposer une perspective de réception de la francophonie. Il s'agira de privilégier une centration sur le comprendre selon des perspectives phénoménologiques et herméneutiques pour problématiser pertinemment différentes hétérogénéités en francophonie, mais surtout de réfléchir à des schémas, plus éclatés que les typologisations habituelles, qui la pluralisent : le dynamisme de la francophonie dépendra alors de notre capacité à la percevoir comme un cadre prioritairement pluriel, humain, fait de contradictions et de tensions.

Mots clés: francophonie, typologies, histoire, réception, diversité

The current history of Francophonie is written from a predominantly European and diffusionist point of view, favoring the viewpoint of colonizing and / or dominant powers. This reflection aims at proposing another angle of presentation: the one of all people concerned by francophonie which helpes diversify the viewpoints. From this point on, we will consider diversity (commonly described in francophonie in the form of a quantitative multiplicity of languages and cultures) from a qualitative angle in the sense that it is constitutive of the human and is declined from relations and issues. Our aim will be to propose a reception perspective of francophonie. This will consist in focusing on *the* understanding in terms of phenomenological and hermeneutical perspectives, in order to adequately problematize different heterogeneities in the Francophonie. But above all the goal is to reflect on patterns that are more fragmented than the usual typologies: pluralising the dynamism of the francophonie will then depend on of our capacity to perceive it as a predominantly plural, human framework, made of contradictions and tensions.

Keywords: francophonie, typologies, history, reception, diversity

Venant ELOUNDOU ELOUNDOU

Les recherches sur le français au Cameroun: bilan critique et perspectives analytiques

Cette réflexion interroge les approches méthodologiques et les différents axes d'études adoptés pour l'analyse du français au Cameroun. Sur la base d'une explo-

ration documentaire, nous avons esquissé l'origine du français camerounais, les matrices analytiques différentielles (lexicologie, lexicographie et morphosyntaxe), les phénomènes de contact de langues ainsi que les orientations glottopolitiques et didactiques souvent privilégiés par des chercheurs. Ce bilan critique nous a conduit à postuler que l'on pourrait analyser le français au Cameroun autrement, au regard des mutations multiformes et des défis de l'heure. À cet égard, les approches écologisantes (la linguistique de discours) et interventionnistes (politiques linguistiques et éducatives) et la mutualisation des chercheurs constituent les points essentiels sur lesquels devraient reposer l'étude du français, pour une gestion et un fonctionnement efficaces des langues au Cameroun.

Mots clés : contextualisation, interventionnisme, sociolinguistique, système, technolinguistique.

This study examines the methodological approaches and the various angle from which French is studied in Cameroon. Focusing on a documentary research, the origin of Cameroonian French, the various analytic orientations (lexicology, lexicography and morphosyntaxe), the language relation phenomena as well as the policy and didactic language orientation were analyzed. The result reveals that French can be studied in the different manners in Cameroon considering the current multifaceted changes and challenges. In that sense, contextual approaches (language of speech) interventionist policy (language and education policy) and the mutualisation of researchers are fundamental points on which the study of French should be orientated for an efficient management and operation of languages in Cameroon.

Keywords: contextualization, interventionism, sociolinguistic, technolinguistic, system.

Rada TIRVASSEN

Les français régionaux et les World Englishes : comment éviter une sociolinguistique du locuteur natif

Cet article n'aborde pas directement la question de la recherche sur les francophonies en contexte africain. S'appuyant sur une mise en parallèle des grands traits concernant les travaux consacrés aux FR et aux WE, il veut identifier une des pistes qui pourraient alimenter la réflexion sur la posture que les chercheurs impliqués dans les études sur les francophonies africaines pourraient adopter. Une première lecture de ces études a mis en évidence le poids des outils conceptuels issus des courants théoriques dominants des sciences du langage : dialectologie, linguistique historique et comparée, structuralisme et sociolinguistique. Toutefois, une étude de quelques interprétations innovantes offertes par certains linguistes francophones a montré l'importance d'un changement de paradigme épistémologique ainsi que celle de la vision ontologique adoptée par le chercheur. Si suivant Lyotard on considère que le chercheur soucieux du respect des principes éthiques doit commencer par offrir une agentivité au locuteur plutôt que de le placer dans un système ou une structure sociale, il faut alors dire que la recherche sur les francophonies comme toutes celles qui s'inscrivent dans les sciences dites humaines

devraient interroger la vision idéologique qui guide le chercheur dans la manière dont il interprète les phénomènes sociaux. Il s'agit là d'un questionnement qui pourrait constituer le préalable à des recherches sur les francophonies en contexte africain.

Mots clés : francophonies, français régionaux, World Englishes, fondements épistémologiques, principes éthiques.

This article does not directly address the question of research on Francophony in the African context. Drawing on a comparison of the main features of scholarship conducted on Regional French and World Englishes, it aims at identifying one of the avenues that could feed into a reflection on the posture that researchers involved in studies on Francophony could adopt. A first reading of the main trends of research has highlighted the impact of conceptual tools derived from the main theoretical trends of language sciences: dialectology, historical and comparative linguistics, structuralism and sociolinguistics. However, a study of some innovative interpretations offered by some Francophone linguists has shown the importance of a change of the epistemological paradigm as well as that of the ontological vision adopted by researchers. If researchers consider that they must show concern for agency, rather than pigeon holing speakers, then scholarship in the so-called human sciences should question the ideological vision that guides the researcher in the way she/he interprets social phenomena. This is a question that could constitute one of the prerequisites for research on Francophony in the African context.

Keywords: francophonies, regional French, World Englishes, epistemological foundations, ethical principles.

Ali BECETTI

Hétérogénéités linguistiques et expériences de francophonies en Algérie : faut-il (encore) continuer de « croire » à l'alternance codique ? (pour) un point de vue phénoménologique-éthique

Depuis l'essor de la théorie de l'alternance codique, soit approximativement depuis les années 1980, la situation sociolinguistique algérienne ambiante est souvent décrite en termes de conceptualisations codiques. En revisitant brièvement cette période, l'auteur montre que derrière les usages scientifiques faits de l'alternance codique, il y a tout un schème métaphorique reposant sur l'idée de « code », qui aurait vraisemblablement conduit à des associations mécanistes et causalistes entre variété/fonction discursive. Il argumente ensuite, à partir de quelques travaux algériens visibles sur la question, le fait que l'approche généralement adoptée est basée sur un arrière-plan épistémologique sémiotiste et empiriste non explicité, qui érige les observables sociolinguistiques en signes, et en fait le seul régime de production de sens.

L'auteur propose, par contraste, de réfléchir sur la diversité linguistique en partant des démarches phénoménologiques et herméneutiques (PH). Il en arrive à conclure que la compréhension des autres ne passe pas prioritairement par des

signes mais aussi à travers des expériences, des ancrages historiques, socio-biographiques, des projections, etc. Cela a sans doute des conséquences épistémologiques, politiques et éthiques fondamentales quant au statut du sens en sociolinguistique en général, à la façon de voir et concevoir les langues et, en définitive, à la manière de penser la francophonie en Algérie et en Afrique.

Mots clés : alternance codique, hétérogénéité linguistique, expérience, sens, francophonie

Since the rise of the theory of codeswitching, that is to say approximately since the 1980s, the ambient Algerian sociolinguistic situation is often described in terms of codical conceptualizations. By briefly reviewing this period, the author shows that behind the scientific uses of codeswtching, there is a whole metaphoric scheme based on the idea of "code", which would probably have led to mechanistic and causalist associations between variety/discursive function. He then argues, on the basis of some visible Algerian works on the question, that the generally adopted approach is based on an unexplained semiotic and empiricist epistemological background, which puts sociolinguistic observables into signs and makes them the only one production regime of meaning. The author proposes, by contrast, to reflect on linguistic diversity on the basis of phenomenological and hermeneutic (PH) approaches. He concludes that understanding of others does not pass first through signs but also through experiences, historical, socio-biographical, projections, etc. This may have fundamental epistemological, political and ethical consequences as to the status of meaning in sociolinguistics in general, the way of seeing and conceiving languages, and, in the end, the way of thinking about the Francophonie in Algeria and Africa.

Keywords: codeswitching, linguistic heterogeneity, experience, meaning, Francophonie

Marie-Laure TENDING

« Je ne suis pas francophone! Je suis sénégalais ». De quoi « francophone » est-il donc le nom et « francophonie » le dénominateur commun?

Cette réflexion s'inscrit dans une perspective qualitative herméneutique accordant une place primordiale aux expériences des personnes et à l'historicité des processus et des phénomènes sociaux innervant ces expériences. Elle repose sur une recherche interrogeant la construction des identités linguistiques dans les trajectoires migratoires et le processus d'intégration de migrants africains plurilingues, dont les parcours de vie s'inscrivent dans les espaces francophones pluriels et diversitaires que constituent l'Afrique subsaharienne, la France hexagonale et l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle donne ainsi à voir des environnements sociolinguistiques différents, au regard du statut divergeant que le français revêt dans chacun de ces espaces, fruit d'histoires (coloniales) diverses. Est ici questionné le sentiment d'identité francophone, non donné d'avance, et apparaissant comme résolument

contingent, au regard des divers positionnements adoptés par les personnes, en fonction des enjeux perçus dans chaque situation.

Mots clés : francophonies, Acadie du Nouveau-Brunswick, Afrique noire francophone, historicité, histoires langagières, parcours migratoires, positionnements identitaires, altérités.

This contribution is informed by a hermeneutic qualitative perspective, which places primary importance on the lived experiences of individuals and the historicity of the social processes and phenomena underlying their experiences. It is based on a research exploring the construction of linguistic identities in migrants' trajectories and the integration process of multilingual African migrants whose life courses are contextualized by the multiple and diversified Francophone spaces which Sub-Saharan Africa, mainland France and New Brunswick's Acadie represent. It gives to see different sociolinguistics environments, taking into consideration diverging statute that French covers in each one of these spaces, fruit of various (colonial) stories. French-speaking feelings' identity is questioned here, seeming resolutely contingent, with various positionings' glance adopted by the people, according to the challenges perceived in each situation.

Keywords: Francophone communities, New Brunswick's Acadie, French-speaking black Africa, historicity, language stories, migrants' trajectories, self-identification, otherness

Téclaire Félicité EPONGO

Plurilinguisme et enseignement du français : réflexions sur la place du pidgin-english dans la zone anglophone du Cameroun

Le Cameroun est un pays plurilingue, dans les usages et les pratiques. L'école camerounaise, néanmoins, comme le reste de l'administration publique, pratique une politique de bilinguisme quasi-exclusif. Malgré les réformes éducatives de 1998 qui préconisent l'introduction des langues locales à l'école, celles-ci ont du mal à s'y faire une place. Leur multiplicité a très souvent été désignée comme la principale responsable de cette stagnation. Dans la partie dite anglophone du Cameroun, l'univers sociolinguistique est dominé majoritairement par le pidginenglish, principal vecteur de la communication, avec diverses fonctions dans le quotidien des populations. Parler identitaire pour certains de ses locuteurs, ce parler n'a pourtant aucun statut officiel, du fait des représentations négatives à son sujet.

Cet article vise à réfléchir, sur la base des observables et des réflexions sur la didactique des langues en contexte plurilingue, à la possibilité de didactiser le pidgin-english pour un éventuel rôle de langue d'appui à l'appropriation du français par les anglophones camerounais ; ce qui favoriserait une prise en compte de l'apprenant dans toute sa globalité.

Mots clés : langue, pidgin-english, Cameroun, didactique du plurilinguisme, représentations, fonctions des langues

Cameroon is a multilingual country, in its uses and practices. Cameroonian schools, however, as the public administration, practise a policy of quasi-exclusive bilingualism, in spite of 1998 educational reforms 1998 which recommend the introduction of local languages to schools. Their multiplicity has very often been designated as the principal factor of the stagnation. In the anglophone part of Cameroon, the sociolinguistic environment is dominated by Pidgin-English, the principal medium of communication with its various functions in the life of populations. Identity language for some of its speakers, Pidgin-English however does not have any official statute, because of its negative representations.

This article aims at reflecting, on the basis of data and the didactics of the teaching of languages in a multilingual context, on the possibility to "didactise" Pidgin-English for a possible role in the appropriation of French by anglophone Cameroonians; this will help a taking into account of the learner in his/her globality.

Keywords: language, Cameroon, Pidgin-English, didactic of plurilingualism, representations, functions of languages.

Cristina SCHIAVONE

Les mots du patrimoine au Sénégal. Une perspective lexiculturelle pour une francophonie africaine diversitaire de facto et de jure

L'analyse d'un échantillon de lexèmes tirés du répertoire *Les Mots du patrimoine : le Sénégal* (2006), selon une perspective lexiculturelle, a révélé la richesse et la vitalité de la culture plurielle de l'expérience quotidienne des locuteurs sénégalais ; richesse que souvent les institutions ne prennent pas en compte dans les politiques d'aménagement linguistique. Les résultats de cette analyse mettent en perspective des expériences langagières qui, si elles étaient reconnues par les institutions, réduirait l'écart entre pratiques langagières et politiques linguistiques.

Mots clés: plurilinguisme, lexiculture, francophonie diversitaire, politique linguistique, patrimoine.

The analysis of a sample of lexems selected from Les Mots du patrimoine: le Sénégal (2006) adopting a lexicultural approach revealed the wealth and vitality of the Senegalese speakers'daily experienced plural culture. However that wealth is seldom taken into account in the linguistic planning policies. It is hoped, that, if the linguistic experiences which are put into perspective thanks to the analysis mentionned earlier were officially acknowledged, the gap between the use of languages and the linguistic policies would diminish.

The following analysis put linguistic experiences into perspective that It is hoped that the distance between the spoken languages and the linguistic policies be reduced and that the diversity be better recognized by the institutions.

Keywords: plurilinguism, lexiculture, francophone diversity, linguistic policy, cultural heritage.

Camille Roger ABOLOU

Les marqueurs discursifs en français populaires africains : complexité syntaxique, complicité situationnelle et cognition

Les marqueurs discursifs des français populaires africains (allant des français parlés aux argots) sont divers et variés. Ils ont fait l'objet de plusieurs recherches diverses et variées, tant à l'écrit qu'à l'oral, au Burkina Faso (Drescher, 2012), au Cameroun (Drescher, 2013), en Côte d'Ivoire (Abolou, 2010, 2008; Ploog, 2001), au Congo-Brazzaville (Ngamoutsika, 2013), etc. pour montrer leur complexité linguistique et dévoiler en dernière instance leur complicité sociolinguistique. Certains auteurs comme Manessy (1995) ont même indiqué de les étudier dans le cadre de la sémantaxe, synthèse intelligente de la sémantique, de la pragmatique et de la syntaxe qui est morte d'elle-même par manque d'outils théoriques et méthodologiques adéquats. Ces marqueurs sont des résistants de la linéarité qui expriment à la fois la vivacité et la dynamique du français en Afrique, dénotent une référentialité situationnelle « excessive » qui entrave leur saisie objective. Appelés diversement grammèmes, pragmèmes, onomatopèmes, etc., ils se constituent comme des opérateurs cognitifs, incarnés ou situés, pour donner à voir des territoires aléthiques partagés démesurément par les locuteurs. Dès lors, ils convoquent la linguistique générale de type cognitif qui mêle la pragmatique, l'énonciation, la sociosémiotique, l'analyse conversationnelle, etc., plus précisément dans une théorie empiriste de la connaissance où le cognitif est réduit à des processus inférentiels. Les marqueurs du FPA fonctionnent ainsi comme des heuristiques, structures de connaissance apprises et enregistrées dans la mémoire des usagers.

Mots clés: marqueur, situation, linéarité, cognition, inférence.

Valentin FEUSSI

Penser autrement les francophonies : articuler histoires et expériences dans la compréhension des langues

Les différentes approches de présentation de s situations de francophonies africaines, telles qu'elles apparaissent dans ce volume, comprennent deux tendances globales : les approches analytiques et les approches fondées sur la diversité et l'histoire que sont les perspectives phénoménologiques et herméneutiques (PH). Ces dernières paraissent avantageuses en tant que piste à explorer pour comprendre les francophonies sans se limiter aux approches analytiques et institutionnelles habituelles. Non seulement les perspectives PH les englobent, mais elles s'ouvrent à d'autres phénomènes qui donnent l'occasion de proposer une compréhension (des langues) de la francophonie située(s), en rapport avec des projets de personnes morales ou physiques. Ces francophonies, désormais historicisées — expériencées, apparaîtraient dès lors comme des cadres où les sens seraient désormais explicites car portés par des interprètes qui en assument la responsabilité et qui permettent des confrontations / comparaisons avec d'autres interprétations. En ce sens, la diversité en francophonie cesserait d'être une simple déclaration d'intention.

Mots clés: francophonies, diversité, histoire, institutionnel, langues

As it appears in this volume, there can be different ways of describing francophone situations in Africa. Those we are exploring here include two global trends. First the analytical aproaches and, secondly, the history-and-diversity-based aproaches, the so-called phenomenological and hermeneutic perspectives (PH). The latter appears to be an advantageous path to explore in order to understand the francophonies without limiting them to the usual analytical and institutional point of view. The PH perspectives not only include analytical aproaches, but they also open up to other phenomena which offer an opportunity to understand the francophonie languages as part of projects carried by moral or physical persons. As a consequence, the now historicized and experiential francophonies would be used as frames where the senses would henceforth be explicit given the fact that they are carried by interpreters who take on the responsibilty of their speaking and therefore allow confrontations/comparisons with orther interpretations. Seing things as we just said could make diversity be considered more than a simple declaration of intent.

Keywords: francophonies, diversity, history, languages, institutional.